

L'annuaire du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable

2011-2012



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



L'annuaire du **mécénat** d'entreprise pour **l'environnement** **et le développement durable**

2011-2012

Le mécénat d'entreprise
Le mécénat environnemental
L'action du ministère
Le mécénat en régions
Les Trophées du mécénat
Les témoignages
Les contacts et réseaux

Cet annuaire a été élaboré sous la direction de
Philippe APPRIOU,
Responsable de la Mission mécénat d'entreprise
du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
avec la collaboration de **Hilary HARBAUGH**, stagiaire



Préface



Pour faire de la France une référence mondiale dans le domaine du développement durable, nous avons besoin de mobiliser toutes les énergies, toutes les bonnes volontés, toutes les envies de progresser ensemble pour le bien de tous et la préservation de notre planète, dès aujourd'hui et pour les générations futures.

Même si à l'origine nous avons plus de différences et d'intérêts divergents que de points communs et de ressemblances, le mécénat est la preuve désormais que nous pouvons œuvrer ensemble une fois dépassées les appréhensions mutuelles liées aux méconnaissances réciproques. Dans

cette logique, si les entreprises, quelle que soit leur taille, peuvent apporter un soutien financier ou en nature (biens ou compétences) à des porteurs de projet, ces derniers peuvent en retour partager avec elles leurs connaissances et les aider ainsi à modifier leurs comportements pour devenir plus respectueuses de l'environnement.

Les projets qui ont vu le jour grâce au mécénat et dont vous allez pouvoir découvrir des exemples dans cet annuaire, montrent que tout est possible quand les partenariats permettent à chacun des acteurs impliqués non seulement d'apporter sa part mais aussi de bénéficier de nombreux avantages à commencer par la fierté d'agir dans le champ de l'intérêt général en France mais aussi parfois à l'international ; la France ayant une responsabilité environnementale qui se répercute au-delà de ses frontières.

C'est bien en ce sens que la Mission mécénat du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie œuvre au quotidien avec, pour relais en régions métropolitaines et ultramarines, les correspondants mécénat des services déconcentrés (DEAL, DREAL, DRIEA, DRIEE). Ces derniers s'investissent au plus près du terrain pour assurer la promotion du mécénat auprès des acteurs régionaux de l'environnement et permettre ainsi aux porteurs de projet, notamment les associations environnementales locales, de rencontrer les entreprises afin rendre viables les actions de développement durable. Un nouveau chapitre de cet annuaire est désormais consacré à ces actions en régions.

Si vous aussi, vous voulez mettre en commun vos moyens, partager vos savoirs, créer de nouveaux réseaux et vous lancez dans des partenariats innovants, alors n'hésitez pas : œuvrez via le mécénat et rejoignez-nous !

Sommaire

1	Le mécénat d'entreprise en quelques notions	7
	L'entreprise et le mécénat	8
	La législation	8
	Le mécénat d'entreprise en France	9
2	Le mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable	11
	Le mécénat environnemental : un engagement exigeant pour l'entreprise	12
	Les données du mécénat environnemental	14
3	L'action du ministère du Développement durable en faveur du mécénat	21
	La Mission mécénat du ministère	22
	Les correspondants mécénat des services déconcentrés (DEAL, DREAL, DRIEA, DRIEE)	23
	Les outils d'accompagnement mis à la disposition des entreprises et des porteurs de projet	24
	La formation au mécénat en partenariat avec l'IFORE	26
4	Le mécénat environnemental en régions	29
	L'engagement en Aquitaine	30
	La stratégie et les actions en Languedoc-Roussillon	31
	Les rencontres en Limousin	32
	Les actions en Lorraine	33
	Le point en Midi-Pyrénées	34
	Les actions en Nord-Pas-de-Calais	36
	La démarche en Poitou-Charentes	38
	La définition d'une stratégie en Provence-Alpes-Côte d'Azur	40

5	Les Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable 2011	43
	Le concours	44
	Le jury	45
	La liste des projets présentés aux Trophées 2011	46
	Les lauréats des 2 ^{èmes} Trophées du mécénat d'entreprise	48
	La remise des 2 ^{èmes} Trophées du mécénat d'entreprise	50
	Les fiches de présentation des projets	55
6	Les témoignages de lauréats des 1^{ers} Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable (Trophées 2010)	135
	Le contexte	136
	Les témoignages	136
7	Les contacts et réseaux	145
	Le contact au ministère	147
	Les correspondants mécénat des services déconcentrés (DEAL, DREAL, DRIEA, DRIEE)	149
	Les correspondants mécénat dans les établissements publics	157
	Les correspondants mécénat dans les entreprises et fondations d'entreprise	169
	Les correspondants mécénat dans les associations, fédérations, fondations, ONG	217
	Les correspondants mécénat dans les fonds de dotation	269
	Les correspondants mécénat dans les institutions et organismes professionnels	277
	Les correspondants mécénat dans les autres ministères, les collectivités et groupements	285

1.

Le **mécénat** d'entreprise en quelques notions



Le mécénat est un soutien financier ou en nature apporté par une entreprise ou un particulier à une action ou activité d'intérêt général. L'organisme bénéficiaire du mécénat doit donc être d'intérêt général.

Le mécénat est une forme de partenariat qui se distingue du parrainage ou sponsoring car il n'y a pas de contreparties contractuelles publicitaires au soutien du mécène (pas de bénéfice direct).

Incidences fiscales : le mécénat est assimilable à un don ouvrant droit à réduction d'impôt, le parrainage à une opération de publicité imposable.

L'entreprise et le mécénat

Qui peut être mécène ?

Toute entreprise peut être mécène, quelle que soit sa taille, son activité, son implantation.

Pourquoi être mécène ?

Les intérêts pour l'entreprise sont nombreux : avantages fiscaux, contreparties en communication et relations publiques. Le mécénat peut également lui permettre de s'investir dans une mission citoyenne, de renforcer son ancrage local, d'impliquer ses salariés, de créer de nouveaux réseaux. Le mécénat doit s'inscrire dans la stratégie de l'entreprise et sur la durée.

Important :

Les entreprises et les porteurs de projet sont incités à adopter une charte du mécénat et à signer une convention donnant un cadre aux engagements respectifs des partenaires et identifiant le champ juridique et fiscal de l'accord.

La législation

Parmi les textes en vigueur, la loi du 1^{er} août 2003 dite loi Aillagon, relative au mécénat aux associations et aux fondations a radicalement transformé la pratique du mécénat en France. Notre législation est devenue l'une des plus incitatives au monde pour permettre aux entreprises de soutenir les porteurs de projet.

Apports de la loi

- › Réduction d'impôt (impôts sur les sociétés ou sur le revenu) à hauteur de 60 % du montant du versement (dons financiers et en nature)
- › Plafond maximum de versement à hauteur de 0,5 % du chiffre d'affaires HT
- › Report sur les cinq exercices suivants en cas de dépassement du plafond.

Contreparties

Elles ne sont pas prévues par les textes. L'administration reconnaît cependant leur existence à condition qu'il existe une disproportion marquée entre les sommes données et la valorisation de la prestation rendue.

Citation du nom de l'entreprise, apposition de son logo, mention sur site Internet, communiqués de presse, communication institutionnelle ou encore visite sur site, conférences, interventions en entreprises... Mais il ne peut y avoir de message publicitaire.

Le mécénat d'entreprise en France

(Données issues de l'enquête ADMICAL-CSA 2012)

Budget global du mécénat tous secteurs confondus : 1,9 milliard d'euros

31% des entreprises de plus de 20 salariés sont mécènes (environ 40 000 entreprises en France)

- › 32% des entreprises de 20 à 99 salariés sont mécènes
- › 27% des entreprises de 100 à 199 salariés sont mécènes
- › 27% des entreprises de plus de 200 salariés sont mécènes

93% des entreprises mécènes sont des PME (47% du budget global du mécénat d'entreprise)

83% des entreprises agissent au niveau local

5% des entreprises mécènes interviennent dans le champ de l'environnement

4% du budget global va vers des actions environnementales (environ 76 millions d'euros)

57% des entreprises font du mécénat pour contribuer à l'intérêt général

31% des entreprises font du mécénat pour construire leur image

47% des entreprises de 200 salariés et plus mènent des politiques de mécénat et de RSE de manière distincte mais complémentaire

Les modes d'intervention :

74% mécénat financier

33% mécénat en nature

11% mécénat de compétences

2.

Le **mécénat** d'entreprise pour l'environnement
et le développement durable



Afin de mieux connaître les profils et les engagements des entreprises œuvrant dans le champ du mécénat pour l'environnement et le développement durable, le ministère a apporté son soutien à Admical et à son partenaire CSA pour la réalisation d'un module spécial «mécénat environnemental» dans le cadre de leur enquête 2012 sur le mécénat. Les éléments qui vous sont présentés dans ce chapitre en sont issus.

Le mécénat environnemental : un engagement exigeant pour l'entreprise

Être mécène de l'environnement est une démarche engagée, exigeante. Les évolutions quantitatives liées à ce domaine dans le paysage du mécénat ne reflètent pas le travail qualitatif quotidien des acteurs publics et institutionnels sur le terrain dont la promotion et la sensibilisation qu'ils font renforcent les pratiques et les partenariats dans ce domaine.

Le croisement entre l'environnement et d'autres domaines est une réalité, notamment avec l'éducation mais surtout avec le social. En effet, on ne peut plus évoquer l'environnement sans parler de l'Homme et réciproquement. Ces enjeux sont liés dans le concept transversal du développement durable de notre société.

Les acteurs, bénéficiaires et mécènes, doivent développer une expertise sur le sujet de l'environnement. Plus que jamais, la vision partagée entre les partenaires est nécessaire dans ce contexte. La relation entre l'entreprise et l'association qui œuvre dans le domaine environnemental prend du temps pour se construire : les acteurs doivent développer une connaissance réciproque.

La particularité du mécénat environnemental réside également dans ses échelles d'intervention, du très local aux enjeux globaux planétaires (changement climatique, biodiversité, déforestation, zones humides, océans,...), et dans ses temporalités qui impliquent souvent le long terme.

Une autre spécificité du mécénat environnemental est son inclusion dans des partenariats globaux. Ces alliances entre entreprises et porteurs de projet recouvrent différentes formes, telles qu'échanges d'expertises, concertation, co-construction, formation... et mécénat. L'entreprise parlera alors plutôt de « partenariat stratégique ».

Quelques points spécifiques :

- › La part des entreprises de 200 salariés et plus parmi les entreprises mécènes de l'environnement est beaucoup plus importante (47 %) que dans les autres domaines.
- › 83 % des entreprises mécènes de l'environnement soutiennent des projets sur plus de deux ans. Soutenir le mécénat en faveur de l'environnement demande une vision stratégique à moyen et long terme que les grandes entreprises sont plus à même de mener. C'est un mécénat qui nécessite une maturité que les grandes entreprises ont plus intégrée que les PME, qui restent la majorité des entreprises mécènes tous domaines confondus. Ce qui explique alors la part minoritaire du mécénat environnemental dans la répartition du mécénat par domaines au niveau de l'enquête chapeau. (cf. données page 9).
- › Par ailleurs, pour les entreprises, si développement durable/RSE et mécénat sont distincts au niveau de leurs stratégies, ils deviennent souvent complémentaires ou imbriqués au niveau des actions menées.
- › Le soutien des entreprises se répartit de manière équilibrée entre la sensibilisation à l'environnement et les actions de terrain (protection ou restauration des milieux naturels, biodiversité, actions environnement/solidarité, prévention des risques naturels...).

L'éducation à l'environnement participe de la sensibilisation et de la diffusion de la connaissance des enjeux environnementaux. Pour l'entreprise, il est plus évident de soutenir un projet de sensibilisation, où les enjeux font consensus avec le partenaire, et où n'existera pas le risque de confusion avec son propre impact environnemental.

Par ailleurs, la sensibilisation touche à des préoccupations internes et externes de l'entreprise. Ces actions de sensibilisation peuvent ainsi profiter également aux collaborateurs de l'entreprise et être un moyen plus légitime de communiquer en externe. L'entreprise se positionne comme un acteur de changement des comportements, de prise de conscience des enjeux environnementaux planétaires.

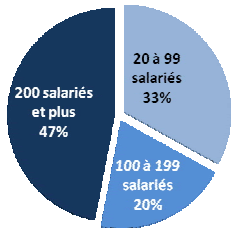
Le soutien à la recherche liée à ces sujets est la marque d'un engagement et d'une implication forte de l'entreprise dans le domaine de l'environnement.

Les données du mécénat environnemental

Profil des entreprises mécènes dans le domaine de l'environnement

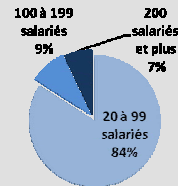


Taille

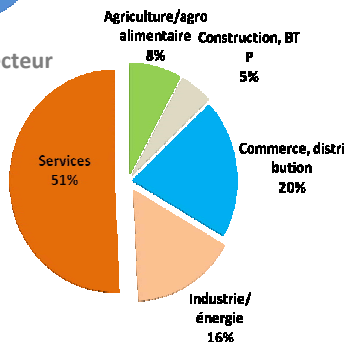


Par rapport au profil d'ensemble des entreprises mécènes, l'environnement est un domaine particulièrement investi par les grosses entreprises.

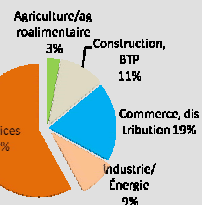
Rappel profil des entreprises mécènes



Secteur



Base : entreprises mécènes (n = 100)

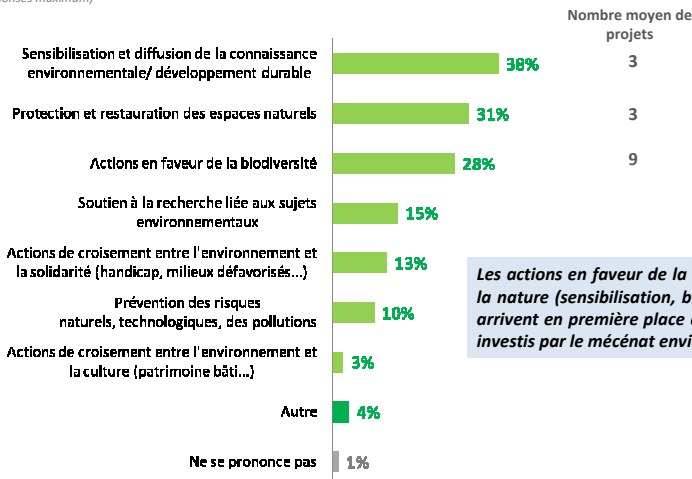


Base : entreprises mécènes (n = 226)

Sous - domaines d'intervention



Dans le domaine du mécénat en faveur de l'environnement, dans quel(s) sous-domaine(s) votre entreprise s'est-elle engagée en priorité en 2011 ?
(2 réponses maximum)



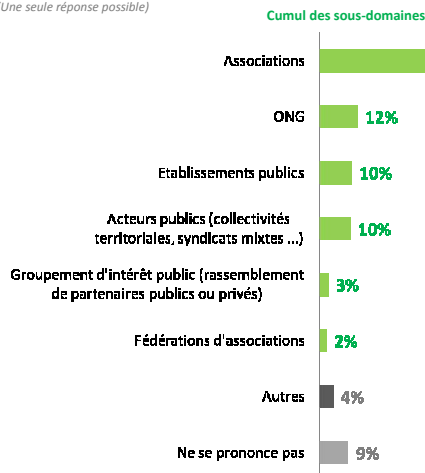
Les actions en faveur de la protection de la nature (sensibilisation, biodiversité ...) arrivent en première place des domaines investis par le mécénat environnemental.

Base : entreprises mécènes dans le domaine de l'environnement (n = 100)

Type de structure soutenu



En 2011, quel type de structure(s) votre entreprise soutient-elle majoritairement dans ce domaine ?
(Une seule réponse possible)



Quelque soit le domaine investi, les associations sont les structures qui bénéficient le plus du soutien des entreprises.

Base : entreprises mécènes dans le domaine de l'environnement (n = 99)

Type de structure soutenu

Détails selon les domaines



En 2011, quel type de structure(s) votre entreprise soutient-elle majoritairement dans ce domaine ?
(Une seule réponse possible)

Structure	Sous-domaines majoritaires								
	Ensemble	sensibilisation et diffusion de la connaissance environnementale / développement durable	protection et restauration des espaces naturels	actions en faveur de la biodiversité	soutien à la recherche liée aux sujets environnementaux	actions de croisement entre l'environnement et la solidarité (handicap, milieux défavorisés...)	prévention des risques naturels, technologiques, des pollutions	actions de croisement entre l'environnement et la culture (patrimoine bâti...)	Autre
Associations	56%	57%	65%	57%	42%	91%	37%	100%	-
ONG	12%	9%	11%	21%	25%	9%	25%	-	-
Etablissements publics	10%	14%	3%	4%	7%	9%	29%	-	-
Acteurs publics	10%	10%	3%	14%	18%	9%	-	43%	-
Groupement d'intérêt public	3%	-	9%	-	-	-	-	-	-
Fédérations d'associations	2%	2%	7%	4%	-	-	-	-	-
Autres	4%	6%	3%	4%	7%	-	23%	-	-
Ne sait pas	9%	14%	2%	4%	-	-	-	-	100%

Attention : seuls les résultats dont la base de répondants est supérieure à 30 personnes peuvent être interprétés comme des données statistiques. Les résultats dont la base de répondants est inférieure à 30 personnes doivent être considérés comme des tendances.

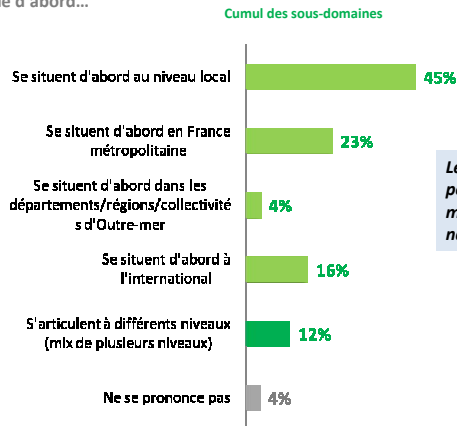
Géographie du mécénat environnemental



Quel est le périmètre géographique dominant des projets soutenus par votre entreprise dans ce domaine ?

(Une seule réponse possible)

Se situe d'abord...



Le soutien se situe en priorité localement pour 1 entreprise sur 2 puis dans une moindre mesure, pour 1 entreprise sur 5, au niveau national.

Base : entreprises mécènes dans le domaine de l'environnement (n = 99)

Géographie du mécénat environnemental

Détails selon les domaines



Quel est le périmètre géographique dominant des projets soutenus par votre entreprise dans ce domaine ?

(Une seule réponse possible)

Se situe d'abord...

Cohésion	Ensemble	Sous-domaines majoritaires							Autre
		sensibilisation et diffusion de la connaissance environnementale / développement durable	protection et restauration des espaces naturels	actions en faveur de la biodiversité	soutien à la recherche liée aux sujets environnementaux	actions de croisement entre l'environnement et la solidarité	prévention des risques naturels, technologiques, des pollutions	actions de croisement entre l'environnement et la culture	
	99	38	31	28	35	32	10	3	4
À niveau local	45%	49%	40%	48%	54%	43%	28%	43%	-
En France métropolitaine	23%	52%	24%	23%	2%	26%	40%	-	-
Dans les départements/régions/collectivités d'Outre-mer	4%	-	8%	4%	-	-	-	57%	-
À l'international	16%	15%	37%	54%	24%	23%	23%	-	-
S'articulent à différents niveaux	12%	13%	3%	15%	22%	5%	11%	-	-
Ne sait pas	4%	-	-	-	-	-	-	-	100%

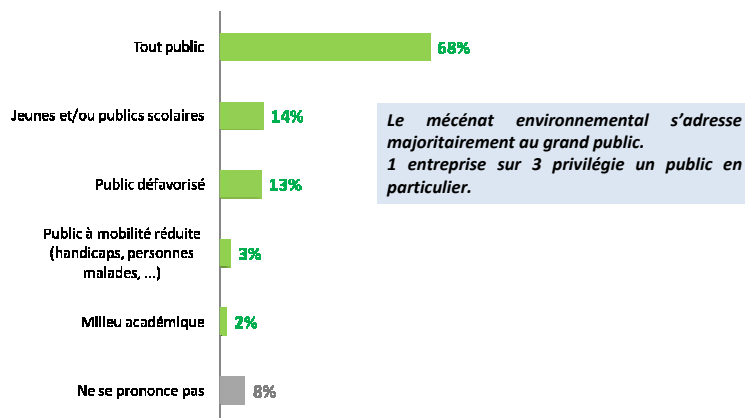
Attention : seuls les résultats dont la base de répondants est supérieure à 30 personnes peuvent être interprétés comme des données statistiques. Les résultats dont la base de répondants est inférieure à 30 personnes doivent être considérés comme des tendances.

Public visé par le mécénat



Quel type de public est bénéficiaire en priorité des actions soutenues par votre entreprise ?
(Une seule réponse possible)

Cumul des sous-domaines



Le mécénat environnemental s'adresse majoritairement au grand public. 1 entreprise sur 3 privilégie un public en particulier.

Base : entreprises mécènes dans le domaine de l'environnement (n = 99)

Public visé par le mécénat Détails selon les domaines



Quel type de public est bénéficiaire en priorité des actions soutenues par votre entreprise ?
(Une seule réponse possible)

Ensemble	Sous-domaines majoritaires								
	sensibilisation et diffusion de la connaissance environnementale / développement durable	protection et restauration des espaces naturels	actions en faveur de la biodiversité	soutien à la recherche liée aux sujets environnementaux	actions de croisement entre l'environnement et la solidarité	prévention des risques naturels, technologiques, des pollutions	actions de croisement entre l'environnement et la culture (patrimoine liés...)	Autre	
Ensemble	99	37	31	36	73	71	71	3	4
Tout public	68%	67%	64%	79%	93%	80%	88%	57%	-
Public défavorisé	13%	3%	27%	17%	-	37%	11%	43%	-
Public à mobilité réduite (handicaps, personnes malades, ...)	3%	3%	3%	4%	-	20%	-	-	-
Jeunes et/ou publics scolaires	14%	29%	17%	4%	14%	-	-	-	-
Milieu académique	2%	-	-	8%	-	-	-	-	-
Ne sait pas	8%	11%	-	-	-	-	-	-	100%

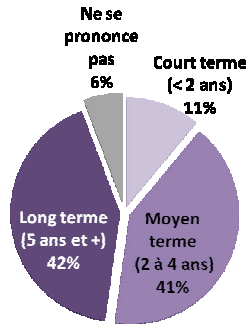
Attention : seuls les résultats dont la base de répondants est supérieure à 30 personnes peuvent être interprétés comme des données statistiques. Les résultats dont la base de répondants est inférieure à 30 personnes doivent être considérés comme des tendances.

Durée moyenne des actions engagées dans l'environnement



Diriez-vous que la durée d'un soutien dans ce domaine est plutôt à ...?

Cumul des sous-domaines



Le mécénat environnemental se fait à part égale à moyen ou long terme, moins à court terme

Base : entreprises mécènes dans le domaine de l'environnement (n = 99)

Durée moyenne des actions engagées dans l'environnement

Détails selon les domaines



Diriez-vous que la durée d'un soutien dans ce domaine est plutôt à ...?

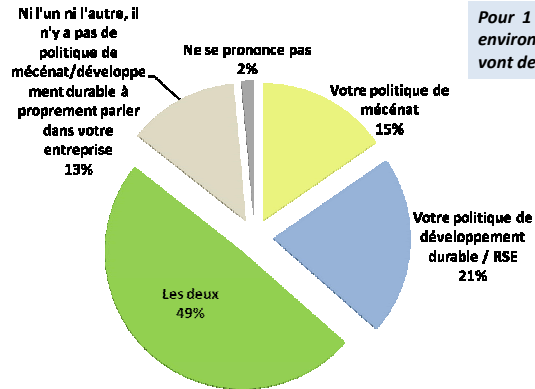
	Protection et restauration des espaces naturels	Sensibilisation et diffusion de la connaissance environnementale développement durable	Actions en faveur de la biodiversité	Soutien à la recherche liée aux sujets environnementaux	Actions de croisement entre l'environnement et la solidarité (handicap, milieux défavorisés...)
Échantillon	31	30	28	15	12
Court terme (inférieur à 2 ans)	3%	10%	8%	7%	9%
Moyen terme (2 à 4 ans)	45%	40%	31%	55%	43%
Long terme (5 ans et plus)	44%	38%	57%	58%	48%
Né sait pas	3%	-	4%	-	-

Attention : seuls les résultats dont la base de répondants est supérieure à 30 personnes peuvent être interprétés comme des données statistiques. Les résultats dont la base de répondants est inférieure à 30 personnes doivent être considérés comme des tendances.

Articulation du mécénat environnemental et de la politique RSE/développement durable des entreprises



D'un point de vue stratégique, vos actions en matière de mécénat environnemental s'inscrivent-elles d'abord dans ...



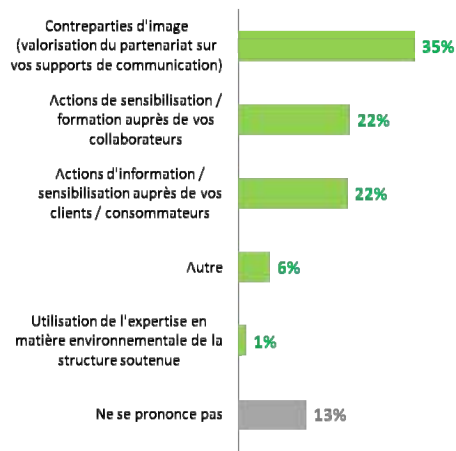
Pour 1 entreprise sur 2, mécénat environnemental et politique RSE vont de pair

Base : entreprises mécènes dans le domaine de l'environnement (n = 100)

Les bénéfices du mécénat



Bien que n'étant pas la motivation principale pour faire du mécénat (...) de quel type de contre partie votre entreprise bénéficie le plus fréquemment suite à ses actions de mécénat environnemental ? (Une seule réponse possible)



L'image externe de l'entreprise apparaît comme la principale contre partie du mécénat

Base : entreprises mécènes dans le domaine de l'environnement (n = 100)

3.

L'action du ministère du Développement durable
en faveur du **mécénat**



Le mécénat, démarche volontaire, est sans conteste l'un des outils les mieux adaptés mis à la disposition des entreprises pour leur permettre d'agir dans le champ large du développement durable en s'associant à des porteurs de projet d'intérêt général.

Le mécénat offre de multiples possibilités d'actions aux entreprises et les évolutions législatives apparues ces derniers temps les encouragent à s'engager dans des actions souvent innovantes et exemplaires donc porteuses d'avenir.

Fort de ce constat, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie s'est doté d'une Mission mécénat installée au sein de la Délégation au Développement durable du Commissariat général au Développement durable (CGDD). Cette mission est chargée de faciliter les actions conjointes entre les entreprises et les porteurs de projet (établissements publics, ONG, associations...) ; l'idée étant d'œuvrer au rapprochement du monde de l'entreprise et du monde de l'environnement pour mener des projets de développement durable profitables à tous.

La Mission mécénat du ministère

La Mission a défini des orientations stratégiques qui visent à concourir au développement du mécénat d'entreprise pour le développement durable.

Elles se déclinent en quatre axes majeurs :

- › promotion du mécénat vers les acteurs : informer, accompagner et valoriser l'innovation dans les pratiques de mécénat
- › mise en relation des partenaires potentiels : agir pour que les porteurs de projet, rencontrent les entreprises, créer une dynamique d'échanges, animation des réseaux, donner de la cohérence aux projets
- › mise à disposition d'outils : regrouper les informations, les données sur le mécénat, créer des outils d'aide à la décision (plaquettes, répertoires, guides pratiques juridique et fiscal..), faciliter l'accès des acteurs aux bonnes pratiques du mécénat
- › soutien aux projets entrant dans les thématiques prioritaires : valorisation des projets et veille sur le territoire.

Les correspondants mécénat des services déconcentrés (DEAL, DREAL, DRIEA, DRIEE)

Afin de répondre aux besoins locaux de promotion des projets liés au développement durable, le ministère a mis en place, en régions, un réseau de correspondants mécénat. ces correspondants mécénat des services déconcentrés facilitent le mécénat de proximité. Ils développent les relations avec les responsables du mécénat des diverses structures existantes sur leur territoire de compétence. Grâce à leur connaissance des acteurs du développement durable, ils favorisent leur mise en contact.

La Mission mécénat et le réseau de correspondants représentent la mise en commun de connaissances et de compétences spécifiques pour aider les différents partenaires dans leurs projets de mécénat.

DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DRIEA : Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France

DRIEE : Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Ile-de-France

Les outils d'accompagnement mis à la disposition des entreprises et des porteurs de projet

Le dispositif Internet pour le mécénat sur le site du ministère du Développement durable

Un dispositif Internet dédié au « Mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable » a été mis en ligne sur le site du ministère. En quelques mois, il est devenu une véritable plate-forme d'échanges en mettant à disposition des acteurs du mécénat des éléments d'information indispensables pour mener à bien des opérations d'intérêt général mais aussi en leur offrant une vitrine des meilleures pratiques en la matière.

Cet outil présente 9 rubriques :

- › Actualités et événements
- › Les projets en recherche de mécénat
- › Appels à projets
- › Le mécénat
- › La législation
- › La Mission mécénat d'entreprise pour le développement durable
- › Trophées du mécénat
- › Les contacts et réseaux
- › Le mécénat en régions
- › Documentation



Ce dispositif Internet est disponible :

- › soit par le site Internet du ministère à partir de l'onglet « associations » ou de l'onglet « professionnels »
- › soit directement par l'alias www.mecenate.developpement-durable.gouv.fr

Le guide pratique juridique et fiscal du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable

Soucieux de rapprocher le monde de l'entreprise de celui de l'environnement, le ministère a souhaité mettre à la disposition des entreprises mais aussi des porteurs de projet d'intérêt général liés au développement durable, un guide juridique et fiscal le plus complet possible sur le mécénat environnemental.

Cette forme de partenariat offre aujourd'hui aux entreprises la possibilité de s'impliquer librement dans des actions souvent innovantes pour préserver et mettre en valeur notre environnement dans toutes ses composantes.

Ce guide rassemble à l'attention des entreprises et des porteurs de projet tous les éléments pour envisager une politique appropriée de mécénat, développer ou adapter une stratégie et ainsi construire des relations partenariales fortes et sûres dans un domaine en pleine évolution et riche de perspectives.

Ce guide donne aux entreprises et aux porteurs de projet les clés pour comprendre les mécanismes du mécénat. Il vise à répondre aux principales questions que chaque entreprise et chaque porteur de projet est amené à se poser et, par des focus sur des points particuliers, il apporte un éclairage spécifique. Ce guide est téléchargeable sur le dispositif Internet en rubrique « Documentation ».

L'annuaire du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable 2010-2011

Cet annuaire 2010-2011 dresse un panorama des actions engagées par le ministère pour favoriser l'essor du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable. Il met l'accent sur les Trophées du mécénat organisés pour la première fois en 2010. Cet événement a connu un véritable succès avec 42 dossiers sélectionnés : réintroduction du lamantin des Antilles en Guadeloupe, création de 13 logements passerelles avec accompagnement des locataires en Ile-de-France...

Ce document est désormais annuel.



La formation au mécénat en partenariat avec l'IFORE

Créé il y a dix ans, l'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE) est un service à compétence nationale rattaché au Secrétariat Général du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Sa mission principale est d'accompagner la mise en oeuvre de la Stratégie nationale de développement durable et des décisions issues du Grenelle de l'environnement à travers la prise en compte de trois enjeux fondamentaux :

- › L'intégration du développement durable dans les politiques publiques
- › L'exemplarité et la gestion écoresponsable des administrations
- › La facilitation du changement des comportements, des modalités d'action et de la gouvernance.

L'organisation d'un dispositif de formation

En 2010, l'IFORE et la Mission mécénat du MEDDE décident d'organiser un cycle de formation décliné sur deux ans, destiné au réseau des correspondants mécénat des services déconcentrés du ministère. Ces derniers jouent les intermédiaires entre porteurs de projet et entreprises afin de favoriser les actions de mécénat environnemental au niveau régional et aussi afin de développer les synergies entre tous les acteurs concernés.

La première année, deux formations visaient à donner les bases du mécénat, les clés de compréhension du fonctionnement d'un partenariat de mécénat et la connaissance des enjeux d'un partenariat pour l'entreprise dans le domaine de l'environnement.

La deuxième année, le cycle s'est poursuivi avec une session consacrée à l'analyse de dossiers de candidature aux 1^{er} Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable lancés par le ministère, et une seconde session orientée vers la présentation d'actions de mécénat sur le terrain.

Depuis, avec l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN), l'IFORE organise également des stages sur le mécénat environnemental ouverts en priorité aux porteurs de projet et gestionnaires d'espaces protégés ou « naturels » : parcs nationaux, régionaux, réserves naturelles, ONF, etc ... Ils proposent notamment un panorama général du mécénat environnemental à travers les logiques d'acteurs, une présentation des aspects juridiques et fiscaux et un travail sur les premiers outils pour avancer dans les démarches.



La réalisation de deux films pédagogiques sur deux expériences de mécénat environnemental

Depuis 2006, pour illustrer ses formations, l'IFORE produit des films pédagogiques, diffusés gratuitement, présentant des expériences réussies en matière de développement durable, et impulsées ou mises en œuvre par des acteurs publics et/ou de la société civile.

Avec l'appui de la Mission mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable du MEDDE, l'IFORE a déjà produit deux films qui s'adressent aux correspondants mécénat du ministère et des établissements publics, aux organismes gestionnaires d'espaces naturels ainsi qu'aux associations porteuses de projet en recherche de partenaires et aux entreprises mécènes ou susceptibles de le devenir.

«Sauvons les Marais de l'Ouest ! - Un partenariat exemplaire dans le domaine du mécénat environnemental» 2011 - (15'33).

Le film présente un partenariat de mécénat entre une association et une entreprise, qui agissent ensemble pour la sauvegarde et l'amélioration de la richesse biologique des «Marais de l'Ouest». Depuis 2003, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), première organisation de protection de la nature en France, et CEMEX, acteur majeur dans l'industrie des matériaux de construction, sont partenaires dans le cadre d'une convention renouvelée annuellement. Cette collaboration repose sur l'échange de savoir-faire, la sensibilisation aux enjeux de la préservation de la nature et la valorisation du patrimoine naturel.

«Une écloserie expérimentale sur l'île des Embiez - L'impact développement durable d'un partenariat de mécénat» 2012 - (10'15).

Le film porte sur un partenariat exemplaire associant un institut de recherche, une entreprise mécène, un territoire et des professionnels locaux, notamment des pêcheurs. Le projet concerne l'écloserie expérimentale polyvalente initiée par l'Institut océanographique Paul Ricard pour répondre à l'inquiétude de pêcheurs du Var face à la raréfaction des oursins. Cette écloserie a été créée avec le soutien de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur.

Pour en savoir plus :

www.ifore.developpement-durable.gouv.fr



4.

Le **mécénat** environnemental en régions





Mention spéciale
« Région de Mécénat »

L'engagement de la DREAL Aquitaine pour le mécénat pour le développement durable

La Mission Partenariats et Promotion du Développement Durable (MPPDD) de la DREAL Aquitaine est le correspondant de la Mission mécénat en région. Elle est chargée de mettre en œuvre les moyens favorisant un mécénat de proximité et apportant du sens aux partenariats. La MPPDD s'est attachée à organiser la promotion du dispositif auprès des parties prenantes. Pour ce faire, elle a sollicité des réseaux d'entreprises (le réseau REPER, Entreprendre Durable, IMS Entreprendre pour la Cité, AFNOR...), publié des articles sur le mécénat, lancé une campagne de mailing auprès d'entreprises et les regroupements d'entreprises, implantés en Aquitaine et a participé à diverses manifestations à destination de celles-ci. En outre, elle exerce une veille permanente des appels à projet.

De nombreuses rencontres auprès d'entreprises et de fondations ont été organisées (la Fondation de France, la Fondation Sociétariat de la BPSO, la Lyonnaise des eaux, EDF, TIGF, Kéolis,...) afin de mieux connaître les acteurs et leurs pratiques et leur présenter le rôle de la mission.

Par ailleurs, la MPPDD accompagne les porteurs de projet dans le montage de leurs dossiers et dans la recherche de mécènes compatibles. Des sessions d'information à leur intention, associations et collectivités, ont été organisées à Bordeaux.

La création d'un « cercle des mécènes d'Aquitaine pour le Développement Durable », de conserve avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, devrait voir le jour avant la fin de l'année 2012. Ces actions ont d'ores et déjà porté leurs fruits puisqu'une convention entre la DREAL et le groupe la Poste vient d'être signée en début d'année 2012, traitant notamment de l'intérêt manifeste du groupe pour structurer sa politique de mécénat et s'impliquer dans les priorités territoriales.

Une convention a également été signée entre le Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'Aquitaine et deux mécènes : Total Infrastructure Gaz de France et la Lyonnaise des Eaux, pour l'organisation de la Journée Mondiale des Zones Humides 2012.

La Fondation d'Entreprise Cassous va soutenir l'association « Les Enfants du Pays de Beleyme » pour son projet de Conférences Extraordinaires traitant de questions environnementales et naturalistes avec une approche associant art et sciences.

Enfin, cette année, les Trophées du mécénat mettent à l'honneur les acteurs de la région Aquitaine avec trois partenariats récompensés : Total Infrastructure Gaz de France (TIGF) et le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne pour la mise en place et le suivi de reboisements expérimentaux permettant la diversification des types de couverts forestiers en lien avec la biodiversité et les exigences locales du milieu ; la Fondation d'Entreprise Simply et l'Association Nationale des Epicerie Solidaires pour la professionnalisation des épicerie solidaires ANDES ; La Fondation Surfrider Europe pour la création d'un campus d'éducation et de formation au développement durable avec le Club d'Entreprises Mécén'act.



Stratégie et actions menées par la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement du Languedoc-Roussillon en matière de mécénat pour l'environnement

En Languedoc-Roussillon et dans le domaine de l'environnement, les partenariats porteurs de projet/entreprises sous forme de mécénat existent mais sont encore loin d'être pratique courante.

La DREAL a engagé en 2011 des actions de promotion du mécénat pour l'environnement, après avoir fait un tour d'horizon des divers acteurs locaux sur le sujet.

Objectif : valoriser le mécénat en tant qu'outil de partenariat au service de l'intérêt général, et contribuer au lancement d'une dynamique locale en favorisant les rencontres d'acteurs.

3 idées fortes sont mises en avant à l'attention des porteurs de projet et des entreprises :

- Il est utile de privilégier chaque fois que possible le mécénat de proximité pour favoriser des partenariats durables, proches des enjeux locaux et des préoccupations des acteurs de terrain
- Le mécénat n'implique pas forcément des sommes très importantes et les PME peuvent constituer un vivier privilégié de partenaires
- Le mécénat nécessite une réflexion stratégique en amont chez le mécène comme chez le porteur de projet, pour que chacun soit bien au clair sur ce qu'il attend et que les logiques gagnant/gagnant soient mises en avant.

En avril 2011, la DREAL a organisé avec la Chambre régionale de commerce et d'industrie et le Domaine d'O (lieu artistique et culturel) une soirée festive de promotion du mécénat pour l'environnement. L'évènement a attiré une centaine de participants en provenance des sphères publique et privée (associations, établissements publics, collectivités territoriales, chambres consulaires, entreprises, syndicats professionnels, services de l'État ...).

Témoignages d'expérience, brefs exposés, prestation artistique sur la thématique développement durable... la soirée a été riche en échanges. Elle a été aussi l'occasion de constater qu'il n'est pas superflu de passer un peu de temps sur les aspects juridiques et fiscaux pour chasser quelques idées fausses : non le mécénat n'est pas réservé aux seules fondations d'entreprises, oui le mécénat de compétence est éligible à réduction d'impôt...

L'accent a été mis également sur l'intérêt d'utiliser le mécénat pour diverses finalités d'intérêt général : «mécénat croisé» environnement/culture, environnement/solidarité...

Dans le prolongement de cet évènement, la DREAL a créé sur son site internet une page dédiée au mécénat pour faciliter l'accès aux outils méthodologiques, valoriser des exemples locaux, et mettre à disposition des porteurs de projet une «vitrine» de présentation de leurs actions. 2 clips vidéo sur le mécénat, réalisés en régie, y sont également visibles :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr>

Des courriels d'actualités sont par ailleurs régulièrement envoyés aux participants à la soirée d'avril pour se rappeler à leur bon souvenir...

Pour l'année 2012 la DREAL souhaite contribuer à la sensibilisation et la formation des acteurs associatifs aux enjeux et outils du mécénat. Elle apporte son soutien financier au réseau régional d'éducation à l'environnement (GRAINE) pour l'organisation d'une formation «Partenariat associations/entreprises» au mois de juin. Y seront abordés les enjeux du partenariat en général et du mécénat en particulier, avec témoignage d'acteurs, conseils et informations juridiques. Afin de privilégier les contacts de proximité et en petits comités, la DREAL va également expérimenter à l'automne prochain l'organisation de petits déjeuners locaux en collaboration avec les chambres consulaires concernées.

Les rencontres mécènes potentiels/porteurs de projet en Limousin

Soucieux de rapprocher le monde de l'entreprise et celui de l'environnement dans le cadre du mécénat environnemental, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Limousin et la DREAL Limousin ont organisé une première rencontre entre mécènes potentiels et porteurs de projet, le jeudi 29 septembre 2011 au centre nature La Loutre (centre d'éducation à l'environnement de Limousin Nature environnement).

32 personnes étaient présentes dont des représentants d'entreprises, d'associations, de collectivités, des CCI et de la DREAL.

Après une présentation synthétique du monde associatif limousin par le directeur de Limousin Nature Environnement, la DREAL a expliqué la notion de «mécénat environnemental» et a exposé divers exemples de partenariats notamment à partir de ceux présentés aux Trophées du mécénat d'entreprise 2010.

Quelques structures ont ensuite présenté des projets locaux en recherche de partenariat :

- › atlas des oiseaux nicheurs du Limousin
- › centre de soins pour la sauvegarde de la faune sauvage, scénographie d'une maison de réserve naturelle
- › programme de recherche sur l'impact d'une météorite tombée en Limousin il y a environ 214 millions d'années (www.reserves-naturelles.org).

Enfin, un débat s'est engagé sur plusieurs aspects du mécénat comme la notion d'intérêt général au sens fiscal, la différence entre parrainage et mécénat, l'idée de co-construction du projet...

Quelques pistes de rapprochement et d'organisation future ont même été évoquées. Les notions de partage, de rencontre, de projet commun ont été souvent soulignées par les mécènes potentiels.

Au delà du but premier de sensibilisation au mécénat environnemental les participants ont beaucoup apprécié de pouvoir échanger leur point de vue sur leurs activités et motivations ; en se connaissant mieux on se comprend mieux !!



Les actions de la DREAL pour le développement du mécénat en Lorraine

La présentation du mécénat aux associations œuvrant pour l'environnement en Lorraine :

Lors de la journée d'information et d'échanges avec les associations œuvrant pour l'environnement en Lorraine, organisée par la DREAL le 10 novembre 2011, le dispositif de promotion du mécénat pour l'environnement et le développement durable a été présenté à plus de 80 participants, représentant une cinquantaine d'organismes associatifs.

Cette présentation a rencontré un vif succès et a été suivie de nombreuses demandes de renseignements auprès du correspondant mécénat de la DREAL. Ces contacts ont permis de diffuser les guides et outils proposés par la Mission mécénat et d'enclencher une démarche d'accompagnement auprès de porteurs de projet.

La publication d'une page dédiée au mécénat pour l'environnement sur le site Internet de la DREAL Lorraine :

La DREAL Lorraine relaie le dispositif Internet de la Mission mécénat et plus particulièrement les outils qu'elle propose et les actualités relatives au mécénat. Des informations locales (contacts régionaux de fondations, appels à projet, témoignages de porteurs de projet en Lorraine) complètent cette page Internet, qui s'étaye au fur et à mesure des contacts pris avec les acteurs locaux du mécénat du côté des porteurs de projet, mais aussi des entreprises et des organismes qui accompagnent le développement de l'économie sociale et solidaire.

Le site peut être consulté à l'adresse suivante :

<http://www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr/mecenat-d-entreprise-pour-l-r1946.html>

Des prises de contact auprès des acteurs du mécénat en région :

La DREAL recherche actuellement des expériences réussies de mécénat dans le domaine de l'environnement et du développement durable en Lorraine, bel et bien réelles mais peu connues, qui méritent d'être valorisées et pourront ainsi être partagées avec les porteurs de projet et les entreprises désireuses de se lancer, via son site Internet et lors de ses prochaines rencontres avec les associations.

Des contacts sont également en cours auprès des correspondants mécénat des institutions et fondations au plan local.

Le point de la DREAL sur le mécénat environnemental en Midi-Pyrénées

La DREAL Midi-Pyrénées a réuni le 17 mai 2011 les associations intéressées par le thème du mécénat environnemental pour, d'une part les informer en détail de la démarche ministérielle et du rôle du correspondant mécénat de la DREAL, d'autre part recueillir leurs besoins et questionnements sur le sujet, afin de définir ensemble un plan d'action efficace pour la DREAL.

Quatre axes de travail ont guidé la DREAL suite à cette réunion :

1. Approfondissement des compétences en terme de rescrit fiscal

Il est ressorti de cette réunion que la procédure de rescrit fiscal apparaissait complexe pour les associations, que les thèmes de l'environnement ou de l'éducation étaient appréhendés avec difficulté par certains agents des services fiscaux, et que l'issue de certaines demandes restaient incomprises par les structures.

La DREAL a donc rencontré en novembre 2011 les services fiscaux au niveau régional (DRFip) pour comprendre les modalités d'analyse des dossiers de rescrit. Tout en confirmant que la procédure de rescrit est facultative, la DREAL se propose de servir de relais auprès des associations sur cette question, en amont du contact association-service fiscal.

2. Aide aux démarches des associations

Les associations ont fait part d'un besoin de conseil en amont de leur rencontre avec les entreprises. Une plaquette sur le mécénat à destination des PME est en cours de réalisation. Elle sera utilisée par les associations pour leurs démarches auprès des professionnels de leurs territoires. Cette plaquette a été rédigée par un groupe de travail DREAL - associations - CCI de Toulouse. Elle sera diffusée en 2012 et sera également disponible en téléchargement sur le site Internet de la DREAL.

3. Promotion du mécénat auprès des professionnels

Plusieurs pistes sont possibles pour approcher le monde des entreprises. Dans la lignée de la charte nationale signée avec l'ACFCI, la DREAL a souhaité s'appuyer sur les CCI pour faire connaître et promouvoir le mécénat environnemental, les associations et leurs projets.

Suite à une rencontre avec la CCI de région en août 2011, la DREAL est intervenue pour présenter le mécénat environnemental en septembre 2011 dans une réunion du Club des dirigeants durables. Des rencontres entre le correspondant mécénat et l'ensemble du réseau des CCI départementales sont programmées. Il s'agira d'étudier avec chaque CCI la meilleure façon d'approcher le monde des entreprises dans les départements, en tenant compte des particularités des tissus et acteurs économiques.

4. Diffusion de l'information

Un certain nombre de ressources à destination des associations ou des entreprises sont mis en ligne régulièrement sur le site Internet de la DREAL.

Quelques exemples régionaux de mécénat

Arbres et Paysages d'Autan

Le projet réalisé entre 2007 et 2011 par l'association Arbres et Paysages d'Autan (Haute-Garonne) pour la mise en place d'un sentier botanique adapté aux personnes présentant un handicap visuel et moteur «l'Arbre à portée de mains», soutenu par la Fondation Nicolas Hulot, la Caisse d'épargne et la Banque populaire Occitane.



crédits photo : Arbres et Paysages d'Autan

Association DIRE et la Fondation d'entreprise Airbus

«Nous avons été contactés par la Fondation d'Entreprise Airbus qui cherchait à soutenir un projet pédagogique de protection de la biodiversité à Toulouse. Notre projet d'écoparc participatif «Fol'prairie» les a séduit car il se déroule sur un ancien terrain maraîcher situé dans un quartier régi par la politique de la ville (Izards) en impliquant écoles, habitants et structures de prévention de la délinquance. En 2011, environ 500 personnes se sont impliquées à des degrés divers sur ce projet».

Simone Grinfeld

Association Dire (Info-relais sur l'environnement)



Crédits photo : association DIRE
Février 2011 «des salariés d'Airbus et des habitants du quartier des Izards préparent le terrain en vue de semis de fleurs pollinifères».

Crédits photo : association DIRE

Juin 2011 : la prairie fleurie a bien poussé et est appréciée des abeilles sauvages et papillons, ce qui offre de riches observations aux enfants de l'école voisine.



Les actions en Nord-Pas-de-Calais

Bilan d'actions de la DREAL au 31 mars 2012

1. Mise en place de réseaux et de synergies

Avec les entreprises et les acteurs économiques locaux

Conseil régional de l'ordre des experts-comptables Nord-Pas-de-Calais

Poursuite des échanges initiés, le 19 novembre 2010, lors des universités d'Automne de l'ordre qui inaugurerait à cette occasion son comité régional du développement durable. La DREAL Nord-Pas-de-Calais a présenté à l'ensemble des participants, dans l'atelier « Missions futures », le réseau mécénat environnemental du ministère.

Chambre de Commerce et d'Industrie régionale et Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille

Seconde participation de la DREAL Nord-Pas-de-Calais aux Journées Annuelles Développement Durable et Entreprises (JADDE) les 5 et 6 octobre 2011.

La DREAL a participé à l'atelier « Mécénat d'entreprises et territoire : un partenariat gagnant-gagnant ! », animé par la responsable Accompagnement des entreprises du Réseau ALLIANCES Pour la responsabilité sociale et environnementale. Outre la présentation de la Mission mécénat du MEDDTL et de ses outils, cet atelier regroupait :

- › une responsable de l'Observatoire de la Fondation de France,
- › un membre du Directoire en charge de la direction clientèle de SIA-Habitat,
- › le Délégué Général de la Fondation IMMOCHAN.

Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Nord-Pas-de-Calais

Poursuite des échanges établis avec la mission environnement de la CRESS NPDC et relai d'information vers la Mission mécénat pour la préparation d'une rencontre d'information intitulée « Vers de nouveaux partenariats entre entreprises et associations en faveur de projets environnementaux ? », co-organisée par la CRESS, un consultant de « Culture d'entreprise » et la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES) qui s'est tenue le 12 avril 2011 mais sans participation de la DREAL NPDC.

Dans le cadre de partenariats spécifiques

Programme européen WECAN - mécénat environnemental et valeur économique

WECAN est l'acronyme choisi par les 6 partenaires intéressés à ce projet européen de valorisation économique et sociale du patrimoine naturel (Working together on Economically-prosperous Communities through Assets of Natural heritage).

Ce projet de coopération transnationale Interreg IVB implique six partenaires de l'Europe du Nord Ouest : le Parc de la Haute Campine situé dans la province du Limbourg en Belgique (chef de file, RLKM) ; le Parc régional des Vallées au Pays de Galles (VRP) & le gouvernement gallois (WAG) ; ainsi qu'Espaces naturels régionaux (ENRx) et les Parcs du Nord de la France (PNR de l'Avesnois et PNR Scarpe-Escaut).

ENRx est animateur du work package 2 « mécénat environnemental ». La DREAL Nord – Pas-de-Calais a manifesté son intérêt à être associée à cette démarche.

Le WP1 s'attache à étudier la valeur économique du patrimoine naturel. Les WP3 et WP4 sont relatifs respectivement aux « Visitor Payback et au tourisme durable » et aux « écogardes et rangers »

2. Accompagnement des porteurs de projet

La DREAL Nord – Pas-de-Calais accompagne plusieurs porteurs de projet, pour la plupart en cours de définition du projet et à la recherche de partenaires diversifiés.

Citons, notamment :

Association Halluin 3R

L'association Halluin 3R a comme objectif de faire de la recherche expérimentale in situ à propos des sols contaminés par les dioxines. Le but est de développer une technique de dépollution des sols et de réhabiliter les terrains dépollués en vue d'une reconversion maraîchère.

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Bocage de l'Avesnois - Projet d'éco-construction à la ferme de Bellignies.

Le CPIE Bocage de l'Avesnois met en place des chantiers participatifs pour éco-rénover ses bâtiments afin d'améliorer les performances énergétiques, d'utiliser des matériaux sains n'étant pas nocifs pour l'écosystème. Le projet Bellignies permet à l'association de conserver et développer ses activités en cohérence avec son projet associatif.

Commune de Marck en Calaisis - Maison de la Nature et de l'Environnement : "Ferme des Aigrettes"

Réhabilitation d'une ferme en Maison de la Nature et de l'Environnement baptisé la « Ferme des Aigrettes ». Le but sera d'allier conservation du patrimoine naturel tout en promouvant des techniques dites « écologiques » (énergies renouvelables, éco-conception...) ; de faire découvrir la Faune et la Flore tout en éduquant aux autres composantes de l'environnement (Qualité de l'air, de l'eau, des sols, gestion des déchets...).

Néotram

Développement d'une solution de mobilité innovante de transport urbain.

La démarche de la DREAL en Poitou-Charentes

Toute la difficulté de la mission confiée aux correspondants régionaux « mécénat » réside dans l'identification des acteurs locaux concernés permettant d'atteindre l'objectif de développement des actions de mécénat en région.

Le choix de la démarche en Poitou-Charentes a été d'identifier les « têtes de réseaux », soit de mécènes, soit de porteurs de projet, afin de constituer un réseau d'acteurs régionaux susceptibles de permettre les échanges d'informations au travers de leurs adhérents et permettre ainsi une ramification touchant le plus grand nombre possible d'acteurs locaux sans pour autant créer une instance difficile à animer.

Une première réunion de ce réseau d'acteurs a été organisée en janvier 2011 et permis d'élaborer une stratégie régionale pour le développement du mécénat autour de 4 axes de travail :

Créer un réseau d'acteurs locaux, fédérateurs de porteurs de projet ou de mécènes, afin de permettre l'appropriation des enjeux du mécénat, faciliter leur mise en relation, démultiplier les relais d'information et identifier les besoins et les attentes.

Identifier les actions de mécénat en région pour communiquer sur celles-ci et créer une synergie locale, en s'appuyant sur le réseau des acteurs, ou encore permettre les partages d'expériences et identifier les initiatives spécifiques (fondation, fonds de dotation, potentiels pour les appels à projets locaux ou nationaux...).

Faciliter l'échange d'information et la formation

› Utiliser les sites Internet du ministère et créer une page dédiée sur le site de la DREAL pouvant servir de vecteur de communication local, notamment concernant les expériences en région, le relais des demandes de mécénat...

<http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/mecenat-r254.html>

› Organiser des réunions d'information ou des formations : journée des associations, forum des éco-industries, formations organisées par les « têtes de réseaux »...

Elaborer des outils de communication pour présenter le mécénat aux porteurs de projet et aux mécènes, permettant de démystifier le mécénat auprès des structures et donner des conseils méthodologiques :

- › Présentation du mécénat : intérêt de chacun, lien avec les démarches internes (Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), certification), importances de la démarches partenariales (se connaître, travailler collectivement sur un enjeu convergent capable de motiver les deux parties)...
- › Conseils et outils : promouvoir la réalisation de charte par les porteurs de projet permettant de se présenter et de proposer des projets définis, clairs, intéressant les mécènes sur le fond, promouvoir l'élaboration de convention de partenariat.

Un temps d'échange d'une heure et demie a été réservé au thème du mécénat lors de la journée des associations du 25 novembre 2011, articulée en 4 points : présentation générale, projection du film « Sauvons les Marais de l'Ouest » (lauréat des Trophées du mécénat 2010), témoignages locaux et échanges sur la stratégie pour le développement du mécénat en Poitou-Charentes.



Ce temps d'échange a permis d'étendre le réseau des acteurs régionaux initialement constitué, dont plusieurs sont intervenus lors des témoignages, pour poursuivre les réflexions et actions communes en 2012.

Les perspectives en 2012 consistent à consolider le réseau des acteurs régionaux, à renforcer les partenariats avec eux et organiser une réunion sur une journée associant des entreprises impliquées mobilisée dans ce type de démarche, notamment en lien avec les certifications ou la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) qui constituent des leviers en terme d'impulsion d'actions de mécénat par les entreprises.

La DREAL PACA contribue à la définition de la stratégie mécénat du Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés



Le RREN a été créé en 1985 à l'initiative commune de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et de la Direction régionale de l'environnement ; c'est un réseau qui compte actuellement 28 structures sur le territoire régional (Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, Réserves naturelles, Conservatoires, ONF, Conseils généraux, ...).

Piloté conjointement par la Région et la DREAL, son animation est assurée par l'Agence Régionale pour l'Environnement.

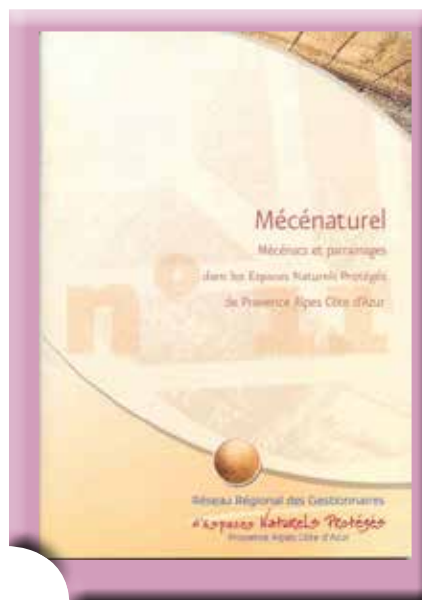
Il conduit depuis plusieurs années une réflexion sur le mécénat environnemental.



Il a notamment consacré une de ses Universités à ce thème ; cette Université intitulée « Mécénaturel » s'est déroulée en 2006 à Menton ; elle a servi de base à la mise en place d'une démarche mécénat pour le Réseau ; des formations, en partenariat avec l'ADMICAL, ont été dispensées aux membres intéressés.

Pour faire suite à ces initiatives et soutenir la démarche, un groupe de travail a été mis en place, associant membres du Réseau et partenaires.

La DREAL PACA a souhaité s'impliquer plus avant et impulser une nouvelle dynamique à cette démarche originale ; elle a donc soutenu la réalisation d'une étude pour la « Définition de la stratégie mécénat du RREN ».



La Mission mécénat du ministère de l'Écologie et la DREAL ont été fortement associées à l'élaboration du cahier des charges et au suivi de l'étude par l'Agence régionale de l'environnement.

Ce travail conclut à l'intérêt pour le Réseau de développer des partenariats pérennes et innovants avec les entreprises, en particulier avec les entreprises du territoire régional, afin de favoriser les échanges d'expériences et de compétences, et de bâtir des collaborations sur le long terme dans le cadre du mécénat pour l'environnement et le développement durable.

L'étude propose également une réflexion et des pistes pour la mise en place d'une gouvernance appropriée. Elle incite fortement les membres du Réseau à développer des projets communs qui pourront faire l'objet d'une recherche de partenaires, et contribueront, dans la logique même du Réseau, à une vision globale du territoire régional et des questions liées à la gestion des espaces naturels.

Ainsi, un mécénat de compétence est à l'étude pour conseiller et accompagner le Réseau dans la mise en place de sa gouvernance en matière de mécénat.

D'autre part, un projet fédérateur à l'échelle du territoire régional, associant les membres du Réseau qui veulent dès à présent y participer, est actuellement en cours d'élaboration : il nécessite, pour réussir, d'associer largement les divers acteurs du territoire autour des actions qui seront proposées dans ce cadre par les gestionnaires d'espaces naturels protégés, sur les thèmes de la protection de la biodiversité, du patrimoine naturel et culturel, du développement durable et de la solidarité écologique.

Ce projet sera bien entendu ouvert aux partenariats très prochainement.

www.renpaca.org



5.

Les Trophées du **mécénat** d'entreprise
pour l'environnement
et le développement
durable 2011



En 2011, le ministère du Développement durable a proposé aux entreprises et aux porteurs de projet d'intérêt général de participer aux 2^{èmes} Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable.

Ce concours a pour objectifs de valoriser les partenariats innovants dans le domaine du mécénat environnemental et de promouvoir la démarche des entreprises en faveur du développement durable. Il est de nature « honorifique » et aucune récompense monétaire n'est attribuée.

L'ensemble des informations sur les Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable est disponible sur le dispositif Internet de la Mission mécénat :

www.mecenat.developpement-durable.gouv.fr

Le concours

Le concours était ouvert à tous les couples Entreprise/Porteur de projet qui ont mis en place une stratégie de mécénat, et développé en commun un ou des projet(s) éligibles au mécénat et validés par une convention.

Le projet présenté devait :

- › soit avoir été achevé entre le 15 octobre 2010 et le 14 octobre 2011
- › soit être en cours de réalisation au 14 octobre 2011

Les couples participants pouvaient présenter au maximum 2 projets dans différentes catégories.

Objectifs

Par l'organisation de ces Trophées, le ministère du Développement durable souhaite encourager les entreprises à s'investir dans des actions de mécénat auprès des divers porteurs de projet tant au niveau local que national.

Ces Trophées permettent de :

- › valoriser des actions exemplaires de mécénat dans le champ large du développement durable
- › faire connaître les nombreuses possibilités qu'offre le mécénat
- › développer les bonnes pratiques
- › favoriser les échanges entre les acteurs
- › concourir à l'essor du mécénat en France

Les catégories de prix

- › Biodiversité
- › Outre-Mer
- › Environnement/Solidarité
- › Espaces Naturels
- › Mécénat de Compétences
- › Education et Formation

Le Jury

Le jury était composé de représentants :

- › du ministère du Développement durable et de ses services déconcentrés
- › du ministère de la Culture et de la Communication»
- › d'organismes professionnels (ADMICAL, ACFCI, EPE, IMS)

Il était chargé d'apprécier la qualité des dossiers et d'établir un classement. Il s'est réuni à 2 reprises le 25 octobre 2011 et le 2 décembre 2011.

Composition du jury (*par ordre alphabétique*)

M. Philippe APPRIOU, *Chargé de Mission Stratégique, Responsable de la Mission Mécénat d'Entreprise, Ministère du Développement durable, Président du Jury*

M^{me} Geneviève BESSE, *Chargée de Mission Stratégique Aspects Sociaux, Ministère du Développement durable*

M^{me} Brigitte BOUSSEAU, *Correspondante Communication, Ministère du Développement durable*

M^{me} Sandie CHAMBARET, *Chef de Projet Développement Durable des Entreprises, DRIEE Ile-de-France*

M^{me} Anne COUVEZ, *Chef de la Mission Partenariat et Promotion du Développement Durable- DREAL Aquitaine*

M^{me} Chantal DEMONGIN, *Chargée de Mission Vie Associative, éducation à l'environnement pour un développement durable - DREAL Aquitaine*

M. Daniel DENNINGER, *Chargé de Mission «Promotion du Développement Durable», DREAL Bourgogne*

M^{me} Béatrice GENOUX, *Chargée de Mission au Cabinet du Président, Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI)*

M^{me} Marie-Christine GERAND, *Chargée de Mission, Mission Mécénat, Ministère de la Culture et de la Communication*

M^{me} Cécile JOUCAN, *Responsable Pôle Environnement - Entreprises pour l'Environnement (EpE)*

M^{me} Marion LEPROVOST, *Chargée de Projets Mécénat et Partenariats Solidaires, IMS Entreprendre pour la Cité*

M^{me} Bénédicte MENANTEAU, *Déléguée Générale, ADMICAL - Carrefour du mécénat d'entreprise*

M. Christophe ROBERT, *Chef de Projet Développement des Entreprises, DRIEE Ile-de-France*

M^{me} Claire TUTENUIT, *Délégué Général, Entreprises pour l'Environnement (EpE)*

En raison de la forte implication des acteurs, le Jury a décidé d'attribuer une mention et deux prix spéciaux :

- › Prix spécial du Jury pour une entreprise ou fondation d'entreprise
- › Prix spécial « Coup de Cœur » du Jury
- › Mention spéciale « Région de Mécénat »

La liste des projets présentés aux Trophées 2011

36 dossiers ont été soumis à l'appréciation du Jury dans les 6 catégories proposées. Les projets lauréats sont mentionnés en gras. Ils sont détaillés dans les pages suivantes.

Catégorie «Biodiversité»

- › **Plantons pour la planète: 1 million d'arbres dans nos régions (Fondation Yves Rocher/Institut de France - Association Française « Arbres et Haies Champêtres » (AFAHC))**
- › Sauvages de ma rue (Fondation GDF Suez - Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN))
- › Préservation des zones humides de trois sites naturels français (HSBC France - Office national des forêts (ONF)/Direction Territoriale ONF Ile-de-France-Nord-Ouest)
- › Les Jardins de Noé en partenariat avec Gamm Vert (Gamm Vert - Noé Conservation)
- › Plan d'actions pour la conservation des laro-limicoles coloniaux de Méditerranée (TOTAL SA/Fondation d'entreprise Total - Conservatoire du Littoral)
- › Protection de la biodiversité forestière de la réserve naturelle des Partias (Fonds de dotation Itancia - LPO Paca)
- › La Planète Revisitée: Inventaire de Biodiversité Mozambique & Madagascar (Total SA/Fondation d'entreprise Total - Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN))
- › Développement des stratégies d'atténuation des impacts des pollutions sur les ressources en eau dans la réserve de la biosphère des oasis du Sud Maroc (Transavia.com - Microbiona)

Catégorie «Outre-Mer»

- › **Dynamique du carbone au sein des mangroves (Fondation d'entreprise Air Liquide - Institut de Recherche pour le Développement (IRD))**

Catégorie «Environnement/Solidarité»

- › Guide méthodologique pour l'accueil de personnes en situation de handicap à l'usage des gestionnaires des sites du Conservatoire du littoral (Fondation d'entreprise P&G pour la Protection du Littoral - Conservatoire du littoral)
- › La professionnalisation des épiceries solidaires A.N.D.E.S. (Fondation d'entreprise Simply - Association nationale de développement des épiceries solidaires (A.N.D.E.S.))
- › Programme pédagogique et de collecte de dons auprès des expatriés (April International Export - Fondation pour la Nature et l'Homme)
- › Objectif Bio 2013 : développons ensemble l'agriculture bio dans les Alpes de Haute-Provence (l'Occitane en Provence - Agribio 04/Groupement des agriculteurs biologiques des Alpes de Haute Provence)
- › **Rénovation aux critères BBC d'un bâtiment hébergeant des personnes en réinsertion sociale et professionnelle (Fondation d'entreprise internationale Saint-Gobain Initiatives - Travail et Vie)**
- › Kit scolaire (Société Bic - Dons Solidaires)
- › Projet Couveuse/pépinière en production végétale biologique (Nature Vivante, Fondation d'entreprise du Groupe EKIBIO - Terre Ferme)
- › Construction de logements sociaux écologiques en milieu rural (Fondation Macif/Délégation Loire Bretagne - Association Roucheux Développement)
- › La Maison du Parc national des Ecrins en Valgaudemar, labellisée « Tourisme et Handicap » dans le Parc national des Ecrins (GMF (Garantie Mutuelle des Fonctionnaires) - Parcs nationaux de France)

- › L'éco-construction au service du «développement économique durable» et de l'insertion professionnelle (Fondation Eiffage - Construire'Eco)
- › Travaux de rénovation de l'école Matar Nouaceur au Maroc (Fondation d'entreprise Naturex - Association Enfance Maghreb Avenir)

Catégorie «Espaces Naturels»

- › Journée départementale «grand public» de solidarité citoyenne par le nettoyage des rivières et des lacs du Var (Fondation d'entreprise Crédit Agricole Provence Côte d'Azur - Fédération du Var pour la pêche et la protection du milieu aquatique)
- › Sur les traces de l'Homme dans le Verdon : nettoyage des berges du Verdon (Fondation d'entreprise Crédit Agricole Provence Côte d'Azur - Association «Tartavel et Verdon»)
- › **Reboisement et expérimentation dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne (Total Infrastructures Gaz France (TIGF) - Parc naturel régional des Landes de Gascogne)**
- › Projet «Subglacier» : une sonde révolutionnaire pour explorer le climat du passé (Fondation BNP Paribas - Centre National de la Recherche Scientifique/CNRS-LGGE)
- › Projet «eFOCE» : comprendre les effets à long terme *in-situ* de l'acidification océanique (Fondation BNP Paribas - Laboratoire d'Océanographie de Villefranche/unité mixte de recherche CNRS-UPMC)
- › Projet «PRECLIDE» (PREvisibilité CLimatique DEcennale) : projet de recherche sur le potentiel de prévisibilité du climat sur les prochaines décennies (Fondation BNP Paribas - Laboratoire des Sciences de l'Univers/CNRS-CERFACS)
- › Projet «AAA» : Accès aux Archives du climat en dépit de l'Amiante (Fondation BNP Paribas - Archives Nationales & Météo France)

Catégorie «Mécénat de Compétences»

- › La biodiversité au cœur du développement durable (Accenture - Fondation pour la Nature et l'Homme)
- › Initiatives Océanes (Fondation Bouygues Telecom - Surfrider Foundation Europe)
- › **BioLit : programme national de science citoyenne sur la biodiversité littorale (Logica France - Planète Mer)**
- › Transport solidaire pour les Restaurants du Cœur (TNT Express France (transport réalisé sous l'entité TNT Express National) - Restaurants du Cœur)

Catégorie «Éducation et Formation»

- › Initiatives Climat (Eco-Ecole) (HSBC France - FEEE France/Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe)
- › Sauvons la biodiversité marine (HSBC France - Maud Fontenoy Fondation)
- › Sensibiliser à la réduction des déchets par l'action ! (Fondation Bouygues Telecom - Surfrider Foundation Europe)
- › **Club d'entreprises Mécén'act Atlantique partenaire de Campus Surfrider (Fondation d'entreprise Crédit Coopératif - Surfrider Foundation Europe)**
- › Ensemble sauvons la planète ! (Groupe SOCODA - Maud Fontenoy Fondation)

Les lauréats des 2^{èmes} Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable

Catégorie	Projet	Entreprise/Fondation d'Entreprise	Porteur de Projet
Biodiversité	Plantons pour la planète : 1 million d'arbres dans nos régions	Fondation Yves Rocher/ Institut de France M ^{me} Fernanda VANEGAS Chargée de Communication fernanda.vanegas@yrnet.com	Association Française « Arbres et Haies Champêtres » (AFAHC) M ^{me} Catherine MAYER Coordinatrice catherinemayer@afahc.fr
Outre-Mer	Dynamique du carbone au sein des mangroves	Fondation d'entreprise Air Liquide M ^{me} Ilham BACHIRI Chargée de Mécénat ilham.bachiri@airliquide.com	Institut de Recherche pour le Développement (IRD) M. Nestor ODJO Responsable Service Partenariats Industriels nestor.odjo@ird.fr
Environnement / Solidarité	Rénovation aux critères BBC d'un bâtiment hébergeant des personnes en réinsertion sociale et professionnelle	Fondation d'entreprise internationale Saint-Gobain Initiatives M ^{me} Dominique ELINEAU Directrice du Développement Responsable dominique.elineau@saint-gobain.com	Travail et Vie M. Jérémie BONNET Directeur direction@travaillevie.org
Espaces Naturels	Reboisement et expérimentation dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne	Total Infrastructures Gaz France (TIGF) M. Jean-Michel GUÉMENE Responsable Environnement & Développement Durable jean-michel.guemene@tigf.fr	Parc naturel régional des Landes de Gascogne M. François BILLY Chargé de mission Patrimoine Naturel f.billy@parc-landes-de-gascogne.fr
Mécénat de Compétences	BioLit : programme national de science citoyenne sur la biodiversité littorale	Logica France M ^{me} Gwennaëlle COSTA LE VAILLANT Déléguée à la Responsabilité Sociale & Solidaire gwennaelle.costa.levaillant@logica.com	Planète Mer M. Laurent DEBAS Directeur Général laurent.debas@planetemer.org
Education et Formation	Club d'entreprises Mécénat Atlantique partenaire de Campus Surfrider (Entreprises membres du Club : Clinique Delay ; COBA Energies Renouvelables ; Copy Sud (Pau-Bayonne) ; Crédit Coopératif ; Flunch Anglet ; Novaldi ; SAS Atrium ; Sarl BioParme ; Sériel ; Végéplast)	Fondation d'entreprise Crédit Coopératif M. Jean-Pierre MONGARNY Secrétaire Général jean-pierre.mongarny@credit-cooperatif.com	Surfrider Foundation Europe M. Xavier GIAMPORCARO Chef de Projet Partenariat xgiamporcaro@surfrider.eu

Mention et Prix Spéciaux

	Lauréat	Contact
Prix spécial du Jury pour une d'entreprise ou fondation d'entreprise	Fondation BNP Paribas	M. Severin FISCHER Responsable Environnement Groupe severin.fischer@bnpparibas.com
Prix spécial « Coup de Cœur » du Jury	Fondation d'entreprise Simply	M ^{me} Adeline LE FLOCH Responsable Projets alefloch@atac.fr
Intitulé du projet : La professionnalisation des épiceries solidaires A.N.D.E.S.	Association nationale de développement des épiceries solidaires (A.N.D.E.S.)	M ^{me} Agathe COUSIN Responsable du Pole Communication et Partenariats agathe.cousin@epiceries-solidaires.org
Mention spéciale « Région de Mécénat »	DREAL Aquitaine	M ^{me} Anne COUVEZ Chef de la Mission « Partenariats et Promotion du Développement Durable » anne.couvez@developpement-durable.gouv.fr

Détails du Prix spécial pour une entreprise ou fondation d'entreprise

Prix spécial du jury pour une entreprise ou fondation d'entreprise	Catégorie, projet et partenaire
Fondation BNP Paribas	<p><i>Espaces Naturels</i></p> <p>Projet « Subglacior » : une sonde révolutionnaire pour explorer le climat du passé avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS-LGGE)</p> <p>Projet « eFOCE » : comprendre les effets à long terme <i>in-situ</i> de l'acidification océanique avec le Laboratoire d'Océanographie de Villefranche (unité mixte de recherche CNRS-UPMC)</p> <p>Projet « PRECLIDE » (PREvisibilité CLimatique DEcennale) : projet de recherche sur le potentiel de prévisibilité du climat sur les prochaines décennies avec le Laboratoire des Sciences de l'Univers (CNRS-CERFACS)</p> <p>Projet « AAA » : Accès aux Archives du climat en dépit de l'Amiante avec les Archives Nationales et Météo France</p>



Prix spécial du jury

Prix spécial
« Coup de Cœur » du jury

Mention spéciale
« Région de Mécénat »

La remise des 2^{èmes} Trophées du mécénat d'entreprise

La cérémonie de remise des 2^{èmes} Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable s'est tenue le mardi 28 février 2012 à l'Hôtel de Roquelaure qui abrite, à Paris, le ministère du Développement durable (cabinets des ministres). De très nombreux acteurs de l'environnement y étaient présents et ont ainsi démontré tout l'intérêt qu'ils portent au mécénat et à l'action du ministère dans ce domaine.



M. Bruno VERLON, Directeur, adjoint au Commissaire général anime la cérémonie de remise des 2^{èmes} Trophées du mécénat



De gauche à droite : M^{me} Patricia RICARD, Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard et M. Pierre MACKIEWICZ, Président du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur interviennent à l'issue de la projection en avant-première du film « Une éclosérie expérimentale sur l'île des Embiez – L'impact développement durable d'un partenariat de mécénat », projet primé en catégorie « Biodiversité » aux Trophées 2010



*Trophées de la catégorie « Biodiversité »
Projet « Plantons pour la planète : 1 million d'arbres dans nos régions »
De gauche à droite : M. Claude FROMAGEOT, Directeur de la Fondation Yves Rocher/Institut de France et M. Yves GABORY, Président de l'Association Française « Arbres et Haies Champêtres » (AFAHC)*



*Trophées de la catégorie « Outre-Mer »
Projet « Dynamique du carbone au sein des mangroves »
De gauche à droite : M. Xavier DRAGO, Directeur développement durable d'Air Liquide, Vice-Président Délégué de la Fondation d'entreprise Air Liquide ; M^{me} Audrey LEOPOLD, Chercheuse à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) ; M. Bernard CAPELLE de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)*



*Trophées de la catégorie «Environnement/Solidarité»
Projet «Rénovation aux critères BBC d'un bâtiment
hébergeant des personnes en réinsertion sociale
et professionnelle»*

*De gauche à droite : M. Jérémie BONNET, Directeur de
l'association Travail & Vie et M. Jean-Philippe LACHARME,
Directeur Adjoint du Développement responsable
de Saint-Gobain*



*Trophées de la catégorie «Espaces Naturels»
Projet «Reboisement et expérimentation dans le Parc
naturel régional des Landes de Gascogne»*
De gauche à droite : M. Vincent NUCHY, Président du Parc
naturel régional des Landes de Gascogne et
M^{me} Monique DELAMARE, Directrice Générale de Total
Infrastructures Gaz France (TIGF)



*Trophées de la catégorie «Mécénat de Compétences»
Projet «BioLit : programme national de science citoyenne sur
la biodiversité littorale»*

*De gauche à droite : M. Mathieu MAUVERNAY, Président
de Planète Mer et M^{me} Gwennaëlle COSTA LE VAILLANT,
Déléguée Responsabilité d'Entreprise de Logica France*



*Trophées de la catégorie «Education et Formation»
Projet «Club d'entreprises Mécén'act Atlantique partenaire
de Campus Surfrider»*

*De gauche à droite : M^{me} Johanna BORENSTEIN, Manager
du pôle Développement et Communication de Surfrider
Foundation Europe ; M. Jean-Pierre MONGARNY, Secrétaire
Général de la Fondation d'entreprise Crédit Coopératif ;
M^{me} MONTOUSSY représentant Flunch Anglet,
l'une des entreprises membres du Club*



Le Prix spécial du Jury pour une entreprise ou fondation d'entreprise

est attribué à la Fondation BNP Paribas

De gauche à droite :

M. Jérôme CHAPPELLAZ, Directeur de recherche au Laboratoire de Glaciologie et Géophysique de l'Environnement (CNRS/LGGE) ; M. Michel PEBEREAU, Président de la Fondation BNP Paribas ; M^{me} Agnès MAGNIEN, Directrice des Archives Nationales ; M. Philippe DANDIN, Directeur de la Climatologie à Météo France



Le Prix spécial « Coup de Cœur » du Jury est attribué à la Fondation d'entreprise Simply et à l'Association nationale de développement des épiceries solidaires (A.N.D.E.S.) pour leur projet « La professionnalisation des épiceries solidaires A.N.D.E.S. »

De gauche à droite : M^{me} Hilary HARBAUGH, stagiaire à la Mission mécénat ; M. Bruno VERLON, Directeur, adjoint au Commissaire général ; M^{me} Adeline LE FLOCH, Responsable des projets développement durable à la Fondation d'entreprise Simply et M^{me} Sandra HAZELART, Directrice de Région chez Simply Market



La Mention spéciale « Région de Mécénat » est attribuée à la DREAL Aquitaine

De gauche à droite :

M^{me} Elodie DRAPERI et M^{me} Danièle VELASCO de la Mission « Partenariats et Promotion du Développement Durable » ; M^{me} Anne COUVEZ, Cheffe de la Mission « Partenariats et Promotion du Développement Durable », Correspondante Mécénat ; M. Patrice RUSSAC, Directeur de la DREAL Aquitaine



Les lauréats des 2^{èmes} Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable réunis sur le perron de l'hôtel de Roquelaure autour de M. Bruno VERLON, Directeur, adjoint au Commissaire général et de M. Philippe APPRIOU, chargé de mission stratégique, responsable de la Mission mécénat du ministère

Biodiversité

Outre-Mer

Environnement
Solidarité

Espaces Naturels



Mécénat de
Compétences

Éducation et
Formation



Les fiches de présentation des projets

- › **Plantons pour la planète: 1 million d'arbres dans nos régions (Fondation Yves Rocher/ Institut de France - Association Française « Arbres et Haies Champêtres » (AFAHC))***
- › Sauvages de ma rue (Fondation GDF Suez - Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN))
- › Préservation des zones humides de trois sites naturels français (HSBC France - Office national des forêts (ONF)/Direction Territoriale ONF Ile-de-France-Nord-Ouest)
- › Les Jardins de Noé en partenariat avec Gamm Vert (Gamm Vert - Noé Conservation)
- › Plan d'actions pour la conservation des laro-limicoles coloniaux de Méditerranée (TOTAL SA/ Fondation d'entreprise Total - Conservatoire du Littoral)
- › Protection de la biodiversité forestière de la réserve naturelle des Partias (Fonds de dotation Itancia - LPO Paca)
- › La Planète Revisitée : Inventaire de Biodiversité Mozambique & Madagascar (Total SA / Fondation d'entreprise Total - Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN))
- › Développement des stratégies d'atténuation des impacts des pollutions sur les ressources en eau dans la réserve de la biosphère des oasis du Sud Maroc (Transavia.com - Microbiona)

* Lauréats de la catégorie



PLANTONS POUR LA PLANÈTE :

PLANTONS 1 MILLION D'ARBRES DANS NOS RÉGIONS

PROJET DE RÉINTRODUCTION D'UN MILLION D'ARBRES CHAMPÊTRES SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

« L'initiative est née d'une rencontre avec Sylvie Monier, lauréate du Prix Terre de Femmes décerné par la Fondation Yves Rocher. Son action est capitale même si elle ne paraît pas spectaculaire : les arbres champêtres paraissent ordinaires, mais ils conditionnent la préservation de la biodiversité et des écosystèmes. Pourtant, plus de 550 000 km de haies ont été détruits. Aujourd'hui, notre défi est de les replanter. »

- Jacques Rocher

Dans le cadre de l'opération Plantons pour la Planète initiée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUÉ) en 2006, la Fondation Yves Rocher s'est engagée à planter 50 millions d'arbres d'ici à fin 2015. En France, la Fondation Yves Rocher s'est associée à l'AFAHC (Association Française Arbres et Haies Champêtres) afin de déployer cette opération dans nos régions. Notre objectif : planter 1 million d'arbres champêtres en France.

En 2010, la Fondation Yves Rocher - Institut de France et l'AFHAC se sont associées au Figaro Magazine dans l'opération « 200 000 arbres pour le territoire ». Ainsi, pour chaque Figaro Magazine acheté, un arbre a été planté. En 2011, la Fondation Yves Rocher et la Marque Yves Rocher ont souhaité poursuivre leur engagement en France et renforcer leur partenariat avec l'AFAHC. Ensemble, nous avons décidé de planter 800 000 arbres supplémentaires.

Les arbres champêtres jouent un rôle essentiel dans nos régions : en plus d'être source de bois, énergie renouvelable par excellence, ils permettent la fertilisation des terres agricoles - réservoirs essentiels de biodiversité, ils créent de véritables corridors écologiques pour la faune et la flore. De même, les arbres champêtres favorisent la stabilisation des sols et des berges limitant ainsi les risques d'inondation.

En partenariat avec l'AFAHC, 200 000 arbres ont été déjà plantés et 800 000 arbres supplémentaires le seront d'ici 2013. Au total, ce partenariat vise à planter 1 million d'arbres en France, avec l'aide de spécialistes, des clientes de la Marque Yves Rocher, du grand public et de tous ceux qui souhaiteraient rejoindre l'aventure Plantons pour la Planète.

Plantons tout près, plantons partout en France, plantons pour la Planète !



www.fondation-yves-rocher.org

FONDATION YVES ROCHER – INSTITUT DE FRANCE

Créée en 1991 et placée sous l'égide de l'Institut de France en 2001, la Fondation Yves Rocher œuvre pour un "monde plus vert" et mène deux actions phares: l'opération "Plantons pour la planète" et le "Prix Terre de Femmes Fondation Yves Rocher".

L'aventure "Plantons pour la Planète" commence à Nairobi en mars 2007. Jacques Rocher rencontre Wangari Maathai, première femme africaine à recevoir le Prix Nobel de la paix en 2004, et marraine de la campagne «Plantons pour la Planète» menée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Jacques Rocher décide alors une grande mobilisation à l'échelle internationale : planter, partout dans le monde, des millions d'arbres. Dans cette opération, la Marque Yves Rocher agit via la Fondation Yves Rocher - Institut de France comme mandataire officiel pour collecter les dons au profit d'O.N.G. spécialistes de la reforestation, choisies pour leur implication sur le terrain.



En 2010, un nouvel élan est donné. Jacques Rocher engage la Fondation à planter 50 millions d'arbres d'ici fin 2015 avec l'aide des clientes, des partenaires et des collaborateurs de la Marque Yves Rocher.

ASSOCIATION FRANCAISE ARBRES ET HAIES CHAMPÊTRES (AFAHC)

L'AFAHC réunit et représente des associations et opérateurs de terrain, des collectivités, des chercheurs et des particuliers, conscients du rôle capital que jouent les arbres et les haies champêtres dans l'écologie et l'économie de nos campagnes.

Elle est le porte-parole des arbres et des haies champêtres au niveau national. Elle est force de proposition dans les débats qui orientent le devenir des territoires.

En regroupant les structures locales qui réalisent un travail de conseil, d'information et d'appui technique pour la plantation, la gestion et l'entretien des haies et des arbres hors forêt, l'AFAHC dispose de plus de 20 ans d'expérience sur l'aménagement par les arbres champêtres, et d'une capacité d'action immédiate sur toute la France.



Sauvages de Ma Rue



Vigie Nature et les Observatoires de la Biodiversité sont des projets de science participative, qui portent sur des suivis à large échelle et à long terme des espèces communes. Vigie Nature repose sur des réseaux d'observateurs volontaires, qui participent à la collecte des données sur tout le territoire national.

Les questions essentielles sur la Biodiversité auxquelles Vigie Nature veut répondre sont les suivantes:

- évolution quantitative de la flore et de la faune communes
- réaction des espèces communes aux différentes pressions d'origine humaine
- impact des changements climatiques sur ces espèces
- homogénéisation croissante de la flore et de la faune communes.

Aujourd'hui, Vigie Nature représente 9 observatoires des espèces communes.

Les partenaires

1. La Fondation GDF SUEZ

La Fondation d'entreprise GDF SUEZ apporte son soutien à des projets, et à leurs porteurs, qui s'inscrivent d'une part dans des actions de **solidarité** (aide aux personnes en situation de précarité en matière de santé, d'éducation, d'énergie...) et d'autre part dans des actions **environnementales** (protection de la biodiversité et des écosystèmes, lutte contre le réchauffement climatique, développement de l'habitat de demain...).



2. Le Muséum national d'Histoire naturelle

À la fois établissement scientifique et service public, tourné vers la recherche et la diffusion des connaissances, le Muséum assume 5 grandes missions fondatrices qui régissent et nourrissent l'ensemble de ses activités :

- Recherche fondamentale et appliquée
- Gestion et conservation des collections
- Enseignement et pédagogie
- Diffusion des connaissances
- Expertise



**Muséum
national
d'Histoire
naturelle**

Chaque jour - et depuis 350 ans – le Muséum traite de la biodiversité et de la préservation de la nature. En tant que centre de recherche, il s'appuie sur des études de terrain et de laboratoire, des collections exceptionnelles et une expertise reconnue.

«Préservation des zones humides de trois sites naturels français»



SYNTHESE

Dans le sillage de l'opération « 2011, année internationale de la forêt » lancée par les Nations Unies, HSBC France a choisi de renforcer son partenariat avec l'Office national des forêts (ONF) établi depuis 2009.

Ce partenariat s'inscrit dans la politique de mécénat environnement de la banque qui se concentre sur 3 enjeux environnementaux majeurs : le changement climatique, les eaux douces et la biodiversité. Celui-ci vient répondre à l'un des 3 objectifs de cette politique qui est d'impliquer sur le terrain collaborateurs et clients HSBC dans des actions concrètes en faveur de l'environnement.



LES ACTIONS A MENER SUR TROIS ANS



La banque s'est ainsi engagée en 2011 à verser à l'ONF 600 000 euros au cours des trois prochaines années pour financer trois projets de restauration de milieux humides :

- Gestion et restauration de mares, rus et étangs en forêt domaniale de Compiègne (60) ;
- Gestion et valorisation des milieux humides de la Réserve Biologique Dirigée de Vieille, Vignotte et Batejin (Lacanau, 33) ;
- Projet de lutte contre l'érosion des falaises de la Côte Bleue en région Méditerranée.

Ces trois sites sont représentatifs de la biodiversité des espaces naturels français.

De plus, pour donner à son engagement une dimension pédagogique, ce partenariat comprend également l'organisation de plusieurs journées d'actions encadrées par des agents de l'ONF et réservées aux collaborateurs d'HSBC France.

Le programme de ces « chantiers nature » est constitué : d'arrachage de plantes invasives, de restauration des stades pionniers (pelouse sèche), de préservation de l'intérêt écologique des mares forestières, d'assister et contribuer à la protection des amphibiens, du nettoyage en forêt domaniale, de la préservation de l'intérêt écologique de milieux forestiers mais aussi observation de la faune et de la flore et diverses autres initiatives en fonction des saisons

LE PARTENARIAT

L'engagement de l'ONF

Ces dernières années, l'ONF s'est organisé de manière à proposer une offre de projets concrets d'intérêt général aux entreprises. L'ONF a rapidement accepté de travailler en partenariat avec HSBC France, ces deux structures partageant un grand nombre de valeurs communes de développement durable.

Pour HSBC

Il s'agit avant tout d'un projet de sensibilisation et d'engagement environnemental faisant participer l'ensemble des collaborateurs et clients. Ce projet est une expérience humaine forte, accessible à tout public et qui contribue à la cohésion d'une équipe en créant un moment de partage. Celui-ci sensibilise davantage les collaborateurs sur l'importance de la préservation de milieux à forte valeur patrimoniale. HSBC s'est engagé à signer et respecter la charte de partenariat ONF afin que l'ONF et son partenaire s'engagent à conduire des projets concrets dans le domaine du développement durable.

LE PROJET

Plan de financement : 50% HSBC France et 50% ONF et autres partenaires financiers.



LA VALEUR AJOUTÉE DU PROJET ET SON SUCCÈS

- Projets qui s'inscrivent dans la durée (trois ans) et qui permettent d'étudier puis de réaliser des travaux de restauration de ces milieux écologiques uniques;
- Sensibilisation du grand public et des scolaires sur les enjeux de préservation des milieux humides et de la gestion durable avec l'aménagement de la mare du Vivier Corax en forêt domaniale de Compiègne (60) en 2012. Edition d'un carnet de balade de 16 pages à destination des scolaires sera édité en 2 000 exemplaires et sera distribué lors des animations par l'agent ONF, en distribution libre sur le site et dans les locaux de l'Office du Tourisme ;
- Concevoir des outils de communication grand public sur les trois années d'actions
- Une implication active des collaborateurs et clients d'HSBC sur le terrain grâce aux chantiers nature. Depuis le 22 septembre 2011, quatre chantiers natures ont permis d'accueillir 105 collaborateurs HSBC.



DES PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

En forêt domaniale de Compiègne (60) :

- Aménager un parcours d'interprétation sur le site du Vivier Corax en 2012 ;
- Restaurer et mettre en œuvre un plan de gestion et restauration du réseau de mares en soutenant les travaux de gestion et le suivi annuel (2011 à 2014) ;
- Restaurer des cours d'eau (2012 à 2014) ;
- Restaurer et aménager les étangs Saint-Pierre (2012 à 2014) ;
- Concevoir différents outils de communication pendant sur les trois années d'actions menées dans le cadre de cette convention de mécénat environnemental (2012 à 2014).
- Accueillir et sensibiliser 540 collaborateurs et clients HSBC sur les thématiques soutenues.

En région Sud-Ouest - Lacanau, 33 : Gestion et valorisation des milieux humides de la Réserve Biologique Dirigée de Vieille, Vignotte et Batejin

- Restaurer et entretenir les landes humides et les bas marais (2012-2014).
- Restaurer les rives du lac de Lacanau et les lagunes en favorisant la diversification des ceintures de végétation amphibie (2012-2014).
- Valoriser le patrimoine naturel de la réserve auprès des établissements scolaires, du grand public et des collaborateurs et clients HSBC en développant des activités pédagogiques de découverte et de sensibilisation. Concevoir, fabriquer et poser un sentier pédagogique de découverte des milieux naturels. Sensibiliser sur le terrain au total 180 collaborateurs et clients d'HSBC (2012-2014).

En région Méditerranéenne : Projet de lutte contre l'érosion des falaises de la Côte Bleue en région Méditerranéenne

Le projet proposé à la société HSBC est de participer à la lutte contre l'érosion de ces falaises en finançant une partie de cette étude ainsi que les travaux de première urgence qu'elle aura permis d'identifier (2012-2014).

Au niveau métropolitain :

Organisation et animation par l'ONF de chantiers Nature sur une demi-journée ou une journée de groupes de collaborateurs et/ou clients d'HSBC (2011-2014).



LES SUITES ...

HSBC et l'ONF envisagent de poursuivre leur collaboration sur la gestion durable des milieux





Les « Jardins de Noé »

www.jardinsdenoe.org

Jardins de Noé a pour mission de sensibiliser, encourager et accompagner les jardiniers et gestionnaires vers le jardinage responsable. Le programme a été conçu et est développé par Noé Conservation depuis avril 2009. L'objectif est de créer un réseau de jardins/espaces verts dédiés à la biodiversité et d'une communauté de jardiniers/gestionnaires « éco-responsables ». Le réseau compte aujourd'hui (septembre 2011) plus de 2 000 jardins répartis sur la France entière.

Le programme s'appuie sur une charte de 10 engagements. Ce sont 10 gestes simples et concrets à appliquer au jardin afin d'accueillir la biodiversité et plus généralement de jardiner en respectant l'environnement.

L'inscription au réseau est volontaire et gratuite. Les jardiniers sont invités à respecter progressivement de plus en plus des engagements de la charte.

Pour animer la communauté des « jardins de Noé », une lettre d'informations mensuelle est envoyée afin de transmettre les bons gestes à réaliser au jardin. Des fiches conseils sont également disponibles sur le site Internet dédié au programme (www.jardinsdenoe.org) et un ensemble d'autres outils (affiche, dépliant...) sont également disponibles.



Le programme s'articule autour de deux axes :

- Axe territoire : contribuer aux trames vertes et bleues nationales, c'est-à-dire favoriser le lien entre les jardins et rassembler le plus grand nombre de jardiniers/gestionnaires autour d'un projet commun de jardinage responsable.
- Axe communauté : développer un réseau social, une communauté, qui apprend, échange, partage et diffuse ses connaissances sur la biodiversité et le jardinage écologique.

Le programme « Jardins de Noé » souhaite ainsi devenir le plus grand réseau de jardins « éco-responsables ». Réseau au sein duquel la biodiversité pourra s'épanouir, l'environnement sera respecté et les jardiniers échangeront pour partager leurs bonnes pratiques.



Véritable outil d'accompagnement, de sensibilisation et de communication, « Jardins de Noé » a été conçu comme un programme à destination des particuliers. Le programme souhaite désormais également répondre aux fortes attentes des gestionnaires d'espaces verts (collectivités et entreprises). Grâce au développement d'outils à destination de ces gestionnaires, le programme souhaite accompagner les grands propriétaires fonciers dans une démarche « éco-responsable ». Cet accompagnement passe par l'apport de conseils mais également la mise en avant des actions engagées, à la fois sur le terrain (ex : panneaux pédagogiques) mais également à portée plus large (ex : présentation des actions réalisées sur le site Internet des « Jardins de Noé »).

Pour nous soutenir dans ces actions, les « Jardins de Noé » peuvent compter sur le soutien de leurs partenaires au premier desquels, Gamm vert !

- **Gamm vert**, le numéro 1 de la jardinerie en France, est partenaire de Noé Conservation depuis plus de six années. D'abord partenaire de l'Observatoire des papillons, Gamm vert a soutenu Noé Conservation dans le développement des « Jardins de Noé ». Ce partenariat continu a été très actif avec comme objectif à court terme d'apporter des conseils « éco-responsables » à l'ensemble des clients de l'enseigne.
- Pour **Solabiol**, *Quoi de plus naturel* que de soutenir les « Jardins de Noé » ! L'entreprise qui est fournisseur de produits d'origine naturelle soutient le programme depuis son lancement. Solabiol propose une gamme complète de produits pour le jardinage biologique.
- **Veolia** soutient les « Jardins de Noé » et s'engage progressivement pour une gestion responsable des espaces verts des sites gérés par l'entreprise (stations d'épuration, centres d'enfouissement...).
- **Nova-Flore** est le spécialiste des prairies et des jachères fleuries. C'est donc en tout logique que l'entreprise soutient le programme « Jardins de Noé ». L'engagement de Nova-Flore a notamment permis de travailler avec Noé Conservation et l'Office pour les insectes et leur environnement à l'élaboration d'un mélange favorable aux pollinisateurs sauvages.



Fondation Total

La Fondation Total s'appuie sur un conseil d'administration présidé par le président d'honneur de Total SA et comprend 11 membres, dont 6 sont des représentants de Total et 5 sont des personnalités extérieures.

Le Conseil d'administration se réunit 2 fois par an et approuve le budget, rend son avis sur les initiatives menées et valide les orientations que propose l'équipe de la Fondation.

La dotation de la Fondation Total en 2008-2012 est de 50 millions d'euros

Les 4 thèmes fédérateurs sont : santé, solidarité, culture et biodiversité marine.

Biodiversité marine

L'équilibre du monde marin est subtil, mais menacé... Aussi, depuis bientôt 20 ans, la Fondation Total s'associe à la préservation de la biodiversité marine. Elle soutient trois axes complémentaires : connaissance de la biodiversité, protection des espèces et écosystèmes menacés, sensibilisation des publics.

Un défi aussi immense requiert le meilleur des compétences. Les actions retenues par la Fondation sont donc celles menées avec les experts scientifiques et les organismes spécialisés du monde entier. Parce que, sur terre comme en mer, chacun est unique et nécessaire.

En 2010, 3 millions d'euros ont été consacrés à la biodiversité marine.

70 projets émanant de 38 partenaires et couvrant 5 océans et 5 mers ont été soutenus.

30% des projets soutenus concernent les processus et dynamiques de la vie marine, 38 % les écosystèmes et 32% les espèces.

Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral est un établissement public créé en 1975. Il mène une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres et peut intervenir dans les cantons côtiers en métropole, dans les départements d'Outre-mer, ainsi que dans les communes riveraines des estuaires et des lacs de plus de 1000 hectares.

Il acquiert des terrains fragiles ou menacés, les réhabilite et confie leur gestion aux communes, à d'autres collectivités locales, à des associations pour qu'elles en assurent la gestion dans le respect des orientations arrêtées. Avec l'aide de spécialistes, il détermine la manière dont doivent être aménagés et gérés ces sites pour que la nature y soit aussi belle et riche que possible et définit les utilisations, notamment agricoles et de loisir, compatibles avec ces objectifs.

Le Conservatoire assure aujourd'hui la protection de 138 000 hectares sur 600 sites, représentant 1200 km de rivages soit plus de 12% du linéaire côtier.

Son budget annuel est de l'ordre de 60 M€, dont 35 M€ consacrés à l'acquisition et à l'aménagement des sites. L'essentiel de ces moyens provient de l'Etat. Les collectivités locales et l'Europe apportent aussi leur concours. Des entreprises mécènes et des particuliers apportent également des contributions volontaires.

Une dizaine de mécènes accompagnent l'action du Conservatoire, pour millions d'euros sont consacrés à la biodiversité marine en 2010. 70 projets émanant de 38 partenaires et couvrant 5 océans et 5 mers. un budget global annuel d'environ 1,5 millions d'euros.

PROTECTION DE LA BIODIVERSITE FORESTIERE : RESERVE NATURELLE DES PARTIAS



PROJET PORTE PAR LA LPO REGION PACA ET SOUTENU PAR LE FONDS DE DOTATION ITANCIA

La réserve naturelle régionale des Partias va bénéficier de plantations de plus de 2 000 plants de Pin Cembro afin de diversifier le peuplement forestier où domine quasi-exclusivement le mélèze.

L'espace forestier de la réserve naturelle régionale des Partias représente environ un quart de sa surface. Comme dans le Briançonnais en général, le mélèze est l'essence prépondérante. Pourtant son abondance s'explique avant tout par l'activité humaine qui l'a favorisé au détriment du Pin cembro, le mélèze étant favorable au pâturage en sous bois. Le Pin cembro, qui devrait naturellement lui succéder pour former une cembraie à mélèze, n'est présent qu'à l'état très disséminé.

La protection de la biodiversité forestière, un enjeu prioritaire.

L'un des enjeux de conservation prioritaire dans la gestion de la Réserve Naturelle Régionale des Partias est la conservation des espèces animales forestières : Tétràs lyre, Pic noir, Cassenoix moucheté, Merle à plastron, chouettes de montagne, Barbastelle ou encore Cerf élaphe. L'objectif à long terme est de préserver la tranquillité des espèces forestières sensibles au dérangement et d'obtenir une forêt à caractère naturel, incluant le retour du Pin cembro. Une opération de restauration du Pin cembro a donc été planifiée.



PACA **ITANCIA**
Fonds de dotation pour la protection de la nature



Une gestion multipartenaires.

La forêt de la réserve naturelle régionale des Partias est gérée par des partenaires variés. La commune de Puy-Saint-André et l'association Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur en sont les cogestionnaires. L'Office National des Forêts assure la gestion de la forêt communale de Puy-Saint-André et a signé une convention partenariale avec la LPO PACA en 2011 pour collaborer sur la gestion de la partie incluse dans la RNR.

Un partenariat collectivité - entreprise - association et établissement public.

L'opération de plantation de Pin cembro a été programmée dans le plan de gestion de la réserve naturelle des Partias, rédigé par la LPO PACA et la commune de Puy-Saint-André. Sur le plan technique, elle a été montée avec l'ONF qui assurera les travaux de plantation de plus de 2 000 plants. Cette opération d'envergure est rendue possible grâce au fonds de dotation Itancia qui soutient ce projet concret de protection de la nature inscrit dans la perspective d'un développement durable.

Le Fonds de dotation Itancia

est un fonds de dotation privé, créé en janvier 2011 à l'initiative de Monsieur Yann Pineau, PDG du groupe Itancia.

Ce Fonds de dotation a pour vocation de soutenir financièrement des associations de terrain œuvrant concrètement pour la Protection de la Nature.

L'objet du Fonds est la Protection de la Nature.

Le Fonds se propose de soutenir financièrement des porteurs de projets concrets et de terrain en France métropolitaine, DOM-TOM et continent Africain.

Le projet de plantation de Pin Cembro dans la réserve naturelle des Partias est pour nous le premier projet d'envergure financé par le Fonds.

Sur ce projet porté par la LPO PACA (réfèrent de sérieux et d'expérience), nous avons l'opportunité de soutenir un programme remarquable de sauvegarde de la biodiversité forestière.

Ce programme a en outre été mené avec beaucoup d'intelligence, dans un grand souci de cohésion des différents acteurs locaux : municipalité, ONF, éleveurs et randonneurs, tous amoureux du site.



L'intérêt pour la gestion de la Réserve est de mettre en oeuvre les premières opérations de gestion. De plus à l'étage montagnard, nous n'avons que 8 semaines environ où le site est accessible pour des chantiers de plantation en automne : entre fin septembre et début novembre. La réactivité de la LPO, de l'ONF et du Fonds a permis de mettre en oeuvre cette opération dès 2011.



la planète revisitée

Un Renouveau des Grandes Expéditions Naturalistes



La Planète Revisitée : Inventaire de Biodiversité en Mozambique et Madagascar

Un renouveau des grandes expéditions naturalistes

Les expéditions Mozambique et Madagascar constituent le premier volet de La Planète Revisitée. Ce programme, orchestré par le Muséum national d'Histoire naturelle et l'ONG Pro Natura International, vise à compléter les connaissances sur la biodiversité des régions les plus riches en espèces et les plus menacées du monde afin de mieux les protéger.

Les partenaires

**FONDATION
TOTAL**



**Muséum
national
d'Histoire
naturelle**

1. La Fondation Total

Créée en 1992 à la suite du Sommet de la Terre de Rio, la Fondation d'entreprise Total, originellement dédiée à l'environnement, déploie depuis 2008 son action dans 4 domaines d'activités :

- la santé, dans les pays d'implantation du Groupe, aux côtés de l'Institut Pasteur ; et la solidarité en France, plus particulièrement la lutte contre l'éviction scolaire aux côtés de plusieurs partenaires;
- la culture, grâce au soutien d'institutions majeures qui font rayonner la culture française et le dialogue des cultures ;
- l'environnement, et plus particulièrement la biodiversité marine, au travers de programmes de recherche et de conservation d'espèces ou d'écosystèmes menacés, et d'actions de sensibilisation. En 2011, la Fondation soutient 80 programmes en relation avec une cinquantaine de partenaires dans ce domaine de la biodiversité marine .

2. Le Muséum national d'Histoire naturelle

À la fois établissement scientifique et service public, tourné vers la recherche et la diffusion des connaissances, le Muséum assume 5 grandes missions fondatrices qui régissent et nourrissent l'ensemble de ses activités :

- Recherche fondamentale et appliquée
- Gestion et conservation des collections
- Enseignement et pédagogie
- Diffusion des connaissances
- Expertise

Chaque jour - et depuis 350 ans – le Muséum traite de la biodiversité et de la préservation de la nature. En tant que centre de recherche, il s'appuie sur des études de terrain et de laboratoire, des collections exceptionnelles et une expertise reconnue.

Le programme solid'air de transavia.com et l'association Les Petits Débrouillards soutient le projet Microbiona



transavia.com



Le projet

L'association MICROBIONA œuvre pour la contribution à la Protection de l'Environnement et à la préservation de la biodiversité dans la réserve de la Biosphère des Oasis du Sud du Maroc par le développement des stratégies d'Atténuation des Impacts des Pollutions sur les ressources en eau.

Le programme solid'air a récompensé cette action par un soutien financier de 11 000€ et en octroyant des billets pour faciliter les déplacements en France des responsables du projet.

Cette enveloppe a notamment contribué à la construction de latrines Ecosan visant à l'assainissement écologique du milieu, à la conservation et la valorisation des ressources naturelles, à l'amélioration de la qualité de vie, au renforcement des conditions de scolarisation et d'hygiène.

Il s'agit de la 4^{ème} phase du projet qui en compte 5.

- Juin 2011 Préparation de la construction des latrines et de l'installation des cuvettes Ecosan. Plans de construction des toilettes est en cours d'élaboration
- Juillet 2011 Construction des latrines, à partir du mois d'octobre : installation des séparateurs d'urine.
- Janvier 2011 inauguration
- Rentrée scolaire 2012 toilettes opérationnelles.

MICROBIONA

Association Marocaine de Biotechnologie Microbienne et de Protection des Ressources Naturelles, Maroc.

Faculté des Sciences Semlalia, Université Cadi Ayyad, Marrakech.

<http://www.ucam.ac.ma/microbiona/>

transavia.com

Compagnie aérienne française créée en 2007.

En 2010 avec l'association d'éducation populaire Les Petits Débrouillards, transavia.com lance le programme solid'air pour soutenir des projets qui permettent d'agir sur la biodiversité en Égypte, au Maroc, en Tunisie et en Turquie. Ce programme cible les projets privilégiant les jeunes et les populations locales tout en agissant sur l'échange interculturel.

<http://www.transavia.com>

Le partenariat

Le projet MICROBIONA intègre les 3 valeurs portées par le programme : Développement Durable / Biodiversité / Jeunes et va dans le sens d'un tourisme responsable où il s'agit de respecter et de protéger la Nature des destinations que transavia.com dessert.

<http://www.solidair-transavia.com/front/laureats/index/projet/4>



Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau destinée à la consommation et à la préservation de la biodiversité aquatique par l'aménagement et la protection des points d'eau et de son environnement.



De gauche à droite : Jacques Weber - Président du programme solid'air / Lionel Guérin - PDG de Transavia France / Afaf Mikou - Professeur et Responsable du Club Science Citoyenne - RNCST / Mohammed Yacoubi Khebiza - Professeur - Microbiona / Omar Lakrati - Le Cercle Franco Marocain / Soledad Tolosa - Coordinatrice d'activités - Association les Petits Débrouillards PACA

Biodiversité

Outre-Mer

Environnement
Solidarité

Espaces Naturels



Mécénat de
Compétences

Éducation et
Formation



La fiche de présentation du projet

- › **Dynamique du carbone au sein des mangroves (Fondation d'entreprise Air Liquide - Institut de Recherche pour le Développement (IRD))***

* Lauréats de la catégorie



Projet de recherche scientifique environnementale
« Dynamique du carbone au sein des mangroves »
porté par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)
et financé notamment par la Fondation d'entreprise AIR LIQUIDE

Localisation : Mangrove de la Foa, Nouvelle-Calédonie.

L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), organisme de recherche européen basé à Marseille, a pour vocation de mener des recherches sur les grands enjeux mondiaux d'actualité : réchauffement climatique, maladies émergentes, biodiversité, accès à l'eau, migrations, pauvreté, faim dans le monde... et de contribuer, par la formation, au renforcement des communautés scientifiques du Sud. Au total, 858 chercheurs, 973 ingénieurs et techniciens et 341 personnels locaux interviennent dans une cinquantaine de pays et participent à de nombreux programmes nationaux, européens et internationaux. Cet établissement public français à caractère scientifique et technologique placé sous la double tutelle des ministères chargés de la Recherche et de la Coopération, œuvre depuis 60 ans en faveur du développement des pays du Sud.



La Fondation Air Liquide : Dotée d'un budget de trois millions d'euros sur cinq ans, la Fondation Air Liquide développe des actions de mécénat dans trois domaines : la recherche scientifique pour la préservation de l'environnement, la recherche scientifique pour l'amélioration de la fonction respiratoire et le soutien à des micro-initiatives favorisant le développement local dans les pays où le Groupe est présent. Depuis sa création en 2008, la Fondation a soutenu 83 projets, accompagnés par plus de 120 collaborateurs du Groupe, localisés dans 35 pays.

Le projet :

Contexte : L'augmentation récente, continue et rapide de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère résulte de l'utilisation de combustibles fossiles et du changement d'affectation des terres par l'Homme. Son effet très probable sur un changement climatique à l'échelle globale a attiré l'attention de nombreux chercheurs sur la quantification des émissions de CO₂ dans l'atmosphère, ainsi que sur l'identification d'écosystèmes capables de fixer puis stocker le carbone.

La Nouvelle-Calédonie est riche de plus de 25 000 hectares de mangroves sur son territoire. La mangrove est une forêt littorale, interface entre terre et mer, qui borde essentiellement les zones côtières de la ceinture intertropicale. Sa flore très diversifiée (plus de 70 espèces d'arbres capables de pousser dans un mélange d'eau douce et d'eau salée) abrite une faune innombrable, véritable source de richesse pour les populations locales, qui y trouvent crustacés, poissons, oiseaux et mammifères en multitude. Cet écosystème riche en biodiversité se trouve menacé : la mangrove disparaît à raison de 1 à 2 % par an.

Le couvert végétal de la mangrove est un puits de CO₂ du fait de la photosynthèse, mais **le bilan net de l'ensemble de l'écosystème mangrove –sols, végétation et eau– n'est pas connu avec précision..**

Description du projet :

L'objectif ? Approfondir les bilans carbonés au sein de la mangrove et déterminer leur capacité de capture de CO₂.

L'enjeu ? La mangrove est un des écosystèmes majeurs de la biodiversité des littoraux tropicaux et son rôle dans le cycle du carbone est primordial du fait de sa forte capacité à le transformer en matière organique. Cependant, la connaissance de ce cycle présente encore des lacunes. D'où la nécessité de quantifier les flux de CO₂ au sein de la mangrove pour affiner la compréhension de leur cycle du carbone et insérer ces résultats dans les observatoires de l'évolution des mangroves dans le cadre des changements climatiques globaux.

Comment ? Quantifier des éléments concernant les lacunes du cycle carbone de la mangrove au sein d'une « mangrove atelier » représentative, par sa biodiversité et sa superficie, des mangroves naturelles. Les mesures de flux de CO₂ « in situ » seront multipliées au sein de cette mangrove et dans l'eau en fonction du type de mangrove et de la saison.

Les différents axes de cette étude :

- **dynamique du carbone à l'interface air-eau** : mesures des flux de CO₂ dans la colonne d'eau de la mangrove (partie immergée de la mangrove).
- **dynamique du carbone à l'interface sol-air** : mesure des flux de carbone issus du sol de la mangrove.
- **dynamique du carbone à l'interface eau-sol** : prélèvements effectués dans le fond de la rivière dans le but de mesurer le flux de carbone.
- **mesure des flux de carbone issus de la canopée¹**
- **caractérisation biogéochimique des sols** : étude de la concentration en carbone dans les sédiments au moyen de carottages dans le sol de la mangrove.

Ces mesures sont réalisées en différents points de la mangrove du village de la Foa (en amont de la rivière et près de la mer) et tiennent compte des variations journalières et saisonnières. L'intégration de ces résultats permettra d'acquérir une vision globale des flux de carbone, et en particulier de CO₂, de l'écosystème mangrove dans son ensemble. Ce travail est réalisé sous la forme d'une thèse de doctorat, et les résultats seront publiés dans des revues scientifiques internationales.

Durée : 2 ans.

Dotation de la Fondation Air Liquide : 121 000 € répartis sur 2 ans sur un budget global de 490 000 €.

¹ La canopée est l'étage supérieur de la forêt, en contact direct avec l'atmosphère libre. Elle est parfois considérée comme un habitat ou un écosystème en tant que tel, notamment en forêt tropicale où elle est particulièrement riche en termes de biodiversité.

Biodiversité

Outre-Mer

**Environnement
Solidarité**

Espaces Naturels



Mécénat de
CompétencesÉducation et
Formation

Les fiches de présentation des projets

- › Guide méthodologique pour l'accueil de personnes en situation de handicap à l'usage des gestionnaires des sites du Conservatoire du littoral (Fondation d'entreprise P&G pour la Protection du Littoral - Conservatoire du littoral)
- › La professionnalisation des épiceries solidaires A.N.D.E.S. (Fondation d'entreprise Simply - Association nationale de développement des épiceries solidaires (A.N.D.E.S.))
- › Programme pédagogique et de collecte de dons auprès des expatriés (April International Export - Fondation pour la Nature et l'Homme)
- › Objectif Bio 2013 : développons ensemble l'agriculture bio dans les Alpes de Haute-Provence (l'Occitane en Provence - Agribio 04/Groupement des agriculteurs biologiques des Alpes de Haute Provence)
- › **Rénovation aux critères BBC d'un bâtiment hébergeant des personnes en réinsertion sociale et professionnelle (Fondation d'entreprise internationale Saint-Gobain Initiatives - Travail et Vie)***
- › Kit scolaire (Société Bic - Dons Solidaires)
- › Projet Couveuse/pépinière en production végétale biologique (Nature Vivante, Fondation d'entreprise du Groupe EKIBIO - Terre Ferme)
- › Construction de logements sociaux écologiques en milieu rural (Fondation Macif/Délégation Loire Bretagne - Association Roucheux Développement)
- › La Maison du Parc national des Ecrins en Valgaudemar, labellisée «Tourisme et Handicap» dans le Parc national des Ecrins (GMF (Garantie Mutuelle des Fonctionnaires) - Parcs nationaux de France)
- › L'éco-construction au service du «développement économique durable» et de l'insertion professionnelle (Fondation Eiffage - Construire'Eco)
- › Travaux de rénovation de l'école Matar Nouaceur au Maroc (Fondation d'entreprise Naturex - Association Enfance Maghreb Avenir)

* Lauréats de la catégorie

Guide méthodologique pour l'accueil de personnes handicapées

Pour le Conservatoire du littoral, rendre accessible l'espace littoral aux personnes atteintes par un handicap constitue un nouveau devoir et un défi. La Fondation d'entreprise P&G pour la Protection du Littoral a soutenu l'initiative de ce guide méthodologique pédagogique dont le but est de faciliter l'accès au littoral à tous. Ceci s'inscrit parfaitement dans le cadre de la mission de la Fondation, de sensibilisation de tous les publics à la protection du littoral.



Il rappelle également le cadre juridique lié au handicap à travers deux « fiches repère » qui distinguent les démarches contraintes par la loi des démarches de labellisation volontaires comme le label Tourisme et Handicap

Ce guide méthodologique se veut pratique d'utilisation. Organisé en fiches techniques, ses nombreux encadrés, tableaux, illustrations lui confèrent un caractère pédagogique.

Il a été édité en 1 500 exemplaires et envoyé aux 700 gardes du littoral, aux 200 gestionnaires de sites du Conservatoire ainsi qu'aux 30 responsables des instituts d'éducation motrice gérés par l'APF.

Ce guide pratique est le résultat d'un travail partenarial d'un an conduit entre le Conservatoire du littoral, à l'initiative du projet, la Fondation P&G, contributeur financier, l'Association des paralysés de France, expert technique et l'association Rivages de France, coordinateur du projet.

Rendre accessibles des chemins, des plages, des rochers, des sentiers ne signifie pas forcément artificialiser le patrimoine naturel et modifier les lieux. Ce guide propose aux gestionnaires d'espaces naturels sous forme de fiches méthodologiques et techniques, par type de déficiences, visuelle, auditive, motrice ou mentale, les compensations, les matériels, les aides techniques et humaines qui permettront de trouver la solution adaptée à la situation.



Fondation P&G pour la Protection du Littoral

Dès 1992, P&G France a choisi de nouer un partenariat unique avec le **Conservatoire du littoral**, en créant la Fondation P&G pour la protection du littoral dont l'ensemble des ressources sont consacrées au Conservatoire. Ce choix était emblématique de la façon dont P&G conçoit le mécénat autour de trois notions clés : la proximité, la pérennité et l'innovation.

La Fondation s'engage au service du Conservatoire à travers trois missions :

- **Soutenir la recherche, par la mise en place d'études scientifiques d'un intérêt direct pour le Conservatoire du littoral** : 14 travaux de doctorat, des rencontres pluridisciplinaires, 4 études... ont apporté une meilleure connaissance du littoral, encouragé la réflexion et permis au Conservatoire de mettre en place des moyens pour mieux gérer ses terrains.
- **Diffuser les connaissances**, par des publications scientifiques, des colloques et des opérations de d'éducation et de sensibilisation du grand public. De nombreux Ateliers du Conservatoire ont été organisés, une quinzaine de Cahiers ont été publiés, des ouvrages ont été financés dont les trois atlas cartographiant la stratégie d'intervention du Conservatoire. La Fondation a également favorisé la création du site Internet du Conservatoire ainsi que l'organisation de plusieurs expositions.
- **Eduquer les plus jeunes à la protection du littoral** par l'édition de matériels pédagogiques à l'attention des professeurs des collèges et des écoles primaires ; par des actions en faveur d'enfants handicapés pour faciliter leur accès aux terrains du Conservatoire, en partenariat avec l'Association des Paralysés de France.

Pour son exercice 2007-2012, la Fondation a choisi le thème fédérateur de « **La Diversité biologique et culturelle : un enjeu pour l'avenir du littoral** ».

La Fondation P&G dispose d'un budget de 220 000 euros par an et s'engage pour des mandats de cinq ans depuis 1992.



Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral est un **établissement public** créé en 1975. Il mène une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres et peut intervenir dans les cantons côtiers en métropole, dans les départements d'Outre-mer, ainsi que dans les communes riveraines des estuaires et des lacs de plus de 1000 hectares.

Il acquiert des terrains fragiles ou menacés, les réhabilite et confie leur gestion aux communes, à d'autres collectivités locales, à des associations pour qu'elles en assurent la gestion dans le respect des orientations arrêtées. **Avec l'aide de spécialistes**, il détermine la manière dont doivent être aménagés et gérés ces sites pour que la nature y soit aussi belle et riche que possible et définit les utilisations, notamment agricoles et de loisir, compatibles avec ces objectifs.

Le Conservatoire assure aujourd'hui la protection de **138 000 hectares** sur **600 sites**, représentant **1200 km de rivages** soit plus de **12% du linéaire côtier**.

Son **budget annuel** est de l'ordre de **60 M€**, dont 35 M€ consacrés à l'acquisition et à l'aménagement des sites. L'essentiel de ces moyens provient de l'Etat. Les collectivités locales et l'Europe apportent aussi leur concours. Des entreprises mécènes et des particuliers apportent également des contributions volontaires.

Une dizaine de mécènes accompagnent l'action du Conservatoire, pour un budget global annuel d'environ 1,5 millions d'euros.



Prix spécial
«Coup de Cœur» du Jury



Le partenariat Fondation Simply - ANDES

Au plan national, la Fondation Simply soutient depuis fin 2009 l'association A.N.D.E.S (Association nationale de développement des Epiceries Solidaires).

Dans le cadre de ce partenariat, le Fondation Simply accompagne l'ANDES dans la professionnalisation des épiceries qui apportent leur soutien aux personnes en difficulté par l'accès à l'alimentation, l'éducation à l'équilibre nutritionnel et le partage des moments conviviaux autour du plaisir de manger.

Actuellement, 18 partenariats entre un magasin Simply Market et une épicerie solidaire sont en place sur le terrain, répartis sur toute la France. Ces partenariats sont pérennes, rythmés année après année par des projets qui enrichissent la mission des épiceries et développent les liens avec le magasin. L'insertion par l'emploi est également un prolongement de ces partenariats : bénéficiaires de l'épicerie accueillis en stage, embauches préférentielles...

La réussite de ce partenariat tient surtout à la mobilisation des équipes de chaque magasin qui interviennent selon les besoins des épiceries : expertise (merchandising, valorisation des fruits et légumes, sécurité alimentaire, hygiène, conservation des produits etc...), équipement (gondoles, meubles froids, informatisation, etc...). Les équipes participent à la professionnalisation des épiceries solidaires en apportant leurs compétences.

Focus

Les tables d'hôtes Simply Market / ANDES

C'est un temps fort du partenariat Simply Market/A.N.D.E.S : autour de produits de tous les jours comme le poulet, les carottes ou encore les blettes, un grand chef réunit les bénéficiaires de l'épicerie, les bénévoles et collaborateurs Simply Market pour un moment savoureux de partage et d'échanges. La première table d'hôtes s'est déroulée au Bouscat, avec les bénéficiaires de l'épicerie La Bous'sol et les collaborateurs du magasin de Caudéran (33). Pendant plusieurs heures, le chef étoilé Michel Portos a donné ses astuces et conseils. Après la préparation du repas, tous les convives se sont attablés pour une dégustation en toute simplicité. Plus récemment, une table d'hôtes à Alfortville a réuni les bénéficiaires de l'épicerie « Le Co'pain » autour du chef. Quelques collaborateurs du magasin de Maisons Alfort (94) y ont également participé.





Programme pédagogique et de collecte de dons auprès des expatriés

APRIL INTERNATIONAL EXPAT (AIE)

AIE est une PME, courtier d'assurance spécialiste de la protection sociale des personnes vivant hors de leurs frontières.

Les assurances proposées couvrent les risques financiers et sanitaires en cas d'accident ou de maladie à l'étranger.

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

La Fondation s'est donné pour objectif de modifier les comportements individuels et collectifs pour préserver notre environnement.

La Fondation met tous les moyens dont elle dispose pour initier une nouvelle forme de société reposant sur la prise de conscience de l'interdépendance des humains et de l'ensemble des vivants.

CONTEXTE

Prendre conscience des fossés sociaux-économiques qui divisent les peuples et réaliser l'impact de l'humain sur les espèces animales et végétales sont des étapes nécessaires pour que tout individu puisse remettre en cause ses propres habitudes et agir pour la réduction de ces inégalités.

En résidant et voyageant dans divers endroits de la planète, les expatriés sont davantage sensibilisés à la réalité du monde, ses souffrances et ses déséquilibres sociaux et environnementaux.

OBJECTIF DU MECENAT

APRIL International Expat (AIE) et la Fondation pour la Nature et l'Homme (la Fondation) se sont accordées pour développer un mécénat qui ne se résume pas à un simple don financier, mais qui se traduit dans l'action.

L'objectif principal consiste à éveiller pour certains, développer pour d'autres, un désir de préservation de l'environnement.

Aux fins de réalisation de cet objectif, la Fondation s'engage à fournir à AIE l'ensemble de ses documents et outils pédagogiques, cette dernière prenant l'engagement de relayer ces supports à ses clients expatriés et ses collaborateurs.

Permettre aux clients et collaborateurs de verser des dons individuels à la Fondation est un deuxième objectif défini par le mécénat.

april international expat 112 avenue de la République - CS 51106 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93 - Fax : +33 (0)1 73 02 93 90 - E-mail : info@aprilinternational.com

www.april-international.fr

S.A. au capital de 200 000 € - RCS Paris 289 103 707 - Intermédiaire en assurance - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°02 000 000
Immobilier.fr - Autorité de Contrôle Prudentiel - cf. rue Solfèro - 75334 Paris Cedex 09 - FRANCE

LE PROJET

La mise en œuvre du projet a commencé fin 2010 et se poursuit tout au long des trois années du mécénat.

1^{ère} phase : sensibilisation des collaborateurs et des clients d'AIE

Les équipes d'AIE et de la Fondation ont œuvré les deux derniers mois de l'année 2010 pour le lancement officiel du mécénat au 1^{er} janvier 2011.

- Un message d'information a été envoyé par email à l'ensemble des clients expatriés d'AIE.
- Un ensemble d'outils et de fiches pédagogiques à relayer aux collaborateurs et clients a été sélectionné par les équipes.

2^{ème} phase : permettre le versement de dons individuels

Les équipes ont imaginé des méthodes innovantes de collecte de dons individuels pour le bénéfice de la Fondation.

- Permettre de verser un don en même temps que la cotisation d'assurance.
- Permettre de reverser à l'organisme une partie des remboursements de frais de santé provenant de la garantie d'assurance (les centimes d'euros).

Ces travaux ont démarré en décembre 2010 et se sont terminés en avril 2011.

3^{ème} phase : améliorer la sensibilisation des collaborateurs et clients

Il s'agit ici de reprendre les travaux de la première phase afin de rendre accessibles les outils et fiches pédagogiques de manière permanente.

- Inclusion des supports pédagogiques dans les « espaces extranets » des clients expatriés.

4^{ème} phase : convaincre un pourcentage significatif des collaborateurs et clients

Au 30 septembre 2011, 2,23% des clients expatriés d'AIE avaient décidé de contribuer financièrement au profit de la Fondation pour la Nature et l'Homme. C'est un chiffre très encourageant que les partenaires souhaitent voir augmenter.

- Ajout des options « je contribue / je ne contribue plus » dans les « espaces extranets » des clients expatriés.



DÉVELOPPONS ENSEMBLE L'AGRICULTURE BIO DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE



20% DES SURFACES CULTIVÉES
1^{ER} DÉPARTEMENT BIO DE FRANCE
EN 2013

L'objectif est d'atteindre 20% des surfaces cultivées en bio d'ici 2013 et de faire de notre département le 1^{er} de France !

Le projet "Objectif Bio 2013" consiste à associer l'ensemble des acteurs du département des Alpes de Haute-Provence afin de développer l'agriculture biologique sur notre territoire

UN PROJET DE DEVELOPPEMENT SUR 4 ANS

Dans les Alpes de Haute Provence, la bio n'est plus une agriculture marginale, elle fait totalement partie du paysage agricole.

Ici, depuis longtemps nous « vivons nature » comme l'affirme le slogan du Conseil Général.

Ici, des entreprises de toutes tailles produisent et commercialisent du « développement durable » et valorisent cette image nature.

Ici, des collectivités s'engagent dans la réduction des usages non agricoles des pesticides.

Ici, chaque année, des milliers de vacanciers viennent chercher un autre tourisme, plus simple, plus naturel, plus vert.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DU TERRITOIRE POUR STRUCTURER ET DEVELOPPER L'AB

La crise qui frappe depuis deux ans l'agriculture française interroge aussi les agriculteurs bas alpins. Ils ont des doutes sur leurs pratiques culturales, ce sont eux les premières victimes des pesticides. Nombreux sont ceux susceptibles d'entamer une reconversion en bio, mais ils hésitent, ils ont des inquiétudes techniques ou commerciales. Le manque d'informations entretient des a priori ou des rumeurs. Ils ont parfois la crainte de changements trop profonds de leur système d'exploitation alors que nombre d'entre eux ne sont pas loin du bio.

Dans le cadre du projet "Objectif Bio 2013" AGRIBIO 04 a embauché au deuxième semestre 2010 un technicien spécialement dédié à l'objectif fixé. Totalemnt affecté au travail de terrain, dans le but de soutenir et de développer l'installation de nouveaux agriculteurs bios ses missions sont les suivantes :

- 🌱 l'information des agriculteurs conventionnels
- 🌱 la réalisation de diagnostics de re-conversion
- 🌱 l'organisation de démonstrations, de formations, de visites techniques
- 🌱 la mise en place de suivis techniques, l'animation de groupes d'échanges.



AGRIBIO 04

AGRIBIO 04 est une association loi 1901 née en 1997, rassemblant les producteurs bio des Alpes de Haute-Provence.

Début 2010, l'agriculture biologique représente 200 producteurs en bio ou en conversion (soit 13% des agriculteurs du département) pour plus de 8% de la SAU (soit 12 262 ha), ce qui en fait le 4ème département bio français. L'association compte une équipe de 7 salariés.

Objectifs :

Notre organisme a pour objectif de défendre, promouvoir et développer l'agriculture biologique.



Missions :

- La promotion de l'agriculture biologique, (sensibilisation des acteurs agricoles, des institutions et du grand public ...),
- L'appui technique et la diffusion des savoirs par des formations, du conseil individualisé, du soutien administratif et technique pour ses adhérents et tout agriculteur intéressé par l'agriculture biologique,
- La structuration et le développement des filières en agriculture biologique,
- L'introduction de repas biologiques en restauration collective.



L'OCCITANE

L'histoire commence en Provence, en 1976, quand Olivier Baussan crée L'OCCITANE. Il s'inspire des cultures de Méditerranée pour créer des soins et parfums naturels et authentiques, efficaces et gourmands. Depuis sa création, L'OCCITANE cultive des valeurs simples : l'authenticité, le respect, la sensorialité et l'amélioration continue. Chacun de nos gestes, chacun de nos choix est guidé par la double volonté de préserver et de transmettre. C'est ainsi que notre marque existe et qu'elle trouve son sens.

L'OCCITANE a développé ses produits dans le respect des hommes et de l'environnement. Nos collections s'appuient sur les principes de l'aromathérapie et de la phytothérapie. Chaque gamme est créée autour d'un végétal ayant des vertus exceptionnelles : L'immortelle de Corse, l'angélique de la Drôme, la lavande de Haute Provence, l'amande du plateau de Valensole... Nous travaillons en étroite collaboration avec des producteurs locaux et nous nous attachons à sourcer nos matières premières dans le bassin méditerranéen. L'entreprise fait de la préservation et la transmission des connaissances et des savoir-faires de la nature une priorité. Dans le cadre du mécénat nous soutenons des initiatives tendant à faire perdurer les savoirs et usages des plantes en région PACA, berceau historique de notre société.





Rénovation d'un bâtiment hébergeant des personnes en réinsertion sociale et professionnelle



Fondation d'entreprise
Saint-Gobain Initiatives



L'association Travail et Vie

En 2008, le Groupe Saint-Gobain a décidé de créer une fondation d'entreprise internationale pour mener des actions désintéressées dans trois domaines cohérents avec les orientations stratégiques du Groupe :

- l'insertion des jeunes adultes dans la vie professionnelle dans le secteur de l'habitat,
- la construction, l'amélioration ou la rénovation à des fins d'intérêt général de l'habitat à caractère social,
- la réduction de la consommation d'énergie et la préservation de l'environnement dans le domaine de l'habitat à caractère social.

Les projets doivent être soutenus par des organismes à but non lucratif. Ils sont parrainés par des salariés du groupe, actuels ou retraités, qui effectuent le suivi du projet. Depuis sa création, la Fondation a donné son accord pour le soutien de 34 projets (sur 96 projets présentés).

Contact : Dominique Elineau
dominique.elineau@saint-gobain.com
01 47 62 42 01

L'association TRAVAIL et VIE créée en 1981, s'adresse à des personnes en grande difficulté, souvent issues de l'errance, chargées d'un passé douloureux, et dans l'objectif qu'elles puissent rebâtir un projet de vie, autant que possible autonome, et le mettre en œuvre. Leur action, qui se situe à Paris, conjugue la proposition d'un travail adapté et un accompagnement social effectué dans le cadre d'un hébergement/ logement et de deux entreprises d'insertion. Cette prise en charge globale permet de lever plus facilement les obstacles à l'insertion de la personne accueillie. En 1990, Travail et Vie et 2 autres associations ont créé Bail Pour Tous, leur outil logement.

Bail pour Tous a donc pour objet de répondre aux besoins de logement des personnes accompagnées. Par ailleurs, afin d'apporter une réponse adaptée à ces besoins et de disposer d'un parc de logements adapté l'association Bail pour Tous, et ses 3 associations fondatrices se sont dotées d'une structure de maîtrise d'ouvrage, l'UES Réhabail, en 1993. L'UES Réhabail a acquis et entièrement réhabilité en 1995 des locaux situés au 21, rue Levert dans le 20ème arrondissement de Paris. Ces locaux ont été donnés en location à l'association Travail et Vie qui les utilise en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).

Contact : Jérémie Bonnet
direction@travailetvie.org
01 40 18 78 75

LE PROJET

L'équipe de TRAVAIL ET VIE considère le CHRS comme un lieu de vie et un instrument de la démarche globale de réintégration qui est au cœur de son projet. Il ne s'agit pas simplement d'un lieu procurant le "toit et le couvert" en situation d'urgence, mais d'un moyen de nouer un lien signifiant avec chacune des personnes accueillies.



Le CHRS gère au 21, rue Levert 15 places d'hébergement ce qui permet un hébergement individualisé avec une vie collective (espace salle de détente, laverie, etc.). Cela permet d'accueillir sur l'année une cinquantaine de personnes très désocialisées au terme d'une démarche volontaire, souvent par le biais d'acteurs sociaux partenaires.

Aujourd'hui, le CHRS n'est plus adapté à l'activité et ne répond plus aux critères d'isolation actuels (factures d'électricité très importantes, difficulté à chauffer l'ensemble du bâtiment.)

La réhabilitation du CHRS porte d'une part sur les chambres et d'autre part sur les lieux de vie collectifs (salle à manger, salle de détente, laverie et cuisine.)

L'objectif des travaux est donc double :

- le réaménagement et l'adaptation des lieux de vie en commun, salle à manger, espaces de détente, de réunions et d'entretien individuel,
- l'amélioration de l'efficacité énergétique des lieux de vie comme celle du bâtiment en général afin de peser le moins possible sur les coûts de fonctionnement (diminution de la facture énergétique – chauffage et éclairage - et anticipation des réductions de subventions), conformité aux normes de qualité environnementale.

LE PARTENARIAT

La Fondation Saint-Gobain Initiatives a décidé d'apporter son soutien au projet à hauteur de 116 690 €. Cette aide a permis le financement de l'étude thermique et couvrira l'essentiel des travaux d'efficacité énergétique.

Il est prévu que les travaux soient réalisés par des entreprises certifiées, parmi lesquelles des entreprises d'insertion qui interviendront notamment pour les lots démolition et peinture. Il est également prévu que les personnes hébergées au CHRS soient intégrées dans les équipes réalisant les travaux.

Il est apparu aux équipes Saint-Gobain accompagnant le projet que le bâtiment pouvait à l'issue des travaux atteindre le niveau BBC moyennant l'ajout d'une VMC double flux. La Fondation d'entreprise Saint-Gobain Initiatives a donc décidé d'accorder au projet une aide complémentaire pour financer cet ajout (6000 €). L'aide totale dont le projet bénéficiera est donc de 122 690 €.

KIT SCOLAIRE 2011



OBJECTIF

« Fournir 10.000 kits scolaires aux enfants issus de familles en difficulté ou malades, pour la rentrée des classes 2011 »

- **Un objectif éducatif :** Permettre à des enfants malades ou issus de familles en difficulté de faire leur rentrée dans les mêmes conditions que tous les écoliers et participer à leur réussite scolaire
- **Un objectif solidaire :** Répondre aux besoins croissants des familles, qui doivent affronter des difficultés financières au moment de la rentrée des classes

CHIFFRES CLES

- 560.000 € : valeur totale des kits distribués, 2 fois plus qu'en 2010
- 10 000 kits scolaires
- Près de 40 associations récipiendaires
- 8 donateurs produits, dont 3 nouveaux en 2011

LE KIT

Produits neufs de grande qualité

Grâce à la mobilisation de 8 donateurs nous avons pu proposer des kits contenant : Classeurs, agendas, stylos, crayons, gommés, protégés-cahiers, règles, trousse...



MOBILISATION

L'Action de Dons Solidaires

L'équipe Dons Solidaires a conditionné les 10 000 kits à l'entrepôt Norbert Dentressangle de Savigny-le-Temple (77) pour livraison directe aux associations par Geodis Calberson. Cette année, le timing a été anticipé pour répondre à la demande formulée par les associations en 2010 : lancement de l'opération dans le catalogue de mai et livraison aux associations à partir de mi-mai.



LES ASSOCIATIONS

Les Associations : relai indispensable vers les bénéficiaires

Cette année encore, nous avons pu compter sur l'implication de notre réseau d'associations : elles ont reconditionné les kits dans des sacs, sacs à dos ou sachets pour les distribuer aux enfants, souvent dans le cadre de journées dédiées.

- ± 40 associations
- Opération d'envergure nationale (2/3 des associations en province)
- 250 kits en moyenne distribués par association



Le mécénat de produits est le don de produits neufs et en bonne condition, par une entreprise, à une ou plusieurs associations caritatives, au bénéfice de personnes défavorisées.

La chaîne de solidarité de Dons Solidaires. Pour encourager, faciliter et sécuriser le mécénat de produits Dons Solidaires anime depuis plus de 5 ans une chaîne de solidarité réunissant des partenaires qui partagent ses valeurs (solidarité et développement durable). A l'occasion de son 5^e anniversaire Dons Solidaires a publié la Charte du Mécénat de Produits.

Dons Solidaires agit sur les trois piliers du développement durable

1. La solidarité. En collectant ces produits neufs, pour les mettre à la disposition de personnes défavorisées, Dons Solidaires lutte contre la précarité et l'exclusion
2. L'environnement. En sauvant des produits neufs de la destruction, notre action a un impact positif sur l'environnement. De plus, nos livraisons aux associations caritatives sont faites sans émission carbone supplémentaire.
3. L'économie. En remettant les produits dans le cycle de consommation pour répondre aux besoins avérés des personnes défavorisées, Dons Solidaires restitue leur valeur économique à ces marchandises.

Nos résultats

En 7 ans d'activité Dons Solidaires a sauvé de la destruction plus de 20 millions d'euros de produits neufs non alimentaires qui répondent aux besoins avérés des plus démunis, améliorent leurs conditions de vie, et contribuent à leur réinsertion. Aujourd'hui, le réseau des partenaires de Dons Solidaires compte 50 entreprises donatrices, mécènes produits, financiers ou compétences, et 150 associations caritatives oeuvrant sur la France entière.

Pour en savoir plus : www.donsolidaires.fr



Un des leaders mondiaux des articles de papeterie, des briquets, des rasoirs et des produits promotionnels, BIC fabrique depuis plus de 60 ans des produits de grande qualité accessibles à tous, partout dans le monde. Cette vocation a permis au Groupe d'être aujourd'hui l'une des marques mondiales les plus reconnues. Chaque jour, dans plus de 160 pays à travers le monde, les consommateurs et les entreprises choisissent d'acheter :

- 24 millions d'articles de papeterie BIC®
- 5 millions de briquets BIC®
- 10 millions de rasoirs BIC®
- 5 millions de Produits Publicitaires & Promotionnels de BIC®

Effectif 2010 : 9 313 collaborateurs - Chiffre d'affaires 2010 : 1 831,5 M€

Pour en savoir plus : www.bicworld.com



TEMOIGNAGE

Bénédicte Cusinberche, Directrice Développement Durable Europe / MEA

"En 2006, lorsque Dons Solidaires m'a proposé de gérer une partie de nos produits invendus sous forme de dons, j'ai immédiatement été séduite par ce type de partenariat d'un nouveau genre qui s'inscrit parfaitement dans notre stratégie de développement durable.

Au fil des années, nous avons augmenté les quantités de produits donnés et c'est tout naturellement que nous avons accepté de participer à l'opération Kit Scolaire. Avec ce projet, Dons Solidaires nous donne l'occasion de mener une action de terrain auprès des enfants défavorisés sur le temps fort de la rentrée des classes : pour Bic, c'est une opération gagnant – gagnant qui donne une nouvelle dimension à notre partenariat avec Dons Solidaires."



Projet Couveuse/pépinière en production végétale biologique

Créée en 1996, l'association « Terre ferme » est aujourd'hui une actrice reconnue de l'insertion par l'activité économique sur son territoire. Elle porte deux chantiers d'insertion. Elle est adhérente du réseau Cocagne qui associe lutte contre l'exclusion, production biologique et développement local solidaire.

Le premier chantier d'insertion, « Le jardin des Célestins », a été créé en 1999. Il dispose d'une double convention de la D.D.T.E.F.P de l'Ardèche pour un total de seize postes d'insertion conventionnés. Le chantier dispose d'une équipe complète de permanents : un directeur, une assistante administrative & comptable, deux encadrants techniques (production et distribution), une accompagnatrice socioprofessionnelle. L'ingénierie sociale d'accueil, d'accompagnement et le suivi professionnel sont définis et pensés pour inscrire les personnes en difficulté dans une dynamique d'objectifs : autonomie, socialisation et employabilité.

D'autre part, une activité d'insertion par l'horticulture biologique : fleurs et plantes aromatiques, a également été développée à St Pierre de Bœuf, entre 2007 et 2010, avec la mise en œuvre du jardin Mosaïque. C'est notamment, ce site de production qui aujourd'hui est l'objet d'une réflexion pour la création d'une couveuse.

En effet, on observe depuis quelques années en zone urbaine, périurbaine, voire rurale, une forte demande en produits alimentaires de proximité et de qualité, que l'offre actuelle n'arrive pas à satisfaire. Ce déséquilibre offre/demande, observé dans toutes les régions de France, concerne tous les segments du marché local : AMAP, paniers, marchés, restauration collective, réseaux de distribution...

Le redéploiement d'une agriculture de proximité dans le cadre de Systèmes Alimentaires Locaux (systèmes basés sur une coopération entre producteurs, responsables d'approvisionnement, consommateurs et acteurs du développement local) permettrait de répondre à l'attente des consommateurs et de la société.

Cet enjeu concerne l'ensemble des acteurs du territoire qui souhaitent œuvrer à la création d'emplois locaux par l'installation de jeunes ou de porteurs de projets en agriculture, la diversification des productions, le maintien (voire la reconquête) des terres agricoles...

Ainsi, nous souhaitons expérimenter une nouvelle voie d'accompagnement centrée sur la création d'activité autour de notre cœur de métier, à savoir, la production végétale biologique : légumes, fleurs, plantes aromatiques. Pour cela, nous envisageons de construire progressivement une prestation de soutien, sur les principes du micro-projet et microcrédit, aux personnes concernées, à savoir les publics précarisés. En effet, nous constatons, qu'à l'état brut, de nombreuses incitatives à la création d'activité sont par définition peu accessibles à des personnes éloignées de l'emploi. Il existe de ce point de vue un effet discriminatoire involontaire mais réel. Pour autant, les mécanismes de microcrédit utilisés dans les pays pauvres, ont fait leurs preuves quant à leur pertinence pour permettre à des personnes défavorisées de créer, à minima leur emploi. Même si cette démarche n'est évidemment pas applicable à tous les publics, il nous semble cependant essentiel de l'explorer, dans notre environnement, pour ouvrir de nouvelles possibilités d'insertion sur le marché du travail. Sur cet aspect, conformément à ses ambitions en matière de croissance, d'emploi et d'intégration sociale, l'Union Européenne a décidé d'augmenter l'offre de microcrédit, pour, notamment, ouvrir des portes à des personnes, qui, autrement, n'auraient pas de telles possibilités.

Dans cette optique, nous voulons développer une ingénierie de suivi spécifique à ce type de parcours d'insertion, qui se différencie de celui plus classique que nous déployons, par sa dynamique mais aussi les outils à utiliser et maîtriser lors de cet accompagnement. Ainsi, nous prévoyons de cibler parmi les salariés actuels ou lors des recrutements, 1 à 2 personnes dont les objectifs professionnels correspondent à une activité relevant de notre champ d'expérience. Ils bénéficieraient du même accompagnement pour ce qui

concerne la levée des freins et l'évaluation sociale. La formalisation et l'attestation des compétences se feraient dans le cadre d'un Itinéraire Technique Renforcé. Le micro-projet/micro-crédit serait utilisé comme préalable à une installation définitive et plus importante en terme d'exploitation agricole biologique.

Ces micros-projets pourraient se réaliser en lien avec Terre Ferme, sur les bases du commerce équitable. Ainsi, une partie des cultures pourraient être directement écoulées par Terre Ferme afin de favoriser une installation progressive tout en garantissant un écoulement de la production. Ces transactions seraient l'objet d'un Contrat d'Engagement sur les volumes, prix et qualité, entre Terre Ferme et le porteur de micro-projet.

Toutefois, afin d'éviter une stigmatisation sur les personnes en difficultés, nous souhaitons intégrer un public plus large, et provenant d'horizons professionnels variés. Ainsi, le principe de couveuse/pépinière bénéficiera également à des personnes en reconversion professionnelle, ou de jeunes adultes non issus du monde agricole mais ayant une formation en lien avec leur projet d'installation.

Pour favoriser les installations de personnes non issues du milieu agricole

Les installations agricoles (reprise ou création) effectuées « dans un cadre familial » sont en constante diminution depuis plusieurs dizaines d'années. Aussi, le renouvellement des générations en agriculture devra nécessairement compter sur de nouveaux actifs, extérieurs au monde agricole.

Un tel public (dit Hors Cadre Familial) attiré par ce type d'installation existe ; cependant, par ses spécificités et les difficultés particulières qu'il peut rencontrer, il invite à repenser l'accompagnement des projets d'installation agricole pour en assurer la pérennité.

Pour sécuriser les parcours d'installation des porteurs de projets agricoles

Le parcours à l'installation est rendu plus difficile pour des personnes non originaires du monde agricole, qui peuvent rencontrer un certain nombre de freins :

- Le manque d'expérience et de pratique du métier ;
- La gestion de la transition entre mode de vie « urbain » et activité agricole ;
- L'accès au foncier et au logement ;
- L'insertion personnelle et professionnelle dans les territoires et le milieu agricole ;
- Un déficit de compétences techniques, commerciales et entrepreneuriales ;
- Un manque d'outils d'accompagnement et de référentiels sur ce type d'installations.

- La limitation du risque et l'accompagnement par un réseau d'agriculteurs et de partenaires contribue à lever ces différents freins pour permettre des installations pérennes.
- Le test de l'activité agricole s'inscrit dans le cadre d'une installation progressive.

Le projet Couveruse

Les différentes phases du projet :

- définition du cadre juridique : statut de la structure d'accueil, statut des personnes intégrant l'activité...
- recherche de fonciers
- recherche de financements
- ingénierie sociale et technique : type d'accompagnement, plan de culture...
- étude de marché et segmentation : cibles, communication, commercialisation, distribution
- Mise en place d'une stratégie

Le calendrier :

- Démarrage de l'action début 2012
- Premières productions plein champs : printemps 2012



Un projet social et environnemental :

Construction de logements sociaux sains et à charges maîtrisées sur la Communauté de Communes des Deux Rives

Le Groupe Chênelet et Roucheux Développement développent un projet social et environnemental qui permettra :

- ✓ de **répondre à des besoins de logement** accessibles à des personnes fragiles repérés sur la Communauté de Communes des Deux Rives,
- ✓ avec une proposition qualitative en termes de logement et notamment en termes de **charges maîtrisées**,
- ✓ pour **aider des personnes en grande difficulté sociale à se reconstruire** dans un environnement sécurisé et « reposant ».

En outre, ce projet permettra de créer de l'emploi local grâce à :

- ✓ l'utilisation de **matériaux biosourcés** issus de **filières locales**,
- ✓ la participation au projet **d'entreprises et d'artisans locaux**,
- ✓ la **formation** de personnes inscrites dans un parcours d'insertion à **des métiers porteurs d'emploi** dans le secteur du bâtiment.



Esquisse du projet réalisée par Matthieu Marty Architecte en Juin 2011

Les acteurs du projet :



Et la mairie de Lussault sur Loire



Logements sociaux sains et à charges maîtrisées réalisés à Saint Denis par le Chênelet

Ce projet constituera une vitrine sur l'insertion sociale, l'insertion professionnelle et la création d'emplois pérennes sur le territoire des Deux Rives.



**« Mécénat GMF avec Parc nationaux de France
sur le thème « la nature en partage » :
re-qualification et extension de la Maison du Parc national des Ecrins en
Valgaudemar ».**

Situé au cœur du village de La Chapelle-en-Valgaudemar (Hautes-Alpes), l'ancien asile Saint-Paul, devenu Maison du Parc national en 1980, ne répondait plus aux exigences du public en terme d'accueil et de confort de visite.

Une re-qualification et une extension du bâtiment ont été envisagées : travaux de bâtiment, aménagements des espaces extérieurs et intérieur, nouvelle scénographie et des outils d'interprétation privilégiant l'interactivité et l'éveil des sens, dans une démarche d'exemplarité et de qualité d'accueil pour tous.

Le projet a fixé un double objectif :

- ↓ accueillir tous les publics, notamment les personnes en situation de handicap. Dès son origine, le projet architectural a intégré dans sa réflexion la prise en compte des différents types de handicap.
- ↓ conférer à ce lieu la fonction double, celle d'espace d'accueil touristique et de découverte du Valgaudemar, mais aussi de lieu vivant permanent pour les habitants de la vallée.

Les espaces extérieurs ont été redessinés afin d'offrir une accessibilité optimale pour tous les publics : places de stationnement réservées, cheminement sur un sol roulant, présence d'un fil d'Ariane et d'une borne tactile en relief et en braille présentant un plan de situation du site. Un théâtre de verdure de plain pied permet d'avoir une première approche du territoire du Parc national des Ecrins, grâce à une carte grand format.

Le bâtiment d'origine a été revisité et doté d'une extension. Les espaces d'accueil et de vente, le circuit de visite et la scénographie ont été intégralement repensés, pour un confort de visite optimal de tous les publics, notamment les personnes en situation de handicap moteur, sensoriel, visuel, et intellectuel. Partout, l'approche sensorielle et l'interactivité sont privilégiées : objets à toucher, témoignages à écouter, atelier de dessins, bornes tactiles en relief et braille pour mieux comprendre le paysage de montagne, audioguides...

L'esprit et la conception d'un lieu ouvert à tous a permis à la Maison du Parc national en Valgaudemar d'obtenir sa labellisation «Tourisme et Handicap» pour les quatre déficiences : auditive, mentale, moteur et visuelle.

Après 18 mois de travaux, la nouvelle Maison du Parc national a ouvert ses portes en avant-première aux habitants du Valgaudemar en juin 2010. C'est un équipement pleinement

opérationnel qui a été officiellement inauguré le 27 juin 2011.

Dans l'esprit du mécénat noué avec GMF depuis 2008, inscrit dans la durée, l'action se poursuit en 2011 : une nouvelle convention, signée au mois de juin avec le Parc national des Ecrins a permis la réalisation de livrets en braille et gros caractères présentant le Parc national et ses missions. Ces livrets, édités à 100 exemplaires pour chacune des 2 versions, sont une transcription du document d'information général existant sur le Parc national.

« La nature en partage », les parcs nationaux de France accessibles à tous avec GMF.

Faciliter l'accès à la nature à des personnes en situation de handicap, aux familles, aux enfants et aux seniors, leur faire partager la richesse de la faune, de la flore et l'émotion liée à la beauté de paysages préservés grâce à un accueil et des aménagements adaptés, tel est le but du partenariat noué entre Parcs nationaux de France, établissement public de l'Etat, et GMF sur le thème "la nature en partage".

Un mécénat environnemental assurément durable.

Depuis 2008, GMF et PNF collaborent à un vaste programme d'amélioration de l'accessibilité dans les parcs nationaux en prenant en compte les 4 familles de handicap - physique, auditif, visuel et intellectuel.

Ce programme ambitieux concerne aujourd'hui les 9 parcs nationaux français :

- ↓ aménagement des centres d'accueil et d'information,
- ↓ adaptation de certains sentiers et lieux d'observation de la faune et de la flore,
- ↓ développement d'outils pédagogiques et d'interprétation permettant de découvrir la nature et de profiter de ces « territoires d'exception ».

Au terme de 4 années qui ont vu l'accomplissement ou le lancement de l'intégralité du programme de travaux, PNF et GMF souhaitent prolonger leur action et envisagent la poursuite des actions selon 3 axes principaux :

- ↓ achever l'ensemble des réalisations, et peut-être donner l'opportunité à certains parcs nationaux de lancer ou compléter leurs projets,
- ↓ diffuser largement l'information auprès des publics concernés ou prescripteurs afin de faire connaître les réalisations et contribuer à l'augmentation de la fréquentation des sites mis en accessibilité,
- ↓ développer de nouvelles opérations via le mécénat de compétence, le service civique ou les congés solidaires.



FICHE DE PRESENTATION GENERALE DU PROJET

LA BRIQUE DE CHANVRE : QUAND CONSTRUCTION ECOLOGIQUE RIME AVEC INSERTION PROFESSIONNELLE, DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE AGRICOLE ET LOGEMENT SOCIAL

Les partenaires

Fondation Eiffage

Créée en 2008, la fondation d'Entreprise Eiffage a pour vocation d'aider et initier des projets d'intérêt général, en France et à l'étranger, qui favorisent l'insertion sociale et professionnelle. Une attention particulière est accordée aux projets permettant à la fois la préservation de l'environnement et l'accès à l'emploi.

Au 30 septembre 2011, la Fondation Eiffage a accompagné plus de 70 projets : formation, emploi, logement, mobilité, sport et citoyenneté, culture, autant de leviers pour une insertion réussie.

Les projets présentés à la Fondation doivent être parrainés par des collaborateurs d'Eiffage ou des retraités ; l'objectif est de promouvoir au sein d'Eiffage les engagements solidaires et citoyens très divers des collaborateurs impliqués dans des associations, pour "construire ensemble un monde partagé".

Contact :

Xavier Lanthiez

☎ 01 41 32 81 23

✉ xavier.lanthiez@eiffage.com

www.eiffage.com rubrique Fondation

Construire'Eco

Entreprise d'Insertion, Construire'Eco a été créée, en 2009 en Touraine, en partenariat avec Les Jardins de Contrat, une association d'insertion par l'activité économique dans le domaine du maraichage biologique.

Un an auparavant, l'équipe des Jardins de Contrat avait mis en place, en parallèle de ses activités agricoles, un atelier de fabrication d'écoproduits pour le bâtiment, destinés à la vente (briques de terre crue, bardeaux de bois, fibre de chanvre...).

Construire'Eco permet de mettre en place des actions d'insertion socioprofessionnelles et des formations dans le domaine de l'habitat social et écologique, à partir de la production et de la mise en œuvre de ces matériaux et concepts écologiques.

La création de Construire'Eco a permis de mettre en place des actions d'insertion socioprofessionnelles et des formations dans le domaine de l'habitat social et écologique, à partir de la production et de la mise en œuvre de ces matériaux et concepts écologiques.

Les Trophées du Mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable 2011

Construire'Eco apporte donc une réponse économique et solidaire, créatrice d'emplois innovants, au service de la construction durable et mettant à profit les ressources locales.

Construire'Eco emploie aujourd'hui dix personnes, dont cinq en parcours d'insertion.

Contact :

Guillonneau Thomas

☎ 02 47 23 27 81

✉ construireco@gmail.com

www.construireco.org

Autres partenaires

- **Jardins de Contrat** : SIAE de maraîchage biologique – 45 salariés en insertion ;
- **Roucheux Développement** : centre de formation en éco-construction et maraîchage biologique ;
- **Le Chenelet** : entreprise d'insertion de construction de logements à ossature bois - 44 postes en insertion, dont 14 dans l'activité de fabrication des éco-matériaux.

Le projet

Le projet présenté ici, la mise en place d'une **unité de fabrication de briques de chanvre**, a l'originalité de réunir les trois composantes du Développement Durable :

- **Aspect sociétal** : formations professionnelles et création d'emplois dans un secteur innovant, non délocalisables ;
- **Aspect économique** : l'unité de fabrication de briques de chanvre permet d'assurer les débouchés en chanvre pour les producteurs de chanvre. Cette unité peut absorber, au minimum 80 hectares de culture chanvrière et permet donc un développement économique et local d'une filière agricole ;
- **Aspect environnemental** : utilisation de ressources locales, faibles dépenses énergétiques à la fabrication, réponse à l'isolation du bâti tout en le respectant. La brique de chanvre est un produit entièrement naturel, consommant très peu d'énergie grise (énergie dépensée pour la fabrication) et ayant l'avantage d'avoir de très bonnes caractéristiques isolantes (thermique, acoustique et hygrométrique). Ainsi, une fois mise en œuvre dans l'habitat, la brique de chanvre permet donc des économies d'énergie, une qualité de vie relativement saine et des charges maîtrisées.





Réfection de l'école Matar Nouaceur au Maroc

La province de Nouaceur est répertoriée parmi les territoires les moins développés de la région du Grand Casablanca, avec un taux de pauvreté atteignant 7,19%. L'école Matar Nouaceur, construite en 1970, compte 674 élèves âgés de 6 à 12 ans, 1 directeur et 17 professeurs. 98% des élèves vivent dans le bidonville de Nakhil situé à 2km de leur école.

En 2010, le partenariat entre la fondation Naturex et E.M.A. a permis la réalisation complète d'un bloc sanitaire pour les filles. Différentes étapes ont jalonné ce projet : la construction d'une fosse septique « norme banque mondiale », les travaux de terrassement, de structure (fondations, poteaux, poutres, dalle et acrotères), les murs, l'étanchéité de toiture, le dallage, le carrelage des sols et des murs, les menuiseries et l'ensemble des équipements techniques dont la plomberie (4 WC et 2 lavabos collectifs, électricité).

Cette année, le projet va servir à repeindre les façades de l'école, à remettre à neuf l'ensemble du système électrique et à réaménager les jardins et espaces verts. La contribution permettra également à E.M.A. d'équiper l'école de quatre postes informatiques.



L'état des bâtiments avant les travaux.



L'état des bâtiments après les travaux.



Les salles de classe rénovées et équipés de postes informatiques.

*Présentation du projet de réfection de l'école Matar Nouaceur.
Association Enfance Maghreb Avenir et Fondation Naturex*



Résultats obtenus

- ✓ Amélioration des conditions sanitaires des enfants et des professeurs
- ✓ Éducation des enfants à l'hygiène
- ✓ Diminution de l'absentéisme lié aux maladies surtout celui des jeunes filles
- ✓ Remobilisation du personnel éducatif, des parents d'élèves et des jeunes pour améliorer le système scolaire
- ✓ Inscription de nouveaux élèves à l'école

La Fondation Naturex

Depuis sa création, Naturex sillonne le globe pour rechercher et sélectionner les meilleures matières premières végétales pour ses extraits. Cette démarche a naturellement renforcé au fil des ans ses liens avec les populations qui produisent et récoltent ces plantes.

Cette proximité a permis à Naturex d'être au fait des difficultés auxquelles ces populations sont confrontées au quotidien. Créée en mars 2008 à l'initiative de Jacques Dikansky, PDG de Naturex, la Fondation Naturex a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des populations dans les pays où Naturex source ses matières premières, de manière désintéressée, indépendante et dans un but strictement humanitaire. L'environnement, la santé, l'éducation et le développement économique sont ses domaines d'intervention prioritaires. Cette initiative constitue un engagement à long terme et témoigne de la volonté de Naturex d'assumer sa responsabilité sociétale et environnementale, au travers de valeurs qu'elle a toujours défendues. Naturex doit sa force à une équipe d'hommes et de femmes dynamiques et animés d'un même esprit de solidarité

L'association E.M.A.

Enfance Maghreb Avenir, association « loi 1901 » créée depuis janvier 2006, s'est fixé pour objectif l'aide à la scolarisation des jeunes défavorisés dans les bidonvilles. Un partenariat est signé avec la délégation de l'Education Nationale de la Province de Nouaceur dès 2006. Les délégations des Préfectures d'arrondissements de Hay Hassani et Al Fida Mers Sultan suivront en 2008 et 2009. En 2007, E.M.A. est reconnue **d'intérêt général** par le Ministère des Finances Français. La même année E.M.A. crée sa **filiale marocaine**.

L'association a pour devise "L'école est un droit et non un privilège" et souhaite que cette dernière retrouve son rôle d'insertion sociale. Les objectifs de l'association E.M.A sont les suivants:

- Aménager des établissements scolaires publics dans les bidonvilles marocains ;
- Assurer un soutien à l'enseignement qui y est donné ;
- Apporter les moyens d'organiser des activités extrascolaires et culturelles ;

L'association E.M.A se bat contre le fléau de l'abandon de l'école par les enfants et les jeunes.

Biodiversité

Outre-Mer

Environnement
Solidarité

**Espaces
Naturels**



Mécénat de
Compétences

Éducation et
Formation



Les fiches de présentation des projets

- › Journée départementale « grand public » de solidarité citoyenne par le nettoyage des rivières et des lacs du Var (Fondation d'entreprise Crédit Agricole Provence Côte d'Azur - Fédération du Var pour la pêche et la protection du milieu aquatique)
- › Sur les traces de l'Homme dans le Verdon : nettoyage des berges du Verdon (Fondation d'entreprise Crédit Agricole Provence Côte d'Azur - Association « Tartavel et Verdon »)
- › **Reboisement et expérimentation dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne (Total Infrastructures Gaz France (TIGF) - Parc naturel régional des Landes de Gascogne)***
- › Projet « Subglacior » : une sonde révolutionnaire pour explorer le climat du passé (Fondation BNP Paribas - Centre National de la Recherche Scientifique/CNRS-LGGE)
- › Projet « eFOCE » : comprendre les effets à long terme *in-situ* de l'acidification océanique (Fondation BNP Paribas - Laboratoire d'Océanographie de Villefranche/unité mixte de recherche CNRS-UPMC)
- › Projet « PRECLIDE » (PREvisibilité CLImatique DEcennale) : projet de recherche sur le potentiel de prévisibilité du climat sur les prochaines décennies (Fondation BNP Paribas - Laboratoire des Sciences de l'Univers/CNRS-CERFACS)
- › Projet « AAA » : Accès aux Archives du climat en dépit de l'Amiante (Fondation BNP Paribas - Archives Nationales & Météo France)

* Lauréats de la catégorie



**Fédération du Var pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique**

JOURNEE DEPARTEMENTALE DE SOLIDARITE CITOYENNE PAR LE NETTOYAGE DES RIVIERES ET DES LACS DU VAR

La Fédération du Var pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'emploie à sensibiliser le grand public au respect des milieux aquatiques, à la propreté des berges ainsi qu'à l'entretien de la nature au niveau des cours et plans d'eau, engageant ainsi l'avenir et les générations futures.

La journée départementale de nettoyage s'est déroulée le 30 avril 2011 dans 16 communes du Var, notamment des communes touchées par les dramatiques inondations de juin 2010. De nombreux bénévoles armés de gants, de pinces et de sacs poubelles se sont mobilisés pour nettoyer les sites de tous déchets (branchages mais aussi canettes, bouteilles, mégots etc....).

Cette opération a permis de nettoyer les berges fréquentées, mais aussi de poursuivre le nettoyage des zones sinistrées par les inondations de juin 2010, tout en sensibilisant le public pêcheur ou non pêcheur sur les milieux aquatiques et les espèces piscicoles.

La Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Provence Côte d'Azur a pour objet de participer et d'apporter son soutien à toutes actions œuvrant pour la qualité de l'environnement et du cadre de vie » sur le territoire des Alpes de Haute Provence, des Alpes Maritimes et du Var. La Fondation est engagée sur un plan d'actions de 5 ans, renouvelable.

Le projet de la Fédération du Var pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'intègre totalement dans la stratégie globale de la Fondation qui agit pour protéger l'environnement, marquant ainsi la démarche du Crédit Agricole d'accompagnement des projets sur son territoire.



Association TARTAVEL et VERDON

SUR LES TRACES DE L'HOMME DANS LE VERDON

L'association Tartavel et Verdon a lancé une opération de nettoyage des berges du lac d'Esparron du Verdon et de reboisement des collines l'entourant incendiées en 2005. Ce projet a permis de faire se rencontrer et œuvrer ensemble pour l'environnement des jeunes issus du pays du Verdon et de différents pays d'Europe. Une nouvelle rencontre est prévue en 2012.

L'association Tartavel et Verdon met en œuvre des actions de sensibilisation auprès de mécènes potentiels selon deux axes stratégiques :

- un axe de développement des relations avec les organisations mécènes en participant notamment à des assemblées dont l'objet est de présenter et de préciser la nature des activités et le niveau de performance des structures.
- un axe de valorisation de ses propres actions en constituant un press-book résultant d'un partenariat établi entre les médias locaux et l'association. Ce dossier de presse fait état et valorise chacune des activités menées sur le territoire.

L'association Tartavel et Verdon mène des actions départementales fédérant des jeunes de 12 à 17 ans, issus du Pays du Verdon et de l'Europe :

- nettoyage des berges du Verdon
- reboisement d'une partie de la commune d'Esparron de Verdon suite aux incendies de 2005
- aménagement d'un espace randonneurs

Ce partenariat avec la Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Provence Côte d'Azur permet à l'association Tartavel et Verdon de proposer et de mettre en place des projets environnementaux de grande envergure. Il permet également de valoriser l'implication des jeunes sur leur territoire et de réaliser des rencontres entre jeunes européens.

La Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Provence Côte d'Azur a pour objet de participer et d'apporter son soutien à toutes actions œuvrant pour la qualité de l'environnement et du cadre de vie » sur le territoire des Alpes de Haute Provence, des Alpes Maritimes et du Var. La Fondation est engagée sur un plan d'actions de 5 ans, renouvelable.

Le projet de l'association Tartavel et Verdon s'intègre totalement dans la stratégie globale de la Fondation qui agit pour protéger l'environnement, marquant ainsi la démarche du Crédit Agricole d'accompagnement des projets sur son territoire.



REBOISEMENT ET EXPÉRIMENTATION DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

Après la tempête Klaus du 24 janvier 2009 ayant sinistré 91 000 ha de forêt cultivée de pins maritimes sur le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, le projet soutenu par le mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable concerne :

La mise en place et le suivi de reboisements expérimentaux permettant la diversification des types de couverts forestiers en lien avec la biodiversité et les exigences locales du milieu.

LES PARTENAIRES ENGAGÉS :

- **Le Parc naturel régional des Landes de Gascogne**, assurant une mission de préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers au coeur du massif forestier des Landes de Gascogne.
- **La commune de Sore** au patrimoine forestier sinistré à 100 % sur plus de 500 ha.

Appuyés par l'UMR BioGeCo (Biodiversité, Gènes et Communautés) au centre **INRA de Pierroton** mettant en oeuvre des programmes de recherche sur la biodiversité et la gestion durable de la forêt.

SOUTENUS PAR :

L'entreprise Total Infrastructures Gaz France de transport (construction et gestion de réseaux enterrés) et de stockage de gaz naturel dans le grand sud ouest qui propose le financement du projet sur trois ans

ASSOCIANT :

Les acteurs forestiers du territoire au sein de la Maison de la Forêt (CRPF/SSSO/DFCI) et l'ONF, acteurs impliqués sur le massif dans la gestion forestière et l'accompagnement des sylviculteurs.



Parcelle à reboiser.



Linéaire de biodiversité et de protection.



Mélange d'essences forestières.



Emprise de réseau gaz TIGF.



TIGF

LE PROJET :

Expérience de reboisement, testant le mélange d'essences forestières et contribuant à la protection du massif en favorisant les éléments de diversité.

Principes :

- Reboiser sur des parcelles choisies et représentatives de la forêt communale de Sore ;
- Engager un reboisement développant la diversité des couverts forestiers ;
- Évaluer en amont et intégrer la biodiversité présente dans les modalités de reboisement ;
- S'appuyer sur les dynamiques naturelles locales ;
- Mettre en œuvre des méthodes de reboisement économes et en phase avec les réalités sylvicoles locales ;
- Mettre en place un dispositif pérenne, évaluable et pour le mieux transposable ;
- Enrichir le réseau de parcelles expérimentales sur le massif des Landes de Gascogne.

Ces reboisements concernent :

- des parcelles sinistrées pour expérimenter des mélanges d'essences (résineux/feuillus) ;
- des linéaires à recréer ou développer : lisières de protections, boisements pare-feu, zones tampons avec les espaces naturels.

PHASES DU PROJET :

- Choix et réalisation d'un diagnostic environnemental des parcelles communales favorables au projet et construction des protocoles de reboisement ;
- Installation des peuplements mixtes et des îlots de diversité (environ 15 ha) ;
- Installation et conduite des boisements linéaires (environ 10 km) ;
- Suivi et diffusion des données, valorisation et communication.

LE PROJET PERMET :

- à la commune de Sore de diversifier ses modes de gestion forestière.
- au Parc naturel régional de contribuer aux expérimentations de diversification intégrant le thème de la biodiversité.
- à l'INRA et aux partenaires forestiers du territoire réunis en comité technique d'expérimenter des questions de recherches actuelles
- au mécène d'enrichir son expérience dans le domaine de la reconstitution forestière.
- au territoire et aux acteurs sylvicoles d'apporter une expérience complémentaire aux expériences en cours.

Le mécénat porte sur un financement de 65 000 Euros sur trois ans à partir de novembre 2010.

CONTACTS**Parc naturel régional des Landes de Gascogne**

François BILLY - Tél. 05 57 71 99 85

Total Infrastructures Gaz France

Jean-Michel GUÉMÉNÉ - Tél. 05 59 13 38 67

DREAL Aquitaine

Anne COUVEZ - Tel. 05 56 93 61 41



Prix spécial du Jury

Projet Subglacier : une sonde révolutionnaire pour explorer le climat du passé



Révolutionner la paléoclimatologie grâce à une nouvelle sonde

La finalité du projet de recherche appliquée Subglacier, fruit du partenariat entre le Centre national de la recherche scientifique, le Laboratoire de géologie et géophysique de l'environnement, l'International partnership in core ice science et la Fondation BNP Paribas, est de concevoir, construire et déployer en Antarctique un nouveau type de sonde pour obtenir les enregistrements climatiques les plus anciens, au-delà d'un million d'années, en une seule saison de terrain.

Les données seront mesurées sur toute l'épaisseur de glace et caractériseront le potentiel du site ainsi que la variabilité du climat et de la composition atmosphérique entre 1 500 000 ans et 800 000 ans vers le passé.

Objectif et importance du projet pour la communauté scientifique internationale

La construction de cette sonde résoudra un problème technologique et scientifique majeur pour l'étude du climat. Voici 1 500 000 ans à 800 000 ans, les archives marines ont montré une modification radicale de la variabilité climatique, basculant entre des glaciations peu intenses mais fréquentes (tous les 40 000 ans), à des glaciations plus longues, et plus prononcées (tous les 100 000 ans). Étendre les enregistrements antarctiques jusqu'à 1 500 000 ans vers le passé est indispensable pour comprendre les mécanismes, les non linéarités, les rétroactions de cette transition majeure du système climatique, la plus spectaculaire et la plus récente.

Cette réorganisation climatique majeure reste à ce jour inexpliquée car aujourd'hui, dans les conditions technologiques actuelles, il est quasiment impossible de collecter des données supérieures à 800 000 ans. Une glace aussi ancienne ne peut se trouver que dans les 10% au fond de la calotte antarctique. Cependant, l'écoulement de glace au voisinage du socle rocheux est complexe et le choix d'un site pour des opérations lourdes de forage traditionnel (raids, construction d'un camp, 5 campagnes de terrain, budget de l'ordre de 30 millions d'euros) est un défi majeur.

Cette sonde in situ pourra explorer la glace profonde polaire et le couplage entre orbite terrestre, climat et gaz à effet de serre lors de la dernière réorganisation majeure du système climatique, en une seule saison. Les modèles sur le climat pourront enfin être confrontés à des données empiriques précises sur le climat et les concentrations de CO₂ sur 1,5 millions d'années, et donneront des pistes d'explication du précédent changement climatique majeur qui est apparu sur notre terre.

Mécanisme de la sonde

Cette sonde révolutionnaire s'attaque à des défis scientifiques majeurs, grâce à une technologie innovante et un consortium de 3 partenaires très expérimentés des différents centres de recherche, depuis le travail de terrain jusqu'à la meilleure exploitation scientifique des résultats.

Le principe de cette sonde réside dans une technologie laser française innovante permettant la mesure en temps réel, sur un instrument embarqué dans un carottier, de paramètres clés (isotopes de l'eau, concentration de l'air piégé dans la glace en méthane...). Les progrès de la spectroscopie laser dans le proche et moyen infra-rouge (technique brevetée OFCEAS) permet maintenant de produire des mesures ultra-précises sur un instrument suffisamment compact et robuste pour qu'il puisse être utilisé en conditions extrêmes.

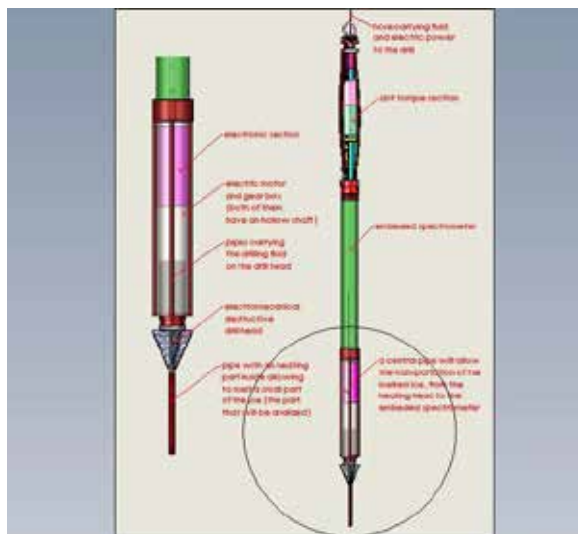
Coût du projet

Le mécénat de la BNP Paribas, d'une hauteur de 100K euros, a permis aux trois centres de recherche de lancer la conception de la sonde. 55K euros ont été consacrés au salaire d'un ingénieur de recherche pendant un an, et 45K correspondent aux achats de matériaux et d'utilisation. La possibilité d'un renouvellement du financement est à l'étude.

Le budget total pour la construction de la sonde est de 1.3 M€ (instrument laser, 0.4 M€ ; carottier, câble, treuil, électronique : 0.9 M€)

Calendrier du projet

- Année 1 : conception de l'instrument laser, de la sonde, des membranes, choix du liquide de forage
- Année 2 : réalisation de l'instrument miniaturisé, construction du système électronique de transmission, intégration, tests en milieu contrôlé (chambres froides)
- Année 3 : test du prototype à Concordia ; identification du meilleur site pour obtenir un enregistrement sur 1 500 000 ans
- Année 4 : déploiement sur site (mission de terrain de 90 jours), acquisition des données, exploitation scientifique.





Prix spécial du Jury

Projet eFOCE : comprendre les effets à long terme *in situ* de l'acidification océanique



L'acidification océanique, un phénomène lié à l'émission de gaz à effet de serre...

Les océans absorbent, chaque jour, 25 millions de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂). En limitant la concentration de ce gaz à effet de serre dans l'atmosphère, cette séquestration naturelle contribue à modérer les changements climatiques. Toutefois, le CO₂ étant un polluant acide, son absorption dans l'eau de mer conduit à une augmentation de son acidité : il s'agit d'un processus couramment appelé « acidification des océans ». Depuis le début de l'ère industrielle, le pH moyen de l'océan global a déjà diminué de 0,1 unité, soit une augmentation d'acidité de 30 %. Les modèles prédisent une diminution de l'ordre de 0,3 à 0,4 unité supplémentaire d'ici à la fin de ce siècle soit une augmentation d'acidité d'environ 150 %.

... qui n'est pas sans conséquence sur la vie océanique :

Cette diminution du pH provoque un bouleversement de la chimie de l'eau de mer, notamment une diminution de la disponibilité en ions carbonates, une des briques essentielles utilisées par de nombreux organismes marins pour fabriquer leur squelette ou leur coquille calcaire (exemples : coraux, mollusques, oursins...).

En contrepartie, certains organismes marins utilisant le CO₂ pour produire de la matière organique (les plantes et les algues) seront favorisés par une augmentation de sa concentration. Il ne fait donc aucun doute que l'acidification des océans entraînera des modifications profondes de la biodiversité marine avec des « gagnants » et des « perdants ». Les expériences menées en laboratoire depuis quelques années fournissent des indications sur le comportement de tel ou tel organisme exposé à une augmentation d'acidité. Toutefois, seules les observations et les expérimentations sur site (*in situ*) permettent d'appréhender les effets à long terme de l'acidification sur la biodiversité et le fonctionnement des communautés marines.

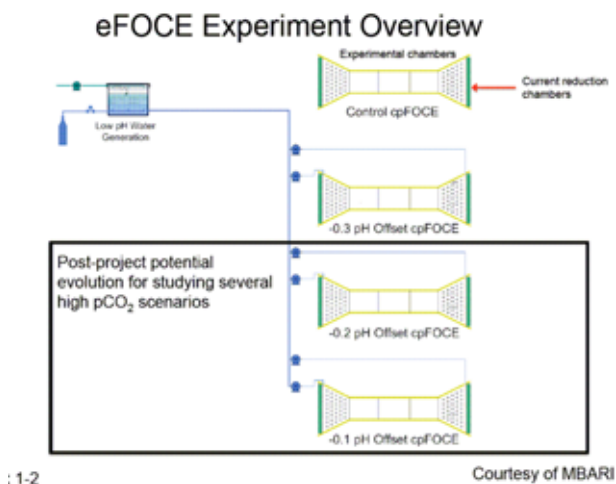
Objectif et importance du projet pour la communauté scientifique internationale

L'objectif du projet eFOCE est de développer, valider et mettre en œuvre des systèmes expérimentaux permettant d'étudier les effets de l'acidification *in situ* sur les communautés marines benthiques (vivant sur ou à proximité du fond). Ce projet sera réalisé en collaboration avec le Monterey Bay Aquarium Research Institute (MBARI), lequel a récemment développé quelques prototypes, et en partenariat avec des laboratoires européens impliqués dans les deux projets co-financés par la commission européenne (EPOCA et MedSea). Sur une période de 3 ans, nous viserons à développer et à tester des systèmes qui seront utilisés pour des expérimentations de longue durée (> 6 mois) en Méditerranée. Les perspectives à

plus long terme sont de multiplier le nombre de ces systèmes et de les mettre à la disposition de la communauté scientifique internationale dans le cadre d'un réseau européen similaire à Meso aqua.

Dispositif envisagé

Il s'agit d'une « cage » sous marine dans laquelle les conditions d'acidité pourront être modulées, selon les besoins de la recherche, afin de simuler l'acidité que pourrait connaître l'océan si les émissions de gaz à effet de serre continuent sur les tendances actuelles induites par les activités humaines.



Example of a system deployed in Australia

Experiments: Calcification & Respiration



- Doors are closed for 1-2 hours, once every 12 hours to calculate calcification & respiration
- Chamber divided into 2 experimental chambers and one instrument/sediment chamber



Coral or other experimental organisms kept on racks in experimental chambers



Chambers sealed after doors removed chambers act as an open tunnel.

Annex 1-9

Courtesy of the University of Queensland



Coût du projet

Le mécénat de BNP Paribas, d'une hauteur de 650 000 €, va permettre de boucler le montage du projet dont le montant total s'élève à plus d'1,2 M€

Calendrier du projet

Ce projet se déroulera sur 3 années. Les deux premières années seront dédiées au développement et tests des systèmes d'expérimentation sur site. La troisième année sera dédiée à l'utilisation de ces systèmes sur la côte méditerranéenne.



Prix spécial du Jury

Projet Prévisibilité CLImatique DEcennale (PRECLIDE) Projet de recherche sur le potentiel de prévisibilité du climat sur les prochaines décennies



Un projet de recherche fondamentale pour prédire le climat localement sur les trente prochaines années : un défi scientifique aux implications sociétales très importantes

Le projet PRECLIDE, fruit du partenariat entre MétéoFrance, le CNRS, vise à réaliser les étapes préalables indispensables à la mise en place de systèmes de prévision climatique pour les échelles de temps décennales, à une échelle géographique locale. Une réussite de ce projet permettrait une meilleure appropriation des enjeux du changement climatique par les citoyens et les politiciens, et pourraient faciliter l'adoption de mesures d'adaptation localisées plus efficaces.

Le premier objectif est d'estimer la prévisibilité climatique aux échelles décennales à partir des modèles climatiques actuels utilisés pour produire les simulations climatiques qui vont servir de support au prochain rapport du GIEC.

Le deuxième objectif est de travailler à l'amélioration des modèles décrivant l'évolution des différentes composantes du système climatique. L'accent sera mis dans ce projet sur l'amélioration de la représentation des processus d'interaction air-mer et sur le raffinement de la résolution horizontale et verticale des modèles de climat.

Le troisième objectif est dédié à l'amélioration des systèmes de prévision décennale. Il s'agit ici d'optimiser l'initialisation des différentes composantes du système et en particulier celle des composantes lentes, océan-glace de mer et surfaces continentales. Cela concerne le développement de méthodes innovantes pour l'initialisation des modèles couplés et la minimisation des dérives climatiques des modèles.

Enfin le quatrième objectif est de mettre en place les outils nécessaires pour la régionalisation de ces prévisions et leur utilisation pour les études d'impact du changement climatique. Cela concerne la mise au point de nouvelles techniques de descente d'échelle adaptées aux problématiques d'adaptation du changement climatique et de nouvelles méthodologies pour la représentation et la propagation des incertitudes.

Objectif et importance du projet pour la communauté scientifique internationale

Ces travaux de recherche sont essentiels pour le développement et la mise en place des services climatiques du futur. La prévisibilité décennale est une thématique émergente au plus haut niveau international : il s'agit d'un des axes prioritaires du programme international CLIVAR sous l'égide du Programme Mondial de Recherche sur le Climat (PMRC) et un des thèmes principaux qui sera abordé par le prochain rapport du GIEC en 2013. Par ailleurs, les produits et services climatiques vont, dans les prochaines années, s'organiser autour des prévisions climatiques, des échéances saisonnières aux échéances décennales en relation avec la mise en place du Cadre Global des Services Climatiques (GFCS).

Pour la première fois, la communauté scientifique dont fait partie le présent projet va explorer le potentiel de prévisions climatiques sur les trente prochaines années en initialisant les différentes composantes climatiques sur les observations les plus récentes. Ce progrès majeur est principalement dû à l'existence de nouveaux moyens d'observation en particulier satellitaires et à une amélioration continue des modèles climatiques.

Cependant, un effort de grande ampleur reste à fournir sur les 3 à 5 prochaines années pour pouvoir assembler les nombreux développements en cours et à venir, analyser et comprendre les mécanismes à l'origine de la prévisibilité, et affiner la description des impacts potentiels des changements climatiques futurs. C'est cet effort que la Fondation BNP Paribas finance.

Le défi scientifique est en effet titanesque. Les scientifiques savent depuis près de cinquante ans et les travaux d'E. Lorenz que le système climatique est un système dont une partie du comportement est régulière, donc potentiellement prévisible, et une partie chaotique, aussi bien pour les questions de prévision du temps (quelques heures à quelques jours) que pour celles liées à la prévision climatique (quelques années à quelques décennies).

Cependant les scientifiques ignorent toujours quel est le niveau de prévisibilité du système climatique réel et la sensibilité de ce niveau à l'état moyen du système climatique. Ils ignorent également quelle est la part respective des deux sources de prévisibilité : variabilité interne et forçage anthropique. Malgré tout, les demandes sociétales en termes de prévision climatique concernent désormais des horizons temporels proches et des échelles spatiales fines qui exigent le développement de tels outils.

Coût du projet

La Fondation BNP Paribas soutiendra le CNRS à hauteur de 300 000 euros sur trois ans. Le coût total du projet est de plus de 5 millions d'euros.

Calendrier du projet sur cinq ans

Historique du projet : démarrage des études en 2009 avec pour objectif de réaliser les simulations climatiques de l'exercice CMIP5, support scientifique du 5^{ième} rapport du GIEC.

- 2009-2010 : Mise au point des modèles climatiques
- 2011 : Réalisation et analyse des simulations climatiques décennales pour l'exercice CMIP5
- 2012-2013 : Amélioration des composantes du système de prévision climatique
- 2014 : Nouvel exercice de prévision et impacts associés

Calendrier des projets associés

2009-2014 : Projets Européens COMBINE et THOR (7^{ième} PCRD)

2011-2014 : Projet Français EPIDOM (programme GICC du MEEDDM)

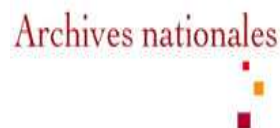


Prix spécial du Jury

Projet global Accès aux Archives du Climat en dépit de l'Amiante



FONDATION
BNP PARIBAS



Un projet colossal de compilation et d'analyse de données

Le projet de recherche appliquée AAA, fruit du partenariat entre MétéoFrance, les Archives nationales et la Fondation BNP Paribas, a pour but de nettoyer les fonds d'archives du service météorologique français (6300 cartons, 2 km linéaires, en excellent état) datant depuis 1850, aujourd'hui interdits d'accès car piégés dans l'amiante. Une fois ces documents accessibles il faudra ensuite les inventorier, les numériser, et saisir les données et informations pertinentes pour l'étude du climat.

Un volume considérable d'information est à récupérer : aujourd'hui seule une faible part des observations faites depuis plus d'un siècle est disponible dans la Base de données climatologiques nationale, estimée à environ 10 à 20% de toutes les mesures réalisées du XIXème siècle.

Objectifs et importance du projet pour la communauté scientifique nationale et internationale

L'objectif est de développer ainsi de façon fine la connaissance du climat passé de la France et de ses anciennes colonies depuis 1850, afin de mieux connaître les évolutions du climat, les anticiper et aborder de façon rigoureuse la question de l'adaptation au changement climatique à l'échelle nationale.

Cette action ambitionne d'être à double vocation : utile à la recherche sur le climat mais également valorisée au plan patrimonial et historique. Une première valorisation fut d'ailleurs mise en à l'occasion de l'exposition « Représenter le territoire » des Archives, inaugurée avec les Journées du Patrimoine de septembre 2010.

Le projet AAA est salué au niveau national et dans la communauté internationale de recherche sur le climat : Programme Mondial de Recherche sur le Climat, programmes ACRE, DARE, MedDARE... et «Data Rescue». Il fait également partie des 200 recommandations du PNACC. De très nombreux climatologues, mais aussi des historiens, appuient fortement cette démarche dont ils attendent les résultats avec enthousiasme.

Coût du projet

Le coût total estimé du projet est de 3, 664 millions d'euros. Le mécénat de BNP Paribas, d'un montant de 900K euros, permettra aux chercheurs de numériser et d'analyser compilées, afin de les rendre accessibles gratuitement aux chercheurs du monde entier et de tirer des premières hypothèses de travail scientifique.

Cette participation de la Fondation BNP Paribas est d'autant plus importante que les montants conjugués des fonds de dotations de Météo France et des Archives Nationales couvraient uniquement les frais de nettoyage de l'amiante. Or, si les fonds étaient venus à manquer pour la compilation et l'analyse des données, la pertinence du désamiantage lui-même aurait été remis en question, alors même que les données offrent des possibilités de recherche climatique très importantes.

Ce partenariat financier était essentiel au projet, la restauration et mise à disposition de données brutes anciennes étant le parent pauvre du financement de la recherche.

Etapas

Le projet sera mené en 3 lots, démarrés avec recouvrement temporel, sur une durée totale de 3 ans :

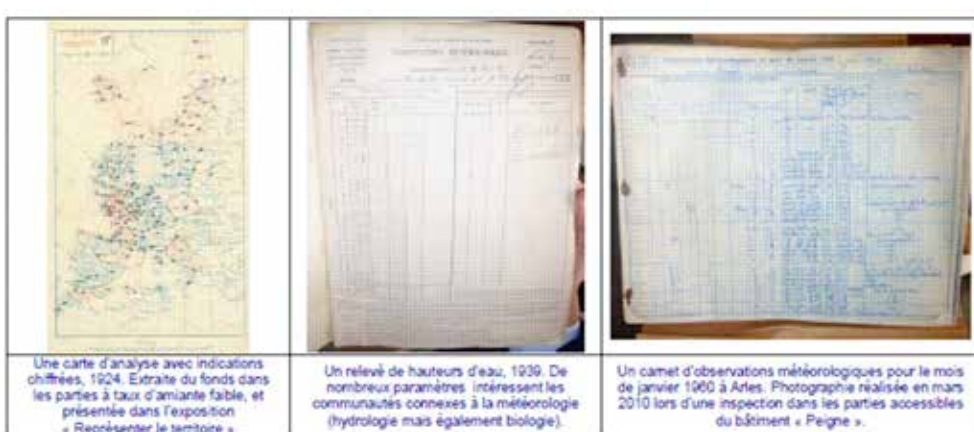
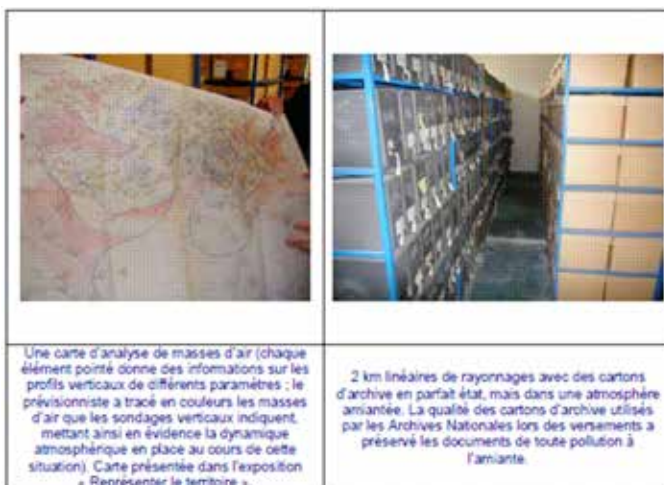
- 1) **logistique** : désamiantage et dépoussiérage ; extraction des archives et reconditionnement dans des cartons sains ; transfert dans des locaux accessibles ;
- 2) **archivistique** : inventaire complet des fonds aux normes modernes (code-barres...) ; identification et restauration de pièces de valeur ; identification et numérisation de documents sélectionnés pour leur exploitation scientifique et leurs qualités patrimoniales (entre 1 et 10 documents par carton) :

- 3) **climatologique et historique** : analyse des documents ; sélection des données et informations à récupérer ; numérisation des données et archivage numérique ; valorisation climatologique : homogénéisation ; valorisations Histoire & Patrimoine ; communication.

Les livrables majeurs de chaque étape seront :

- 1) **Accès pour consultation** à l'intégralité des archives « MET », transférées dans le bâtiment dit « Provisoire » des Archives Nationales – Fontainebleau (fin année 1) ;
- 2) **Disponibilité d'un inventaire** aux normes archivistiques, intégrable dans la Salle des Inventaires Virtuelle des Archives Nationales en XML EAD (normes de catalogage d'archives) (fin année 2) ; **Disponibilité de pièces de valeur** patrimoniale pour les Journées du Patrimoine (sept. année 2) ;
- 3) **Disponibilité d'une première analyse** des contenus à finalité climatologique (fin année 2) ; **Production de séries homogénéisées** utilisant des données sauvées (fin année 3) ; **Organisation d'une exposition et colloque final** (fin année 3) ; **Publications électroniques et papier** ; ressources éducatives ; alimentation de portails (éducation, histoire, Gallica...) (fin année 3).

Archives anciennes et diagnostics sur l'évolution du climat



Biodiversité

Outre-Mer

Environnement
Solidarité

Espaces Naturels



Mécénat de Compétences

Éducation et Formation



Les fiches de présentation des projets

- › La biodiversité au cœur du développement durable (Accenture - Fondation pour la Nature et l'Homme)
- › Initiatives Océanes (Fondation Bouygues Telecom - Surfrider Foundation Europe)
- › **BioLit: programme national de science citoyenne sur la biodiversité littorale (Logica France - Planète Mer)***
- › Transport solidaire pour les Restaurants du Cœur (TNT Express France (transport réalisé sous l'entité TNT Express National) - Restaurants du Cœur)

* Lauréats de la catégorie



La Biodiversité

au cœur du développement durable



UNE FORMATION E-LEARNING
POUR INFORMER, INSPIRER ET INVITER AU CHANGEMENT

Réalisée conjointement par

 <p>FONDATION POUR LA NATURE & L'HOMME</p>	<p>Organisation non gouvernementale (ONG) reconnue d'utilité publique, apolitique et non-confessionnelle, la Fondation pour la Nature et l'Homme met en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour initier une nouvelle forme de société reposant sur la prise de conscience de l'interdépendance des humains et de l'ensemble des vivants.</p> <p><input type="checkbox"/> En savoir plus : www.fnh.org</p>
 <p>accenture <i>High performance. Delivered.</i></p>	<p>Accenture a pour mission d'aider les vocations individuelles et les engagements collectifs à se réaliser. Pendant près d'un an et sous forme de mécénat de compétences, elle a accompagné la FNH dans la conception, le développement et le transfert de compétences de l'e-learning "La biodiversité au cœur du développement durable".</p> <p><input type="checkbox"/> En savoir plus : www.accenture.com</p>

© Fondation pour la Nature et l'Homme, 2010

□ **UNE FORMATION POUR S'INTERROGER**

- Quels sont les besoins humains fondamentaux ?
- En quoi nos activités dépendent-elles de la biosphère ?
- Quels sont les principes pour bâtir des sociétés durables ?



□ **UNE FORMATION POUR COMPRENDRE**

- Les liens entre l'Homme et la biodiversité.
- Mais aussi notre dépendance vis-à-vis de l'univers du vivant et notre impact sur la biodiversité.

□ **UNE FORMATION POUR PASSER À L'ACTION**

- Les clés pour agir
- >> en tant que particulier, dans son environnement de travail et dans sa sphère privée,
- >> et en tant qu'entreprise :
 - économie circulaire,
 - analyse de cycle de vie,
 - économie de fonctionnalité,
 - étude de cas d'une entreprise en mutation.



□ **UNE FORMATION PROGRESSIVE ET OUVERTE À TOUS**

- Grâce à ses 3 modules animés 'Principes communs', 'entreprises' et 'particuliers', 3 modules pour comprendre à son rythme les concepts nouveaux et s'y exercer en ligne.

□ **UNE FORMATION VALIDÉE PAR DES EXPERTS
ET CONSOLIDÉE PAR UN CERTIFICAT DE RÉUSSITE**

Pour inspirer, informer et inviter au changement, découvrez notre formation en ligne "La biodiversité au cœur du développement durable"



[Accès à la présentation détaillée](#)
[Accès à la bande-annonce](#)
[Accès à la plateforme de formation](#)



Les collaborateurs de Bouygues Telecom participent aux Initiatives Océanes organisées par Surfrider Foundation Europe

Sensibiliser à la réduction des déchets par l'action !

Depuis 2008, la Fondation Bouygues Telecom encourage les collaborateurs de l'entreprise à participer au nettoyage de plages, lacs et rivières dans le cadre des « Initiatives Océanes » organisées par Surfrider Foundation Europe.

Les « Initiatives Océanes » sont une grande opération de sensibilisation à la problématique des déchets aquatiques via des opérations de nettoyage de plages, lacs et rivières organisées partout en France et en Europe et ouvertes à tous (scolaires, associations, grand public...). Depuis 4 ans, la Fondation Bouygues Telecom soutient financièrement cet événement, relais l'appel à mobilisation via les supports de communication interne et externe de l'entreprise, et co-organise avec Surfrider Foundation des opérations de sensibilisation pour les collaborateurs de l'entreprise.

En 2011, la Fondation Bouygues Telecom a mobilisé près de 200 collaborateurs volontaires sur 7 opérations de nettoyage à proximité des sites d'implantation de l'entreprise. Les participants bénéficient du statut de « volontaire » qui leur permet d'utiliser une demi-journée de leur temps de travail, offerte par l'entreprise. La Fondation Bouygues Telecom encourage également les clients de l'entreprise à se mobiliser pour les Initiatives Océanes. Outre un relais sur les sites internet et les réseaux sociaux, Bouygues Telecom leur a ainsi envoyé, avec leur facture du mois de février, un dépliant dans lequel une double page présentait l'opération et les modalités de participation. Par ailleurs, les clients souhaitant s'impliquer dans des actions de nettoyage proches de chez eux ou bien en organiser directement, étaient invités à s'inscrire sur le site internet des Initiatives Océanes.

A noter : en 2011, plus de 40 000 personnes se sont ainsi mobilisées dans le monde entier, autour de plus de 1 000 opérations. Au total, 3 800 m³ de déchets ont été ramassés, l'équivalent de 38 bus.





« Informer et créer du lien entre les individus », tel est le fil conducteur de chacune des initiatives de la Fondation Bouygues Telecom. Elle intervient dans trois domaines : l'aide aux personnes en difficulté médicale ou sociale (soutien à l'association Petits Princes), la protection de l'environnement (partenariat avec Surfrider Foundation Europe) et la promotion de la langue française (création du Prix Nouveau Talent avec le concours de Metro et Calmann-Lévy).

La Fondation Bouygues Telecom a également la particularité d'impliquer les collaborateurs de l'entreprise. Elle permet aux collaborateurs de bénéficier du statut de « volontaire ». Ils peuvent ainsi consacrer annuellement jusqu'à quatre demi-journées de leur temps de travail pour relayer sur le terrain les actions de la Fondation ou s'impliquer dans l'association parrainée. Pour Pierre Marfaing, président de la Fondation Bouygues Telecom, « *le parrainage d'associations par des collaborateurs permet de procurer une aide à des initiatives concrètes et locales, que la Fondation n'aurait pas pu trouver seule. Soutenir l'engagement personnel des collaborateurs apporte la diversité et la richesse d'expérience des associations de terrain, en complément de nos partenariats majeurs* ». Au total, Bouygues Telecom fait un don de 3 000 heures de travail à sa Fondation qui compte 710 volontaires.

Pour en savoir plus : www.fondation.bouyguetelecom.fr

Les Initiatives Océanes sont organisées par Surfrider Foundation Europe, une association à but non lucratif (loi 1901), ayant pour but « la défense, la sauvegarde, la mise en valeur et la gestion durable de l'océan, du littoral, des vagues et de la population qui en jouit ».

Événement emblématique de Surfrider Foundation Europe, les Initiatives Océanes sont des opérations de sensibilisation à la problématique des déchets aquatiques couplées à une opération de nettoyage (plages, berges, fonds marins). Elles sont organisées chaque année depuis 16 ans à travers le monde. En 2012, elles auront lieu du 22 au 25 mars.

Pour en savoir plus : www.initiativesoceanes.org



BioLit : Programme national de science citoyenne sur la Biodiversité Littorale

Permettre à la science de bénéficier du plus grand nombre et au plus grand nombre de participer à la science.

Résumé : Le groupe Logica apporte son aide au projet *BioLit* – programme national de science citoyenne sur la biodiversité littorale - mis en œuvre par l'association Planète Mer. Ce soutien s'exprime dans le cadre d'un mécénat de compétences par la création du site internet collaboratif, www.biolit.fr, plateforme d'information, d'échange et de saisie de données en ligne sur la biodiversité littorale accessible à tous les acteurs du littoral : grand public, associations et collectivités, gestionnaires d'espaces naturels, stations de recherche et universités.

LES GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME *BIO*LIT :

- **Répondre à des grandes problématiques** liées à la biodiversité littorale identifiées par des gestionnaires, des décideurs ou des scientifiques en mobilisant les réseaux adéquats, notamment des réseaux citoyens ;
- **Faire émerger** des problématiques répondant aux préoccupations des usagers du littoral et mettre en œuvre un dispositif d'implication des citoyens à tous les niveaux pour y répondre ;
- **Utiliser le formidable vecteur de sensibilisation** qu'est la science participative pour informer et mobiliser le grand public et les décideurs aux enjeux de la protection du littoral en particulier et du milieu marin en général.

LE PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

A partir d'une première thématique, la régression des macroalgues brunes sur la façade Atlantique-Manche observée depuis plus de 20 ans et non expliquée à ce jour, il s'agit de mobiliser le grand public grâce à des protocoles simples qui permettent de collecter des données en grand nombre et sur un très vaste territoire qui va de la frontière belge aux portes de la péninsule ibérique. Mais, il s'agit aussi d'impliquer au mieux le citoyen à tous les étages du projet.

Trois protocoles ont été élaborés, du plus simple pour les néophytes au plus complexe pour les experts. Tout au long du littoral, les associations, les collectivités, les écoles, les collèges, les stations de recherche et les universités sont petit à petit associées à ce programme nécessitant une mobilisation massive. D'autres thématiques sont à l'étude, sur la façade atlantique mais aussi sur la façade méditerranéenne. Les développements à venir du programme sont multiples et très variés. C'est ce qui en fait la richesse. Le programme n'a pas de durée fixe puisque les thématiques à traiter vont se succéder mais la première d'entre elle sera étudiée et suivie pendant au moins 4 ans.

DANS UN CADRE SCIENTIFIQUE ...

Le **Muséum national d'Histoire naturelle** est un acteur emblématique dans le domaine de la biodiversité. Un partenariat a été engagé dès décembre 2009 entre le Muséum et Planète Mer pour la mise en œuvre du programme auquel l'Université de Rennes 1 s'est récemment jointe.

Les travaux scientifiques montrent que la Recherche manque cruellement d'informations couvrant de larges territoires y compris sur les milieux littoraux pourtant les plus accessibles. Il convient aujourd'hui, de collecter, suivant des méthodologies éprouvées sur les milieux terrestres, des données en mobilisant des réseaux citoyens d'observateurs du littoral : seul moyen de disposer d'un grand nombre d'observations sur l'état de la biodiversité côtière.

Ces données collectées, dans le cadre du programme BioLit, permettront de disposer à l'échelle nationale d'observations indispensables à la communauté scientifique pour caractériser le milieu. Leur analyse permettra d'éclairer le grand public et d'évaluer l'action des politiques publiques en matière de conservation et de protection de la biodiversité.

Eric Feunteun

Directeur du Centre de Recherche et d'Enseignement sur les Systèmes Côtiers,

Station Marine du Muséum national d'Histoire naturelle, Dinard.

... ET PARTICIPATIF.

Outre une meilleure connaissance des écosystèmes littoraux et de leur évolution, l'implication du grand public autour des questions de la biodiversité littorale est un enjeu majeur du programme. C'est le sens de la démarche engagée avec la Société coopérative DialTer, dans le cadre du soutien de la Fondation de France. Objectif : renforcer le volet « participatif » du projet et impliquer le citoyen bien au delà de la simple collecte de données : consultation, concertation, participation à des groupes de travail, des comités scientifiques et techniques et au comité de pilotage du programme.

UN PROGRAMME ADAPTE A CHAQUE FACADE LITTORALE

Le programme *BioLit* est national. Il est organisé en deux grandes façades maritimes : (1) Atlantique, Manche et Mer du Nord et (2) Méditerranée. Les activités sont d'abord testées sur des sites pilotes puis étendues sur l'ensemble du littoral français.

Sur les façades Atlantique, Manche et Mer du Nord :

Comme indiqué précédemment, une problématique scientifique a été clairement identifiée et les protocoles pour y répondre ont été établis. Les espèces à observer, sur substrats rocheux, sont, les macroalgues brunes et les escargots de mer pour mieux connaître leurs relations et essayer de comprendre la régression des algues, observée depuis plus de 20 ans. Associations, stations de recherche et des universités testent aujourd'hui et mettent en œuvre à grande échelle les protocoles.

Sur la façade Méditerranéenne :

La démarche participative ayant été privilégiée, la thématique n'est pas encore définitivement arrêtée. Elle le sera d'ici fin 2011 en concertation avec les partenaires consultés : suivi de la composition de la « laisse de mer », échouage des méduses, approche des impacts de la pêche récréative sur certaines populations de poissons d'intérêt économique ou encore signalement d'espèces dites lesseptiennes arrivant dans le bassin nord-occidental de la Méditerranée.

D'autres thématiques viendront progressivement élargir le champ d'intervention de *BioLit*.

POURQUOI UN PARTENARIAT DE COMPETENCES AVEC LE GROUPE LOGICA ?

Avec *BioLit*, il s'agit de mettre en place les moyens propres à amener « le grand public » et les autres acteurs du littoral à exercer leur faculté d'augmenter la connaissance sur l'environnement littoral et à terme d'en améliorer la gestion.

Même si l'animation d'un réseau est avant tout affaire de relations humaines et nécessite que tout soit mis en œuvre pour qu'il y ait des échanges directs entre les personnes, les nouvelles technologies apportent des possibilités inédites et très puissantes au service de la science citoyenne. C'est ce que va apporter le site www.biolit.fr en permettant aux participants (grand public, naturalistes et scientifiques), de saisir leurs données en ligne (ordinateur, smartphones et tablettes) et de trouver toute l'information qui leur est nécessaire. Les données sont géo référencées, agrégées et acheminées vers des bases de données interoperables avec celles de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) et conformes aux critères du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP). La création de communautés de « Biolitiens », l'animation de forums seront également possibles grâce au site www.biolit.fr conçu et réalisé par Logica.

LES PARTENAIRES ACTUELS

A la confluence entre le monde de la science, les préoccupations citoyennes, les besoins de connaissance pour les gestionnaires et les décideurs, *BioLit* est un véritable programme d'intérêt collectif sur le littoral. A ce titre, il se doit de rassembler les volontés, les compétences et les moyens de nature à satisfaire ses objectifs. C'est le sens des partenariats actuels...

- Le **Muséum national d'Histoire naturelle**, Département Milieu et Peuplements Aquatiques ;
- L'**Université de Rennes 1** ;
- Le **Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de la Mer, du Transport et du Logement** (MEDDTL) ; Départements Milieu Marin et Observatoire de la Biodiversité ;
- L'**Agence des aires marines protégées** et le SINP Mer ;
- La **Fondation de France** et la société coopérative **DialTer** ;
- L'**Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse** ;
- **La Fondation Total** ;
- **Logica** ;
- **Nausicaà et les partenaires du réseau Océan Mondial** ;

... et à venir.

Opération Restaurants du Cœur 2011



« J'ai voulu montrer à nos collaborateurs que TNT n'est pas qu'une entreprise à but lucratif, qu'elle est bien un acteur dans le milieu associatif et social. » Ismael Badri, Ambassadeur solidarité, initiateur de l'opération



Aide apportée à l'association :

Transport de denrées alimentaires et de vêtements

Moyens :

Mise à disposition d'un chauffeur TNT bénévole

Mise à disposition d'un poids lourd TNT du site de Ferrières en Brie

Mise en place :

Démarrage de l'opération : le 28/01/2011

Trajet : du dépôt d'enlèvement Restos du coeur à Villepinte aux cuisines centrales à Aubervilliers soit une distance de 14 kms

Durée de l'opération : 2h35 dans les conditions de circulation optimales.

Résultats de l'Opération

- 12 opérations de transport depuis le mois de janvier
- 122 palettes et plus de 60 tonnes de marchandises collectées
- 6 chauffeurs du site de Ferrières se sont impliqués bénévolement
- 4 d'entre eux sont prêts à s'impliquer sur le long terme

L'avenir ?

Poursuite souhaitée de l'opération avec la signature d'un partenariat avec les Restaurants du Coeur



Biodiversité

Outre-Mer

Environnement
Solidarité

Espaces Naturels



Mécénat de
Compétences

Éducation et
Formation



Les fiches de présentation des projets

- › Initiatives Climat (Eco-Ecole) (HSBC France - FEEE France/Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe)
- › Sauvons la biodiversité marine (HSBC France - Maud Fontenoy Fondation)
- › Sensibiliser à la réduction des déchets par l'action! (Fondation Bouygues Telecom - Surfrider Foundation Europe)
- › **Club d'entreprises Mécén'act Atlantique partenaire de Campus Surfrider (Fondation d'entreprise Crédit Coopératif - Surfrider Foundation Europe)***
- › Ensemble sauvons la planète! (Groupe SOCODA - Maud Fontenoy Fondation)

* Lauréats de la catégorie



Présentation de l'Initiative Climat

En juin 2009, la banque HSBC est devenu partenaire de la Coordination Internationale Eco-Schools pour la mise en place d'une opération internationale sur les enjeux du changement climatique : l'Initiative Climat. Cette dernière a pour objectif de sensibiliser les élèves et de mener des actions de lutte contre le changement climatique, par le biais de la méthodologie Eco-Ecole. Elle concerne 18 pays dans le monde entier.

En France, l'Initiative Climat a démarré à la rentrée scolaire 2010 et est reconduite pour 2011-2012. Concrètement, il s'agit de travailler sur l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie ou les solidarités en orientant plus particulièrement l'un de ces thèmes vers des questions liées au changement climatique.

Les établissements intéressés recevront un « Guide de l'Enseignant » leur permettant de mieux saisir les enjeux du changement climatique et de trouver des idées d'actions et d'activités à mener au sein de la démarche Eco-Ecole. Cette opération leur donne ainsi la possibilité d'approfondir le thème du changement climatique.

Dans le cadre de ce projet, des **salariés volontaires de HSBC** se proposeront d'aider, de manière bénévole, les établissements scolaires dans leur démarche. La collaboration avec ces volontaires sera proposée aux Eco-Ecoles les plus proches de chez eux. Les établissements en question seront alors contactés par l'équipe Eco-Ecole et auront le choix d'accepter ou non cette collaboration. La mise en relation des volontaires avec des établissements intéressés se fera également par l'intermédiaire de l'équipe Eco-Ecole. Les bénévoles recevront seront accueillis par la FEEE lors d'une journée de formation leur permettant de saisir clairement la méthodologie Eco-Ecole.

L'*Initiative Climat* comprend également un **concours d'Eco-Codes** (le 7^{ème} point de la méthodologie). Un Jury désignera en fin d'année les trois Eco-Codes les plus aboutis (contenu et créativité), parmi deux catégories de participants (écoles primaires et élémentaires / collèges et lycées). Ceux-ci recevront un prix sous forme d'argent à réinvestir dans le projet. Dans un second temps, les deux premiers Eco-Codes distingués en France seront présentés à un Jury international (les trois lauréats du Jury international recevront un prix allant de 400 à 800 euros, également dédié à la conduite de leur projet).





Présentation du projet « Sauvons la biodiversité marine »

Parce que l'environnement constitue l'un des deux piliers de notre engagement philanthropique, HSBC France apporte depuis 2010 un soutien financier au programme d'éducation de l'Association Maud Fontenoy « Sauvons la biodiversité marine » destiné à l'ensemble des 7031 collèges publics et privés en France.

La Maud Fontenoy Fondation s'adresse au grand public et plus particulièrement à la jeune génération, à travers la mise en place d'animations et des programmes pédagogiques pour les sensibiliser et les initier aux problématiques liées à la protection de l'environnement marin et du littoral. C'est dans ce cadre que s'inscrit le kit pédagogique constitué d'un CD-ROM et d'une affiche réalisés en accord du programme scolaire de l'année de 6^{ème} et de 5^{ème}.

HSBC accompagne financièrement cette initiative de 115 000 € par an sur 3 ans affectés au programme d'éducation. De plus, les collaborateurs de la banque pourront participer pendant toute la durée du partenariat bénévolement à travers le soutien humain de classes de collège.

En parallèle du travail réalisé dans les collèges avec le support pédagogique sur la biodiversité, 4 jeunes en rupture scolaire en partenariat avec l'Association Valdocco du père Petitclerc à Lyon sont partis à l'aventure en compagnie de Maud Fontenoy, pendant un mois à la découverte des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF), véritable sanctuaire de la biodiversité (Crozet, Kerguelen et Amsterdam/Saint-Paul), lors d'une rotation du navire français de recherche, le *Marion Dufresne*.

Un site Internet dédié et mis à jour régulièrement durant l'expédition, a permis aux collégiens de métropole d'être en contact avec ces jeunes « Ambassadeurs de la biodiversité ». Cette aventure exceptionnelle au cœur de cette gigantesque réserve naturelle a été filmée en vue de la réalisation d'un reportage pour la télévision.



Les collaborateurs de Bouygues Telecom participent aux Initiatives Océanes organisées par Surfrider Foundation Europe

Sensibiliser à la réduction des déchets par l'action !

Depuis 2008, la Fondation Bouygues Telecom encourage les collaborateurs de l'entreprise à participer au nettoyage de plages, lacs et rivières dans le cadre des « Initiatives Océanes » organisées par Surfrider Foundation Europe.

Les « Initiatives Océanes » sont une grande opération de sensibilisation à la problématique des déchets aquatiques via des opérations de nettoyage de plages, lacs et rivières organisées partout en France et en Europe et ouvertes à tous (scolaires, associations, grand public...). Depuis 4 ans, la Fondation Bouygues Telecom soutient financièrement cet événement, relai l'appel à mobilisation via les supports de communication interne et externe de l'entreprise, et co-organise avec Surfrider Foundation des opérations de sensibilisation pour les collaborateurs de l'entreprise.

En 2011, la Fondation Bouygues Telecom a mobilisé près de 200 collaborateurs volontaires sur 7 opérations de nettoyage à proximité des sites d'implantation de l'entreprise. Les participants bénéficient du statut de « volontaire » qui leur permet d'utiliser une demi-journée de leur temps de travail, offerte par l'entreprise. La Fondation Bouygues Telecom encourage également les clients de l'entreprise à se mobiliser pour les Initiatives Océanes. Outre un relais sur les sites internet et les réseaux sociaux, Bouygues Telecom leur a ainsi envoyé, avec leur facture du mois de février, un dépliant dans lequel une double page présentait l'opération et les modalités de participation. Par ailleurs, les clients souhaitant s'impliquer dans des actions de nettoyage proches de chez eux ou bien en organiser directement, étaient invités à s'inscrire sur le site internet des Initiatives Océanes.

A noter : en 2011, plus de 40 000 personnes se sont ainsi mobilisées dans le monde entier, autour de plus de 1 000 opérations. Au total, 3 800 m³ de déchets ont été ramassés, l'équivalent de 38 bus.





« Informer et créer du lien entre les individus », tel est le fil conducteur de chacune des initiatives de la Fondation Bouygues Telecom. Elle intervient dans trois domaines : l'aide aux personnes en difficulté médicale ou sociale (soutien à l'association Petits Princes), la protection de l'environnement (partenariat avec Surfrider Foundation Europe) et la promotion de la langue française (création du Prix Nouveau Talent avec le concours de Metro et Calmann-Lévy).

La Fondation Bouygues Telecom a également la particularité d'impliquer les collaborateurs de l'entreprise. Elle permet aux collaborateurs de bénéficier du statut de « volontaire ». Ils peuvent ainsi consacrer annuellement jusqu'à quatre demi-journées de leur temps de travail pour relayer sur le terrain les actions de la Fondation ou s'impliquer dans l'association parrainée. Pour Pierre Marfaing, président de la Fondation Bouygues Telecom, « *le parrainage d'associations par des collaborateurs permet de procurer une aide à des initiatives concrètes et locales, que la Fondation n'aurait pas pu trouver seule. Soutenir l'engagement personnel des collaborateurs apporte la diversité et la richesse d'expérience des associations de terrain, en complément de nos partenariats majeurs* ». Au total, Bouygues Telecom fait un don de 3 000 heures de travail à sa Fondation qui compte 710 volontaires.

Pour en savoir plus : www.fondation.bouyguetelecom.fr

Les Initiatives Océanes sont organisées par Surfrider Foundation Europe, une association à but non lucratif (loi 1901), ayant pour but « la défense, la sauvegarde, la mise en valeur et la gestion durable de l'océan, du littoral, des vagues et de la population qui en jouit ».

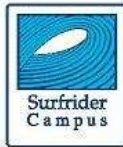
Événement emblématique de Surfrider Foundation Europe, les Initiatives Océanes sont des opérations de sensibilisation à la problématique des déchets aquatiques couplées à une opération de nettoyage (plages, berges, fonds marins). Elles sont organisées chaque année depuis 16 ans à travers le monde. En 2012, elles auront lieu du 22 au 25 mars.

Pour en savoir plus : www.initiativesoceanes.org



CAMPUS

APPRENDRE, COMPRENDRE, AGIR !



ÉDUCATION ET FORMATION
AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
MOBILISATION ET ACTION CITOYENNE



INTRODUCTION
BIEN PLUS QU'UNE VAGUE
DURABLE...

STIMULER L'ESPRIT CRITIQUE

« Ces valeurs d'éco-responsabilité passent mieux auprès des scolaires quand c'est quelqu'un de l'extérieur qui les transmet. En l'occurrence un expert passionné qui sait stimuler leur curiosité et surtout leur esprit critique... », dit-il l'un des enseignants passés par Surfrider Campus.

À l'instar de la sécurité routière, le développement durable voit ainsi son enseignement gagner à profiter d'un partenariat entre le monde de l'éducation et la société civile. Notre campus s'inscrit dans cet esprit d'accompagnement complémentaire, avec pour devise le triptyque Apprendre-Comprendre-Agir. Pierre angulaire du dispositif éducatif, "Vagues et littoral" constitue une introduction ludique et globale à la problématique environnementale. Cette exposition interactive a notamment reçu le soutien du Conseil régional d'Aquitaine et de l'Éducation nationale. Une sensibilisation qui invite à aller plus loin, avec des parcours pédagogiques alliant sorties sur le terrain et rencontres avec des professionnels de l'environnement.



es défis écologiques auxquels nos sociétés vont devoir faire face sont colossaux. Pour les relever et perdurer, les mentalités doivent changer ; en profondeur. Une modification des comportements déjà amorcée, mais que les générations de demain devront poursuivre et intensifier. À nous d'éduquer les enfants d'aujourd'hui, les doter d'une éco-citoyenneté. Une mission que mène Surfrider Foundation Europe (SFE) depuis plus de 20 ans et qui prend aujourd'hui une nouvelle dimension avec l'ouverture de son centre d'éducation et de formation au développement durable.

IDÉE DU DÉVELOPPEMENT

PRÉSENTATION

FAIRE PARTIE DE LA SOLUTION

Pour aller encore plus loin, Surfrider Campus a également développé un catalogue de formations pour permettre aux actifs d'aujourd'hui de développer leur expertise professionnelle et de prendre ainsi leurs responsabilités. Ces formations se déroulent dans une salle dédiée (équipée en NTIC), mais peuvent aussi se délocaliser et se construire sur mesure. Votre entreprise, collectivité ou association peut s'engager et faire partie de la solution, nous vous y aiderons. L'éducation et la formation sont les clefs pour relever ce défi écologique. Et la protection des océans, une fenêtre sur le développement durable. Ne restez pas à la porte, entrez !

■ RECONNUE ORGANISME DE FORMATION, SURFRIDER FOUNDATION EUROPE EST AUSSI TITULAIRE DE DEUX AGRÈMENTS NATIONAUX : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ÉDUCATION POPULAIRE.



SURFRIDER FOUNDATION EUROPE

est une association à but non lucratif (loi 1901), ayant pour but la défense, la sauvegarde, la mise en valeur et la gestion durable de l'océan, du littoral, des vagues et de la population qui en jouit. Agréée d'éducation populaire et de protection de l'environnement, elle est aussi reconnue organisme de formation : surfridereu



MECEN'ACT ATLANTIQUE

Créé en décembre 2008 sous l'égide de la Fondation Crédit Coopératif, le club d'entreprises Mécén'act Atlantique rassemble des sociétés d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées soucieuses d'apporter une contribution à la protection de leur environnement local. Comptant à ce jour sept membres, ce club supporte ainsi des initiatives originales en faveur de programmes éducatifs et de sensibilisation à la protection de la Nature. Ces PME se sont engagées pour trois ans avec Surfrider Foundation Europe. C'est en grande partie grâce à ce soutien que STE peut aujourd'hui vous accueillir au sein de son campus. S'engager en local sur un projet concret et ce, quelle que soit la taille de votre entreprise, c'est désormais possible avec le club Mécén'act Atlantique !

■ Web : surfridereu > Nos partenaires > Partenaires Mécén'act Atlantique.

■ Contact : bnasseron@surfridereu

Site d'accueil Surfrider Campus : Éducation et formation au développement durable, Mobilisation et action citoyenne Photographes : DR, lycéennes des Baies STE, 331.com, Chef de projet : Edouard Lyaumont, Graphisme : drakus. Imprimé via Blue Press sur du papier 100% recyclé Cycles France.





Partenaire fondateur de



P. de BECO - Président du Directoire de Groupe SOCODA

Maud Fontenoy, marraine de la Convention SOCODA



Groupe SOCODA
Un groupement résolument engagé dans le développement durable.

Groupe SOCODA, premier réseau français de distributeurs indépendants dans les secteurs du Bâtiment et de l'Industrie :

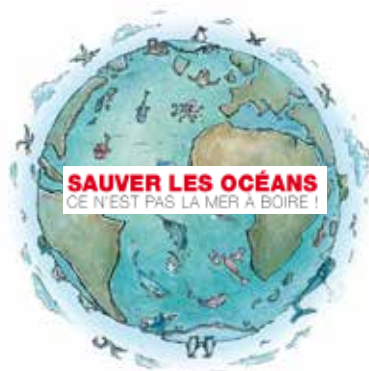
« Etre n° 1, c'est être responsable » proclame Philippe de Beco, Président du Directoire de Groupe SOCODA, qui a initié la stratégie de développement durable du groupement. Celle-ci consiste, depuis 2004, à engager et soutenir différentes initiatives pour « imposer un nouveau modèle économique plus raisonné, plus responsable et parfaitement en phase avec les défis environnementaux actuels ». Depuis 7 ans, Groupe SOCODA a construit et matérialisé son projet autour de trois engagements majeurs : l'emploi solidaire, le maillage territorial et le **mécénat**. Ces trois valeurs du développement durable font aujourd'hui de Groupe SOCODA l'un des tous premiers acteurs en matière de développement durable.



Maud Fontenoy Fondation
Sauvegarder les océans c'est sauver l'homme !

Les océans représentent 71% de la surface du globe et sont à la fois les témoins des changements climatiques et des solutions indispensables à la survie des hommes. Forte de ce constat, la navigatrice Maud Fontenoy tire le signal d'alerte par le biais de sa fondation et de son association Maud Fontenoy Fondation France qui a pour objectifs de mettre en place, promouvoir, soutenir et parrainer des projets éducatifs, scientifiques et culturels en faveur de l'environnement et plus particulièrement des océans.

Maud Fontenoy a toujours tenu à associer les enfants à ses défis. La navigatrice en est convaincue : l'expérience concrète donne du sens à toutes les mises en garde. Et les enfants d'aujourd'hui seront demain les premiers défenseurs de notre planète car ce sont eux les chefs d'entreprise, hommes politiques, décideurs et consommateurs du futur.





Partenaire fondateur de



Carnet de bord des étapes réalisées

Les outils

Une charte pour sauver les océans : 10 engagements simples qui permettent d'agir au quotidien.



Un **kit pédagogique** sous la forme d'une pochette contenant un CD-Rom interactif et un poster. Le but est de d'apprendre à mieux connaître et apprendre ce qu'est la biodiversité marine.

2009/2010 : pour **50 000** écoles élémentaires
2010/2011 : pour **7 000** collégiens

La Maud Fontenay Fondation s'engage et propose :



- Des supports pédagogiques dans les écoles
- Des défis participatifs pour agir au quotidien
- Des actions sociales tournées vers les plus défavorisés
- Des programmes de sensibilisation destinés au grand public
- De découvrir la mer en naviguant sur le voilier de Maud

Les actions

La Tournée des Plages : apprendre à la jeune génération que protéger la biodiversité ça commence près de chez nous.

2010 : Plus de 10 000 enfants y ont participé !
2011 : 6 000 enfants (météo moins favorable).



(Ci-dessus le 20 août 2010 au Touquet Paris Plage - avec la présence de Maud Fontenoy – Fondatrice de la MFF, Philippe de BECO – Président du Directoire de Groupe SOCODA et de Dominique GODARD – Vice président de la FFSS)

Concours :

2009/2010 : 10 classes ont reçu chacune un chèque de 1 500€ pour effectuer une sortie scolaire basée sur un projet éducatif lié à l'environnement.

2010/2011 :

- 1 classe a remporté une semaine à l'école des Glénans.
- Jeunes déscolarisés sont partis pendant 1 mois sur un bateau dans les terres australes et antarctiques françaises, pour être des ambassadeurs.

Petits aventuriers : la navigatrice emmène des enfants sur son voilier pour leur faire découvrir la mer, les faire rêver et ainsi les encourager à la protéger.

> PROJETS 2011/2012 :

- Une version approfondie du kit sur la biodiversité marine qui sera diffusé dans les 7000 collèges avec un concours à la clé + semaine de classe mer.
- Expédition en Antarctique avec 4 jeunes sourds.
- Un kit pour les lycéens, un nouveau pour les primaires.
- Une grande régates organisée pour 300 enfants, dans le cadre des oubliés des vacances...

6.

Les témoignages de lauréats
des 1^{ers} Trophées
du **mécénat** d'entreprise
(*Trophées 2010*)



Le contexte

Avec 42 dossiers reçus, la 1^{ère} édition des Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable a été un véritable succès. Devant l'afflux de candidatures particulièrement intéressantes, le Jury a même décidé d'attribuer une Mention et deux Prix spéciaux supplémentaires.

La réintroduction du lamantin des Antilles en Guadeloupe, l'élaboration d'un kit pédagogique de sensibilisation à la protection du littoral ou encore la création de logements passerelles, sont quelques uns des projets primés.

Des lauréats reviennent sur leurs projets et nous font part de ce que les Trophées leur ont apporté.

Les témoignages

- › La SITA Espérance et le Parc national de Guadeloupe pour le projet de réintroduction du Lamantin des Antilles dans la baie de Grand Cul-de-Sac marin en Guadeloupe (Trophées 2010, catégorie « Biodiversité »)
- › La Caisse d'Épargne Côte d'Azur pour le projet de création d'une éclosérie polyvalente sur l'île des Embiez (Trophées 2010, catégorie « Milieux marins »)
- › La Fondation d'entreprise Eiffage et Solidarités Nouvelles pour le Logement pour le projet de création de 13 logements passerelles avec accompagnement des locataires (Trophées 2010, catégorie « Environnement/Solidarité »)
- › La Société des Eaux de Volvic - Danone Eaux France et la LPO Auvergne pour le projet de sauvegarde du Milan royal dans le Massif Central (Trophées 2010, catégorie « Mécénat de compétences »)
- › La Fondation d'entreprise P&G pour le projet de kit pédagogique de sensibilisation à la protection du littoral (Trophées 2010, catégorie « Education et Formation »)
- › Le Réseau des Grands Sites de France pour son partenariat avec la Fondation d'entreprise Veolia Environnement (Trophées 2010, Prix spécial du Jury)
- › Le Geres et son partenaire la Fondation d'entreprise Legallais (Trophées 2010, Prix spécial du Jury)

La SITA Espérance et le Parc national de Guadeloupe pour le projet de réintroduction du Lamantin des Antilles dans la baie de Grand Cul-de-Sac marin en Guadeloupe (Trophées 2010, catégorie « Biodiversité »)



Porteur de projet : Parc National de la Guadeloupe

L'année 2011, démarrée sous de bons auspices avec la remise du trophée du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable dans la catégorie « biodiversité », s'est poursuivie de façon très satisfaisante pour le projet de réintroduction du lamantin porté par le Parc National de la Guadeloupe.

Les actions menées en 2011, centrées sur l'information et le dialogue au plan local, national et international ont été menées avec succès. Les efforts ont également porté sur la recherche de partenariats avec les pays potentiellement donateurs de lamantins et les premiers contacts sont porteurs d'espoir.

Grâce notamment à la remise de ce trophée, l'année qui vient de s'écouler a permis d'accroître la visibilité du projet au niveau des institutions, non seulement en Guadeloupe mais aussi en France métropolitaine et à l'international. La remise d'un tel trophée officialise la reconnaissance de l'intérêt de la valeur du projet et contribue à asseoir la crédibilité des actions menées. L'initiative, qui constitue une démarche innovante et audacieuse, est plus que jamais un objectif prioritaire pour l'établissement public du Parc national.



Entreprise : SITA Espérance

L'obtention du trophée du mécénat d'entreprise 2010 dans la catégorie « biodiversité » a permis à SITA Espérance, exploitant de l'installation de stockage et de valorisation de déchets de Sainte Rose, d'accroître la visibilité de son engagement au côté du Parc national de la Guadeloupe.

SITA Espérance a ainsi pu valoriser sa volonté de s'inscrire dans une démarche d'excellence environnementale, de préservation et de développement de la biodiversité en Guadeloupe.

Le soutien de SITA Espérance aux actions menées dans le cadre du projet de réintroduction du lamantin s'inscrit en relais de l'engagement du Groupe SITA, filiale de SUEZ Environnement, pour la protection de la biodiversité sur l'ensemble de ses installations.



Crédit photo: Fred Buyle, nektos.net

La Caisse d'Épargne Côte d'Azur pour le projet de création d'une éclosérie polyvalente sur l'île des Embiez (Trophées 2010, catégorie « Milieux marins »)



Nice, le 7 février 2012

LES RETOMBÉES DU TROPHEE DU MECENAT ENVIRONNEMENTAL, catégorie « milieu marin » (financement de l'éclosérie expérimentale des Embiez en partenariat avec l'Institut Océanographique Paul Ricard) :

EN INTERNE :

- Recevoir une reconnaissance nationale sur le thème de la biodiversité marine a permis à la Caisse d'Épargne Côte d'Azur de mettre l'accent sur sa politique RSE et de rappeler son fort engagement sociétal.
- Au final cela lui a permis de conforter la fierté d'appartenance à l'entreprise de ses collaborateurs et leur donner également l'envie de s'impliquer dans ce domaine.

EN EXTERNE :

- Cela lui a permis d'avoir une reconnaissance en matière de RSE auprès des médias locaux, de son environnement institutionnel et du Groupe BPCE.
- La Caisse d'Épargne Côte d'Azur apporte ainsi la preuve qu'elle est devenue un acteur majeur dans la sauvegarde de la biodiversité marine de son territoire.
- Qu'elle met autant d'ardeur à développer un engagement sociétal fort, que ce soit en matière de philanthropie auprès des associations que dans le domaine de l'inclusion bancaire des plus démunis.
- Dans la logique de cette dynamique elle a initié un nouveau projet avec le même partenaire : la réalisation d'une ambitieuse étude sur la sauvegarde de la grande nacre de Méditerranée sur une durée de 3 ans.

Jean-Jacques Beltramo

Responsable Communication Institutionnelle et Intérêt Général

(jean-jacques.beltramo@cecaz.caisse-epargne.fr)



L'hippocampe



La grande nacre de Méditerranée

La Fondation d'entreprise Eiffage et Solidarités Nouvelles pour le Logement pour le projet de création de 13 logements passerelles avec accompagnement des locataires (Trophées 2010, catégorie « Environnement/Solidarité »)

Le trophée décerné à la Fondation Eiffage en 2011 a permis de mettre en exergue tant en interne qu'en externe un exemple de projet associatif mené par des collaborateurs du groupe EIFFAGE ; exemple remarquable pour plusieurs raisons :

- Depuis que nous avons soutenu SNL , le comité de sélection et de suivi de la Fondation a été encore plus attentif aux projets mixant environnement et solidarité : 18 projets soutenus à ce jour.
- SNL est un exemple pertinent de projet à la croisée d' enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux qui sont au cœur des savoirs faire et métiers d'EIFFAGE : rénovation ou construction de logements sociaux basse consommation, mobilisant à la fois des salariés et des retraités d'Eiffage ayant des engagements citoyens au sein de leur commune et permettant au final l' insertion de personnes en grande difficulté.
- Les engagements des parrains de SNL ont été mis en valeur en interne via notamment les journaux du Groupe et ceci a suscité de nouvelles vocations.

Ce trophée a sans doute aussi permis que la Fondation obtienne l'accord du conseil d'administration pour produire son premier film sur les réalisations effectuées depuis sa création : http://www.histoiresdevies.com/espaceclient/EIFFAGE_WMV.zip

-Jean CARRE, président de la Fondation EIFFAGE

En 2011, l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement s'est vu remettre un Trophée du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable dans le cadre de son partenariat avec la fondation Eiffage. Cette dernière a, en effet, soutenu financièrement deux projets situés en Essonne, qui permettront d'accueillir 13 familles en difficulté en 2012.

Cette récompense a permis à l'association de mener à bien ces projets innovants à plusieurs titres, puisque favorisant à la fois l'insertion par le logement grâce à l'accompagnement des familles logées, l'insertion professionnelle par l'intervention de jeunes en insertion sur les chantiers et les économies d'énergie pour les familles par le respect de normes environnementales élevées. L'opération de Sainte-Geneviève-des-Bois, qui comprend la réhabilitation en cours de 2 logements et la construction de 4 logements neufs, sera inaugurée en juin 2012. Le chantier d'insertion a débuté et s'attaque dorénavant au carrelage intérieur des logements neufs. Le projet de Palaiseau a débuté en décembre 2011 et sera livré en octobre 2012.

Cette expérience, et plus particulièrement son volet partenarial avec les structures d'insertion nous ont à l'évidence ouvert des perspectives et enrichi d'une expérience qui sera relayée auprès d'autres SNL départementales.

-Marc Boulanger, Directeur de SNL-Prologues



Sainte-Geneviève-des-Bois avant travaux



Sainte-Geneviève-des-Bois pendant travaux (Décembre 2011)



Sainte-Geneviève-des-Bois état projeté

La Société des Eaux de Volvic - Danone Eaux France et la LPO Auvergne pour le projet de sauvegarde du Milan royal dans le Massif Central (Trophées 2010, catégorie « Mécénat de compétences »)

Mécénat de compétence Société des Eaux de Volvic et LPO Auvergne

Le trophée a été accueilli avec beaucoup de fierté au sein de Danone et régulièrement cité en exemple, auprès des autres branches de l'entreprise, d'une collaboration fructueuse et réussie avec le monde associatif. C'est aussi une preuve que des actions efficaces en faveur de l'environnement peuvent être menées en proximité de centres industriels avec une coexistence harmonieuse entre la nature et une industrie responsable. En interne, le trophée à fait l'objet de nombreuses communications notamment avec un grand article dans le journal interne (3000 exemplaires) et la première page du site intranet pendant plusieurs semaines. Ce trophée a permis une véritable sensibilisation et mobilisation des salariés autour de ce sujet. Ce trophée nous permet de mettre l'accent sur la politique globale de l'entreprise menée dans le domaine de l'environnement : réduction de 40% de l'empreinte carbone, politique de protection des ressources en eau qui comprennent notamment un projet Life + environnement dédié à la forêt sur le site de Volvic.

Jocelyne Stevani Danone Eaux France
 Directeur des Relations institutionnelles et des Affaires Réglementaires



Les répercussions du prix ont été très favorables avec notre partenaire et la couverture presse a été satisfaisante. Le mécénat de compétence s'est poursuivi sur 2011 et 2012 grâce à la mise en place d'une nouvelle convention signée entre la Société des Eaux de Volvic (Danone Eau France) et la LPO Auvergne. Les actions se sont prolongées sur la même base et nous envisageons en 2012 l'implication de nouveaux salariés de l'entreprise. Une des difficultés rencontrées est d'arriver à proposer à chaque volontaire une action qui s'intègre dans ses disponibilités. La création d'une placette d'alimentation du Milan royal sur une parcelle appartenant à l'entreprise va permettre de poursuivre le projet au-delà de 2012.

Jean-Christophe Gigault
 Directeur de la LPO Auvergne



La Fondation d'entreprise P&G pour le projet de kit pédagogique de sensibilisation à la protection du littoral (Trophées 2010, catégorie « Education et Formation »)

Le Conservatoire du littoral et la Fondation d'entreprise P&G pour la Protection du Littoral ont été récompensés dans la catégorie Education & Formation pour les deux kits pédagogiques réalisés à l'attention des professeurs des écoles primaires (classes de CM1 et CM2) et des collèges (classes de 6^{ème} et de 5^{ème}). Ces kits, composés chacun d'un DVD-Rom et de quatre affiches thématiques, répondent à une mission d'information et de sensibilisation autour de la protection du littoral et des actions du Conservatoire du littoral. Ils visent à fournir aux professeurs des supports de cours pour faire réfléchir les jeunes aux notions de partage de l'espace, de protection des espaces naturels et d'impacts environnementaux induits par les comportements de chacun. Diffusés dans plus de 3 000 collèges et 18 000 écoles de métropole et d'Outre-mer, les kits ont connu un nouvel élan grâce aux Trophées du mécénat et ont été largement distribués lors de la Fête de la Nature, des Journées de la Mer et à l'occasion du Salon Kid'Expo.



« Les Trophée du mécénat d'entreprise ont été une formidable plateforme de communication en interne chez P&G. Notre fondation a bientôt 20 ans et est l'une des premières fondations d'entreprise engagée dans le mécénat environnemental. Il était important qu'elle participe à cette première édition des Trophées du mécénat d'entreprise et que nous puissions valoriser ce prix en interne. Au-delà de la reconnaissance apportée par le ministère, ce trophée a permis de montrer à tous nos salariés que notre fondation a une vraie légitimité. C'est une source de motivation et de fierté supplémentaire à laquelle nous attachons de l'importance » - Ségolène Moreau – Secrétaire générale de la Fondation P&G pour la protection du littoral.

Le Réseau des Grands Sites de France pour son partenariat avec la Fondation d'entreprise Veolia Environnement (Trophées 2010, Prix spécial du Jury)



Réseau des Grands Sites de France : "Dans les coulisses des Grands Sites"

Très connus et très attractifs, les Grands Sites sont un formidable vecteur de découverte du patrimoine naturel et culturel. Pour mieux accueillir et sensibiliser les jeunes visiteurs à la préservation des paysages et de la biodiversité, le Réseau des Grands Sites de France a élaboré la collection d'ateliers pédagogiques « Dans les coulisses d'un Grand Site » avec le soutien de la Fondation d'entreprise Veolia Environnement. Deux ateliers ont été mis en place en 2010 à Alésia (Bourgogne) et au Puy Mary (Cantal) dans le cadre de ce partenariat, qui a reçu un prix spécial du Jury lors des Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable. Le projet se développe depuis, et en 2011, le Grand Site de la Dune du Pilat (Gironde) a réalisé cet atelier qui a fait le bonheur des jeunes visiteurs et des familles tout l'été. L'activité se prolonge depuis la rentrée dans toutes les écoles du territoire et les centres de loisir. En 2012, c'est le Grand Site de Navacelles (Hérault et Gard) qui dévoilera ses secrets !

http://www.grandsitedefrance.com/index.php?option=com_content&view=article&id=201%3Aaccueil-du-public&catid=14%3Athe-cms&Itemid=48&lang=fr



Le Geres et son partenaire la Fondation d'entreprise Legallais (Trophées 2010, Prix spécial du Jury)

"Au travers du Prix Spécial du jury, le GERES – Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités – a été félicité ainsi que ses partenaires notamment pour son projet de construction de maisons solaires passives en Himalaya indien et son projet de gestion durable de la biomasse à travers la diffusion d'équipements énergétiques performants au Maroc.

Les Trophées ont donc permis de renforcer les liens et d'accroître la complémentarité des visions entre les partenaires privés et l'acteur de terrain.

Les 1000 maisons solaires passives en Himalaya seront achevées en 2012, et les résultats sont au rendez-vous : il fait plus chaud à l'intérieur des maisons, les affections pulmonaires sont en baisse et moins de bois est nécessaire pour se chauffer, préservant le couvert forestier.

Le projet au Maroc se poursuit jusqu'en 2013 avec la diffusion de fours à gaz performants et la mise en œuvre d'une filière de gestion durable du bois. Ce projet est encore en recherche de partenaires financiers.

Le GERES défend, au travers de ces actions, l'énergie au service de la protection de l'environnement et de l'amélioration des conditions de vie des populations. Ce sujet est plus que jamais au cœur de l'actualité avec l'année 2012, proclamée par les Nations Unies "Année internationale de l'énergie durable pour tous".

-Antoine Martin-Chave, Responsable communication et financements, GERES



Femme marocaine devant un four performant

Copyright GERES

Legallais, a obtenu le prix spécial du jury lors des premiers trophées du mécénat organisé par le ministère de l'écologie, pour son soutien au projet de construction de bâtiments solaires passif, initié par le GERES. Legallais est une entreprise fortement engagée en matière de développement durable. Elle est d'ailleurs certifiée ISO 9001 depuis 2000 et ISO 14001 depuis 2010. De plus, pour aller au-delà de cette politique et promouvoir ses actions, Legallais a créé sa fondation d'entreprise en novembre 2010, première fondation d'entreprise de Basse-Normandie.

Le galet, trophée obtenu à l'occasion des Trophées du mécénat, vient ainsi concrétiser et renforcer l'implication forte de Legallais en matière de développement durable. Ce trophée a également permis à Legallais de communiquer sur ses actions à travers son site web, son catalogue et le site web de la fondation.

Pour en savoir plus, site web de la fondation d'entreprise Legallais : www.fondation-legallais.org



7.

Les contacts et réseaux



Contact au ministère

Correspondants mécénat
des services déconcentrés
(DEAL, DREAL,
DRIEA, DRIEE)

Correspondants mécénat
dans les établissements
publics

Correspondants mécénat
dans les entreprises et
fondations d'entreprise



Correspondants mécénat
dans les associations,
fédérations, fondations,
ONG

Correspondants mécénat
dans les fonds
de dotation

Correspondants mécénat
dans les institutions et
organismes professionnels

Correspondants mécénat
dans les autres ministères,
les collectivités et
groupements

**Ministère de l'Écologie, du Développement durable
et de l'Énergie**

M. Philippe APPRIOU, chargé de mission stratégique
Responsable de la Mission Mécénat d'Entreprise

Tél. : 01 40 81 34 69 - philippe.appriou@developpement-durable.gouv.fr

www.mecenat.developpement-durable.gouv.fr

MEDDE/CGDD/DDD

3, place de Fontenoy

75007 Paris



Correspondants mécénat
dans les associations,
fédérations, fondations,
ONG

Correspondants mécénat
dans les fonds
de dotation

Correspondants mécénat
dans les institutions et
organismes professionnels

Correspondants mécénat
dans les autres ministères,
les collectivités et
groupements

DREAL Alsace (67, 68)

M^{me} Maryse LUXEREAU, responsable mission « promotion du développement durable et éducation à l'environnement »

Tél. : 03 88 13 06 40 – maryse.luxereau@developpement-durable.gouv.fr

www.alsace.developpement-durable.gouv.fr

2, route d'Oberhausbergen

BP 81005 - 67070 Strasbourg cedex

DREAL Aquitaine (24, 33, 40, 47, 64)

M^{me} Anne COUVEZ, chef de la mission « partenariats et promotion du développement durable »

Tél. : 05 56 93 32 12 – anne.couvez@developpement-durable.gouv.fr

www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

Cité administrative

BP 55 - 33090 Bordeaux cedex

DREAL Auvergne (03, 15, 43, 63)

M^{me} Michelle JULIEN-SULLY

Tél. : 04 73 17 37 42 – michelle.julien-sully@developpement-durable.gouv.fr

www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr

7, rue Léo Lagrange

63033 Clermont-Ferrand cedex 1

DREAL Basse-Normandie (14, 50, 61)

M^{me} Lydie SOREL, chargée de mission « promotion du développement durable »

Tél. : 02 50 01 84 62 – lydie.sorel@developpement-durable.gouv.fr

www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

10, boulevard du Général Vanier

CS 60040 - 14006 Caen cedex

DREAL Bourgogne (21, 58, 71, 89)

M. Jacques CORBET, service du développement durable

Tél. : 03 45 83 22 22 – jacques.corbet@developpement-durable.gouv.fr

M^{me} Fabienne HEBRARD, chargée de mission « éducation au développement durable/parteneriat associatif »

Tél. : 03 45 83 20 35 – fabienne.hebrard@developpement-durable.gouv.fr

www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr

19 bis - 21, boulevard Voltaire

BP 27805 - 21078 Dijon cedex

DREAL Bretagne (22, 29, 35, 56)

M^{me} Hélène PESNELLE, chargée de mission « démarches partenariales de développement durable »

Tél. : 02 99 33 43 24 – helene.pesnelle@developpement-durable.gouv.fr

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

L'Armorique - 10, rue Maurice Fabre

CS 96515 - 35065 Rennes cedex

DREAL Centre (18, 28, 36, 37, 41, 45)

M. François BRECHEMIER, responsable du département

« valorisation connaissances promotion développement durable »

Tél. : 02 38 79 43 35 – francois.brechemier@developpement-durable.gouv.fr

www.centre.developpement-durable.gouv.fr

5, avenue Buffon

BP 6407 - 45062 Orleans cedex 02

DREAL Champagne-Ardenne (08, 10, 51, 52)

M^{me} Jennifer LIEGEOIS, chef du pôle « Grenelle environnement – Autorité environnementale »

Tél. : 03 51 41 62 40 – jennifer.liegeois@developpement-durable.gouv.fr

www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr

40, boulevard Anatole France

BP 80556 - 51022 Chalons-en-Champagne cedex

DREAL Corse (2A, 2B)

M^{me} Christine SOUARES, pôle développement durable

Tél. : 04 95 51 79 70 – christine.souares@developpement-durable.gouv.fr

www.corse.developpement-durable.gouv.fr

19, cours Napoléon

BP 334 - 20180 Ajaccio cedex 1

DREAL Franche-Comté (25, 39, 70, 90)

M^{me} Chantal CALLIER-BENEST, chargée de mission « vie associative et éducation à l'environnement et au développement durable »

Tél. : 03 81 21 67 81 – chantal.callier-benest@developpement-durable.gouv.fr

www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

TEMIS

17E, rue Alain Savary

BP 1269 - 25005 Besançon cedex

DEAL Guadeloupe (971)

M. Louis REDAUD, responsable de la mission « développement durable, évaluation environnementale »

Tél. : 05 90 41 04 60 – louis.redaud@developpement-durable.gouv.fr

M^{me} Maryse JUMINER, chargée de la promotion du développement durable auprès des associations, entreprises et des métiers verts

Tél. : 05 90 99 99 90 – maryse.juminer@developpement-durable.gouv.fr

www.guadeloupe.ecologie.gouv.fr

Secrétariat du service : Tél. : 05 90 99 35 72

Chemin des Bougainvilliers

97100 Basse-Terre

DEAL Guyane (973)

M^{me} Laure VERNEYRE, responsable de la mission « stratégie du développement durable »

Tél. : 05 94 29 75 47 – laure.verneyre@developpement-durable.gouv.fr

www.guyane.developpement-durable.gouv.fr

Pointe Buzaré

BP 7001 - 97300 Cayenne cedex

DREAL Haute-Normandie (27, 76)

M. Yves LAVARELO, chargé de mission « environnement/développement durable »

Tél. : 02 32 81 35 68 – yves.lavarelo@developpement-durable.gouv.fr

www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr

2, rue Saint-Sever - 76032 Rouen cedex

DRIEE Île-de-France (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)

M^{me} Margot BARNOLA, chargée de mission « éducation à l'environnement »

Tél. : 01 71 28 45 00 – margot.barnola@developpement-durable.gouv.fr

www.driee.ile-de-France.developpement-durable.gouv.fr

10, rue Crillon - 75194 Paris cedex 04

DREAL Languedoc-Roussillon (11, 30, 34, 48, 66)

M^{me} Fabienne MARTIN-THERIAUD, responsable de la mission « promotion du développement durable »

Tél. : 04 34 46 63 66 – fabienne.martin-theriaud@developpement-durable.gouv.fr

www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

520, allée Henri II de Montmorency

CS 690007 - 34064 Montpellier cedex 02

DREAL Limousin (19, 23, 87)

M. Patrice DELBANCUT, responsable du Pôle Grenelle

Tél. : 05 55 12 96 24 – patrice.delbancut@developpement-durable.gouv.fr

www.limousin.developpement-durable.gouv.fr

22, rue des Pénitents Blancs

CS 53218 - 87032 Limoges cedex 1

DREAL Lorraine (54, 55, 57, 88)

M^{me} Claudine ULPAT, chargée de mission « vie associative et EEDD »

Tél. : 03 87 56 42 23 – claudine.ulpat@developpement-durable.gouv.fr

www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr

Green Park - 2, rue Augustin Fresnel

BP 95038 - 57071 Metz cedex 3

DEAL Martinique (972)

M^{me} Anne-Marie LUCHILO, chargée de mission « vie associative et EEDD »

Tél. : 05 96 71 28 11 – anne-marie.luchilo@developpement-durable.gouv.fr

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr

BP 7212 - 97274 Schoelcher cedex

DREAL Midi-Pyrénées (09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82)

M^{me} Savine ANDRY, chargée de mission « éducation à l'environnement et partenariat associatif »

Tél. : 05 61 58 65 62 – savine.andry@developpement-durable.gouv.fr

www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr

Cité administrative Bât. G

1, rue de la Cité administrative

BP 80002 - 31074 Toulouse cedex 9

DREAL Nord-Pas-de-Calais (59, 62)

M. Jérôme AYACHE, responsable de la division « promotion du développement durable »

Tél. : 03 20 40 53 43 – jerome.ayache@developpement-durable.gouv.fr

www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

44, rue de Tournai

BP 259 - 59019 Lille cedex

DREAL Pays de la Loire (44, 53, 72, 85, 49)

M^{me} Pascale ORTIZ, chef de l'unité « démarches partenariales de développement durable »

Tél. : 02 40 99 58 35 – pascale.ortiz@developpement-durable.gouv.fr

M^{me} Claire SAVAGNER, chargée de mission

Tél. : 02 40 99 58 16 – claire.savagner@developpement-durable.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

34, place de Viarme

BP 32205 - 44022 Nantes cedex 1

DREAL Picardie (02, 60, 80)

M^{me} Séverine VENIANT, chargée de mission « animation du développement durable »

Tél. : 03 22 82 92 27 – severine.veniant@developpement-durable.gouv.fr

www.picardie.developpement-durable.gouv.fr

56, rue Jules Barni

80040 Amiens cedex 1

DREAL Poitou-Charentes (16, 17, 79, 86)

M^{me} Christine BERTHONNE, responsable de la mission « Grenelle et développement durable »

Tél. : 05 49 55 65 18 – christine.berthone@developpement-durable.gouv.fr

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr

15, rue Arthur Ranc

BP 60539 - 86020 Poitiers cedex

DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur (04, 05, 06, 13, 83, 84)

M. Michel SCHMITT, coordonnateur du management de l'information

Tél. : 04 42 66 66 16 – michel.schmitt@developpement-durable.gouv.fr

www.paca.developpement-durable.gouv.fr

Allée Louis Philibert - Le Tholonet

CS 80065 - 13182 Aix-en-Provence cedex 5

DEAL Réunion (974)

M. Jérôme DULAU, chargé de mission « évaluation économique de la biodiversité et mesures compensatoires »

Tél. : 02 62 94 76 43 – jerome.dulau@developpement-durable.gouv.fr

www.reunion.developpement-durable.gouv.fr

12, allée de la Forêt - Parc de la Providence

97400 Saint-Denis

DREAL Rhône-Alpes (01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74)

M. Thierry CHEYNEL, chef du service « développement durable - Grenelle - partenariats »

Tél. : 04 26 28 63 41 – thierry.cheynel@developpement-durable.gouv.fr

M^{me} Bernadette FOURNIER, chargée des projets d'acteurs

Tél. : 04 26 28 63 44 – bernadette.fournier@developpement-durable.gouv.fr

www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Immeuble «Lugdunum» - 5, place Jules Ferry

69006 Lyon

Contact au ministère

Correspondants mécénat
des services déconcentrés
(DEAL, DREAL,
DRIEA, DRIEE)

**Correspondants
mécénat dans les
établissements
publics**

Correspondants mécénat
dans les entreprises et
fondations d'entreprise



Correspondants mécénat
dans les associations,
fédérations, fondations,
ONG

Correspondants mécénat
dans les fonds
de dotation

Correspondants mécénat
dans les institutions et
organismes professionnels

Correspondants mécénat
dans les autres ministères,
les collectivités et
groupements

Agence des Aires Marines Protégées

16, quai de la Douane – BP 42932 – 29229 Brest cedex 02

www.aires-marines.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

La loi sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux du 14 avril 2006 a créé l'Agence des aires marines protégées. Cet établissement public administratif a son siège à Brest. Elle est présente sur les trois façades maritimes métropolitaines, ainsi qu'en outre mer (Antilles, Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Glorieuses). Elle a pour fonctions principales :

- l'appui aux politiques publiques pour la création et la gestion d'aires marines protégées,
- l'animation du réseau des gestionnaires d'aires marines protégées
- la gestion des moyens humains, techniques et financiers mis à disposition des parcs naturels marins, ou d'autres aires marines protégées qui lui seraient confiées
- l'appui technique aux conventions de mers régionales (Caraïbes, Atlantique nord-est, Méditerranée, océan Indien, Pacifique sud et Antarctique).

Le champ d'intervention de l'Agence s'exerce ainsi sur les parcs naturels marins, les parties maritimes du domaine public maritime du Conservatoire du littoral, des parcs nationaux, des réserves naturelles, des arrêtés de protection de biotope, des sites natura 2000, des réserves nationales de chasse et de faune sauvage, ainsi que sur les sites RAMSAR, les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO et réserves de biosphère, les sites protégés au titre des conventions des mers régionales de Barcelone (Méditerranée), OSPAR (Atlantique nord-est), Nairobi (Afrique de l'Est), Carthagène (Antilles) et CCAMLR (Antarctique).

Contact :

M^{me} Laure LEBON

Tél. : 02 98 33 87 24/06 87 91 03 95

laure.lebon@aires-marines.fr

Bélénos/Polytech Clermont-Ferrand

24, avenue des landais - 63174 Aubière

<http://custsolaire.free.fr>

Orientations générales en matière de mécénat :

Projet de voiture solaire

Contact :

M. Benoît BOUDOUR

Tél. : 06 98 22 16 64

benoit.boudour@univ-bpclermont.fr

Conservatoire du littoral

Corderie Royale - BP 10137 - 17306 Rochefort cedex

4, place Denfert-Rochereau - 75014 Paris

www.conservatoire-du-littoral.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

- Soutien à des projets de terrain (restauration de bâti, de milieux, projets d'aménagement, accessibilité des sentiers à tous les publics, signalétique...)
- Soutien à des opérations de sensibilisation, éducation à l'environnement
- Soutien de projets d'études et recherches
- Soutien à des projets d'édition
- Soutien de la politique photographique.

Contacts :

M^{me} Anne KONITZ

Déléguée à la communication et au mécénat

Tél. : 01 44 63 56 68

a.konitz@conservatoire-du-littoral.fr

M^{me} Amélie PANIGAI

Tél. : 01 44 63 56 69

a.panigai@conservatoire-du-littoral.fr

Guadeloupe Port Caraïbes (Grand Port Maritime de Guadeloupe)

Quai Ferdinand de Lesseps - BP 485 - 97165 Pointe-à-Pitre cedex

www.guadeloupe-portcaraibes.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Dans le cadre de son Programme de Développement Durable (PDD), la politique de mécénat du Port de Guadeloupe se traduit par le soutien à des initiatives pour la protection de l'environnement marin et littoral. Il s'agit d'actions menées en partenariat avec plusieurs associations (Cétacés, Tortues Marines, Milieu Marin, Récifs Coralliens, Mangroves, etc.).

Les projets pour la préservation de la biodiversité en Guadeloupe font également partie du programme (reboisement et mise en valeur de sites).

L'aide à la recherche est également un axe majeur du PDD. Le Port finance ainsi de nombreux travaux de recherche (Thèses de Doctorat, Stages et Prestations). Les thèmes retenus sont notamment l'étude de la circulation de l'eau dans le Petit Cul-de-Sac-Marin, les énergies renouvelables de la mer et les cétacés.

Contact :

M^{me} Sita NARAYANAN

Tél. : 05 90 68 62 69

s-narayanan@port-guadeloupe.com

Laboratoire de Mathématiques, Informatique et Applications

Université des Antilles et de la Guyane - Campus de Fouillole - BP 250 - 97157 Pointe-à-Pitre Cedex, Guadeloupe

lamia.univ-ag.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Le LAMIA souhaite inciter ses membres à développer des relations avec des entreprises extérieures afin de définir des partenariats ayant pour but des travaux de recherches de qualité et de fournir des résultats d'expertise pertinents. En particulier, il plébiscite des recherches appliquées octroyant des retombées sur le tissu des entreprises/industries local.

Contact :

M. Michel GEOFFROY

Directeur

Tél. : 05 90 95 90 12/06 90 399 388

Michel.Geoffroy@univ-ag.fr

Muséum national d'Histoire naturelle

57, rue Cuvier - 75005 Paris

www.mnhn.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Le MNHN est un établissement public culturel, scientifique et professionnel placé sous la double tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Au carrefour des sciences de la terre, de la vie et de l'homme, la vocation du Muséum s'exerce au travers de cinq missions : la recherche, la conservation et l'enrichissement de ses collections, l'enseignement, l'expertise et la diffusion des connaissances.

Tout au long de son histoire, le Muséum national d'Histoire naturelle a été entouré de mécènes fidèles, donateurs particuliers, fondations...

Récemment, il s'est engagé dans une nouvelle dynamique de développement du mécénat pour contribuer aux financements d'un programme ambitieux : la poursuite de travaux de recherche scientifique innovants, de grands chantiers de rénovation et d'embellissement de ses Galeries, du Musée de l'Homme et du Parc Zoologique de Vincennes ; l'enrichissement de ces collections par de nouvelles acquisitions ; la diffusion des connaissances auprès de tous les publics par des actions de sensibilisation, par la numérisation de ses collections, la mise en œuvre de programmes pédagogiques et la présentation de grandes expositions.

Enfin l'amélioration de l'accueil de tous les publics, et particulièrement des publics handicapés, est une véritable priorité du Muséum. Soyez mécène du Muséum : vous contribuerez à l'excellence académique et scientifique et témoignerez de votre attachement à la protection de la biodiversité !

Contact :

M^{me} Muriel AUSTERLITZ

Chef de Projet, Mécénat

Tél. : 01 40 79 53 45

muriel.austerlitz@mnhn.fr

Office national des forêts (ONF)

2, avenue de Saint Mandé - 75012 Paris

www.onf.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Premier gestionnaire d'espaces naturels en France, garant de la gestion durable des forêts publiques françaises (10,6 millions d'hectare en métropole et dans les DOM), l'Office national des forêts a les moyens de contribuer efficacement aux grands programmes de protection de l'environnement. La forêt participe à la lutte contre l'effet de serre, à la préservation de la biodiversité animale et végétale, à la protection de la ressource en eau. L'ONF agit pour la protection du vivant.

Il propose aux entreprises d'être partenaire d'actions concrètes classées en six thématiques. Les contrats sont conclus dans le respect de la charte de partenariat élaborée par le comité d'éthique de l'ONF.

Les projets sont menés en France métropolitaine, dans les Collectivités d'Outre-Mer, et également à l'international par l'intermédiaire de sa filiale ONF International (actions environnementales et de solidarité internationale).

Contacts :

M. Sébastien GENDRY

Responsable mécénat et partenariat

Tél. 06 18 54 24 05

sebastien.gendry@onf.fr

M^{me} Marion CHESNES

Responsable communication et mécénat

Tél. 01 40 19 71 75

marion.chesnes@onf.fr

ONIRIS, PlateForme Environnementale Vétérinaire, Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Écosystèmes des Pays de la Loire.

La Chantrerie - BP 40706 - 44307 Nantes cedex 3

www.oniris-nantes.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Écosystème, biodiversité.

Faune sauvage européenne : oiseaux, mammifères (soins, réhabilitation, connaissances biologiques).

Abeilles (toxicologie, pathologie, connaissances biologiques, connaissances sur la disparition des pollinisateurs).

Contacts :

M^{me} Monique L'HOSTIS

Tél. : 02 40 68 76 97

monique.lhostis@oniris-nantes.fr

M. Olivier LAMBERT

Tél. : 02 40 68 77 76

olivier.lambert@oniris-nantes.fr

Parc amazonien de Guyane

81, rue Christophe Colomb - BP 275 - 97326 Cayenne cedex

www.parc-guyane.gf

<http://naturissima.wmaker.tv/>

Orientations générales en matière de mécénat :

Créé en 2007, le Parc amazonien de Guyane est le plus grand parc de France (...et d'Europe). Il représente un enjeu mondial pour la protection de la biodiversité. Forêt primaire, monts forestiers (inselbergs), réseau fluvial constituent des habitats privilégiés pour de très nombreuses espèces animales et végétales.

Le Parc amazonien de Guyane est au service d'une aventure humaine, culturelle et scientifique. Il œuvre au plus près des peuples forestiers amérindiens et bushinengés habitant le Parc National. Il travaille au respect des cultures amazoniennes, à la conservation de la biodiversité et s'investit dans le développement durable. Pour exprimer ces trois enjeux il coproduit 3 films en haute définition avec des professionnels ayant l'expérience de la forêt tropicale. La production de ces trois films de 52 minutes chacun repose en partie sur la participation d'entreprises sous la forme d'un mécénat.

Contact :

M. Michel HUET

Référent mécénat

Tél. : 05 94 29 12 52

michel.huet@infonie.fr

Parc national des Écrins

Domaine de Charance - 05000 Gap

www.les-ecrins-parc-national.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Parc de haute montagne avec ses nombreux sommets à plus de 3 000 m et ses 10 000 ha de glaciers, le Parc national des Écrins est un véritable carrefour bio-géographique entre Alpes du nord et Alpes du sud. L'enjeu du Parc, par-delà la conservation, est d'organiser une mise en relation des publics avec ces patrimoines et ces paysages à partir des lieux de vie : les villages de montagne qui recèlent les trésors d'une culture agropastorale singulière.

Le dispositif des Maisons du Parc (une par vallée), les schémas d'interprétation et la signalétique, les plans de randonnées et le réseau des structures d'accueil partenaires (musées, maisons à thèmes, gîtes d'étape et refuges...), les partenariats avec les professionnels de la montagne concrétisent cette évolution de première importance pour la conservation, la compréhension et l'économie du territoire. Les expérimentations concernant les transports collectifs et les navettes de proximité mises en place par les collectivités locales confortent cette nécessaire évolution qui correspond à la prise en compte des publics jeunes et des publics souffrant de handicap pour lesquels la mise en œuvre d'aménagements et d'offres adaptés est en cours.

Contact :

M^{me} Sandrine DE CHASTELLIER, chef du service accueil - communication

Tél. : 04 92 40 20 27

sandrine.dechastellier@ecrins-parcnational.fr

Parc national de Guadeloupe

Habitation Beausoleil – Montéran - 97120 Saint-Claude

www.guadeloupe-parcnational.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Le Parc national de Guadeloupe figure parmi les hauts-lieux de la biodiversité de l'arc caraïbe. Il assure la protection de près de 17 000 ha de forêt tropicale humide (2 000 espèces recensées) et 4 000 ha de milieux marins classés au titre des réserves de la biosphère par l'UNESCO : récifs coralliens, herbiers, plages, mangroves...

Des sites emblématiques sont aménagés pour l'accueil du public : Chutes du Carbet (140 000 visiteurs/an), Cascade aux Écrevisses (200 000 visiteurs/an), Volcan de la Soufrière, Grand-Cul-de-Sac-Marin... Le Parc national de la Guadeloupe a une responsabilité éminente pour la connaissance et la protection de la biodiversité outre-mer.

Contact :

M. Denis GIROU

directeur

Tél. : 05 90 80 86 01

denis.girou@guadeloupe-parcnational.fr

Parc national du Mercantour

23, rue d'Italie - BP 1316 - 06006 Nice cedex 1

www.mercantour.eu

Orientations générales en matière de mécénat :

Charnière entre les Alpes et la Méditerranée, le Parc national du Mercantour est un lieu de passage et de rencontre des peuples et des cultures.

Cet espace naturel à cheval sur la France et l'Italie est d'une remarquable diversité de faune et de flore (plus de 40 espèces endémiques). Entre 300 et 3 000 mètres d'altitude, à moins de 20 kilomètres de la Riviera française, il attire de nombreux scientifiques dans le cadre de l'unique « Inventaire de la biodiversité » mené en Europe. Chaque année, les visiteurs en quête de nature et de découverte sillonnent les 600 kilomètres de sentiers aménagés.

Riche de son patrimoine naturel, de son patrimoine culturel (les peintures rupestres de la vallée des Merveilles), le Parc national du Mercantour est également un espace de projets qui fédère de nombreux partenaires dont la Fondation Prince Albert II de Monaco.

Contact :

M. Hervé PARMENTIER

Chef du service développement durable et partenariats

Tél. : 04 93 16 78 67

herve.parmenier@mercantour-parcnational.fr

Parc national de la Réunion

112, rue Sainte Marie - 97400 Saint-Denis

www.reunion-parcnational.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

La Réunion fait partie des 34 « Hot spots » en matière de biodiversité mondiale.

Patrimoine unique, accessible au plus grand nombre, le Parc national de la Réunion présente plus de 110 types originaux de milieux naturels, étagés de la mer à des altitudes de plus de 3 000 mètres. La flore est caractérisée par un grand nombre d'espèces uniques au monde (28 %, 237 espèces) ou à la région des Mascareignes (18 %, 153 espèces), soit près d'une plante à fleur sur deux. La faune compte au moins 44 espèces de vertébrés indigènes, dont 13 endémiques et certaines devenues très rares, auxquelles s'ajoutent plus de 50 vertébrés introduits. Plus de 2 100 espèces d'invertébrés sont recensées, avec un taux d'endémisme important et de nombreuses nouvelles espèces décrites chaque année.

Créé en 2007, le Parc national était très attendu par les milieux associatifs de défense de l'environnement. Il permet un renforcement des politiques publiques d'aménagement et de développement durables du territoire initiées depuis une vingtaine d'années. Les espaces naturels et ruraux des Hauts constituent l'essentiel de la « trame verte » réunionnaise. Le « cœur de parc » qui couvre plus de 100 000 ha, fait bénéficier l'île de la Réunion d'un label national fort.

C'est le premier parc national français à avoir la totalité de son cœur inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, dans le Bien naturel des « Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion » dont l'établissement assure la gestion.

Le Parc a pour principales missions de garantir la conservation d'un patrimoine naturel riche et original, de contribuer à sa connaissance, d'assurer sa surveillance et sa valorisation.

Contact :

M^{me} Isabelle de LAVERGNE

Responsable du service communication - pédagogie

Tél. : 02 62 90 16 85

isabelle.de-lavergne@reunion-parcnational.fr

Parc national de la Vanoise

135, rue du Dr Julliand - BP 705 - 73007 Chambéry cedex

www.parcnational-vanoise.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Le Parc national de la Vanoise est situé entre les hautes vallées de la Maurienne et de la Tarentaise. Son territoire couvre une superficie de plus de 2 000 km², dont plus de 500 classés en « cœur » du Parc. On y rencontre plus de 1 200 espèces végétales, dont 200 particulièrement remarquables. Parmi la flore protégée au plan national, peuvent être cités, le chardon bleu, la linnée boréale, les androsaces, l'ancolie des Alpes ou le carex glacialis.

La faune est riche de nombreuses espèces, avec notamment la plus grande colonie française de bouquetin des Alpes (environ 2 000 individus), et plus de 5 000 chamois.

Un oiseau emblématique, le gypaète barbu, réintroduit dans les Alpes françaises, a élu domicile en Vanoise où quelques naissances ont lieu chaque année.

Contact :

M. Philippe LHEUREUX

Chargé de mission charte

Tél. : 04 79 62 22 99

philippe.lheureux@vanoise.com

Parcs nationaux de France

Château de la Valette - 1037, rue Jean-François Breton - 34090 Montpellier

www.parcsnationaux.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Née de la volonté de mener une politique exemplaire de préservation et d'éducation à l'environnement, la mission principale des 9 parcs nationaux français est de transmettre aux générations futures un patrimoine naturel et culturel dont le caractère d'exception est préservé.

Parcs nationaux de France (PNF), établissement public créé en 2007 a notamment pour mission de créer du lien entre les établissements des parcs nationaux français, de renforcer leur culture commune et de les promouvoir aux niveaux national et international.

C'est dans ce cadre, et porteur des valeurs de solidarité sociale en cohérence avec les principes du développement durable – émotion, harmonie et authenticité, respect et partage, responsabilité et fierté - que PNF organise sa politique de mécénat, en initiant des actions visant à « faire sortir la nature de sa réserve » et à rendre accessible au public le plus large la beauté exceptionnelle et fragile des parcs nationaux français.

Contact :

M. Stephan CORPORON

Service Communication/relations publiques et presse

Tél. : 04 67 41 82 13

stephan.corporon@parcnational.fr

Voies navigables de France

175, rue Ludovic Boutleux - 62408 Béthune

www.vnf.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Établissement public créé en 1991, Voies navigables de France gère 6 700 km de fleuves, canaux et rivières navigables en France et 40 000 hectares de domaine public le long de ces voies. VNF entretient, exploite et modernise ce réseau, le plus vaste d'Europe, avec pour missions d'assurer sa navigabilité, de développer le transport fluvial et de sécuriser la gestion hydraulique du territoire. Tout à la fois aménageur et promoteur de la voie d'eau, VNF a pour priorité la qualité de service aux usagers et le développement de ses activités dans le respect de l'environnement et de la ressource en eau.

Les voies d'eau sont des milieux naturels à fortes valeurs écologiques et aux multiples usages. Elles sont ainsi les seuls axes de communication terrestre constituant un écosystème. Conjuguer l'ensemble de ses activités avec la préservation et la restauration de la biodiversité des milieux associés à la voie d'eau constitue une préoccupation permanente de l'établissement. Aussi, qu'il s'agisse du transport fluvial de marchandises ou du tourisme fluvial, leur développement doit être assuré dans le respect de la richesse biologique et culturelle du patrimoine.

Acteur reconnu de la préservation du patrimoine naturel et culturel de la voie d'eau, VNF a souhaité s'engager dans une démarche partenariale de mécénat de développement durable pour accompagner le financement de projets vertueux sur le domaine public fluvial.

VNF propose notamment aux partenaires mécènes d'agir pour la valorisation du patrimoine culturel et architectural de la voie d'eau, et notamment en soutenant la replantation des arbres le long du Canal du Midi. Ce sont plus de 42000 arbres qui meurent, progressivement atteints par une épidémie incurable. Il s'agit ainsi d'assurer la pérennité d'un paysage et d'un patrimoine exceptionnel, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, à léguer aux générations futures.

Contacts :

M. Anthony PETITPREZ

Mission développement durable et référent mécénat

Tél. : 03 21 63 49 58

anthony.petitprez@vnf.fr

M^{me} Valérie MURA

Référente mécénat régional Sud Ouest

Tél. : 05 61 36 24 03

valerie.mura@developpement-durable.gouv.fr

Contact au ministère

Correspondants mécénat
des services déconcentrés
(DEAL, DREAL,
DRIEA, DRIEE)

Correspondants mécénat
dans les établissements
publics

**Correspondants
mécénat dans
les entreprises
et fondations
d'entreprise**



Correspondants mécénat
dans les associations,
fédérations, fondations,
ONG

Correspondants mécénat
dans les fonds
de dotation

Correspondants mécénat
dans les institutions et
organismes professionnels

Correspondants mécénat
dans les autres ministères,
les collectivités et
groupements

Accenture

118, avenue de France - 75013 Paris

www.accenture.com/us-en/company/citizenship/Pages/index.aspx

Orientations générales en matière de mécénat :

Nous développons nos actions de mécénat autour de deux leviers principaux :

l'insertion économique et professionnelle avec notre programme Skills to Succeed

D'ici à 2015, Accenture s'engage à développer les compétences de 250 000 personnes dans le monde, pour les aider à s'insérer plus facilement sur le marché du travail ou à créer leur entreprise.

En France, le programme « Skills to Succeed » mobilise les énergies autour du mécénat de compétences, qu'il s'agisse de missions de conseils en pro bono, de tutorat d'étudiants, ou de congés solidaires... Notre objectif est de professionnaliser et de faire changer d'échelle nos partenaires, qui ont besoin d'être plus efficaces à ressources égales. A cet effet, nous soutenons chaque année une dizaine de projets de mécénat de compétences, soit plus de 3000 jours hommes par an.

Pour l'organisation Planet Finance, une équipe de cinq collaborateurs Accenture a réalisé pendant 6 mois la revue du dispositif de gouvernance, a défini le pacte employeur cible de Planet Finance auprès de ses employés et volontaires, et a adapté l'organisation et les processus Ressources Humaines et Finance. Le service juridique d'Accenture a également développé un guide juridique pour les micro entrepreneurs. Il a également mis à leur disposition des formations disponibles en DVD et par Internet, et destinées à sensibiliser les micro entrepreneurs aux questions juridiques clés.

En France toujours, 4 collaborateurs par an se sont succédés en binôme depuis 2005 pour aider l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives à monter et effectuer ses expérimentations sociales préalables à la mise en place du RSA, puis en 2009 pour les aider à définir la prochaine phase de développement stratégique.

Le respect de l'environnement

Depuis 2008, la fondation Accenture accompagne sous forme de mécénat de compétence la FNH; 9 collaborateurs se sont succédés pour développer trois projets stratégiques :

- L'accompagnement méthodologique dans l'étude du positionnement de la Fondation pour la Nature et l'Homme au niveau européen
- La refonte du site Internet, la sécurisation des données informatiques et l'organisation interne.
- La création d'une plate-forme de formation accessible via Internet (e-learning). Accenture a travaillé en partenariat avec la Fondation pour la Nature et l'Homme sur la mise en place d'une plate-forme de formation pour répondre à des besoins de formations exprimés par des entreprises, collectivités, associations ou particuliers.

Contact :

M^{me} Ericka COGNE

Déléguée générale de la Fondation Accenture

Tél. : 01 53 23 59 48

fondation.accenture@accenture.com

APRIL International Expat

110, avenue de la République - 75011 Paris

www.aprilmobilite.com

Orientations générales en matière de mécénat :

APRIL International Expat (AIE) est un courtier d'assurance spécialiste de la protection sociale des personnes vivant hors de leurs frontières. Les assurances proposées couvrent les risques financiers et sanitaires en cas d'accident ou de maladie à l'étranger.

En résidant dans divers endroits de la planète, les clients d'AIE sont davantage sensibilisés à la réalité du monde, ses souffrances et ses déséquilibres environnementaux.

AIE ne souhaite pas se contenter de savoir et d'observer, mais veut donner plus de sens à son activité en s'engageant en tant que mécène d'organismes visant la préservation de la planète et de ses habitants.

Contact :

M^{me} Christine BERNARD

Responsable Marketing et Communication

Tél. : 01 73 02 93 74

cbernard@aprilmobilite.com

Banque Populaire Occitane

33-43, avenue Georges Pompidou - 31135 Balma cedex

www.occitane.banquepopulaire.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Associations et initiatives qui facilitent l'accompagnement des changements de vie des habitants du périmètre Occitane : changements de vie, changements nécessaires (environnement, solidarités), changements du territoire.

Contact :

M. Philippe GRAILLON

Tél. : 05 61 61 16 44

philippe.graillon@occitane.banquepopulaire.fr

Bioparc Zoo Doué La Fontaine

103, rue de Cholet - 49700 Doué La Fontaine

www.bioparc-zoo.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Depuis de nombreuses années, le Bioparc de Doué la Fontaine s'engage pour la conservation de la biodiversité. Considérant les animaux présents à Doué la Fontaine comme les ambassadeurs de leurs cousins sauvages, il agit à travers le monde en initiant ou soutenant des actions sur le terrain : les Projets Nature.

Portés par des acteurs locaux, ces Projets se consacrent à la préservation de la faune sauvage et des écosystèmes menacés. Et pour en garantir le succès et les inscrire dans la durée, ils intègrent la prise en compte des intérêts des communautés humaines des zones concernées, grâce à la recherche de solutions durables porteuses de développement.

Les Projets Nature se concrétisent par des actions variées et complémentaires :

- Protection de la faune (comptage, réintroduction, suivi scientifique...)
- Gestion durable des habitats (reforestation, création de réserves, gestion communautaire...)
- Sensibilisation (ateliers scolaires, émissions de radio, fête environnementale...)
- Apport de solutions économiques (formation et création d'emplois, micro-crédits, tourisme...)
- Apport de solutions sociales (accès à l'eau, accès à la santé...).

Il est vital de confier aux hommes la responsabilité de la conservation de leur nature et de les aider à en récolter les fruits. La double approche homme - animal est à la fois le gage de la pérennité des actions de sauvegarde et la condition de leur succès.

Les Projets Nature sont soutenus financièrement grâce aux recettes générées par les entrées du BIOPARC ainsi que par les partenaires que nous mobilisons. Ceux développés au Niger, à Madagascar et au Pérou, bénéficient de notre accompagnement quotidien dans la réflexion, la gestion et la valorisation des actions.

Au fil de nos voyages, des rencontres exceptionnelles ont guidé notre engagement : « Si tu veux sauver les animaux, il faut aider les hommes ».

Parmi les Projets Nature que nous soutenons, les projets « Fondateurs » sont ceux que nous accompagnons depuis des années, au quotidien, dans le financement, la réflexion, la gestion et la valorisation des actions.

Les projets « Emblématiques » accompagnés sur le moyen ou le long terme reçoivent notre soutien financier pour des actions précises ou du fonctionnement général.

Ce sont des projets qui peuvent faire l'objet de réintroduction d'animaux nés et élevés au Bioparc.

Et les projets « Coups de pouce », accompagnés sur du moyen ou du court terme reçoivent une cotisation annuelle.

Contact :

M. Pierre GAY

Directeur du Bioparc

Tél. : 02 41 59 18 58

pgay@bioparc-zoo.fr

Bristol-Myers Squibb (BMS)

304, avenue Dr Jean Bru - BP 40239 - 47006 Agen cedex

www.bmsfrance.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Actions en faveur de la protection de l'environnement et de la sauvegarde d'espèces en danger.

Contact :

M. Jean-Pierre BRACQUEMART

Vice-Président des Opérations Industrielles d'Agen

Tél. : 05 53 69 84 44

jeanpierre.bracquemart@bms.com

Caisse d'Épargne Côte d'Azur

455, Promenade des Anglais - 06200 Nice

www.caisse-epargne.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Sur le territoire des Alpes-Maritimes et du Var :

- Projets environnementaux concernant la forêt ou la mer
- Projets concernant l'inclusion financière des plus démunis
- Projets concernant la lutte contre l'exclusion :
 1. Satisfaction des besoins fondamentaux
 2. Maîtrise des savoirs de base
 3. Autonomie des personnes âgées, malades ou handicapées
 4. Insertion par l'emploi, la culture et le sport
- Art contemporain

Budget moyen annuel = 1.5 Million d'euros.

Contact :

M. Jean-Jacques BELTRAMO

Tél. : 04 93 18 48 70 – 06 15 76 87 59

jean-jacques.beltramo@cecaz.caisse-epargne.fr

CEMEX France Services

2, rue du Verseau - Zone Silic - 94150 Rungis

www.cemex.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

CEMEX est un des leaders de l'industrie des matériaux de construction, et via son activité de producteur de granulats, exploite des carrières. Pour mieux répondre aux enjeux de ses métiers, l'entreprise s'est engagée depuis 2003 dans le mécénat environnemental. Elle a fait le choix d'intégrer son action de mécénat dans une convention globale comprenant également un volet partenariat. Ainsi, CEMEX soutient partout en France des programmes de conservation des espèces et des espaces naturels. Le mécénat environnemental apporte à CEMEX une meilleure compréhension des écosystèmes et traduit l'un des objectifs de sa politique de développement durable : élargir la responsabilité de l'entreprise.

Contact :

Service Communication

Tél. : 01 49 79 44 44

fr-webcontact@cemex.com

Credit Agricole Nord de France

10, avenue Foch - BP 369 - 59020 Lille cedex

www.ca-norddefrance.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Banque coopérative et mutualiste, le Crédit Agricole Nord de France met en œuvre une politique de mécénat qui correspond bien aux valeurs qui guident son action et celle de ses 70 Caisses locales : proximité, solidarité, responsabilité.

Nord de France est ainsi l'un des principaux mécènes de sa région, s'engageant de deux manières :

- A travers le socle constitué par ses 70 Caisses locales qui irriguent le territoire. Acteurs de la vie économique et sociale de la région, les 750 administrateurs proposent des actions locales de développement économique, de solidarité, de défense du patrimoine ou d'accès à la culture et au sport pour tous. En 2011, les équipes locales de Nord de France ont ainsi soutenu 21 projets pour un montant total de 290 000 €, de Montreuil à Avesnes-sur-Helpe en passant par Cassel et Arras. Depuis 2002, ce sont plus de 226 projets de développement local qui ont été portés par la banque.
- A travers la Caisse régionale elle-même, qui soutient petits ou grands projets régionaux dans les domaines de l'environnement, du sport, de la culture, de l'insertion et de la santé. A titre d'exemple, les « Forêts de l'Avenir », fruit d'une convention unissant la Caisse régionale et l'Office National des Forêts (ONF), ont permis de replanter 21 500 arbres en trois ans dans trois forêts domaniales du Nord-Pas de Calais, région la moins boisée de France. Démarche participative et tournée vers les générations futures, les collaborateurs et plus de 1 000 enfants, lors d'animations en forêt, y ont participé.

La banque est le premier mécène du Louvre-Lens, l'un des premiers de l'Institut Pasteur à Lille et soutient également le Musée des Beaux Arts de Lille, l'Orchestre National de Lille ainsi que le Musée d'Art Moderne (LAM) de Villeneuve d'Ascq. Elle apporte son aide à toutes les disciplines sportives : du football au basket, handball, volleyball, rugby ou encore le golf.

Le Crédit Agricole Nord de France s'engage aussi auprès des publics fragiles grâce à l'association Point Passerelle Nord de France, destinée à aider les personnes en difficulté après un accident de la vie ou toute situation d'exclusion financière ou sociale : maladie, décès, chômage, divorce etc. Toute personne en difficulté peut ainsi être orientée vers l'un des trois Points Passerelle du Nord-Pas de Calais créés depuis 2009 : Arras, Boulogne et Lille.

Contact :

M^{me} Fanny VAN KERREBROUCK

Tél. : 03 20 63 14 18

fanny.vankerrebrouck@ca-norddefrance.fr

Club Méditerranée

11, rue de Cambrai - 75019 Paris

www.clubmed.com

www.clubmed.fr/fondation

www.clubmed-corporate.com

Orientations générales en matière de mécénat :

La politique de mécénat du Club Méditerranée est guidée par un principe : ne jamais viser le soutien exclusivement financier, mais travailler sur des actions et projets solidaires ou environnementaux dans lesquels s'engagent ses équipes.

Le mécénat est porté par la Fondation Club Méditerranée ; fondée en 1978, elle est tournée vers l'implication bénévole et le transfert de compétence des salariés dans des actions de solidarité à proximité des Villages, du siège et des bureaux du Club Med ; elle soutient ainsi, dans la durée, des associations ou organismes partenaires dans des actions à l'échelon local ou national, parmi les plus emblématiques desquelles on peut citer les Ecoles du Sport, le Goûter Planétaire, ou l'opération de collecte pour le compte de l'association « Petits Princes ». En 2012 ont été lancés « les Amis de la Fondation Club Méditerranée », qui permettront de faire appel à la générosité des clients du Club pour soutenir les projets identifiés par la Fondation.

Mais les actions de la Fondation peuvent retrouver des projets initiées par le développement durable, au travers de partenariats entre un Village Club Med et une association portant des projets environnementaux locaux, ou de partenariats de plus grande ampleur comme celui conduit avec Agrisud pour aider à la relocalisation de l'agriculture vivrière paysanne autour des Villages du Club.

Contacts :

M^{me} Constance NORA

Directrice du Mécénat

Tél. : 01 53 35 36 40

constance.nora@clubmed.com

M^{me} Agnès WEIL

Directrice du développement durable

Tél. : 01 53 35 33 13

agnes.weil@clubmed.com

Cofely Services GDF SUEZ

Tour Voltaire – 1, place des Degrés – 92059 La Défense cedex

www.cofelyservices-gdfsuez.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Acteur engagé et responsable, GDF SUEZ agit en entreprise citoyenne et prend une part active au développement des pays où elle est implantée. Sa politique de mécénat incarne la responsabilité sociétale du Groupe et illustre ses valeurs. Passerelle entre le monde de l'entreprise et ses publics, elle marque une implication concrète du Groupe dans la vie de la cité et ses engagements citoyens.

Les actions et les partenariats du Groupe en termes de mécénat s'articulent autour de deux grands thèmes :

- La solidarité : lutte contre l'exclusion, aide aux jeunes entrepreneurs et micro-entrepreneurs, accès à la culture pour tous
- L'environnement : protection de l'environnement, valorisation du patrimoine, sensibilisation du grand public...

Dans tous les pays où il est présent, le Groupe GDF SUEZ met en œuvre cette politique à travers :

- Les programmes d'actions de sa Fondation «Energie pour Agir». La Fondation d'entreprise GDF SUEZ est un premier pas majeur pour donner de la visibilité aux nombreuses actions d'engagement citoyen existantes aujourd'hui dans le Groupe
- Des partenariats de proximité caractérisés par un fort ancrage territorial dans les domaines de l'environnement, de la solidarité et du sport
- Des actions pour impliquer et associer les collaborateurs à travers le mécénat de compétences, la mobilisation de bénévoles autour des partenariats soutenus par le Groupe, et les projets humanitaires initiés par les associations de collaborateurs.

Les actions de mécénat et partenariats développées en dehors de la Fondation répondent notamment aux préoccupations des filiales soucieuses de s'insérer dans leur environnement. Elles sont alors gérées par la Direction de la Communication et évaluées par un Comité de Mécénat et Partenariats. Elles doivent répondre aux critères de la charte du mécénat et des partenariats, être ponctuelles et non renouvelables. Elles font l'objet d'une évaluation. L'implication des collaborateurs s'exprime à travers le mécénat de compétences, la mobilisation de bénévoles autour des partenariats soutenus par le Groupe, et les actions humanitaires initiées par les associations de collaborateurs.

Contact :

M. Marc FRAYSSE

Tél. : 01 41 20 15 32

marc.fraysses@cofely-gdfsuez.com

Disneyland Paris

Boîte Postale 100 - 77777 Marne-la-Vallée cedex 4

corporate.disneylandparis.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Le rêve de Walt Disney était fondé sur un désir de partage. Le partage de moments de bonheur en famille, où parents et enfants peuvent s'amuser ensemble. Pour offrir cette même chance à tous, il a alors engagé les premières actions solidaires. C'est cet héritage que perpétue le mécénat de Disneyland Paris.

Depuis 20 ans, grâce au soutien de ses 800 Disney VoluntEARS*, et en partenariat avec plus de 100 associations de Seine-et-Marne, de France et du monde entier, le mécénat fait de chaque jour une fête pour l'Enfance et la Famille en difficulté.

En 2011, conscient de l'importance de protéger l'environnement et du fait que les bonnes habitudes s'adoptent dès le plus jeune âge, le mécénat développe des ateliers ludiques pour sensibiliser les enfants aux enjeux climatiques, au recyclage, à l'eau et à la biodiversité. Ainsi, Disney entend utiliser la force de sa marque pour contribuer à l'évolution des comportements de ses publics vis-à-vis de l'environnement.

* *ces salariés qui donnent de leurs temps et de leurs talents*

Contact :

M^{me} Sandra WALLIS

Responsable Mécénat de Disneyland Paris

Tél. : 01 64 74 59 50

dlp.mecenat@disney.com

DTP Terrassement

Challenger - 1, avenue Eugène Freyssinet - Guyancourt – 78061 Saint-Quentin-en-Yvelines

www.bouygues-construction.com

<http://www.bouygues-construction.com/420i/filiales/pole-entreprises-specialisees-tp/dtp-terrassement.html>

Orientations générales en matière de mécénat :

DTP Terrassement s'est engagé dès le début 2010 dans un mécénat en faveur de la biodiversité sur 5 ans avec l'association Noé Conservation. Celui-ci se développera dans différentes directions :

- Support technique de référence en phase d'appel d'offres
- Expertise scientifique grâce au travail avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et différents autres organismes scientifiques
- Mise en relation avec des ONG afin de favoriser la concertation à l'amont des projets d'infrastructures
- Mise en relation avec des partenaires locaux
- Formation/sensibilisation des collaborateurs de DTP Terrassement : formation, exposition, organisation d'une conférence sur la biodiversité à destination des différentes filiales du groupe.

Contact :

M. Matthieu KOWALSKI

Tél. : 01 30 60 24 28

m.kowalski@bouygues-construction.com

EDF – Délégation Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

470, avenue du Prado - BP 177 - 13268 Marseille cedex 08

<http://fr.edf.com/demarche-en-regions/energie-efficace-en-paca/>

Orientations générales en matière de mécénat :

La contribution d'EDF au maintien de la diversité des espèces, des écosystèmes et des ressources naturelles, enjeu mondial majeur, s'inscrit dans de solides partenariats avec l'ensemble des parties prenantes : experts, collectivités territoriales, associations, universités...

Cette dynamique de croissance responsable qui rend possible le croisement entre industrie et biodiversité, rejoint les engagements de service public remplis par EDF.

De plus, la Fondation EDF est aux côtés de celles et ceux qui agissent en faveur de l'accès pour tous à la nature. Parce que la responsabilisation et l'appropriation des enjeux environnementaux sont les moteurs des changements des comportements, la Fondation EDF soutient également les démarches de sensibilisation et d'éducation à la nature et au développement durable.

Contact :

M^{me} Laurence BOULIN

Responsable communication

Tél. : 04 91 29 70 89

laurence.boulin@edf.fr

ENEA Consulting

89, rue Réaumur - 75002 Paris

www.enea-consulting.com

Orientations générales en matière de mécénat :

ENEA Consulting est un cabinet de conseil en énergie et développement durable, qui est né d'une recherche de sens, d'une envie de construire un modèle d'entreprise performant et impliqué dans le développement. Pour ce faire, ENEA Consulting dédie 20% de son temps aux organismes d'aide au développement et entreprises privées afin de favoriser l'accès à l'énergie. Cet engagement se matérialise notamment via du mécénat de compétences auprès d'acteurs sociaux, afin de les aider dans la structuration de projets.

Le mécénat de compétences constitue le fondement du «business model» d'ENEA Consulting, et les missions correspondantes sont pleinement intégrées dans son cœur de métier (étude de préféabilité, accompagnement technologique, aide à l'investissement pour les entrepreneurs sociaux, évaluation de la performance environnementale et sociale, etc.).

ENEA Consulting est un modèle économique reconnu «innovant» par OSEO Innovation et soutenu par Scientipôle Initiative.

Contact :

M. Brice TERDJMAN

Tél. : 01 82 83 83 83

contact@enea-consulting.com

Flunch Bayonne Anglet

Centre commercial BAB2 - 64600 Anglet

www.flunch.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Le mécénat avec MECEN'ACT est un outil qui nous permet de placer l'environnement au cœur de notre métier.

Afin de garantir la conformité à la réglementation et anticiper son évolution.

Afin d'améliorer notre performance économique = bénéfice économique.

Afin de limiter nos impacts sur l'environnement = bénéfice écologique.

Afin d'animer et former au quotidien nos équipes sur des valeurs universelles et collectives = bénéfice humain.

Tout ceci est aujourd'hui regroupé autour d'une charte environnementale «Eco-Attitude».

Contact :

M. Jean-Christophe ALEU

Tél. : 05 59 52 01 87

anglet@flunch.fr

Flunch Pau

Centre commercial Auchan - 64000 Anglet

www.flunch.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Le mécénat avec MECEN'ACT est un outil qui nous permet de placer l'environnement au cœur de notre métier.

Afin de garantir la conformité à la réglementation et anticiper son évolution.

Afin d'améliorer notre performance économique = bénéfice économique.

Afin de limiter nos impacts sur l'environnement = bénéfice écologique.

Afin d'animer et former au quotidien nos équipes sur des valeurs universelles et collectives = bénéfice humain.

Tout ceci est aujourd'hui regroupé autour d'une charte environnementale « Eco-Attitude ».

Contact :

M. Pierre DEVILLE

Tél. : 05 59 30 64 68

1175D@flunch.fr

Fondation Air Liquide

75, quai d'Orsay - 75007 Paris

www.fondationairliquide.com

Orientations générales en matière de mécénat :

- Recherche Scientifique visant à préserver l'atmosphère de notre planète
- Recherche Scientifique sur la fonction respiratoire, aussi bien dans le domaine médical que dans les domaines de la plongée sous-marine et de l'espace
- Soutien à des Micro-Initiatives en faveur du développement local dans les 80 pays où le Groupe Air Liquide est présent (accès à l'éducation/formation, à l'eau, à l'énergie, aux soins, soutien au micro-entreprenariat, soutien aux personnes en situation de handicap...).

Contact :

M^{me} Ilham BACHIRI

Tél. : 01 40 62 55 55

fondation@airliquide.com

Fondation BNP Paribas

16, boulevard des Italiens - Paris 75009

www.bnpparibas.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Le changement climatique est sans doute l'un des plus grands défis auquel ait été confrontée l'humanité. Comprendre quels en sont les facteurs et prévoir quelles seront les conséquences sur notre environnement sont donc des enjeux majeurs.

Dans la continuité des engagements du Groupe dans la lutte contre le changement climatique, la Fondation BNP Paribas a récemment mis en place un nouveau programme en étroite collaboration avec la Délégation à la Responsabilité Sociale et environnementale.

Doté d'un budget de 3 millions d'euros, ce programme de mécénat est destiné à favoriser la recherche sur le changement climatique, ses facteurs et les conséquences qu'il pourrait avoir sur notre environnement et nos modes de vie.

Sur la cinquantaine de projets reçus, quatre ont été sélectionnés par un jury composé de scientifiques reconnus dans le domaine climatique et seront soutenus durant 3 années. Ces projets sont :

- Projet AAA : traitement, numérisation et archivage de données historiques sur le climat afin de les rendre accessible aux scientifiques du monde entier
- Projet eFoce : mise en œuvre de systèmes expérimentaux afin de comprendre et prédire les conséquences de l'acidification de l'océan sur les écosystèmes marins
- Projet Preclide : développement et application de méthodologies pour estimer le changement climatique sur les trente prochaines années
- Projet Global Carbon Atlas : création d'un outil en ligne qui fournira des informations complètes sur les flux de gaz à effet de serre à l'échelle du globe.

Contacts :

M. Jean-Jacques GORON

M^{me} Farida YAHIAOUI

fondation@bnpparibas.com

farida.yahiaoui@bnpparibas.com

Fondation Cassous, sous l'égide de la fondation de France

27, rue Alessandro Volta - BP 10288 - 33697 Merignac

www.fondation-cassous.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Environnement - Insertion - aide au développement

Exemples de projets soutenus :

Cybercafé pour mal voyants - GIAA - Bordeaux

Opération Mobyser - Passerelle Capeyron - Mérignac

Jardins solidaires - Terre d'adèle - Pessac

Herbier sur banque brahms - Laos RTTC

Ludothèques Cameroun et Colombie - Cielo

Contact :

M^{me} Valérie CASSOUS

Déléguée mécénat

v.cassous@groupe-cassous.com

Fondation d'entreprise Bouygues Telecom

82, rue H. Farman - 92130 Issy-les-Moulineaux

www.fondation.bouyguetelecom.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

« Informer et créer du lien entre les individus », tel est le fil conducteur de chacune des initiatives de la Fondation Bouygues Telecom. Elle intervient dans trois domaines : l'aide aux personnes en difficulté médicale ou sociale (soutien à l'Association Petits Princes), la protection de l'environnement (partenariat avec la Fondation Nicolas Hulot et Surfrider Foundation Europe) et la promotion de la langue française (création du Prix Nouveau Talent).

La Fondation Bouygues Telecom a également la particularité d'impliquer les collaborateurs de l'entreprise. Bénéficiant du statut de « volontaire », ils peuvent consacrer annuellement jusqu'à quatre demi-journées de leur temps de travail pour relayer sur le terrain les actions de la Fondation ou s'impliquer dans l'association parrainée.

En juin 2011, la Fondation Bouygues Telecom a lancé une initiative inédite visant à soutenir 30 projets associatifs parrainés par des clients de l'opérateur. Avec ce concept novateur, la Fondation Bouygues Telecom souhaite accompagner les clients de Bouygues Telecom dans leurs engagements personnels.

Contact :

M^{me} Céline LAURICHESSE

Déléguée générale

Tél. : 01 39 26 75 00

fondation@bouyguetelecom.fr

Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Provence Côte d'Azur

111, avenue Emile Dechame - BP 250 - 06708 Saint Laurent du Var cedex

www.ca-pca.net/fondation

Orientations générales en matière de mécénat :

Soutenir les projets œuvrant pour la qualité de l'environnement et du cadre de vie, tels que les projets liés à la préservation ou le développement de la nature, l'aménagement de nos territoires, les énergies renouvelables, les transports propres....

Contact :

M. Thierry GUILLAUME

Délégué général

Tél. : 04 92 70 93 44

thierry.guillaume@ca-pca.fr

Fondation Crédit Coopératif

72, avenue de la Liberté - 92000 Nanterre

www.credit-cooperatif.coop/fondation/

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation d'entreprise Crédit Coopératif œuvre depuis près de 30 ans au développement d'une économie sociale sans rivages. Elle encourage à cette fin la recherche en économie sociale, la lutte contre l'exclusion, l'accès à la citoyenneté des personnes handicapées, le mécénat croisé culture et solidarité, etc. Son engagement a été récompensé plusieurs fois par l'Admical et l'année dernière par la distinction de Grand Mécène de la Culture.

Le projet de la Fondation, et de l'économie sociale et solidaire en général, s'inscrit dans une logique nécessairement durable. C'est pourquoi la Fondation Crédit Coopératif accompagne depuis plusieurs années les démarches répondant à l'urgence écologique en nouant des partenariats avec TARA Océans ou le CREN Franche-Comté par exemple.

Cet engagement, elle l'a également voulu au plus près des acteurs et des porteurs de projet, d'où le lancement de partenariats décentralisés. L'action de Surfrider a pu être accompagnée par le Club d'entreprises Mécén'Act Atlantique, créé et soutenu à l'initiative de la Fondation Crédit Coopératif.

Ces partenariats illustrent ce que des humains en action sont capables de faire pour un développement durable et solidaire à tous les niveaux: économique, social, culturel et environnemental.

Contact :

M. Jean-Pierre MONGARNY

Secrétaire général

Tél. : 01 47 24 88 36

Fondation Eiffage

163, quai du Docteur Dervaux - 92601 Asnières cedex

www.eiffage.com rubrique *Fondation*

Orientations générales en matière de mécénat :

Créée en 2008, la fondation d'entreprise Eiffage a pour vocation d'aider et d'initier des projets d'intérêt général, en France et à l'étranger (dans les pays où Eiffage est implanté de façon permanente), qui favorisent l'insertion sociale et professionnelle. Une attention particulière est accordée aux projets favorisant à la fois la préservation de l'environnement et l'accès à l'emploi.

Les projets présentés à la Fondation doivent être parrainés par des collaborateurs d'Eiffage ou des retraités du Groupe ; l'objectif est de promouvoir au sein d'Eiffage les engagements solidaires et citoyens très divers des collaborateurs impliqués dans des associations, pour «construire ensemble un monde partagé».

Depuis 2008, c'est plus de 80 projets qui ont été accompagnés.

Contact :

Mme Isabelle DOUARD

Chargée de Mission

Tél. : 01 41 32 74 53

isabelle.douard@eiffage.com

Fondation d'entreprise GDF SUEZ

1, rue Astorg - 75008 Paris

www.gdfsuez.com

Orientations générales en matière de mécénat :

La fondation d'entreprise GDF SUEZ témoigne de la volonté du groupe de donner à chacun, collaborateurs et partenaires, l'énergie pour agir face aux défis sociaux, sociétaux et environnementaux de notre siècle.

Elle intervient ainsi dans deux grands thèmes :

- La solidarité (aide aux personnes en difficulté en matière de santé, d'éducation, de formation et d'accès à l'énergie)
- L'environnement (protection de la biodiversité et des éco-systèmes, lutte contre le changement climatique, développement de l'habitat de demain éco-responsable).

Contact :

M^{me} Valérie VIGOUROUX

Déléguée générale adjointe

Tél. : 01 49 24 73 58

valerie.vigouroux@gdfsuez.com

Fondation d'entreprise GECINA

16, rue des Capucines - 75084 Paris cedex 02

www.gecina.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Gecina, un acteur de référence de l'immobilier

Gecina détient, gère et développe un patrimoine immobilier de 11,8 milliards d'euros au 30 juin 2011 situé à 87% en Ile de France. La foncière oriente son activité autour d'un pôle économique constitué notamment du premier patrimoine de bureaux de France et d'un pôle démographique d'actifs résidentiels, de résidences étudiants et d'établissements de santé. Gecina a inscrit l'innovation durable au cœur de sa stratégie pour créer de la valeur, anticiper les attentes de ses clients et investir en respectant l'environnement grâce à l'implication et l'expertise de ses collaborateurs.

Gecina est une Société d'Investissement Immobilier Cotée (SIIC) sur Euronext Paris et a intégré les indices FTSE4Good, DJSI World et Stoxx Global ESG Leaders. Pour concrétiser ses engagements citoyens, Gecina a créé une fondation d'entreprise dédiée à la protection de l'environnement et au soutien de toutes les formes de handicap.

La Fondation d'entreprise Gecina

Créée en 2008, la Fondation d'entreprise Gecina s'inscrit dans la démarche d'ouverture de la foncière Gecina aux enjeux de la société civile.

Dédiée à la protection de l'environnement et au soutien à toutes formes de handicap, la Fondation propose aux collaborateurs du Groupe de soutenir des projets principalement sur Paris et la région parisienne et de s'impliquer aux côtés de partenaires locaux.

Avec à ce jour plus d'une vingtaine de projets soutenus, la Fondation d'entreprise Gecina peut apporter un soutien financier, technique et logistique mais aussi son expertise dans le cadre du mécénat de compétences.

Une cinquantaine de collaborateurs se sont mobilisés en 2011 sur des projets de solidarité et de protection de l'environnement.

La Fondation agit selon trois modes d'actions :

- Deux partenariats privilégiés, avec l'Office national des forêts et le Conservatoire du littoral
- Des parrainages de projets soutenus par des collaborateurs de Gecina
- Des actions collectives mobilisant des salariés en faveur de structures associative.

Contacts :

M^{me} Véronique SIGNORI

Déléguée générale

Tél. : 01 40 40 50 55

M^{me} Armelle MICLO

Relations presse Gecina

Tél. : 01 40 40 51 98

fondation.entreprise@gecina.fr

Fondation d'entreprise Legallais

7, rue d'Atalante - 14200 Hérouville Saint-Clair

www.fondation-legallais.org

Orientations générales en matière de mécénat :

La fondation d'entreprise Legallais soutient les projets valorisant :

- L'habitat (à vision sociale et non pas culturelle ou patrimoniale)

Exemples : association Habitat & Humanisme (aide au financement d'une maison relais pour l'accueil des personnes âgées dans la Manche ; don d'outils pour une activité de jardinage ; fourniture de boîtes à outils pour les antennes régionales de l'association).

- La transmission des savoir-faire artisanaux

Exemples : Association l'Outil en main (fourniture de kits de sécurité pour tous les ateliers de l'association) ; le GERES (aide au financement d'un projet de construction de bâtiments solaires passifs dans l'Himalaya Indien).

- L'aide éducative dans les milieux défavorisés

Exemples : la ferme d'Achalay au Pérou (ferme agricole qui accueille des enfants défavorisés) , association CIELO au Burkina Faso (achat de livres scolaires pour des orphelins, Enfants du Mékong en Birmanie (aide financement d'un foyer de jeunes filles).

- L'économie et la protection des ressources naturelles non renouvelables

Exemples : association Terre de liens (aide à l'installation d'un maraicher – achat terrain, construction du bâtiment...) ; association Surfriider (mobilisation de collaborateurs bénévoles pour l'opération annuelle de nettoyage de plage).

Contacts :

M^{me} Brigitte DELORD

M. Philippe NANTERMOZ

Tél. : 02 31 53 36 36

contact@fondation-legallais.org ou p-nantermoz@legallais.com

Fondation d'entreprise internationale Saint-Gobain Initiatives

Les Miroirs - 18, avenue d'Alsace - 92400 Courbevoie

Orientations générales en matière de mécénat :

Saint-Gobain a décidé de créer, en 2008, une fondation d'entreprise internationale pour mener à bien des actions désintéressées dans trois domaines cohérents avec les orientations stratégiques du Groupe : insertion des jeunes adultes dans la vie professionnelle (en particulier métiers liés à l'habitat), construction, amélioration ou rénovation, à des fins d'intérêt général, de l'habitat à caractère social, et réduction de la consommation d'énergie et préservation de l'environnement dans le domaine de l'habitat.

Chaque projet est présenté et parrainé par un salarié ou un retraité du groupe Saint-Gobain. Le dossier, préparé par le parrain, passe successivement en comité de sélection et en comité de direction. Ces deux comités sont composés de manière à réunir des représentants des opérationnels et des fonctionnels du Groupe.

Le comité de sélection est mandaté pour examiner les projets évalués et émettre un avis sur ceux qui, selon lui, sont susceptibles de recevoir l'aide de la Fondation, tandis que le comité de direction prend la décision de retenir ou pas les projets et est responsable de l'emploi des ressources de la Fondation. Le conseil d'administration, composé de 15 personnes, dont 5 personnalités qualifiées externes, et présidé par le Président Directeur Général de Saint-Gobain, arrête la politique générale et les grandes orientations de la Fondation.

Le financement de la Fondation est assuré à parts égales par la compagnie de Saint-Gobain et les pôles dont l'activité est directement en lien avec les marchés de l'habitat.

La Fondation ne vise pas à établir des partenariats généraux avec des acteurs sociaux des domaines dans lesquels elle intervient, mais à aider des projets bien identifiés. Sur le plan géographique, elle a vocation à intervenir à l'international, partout où des salariés du Groupe Saint-Gobain sont présents.

Le soutien accordé par la Fondation est financier. Il s'accompagne, lorsqu'il s'agit d'un projet de rénovation ou de construction, d'un apport d'expertise, notamment dans le domaine de l'efficacité énergétique.

A ce jour, environ un tiers des projets soutenus ont été retenus.

Contact :

M^{me} Dominique ELINEAU

Tél. : 01 47 62 42 01

dominique.elineau@saint-gobain.com

Fondation d'entreprise Nature Vivante

ZA La Boissonnette - 07340 Peaugres

www.naturevivante.com

Orientations générales en matière de mécénat :

- Education à l'environnement
- Protection de la biodiversité
- Promotion de l'agriculture biologique.

Contact :

M. Raphaël BADEL

Délégué général

Tél. : 04 75 32 74 10

contact@naturevivante.com

Fondation d'entreprise P&G pour la Protection du littoral

163, quai Aulagnier - 92665 Asnières-sur-Seine cedex

www.fr.pg.com

Orientations générales en matière de mécénat :

En s'associant pour créer la Fondation en 1992, P&G et le Conservatoire du littoral ont adopté une démarche novatrice à deux titres : se lancer dans l'aventure du mécénat environnemental à une époque où celui-ci était balbutiant et bâtir un partenariat original entre secteur public et entreprise privée. La Fondation a permis à P&G de mettre en pratique la manière dont nous concevons le mécénat autour des valeurs de proximité, de pérennité et d'innovation.

Pour son 4^{ème} exercice (2007-2012), la Fondation d'entreprise P&G pour la protection du littoral a choisi un nouveau thème fédérateur : « La Diversité biologique et culturelle : un enjeu pour l'avenir du littoral ».

Concrètement, la Fondation soutient de manière exclusive le Conservatoire du littoral dans 3 domaines :

- La recherche scientifique
- La diffusion des connaissances scientifiques et leur application dans la gestion des sites
- La sensibilisation des plus jeunes à la protection du littoral.

Soutenir la recherche, par la mise en place d'études scientifiques d'un intérêt direct pour le Conservatoire du littoral : travaux de doctorat, travaux d'experts et rencontres pluridisciplinaires ont apporté une meilleure connaissance du littoral, encouragé la réflexion et permis au Conservatoire d'affiner sa stratégie d'intervention et de conservation à long terme.

Diffuser les connaissances, par des publications scientifiques, des colloques, et des campagnes d'éducation et de sensibilisation du grand public : de nombreux ateliers du Conservatoire ont été organisés, une quinzaine de cahiers ont été publiés, plusieurs ouvrages ont été financés dont 3 atlas. La Fondation a également favorisé la création du site Internet du Conservatoire ainsi que la tenue de plusieurs expositions.

Éduquer les plus jeunes à la protection du littoral, par l'édition de matériels pédagogiques à l'attention des professeurs des collèges et des écoles primaires ; par des actions en faveur d'enfants handicapés pour faciliter leur accès aux terrains du Conservatoire, en partenariat avec l'Association des Paralysés de France.

Contact :

M^{me} Marie-Laure VAGANAY

Communication institutionnelle et mécénat

Tél. : 01 40 88 56 68

vaganay.ml@pg.com

Fondation Insolites Bâisseurs

30, rue St Augustin - 75002 Paris

www.fondation-insolitesbatisseurs.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Le soutien et l'aide à l'accès aux soins et à l'éducation des enfants les plus démunis.

La préservation environnementale des sites naturels et culturels.

L'aide à la formation et à la réinsertion professionnelle.

La préservation des modes de vies, des traditions et des cultures.

L'aide au développement économique.

Contact :

M^{me} Julie VINCENT

Secrétaire générale

Tél. : 01 42 86 16 91

jvincent@fondation-insolitesbatisseurs.com

Fondation Kronembourg

68, route d'Oberhausbergen - 67200 Strasbourg

www.fondation-kronembourg.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Appel à projets annuel pour les Prix de la Fondation Kronembourg.

Le projet pour la catégorie « Environnement et Développement durable » doit :

- Être créatif et original vis-à-vis des projets similaires
- Prendre en compte les notions de diversité et de brassage des différences
- Être générateur de convivialité et de lien social

et plus spécifiquement pour la catégorie, le projet doit participer à la lutte contre les gaz à effet de serre, à la protection de la biodiversité et/ou à la préservation des ressources (eau, énergie,..) tout en plaçant l'homme au cœur du projet.

Contact :

M^{me} Hélène ZIEGELBAUM

Déléguée générale

Tél. : 03 88 27 41 61

fondation@kronembourg-fr.com

Fondation Naturex

Site d'Agroparc, BP 1218 - 84911 Avignon cedex

www.fondation.naturex.com

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation Naturex est une entité indépendante dotée de ses propres ressources, qui soutient en dehors de tout intérêt économique l'éducation, la médecine et les besoins de première nécessité des populations locales des pays dans lesquels Naturex source des matières premières végétales.

Contact :

M. Antoine DAUBY

Secrétaire de la Fondation Naturex

Tél. : 04 90 23 96 89

a.dauby@naturex.com

Fondation Petzl

Cidex 105 A – 38920 Crolles

www.fondation-petzl.org

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation Petzl soutient des projets portés par des associations organismes à but non lucratif qui œuvrent pour le bien de notre communauté. Ses priorités sont l'éducation et la prévention des risques liés aux pratiques des activités verticales, que ce soit dans les sports et loisirs en montagne ou les travaux en hauteur. Elle intervient plus particulièrement dans trois domaines : la sensibilisation à la sécurité, la protection de l'environnement et le soutien à la recherche fondamentale.

Contact :

M^{me} Stéphane LOZAC'HMEUR

Chargée de projets

Tél. : 04 56 58 19 98

slozachmeur@fondation-petzl.org

Fondation PSA Peugeot Citroën

75, avenue de la Grande Armée, 75116 Paris

www.fondation-psa-peugeot-citroen.org/

www.facebook.com/Fondation.PSA.Peugeot.Citroen

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation PSA Peugeot Citroën, illustrée par sa signature, « Un monde en mouvement », soutient des projets sociaux, éducatifs et culturels ou environnementaux s'inscrivant dans le champ de la mobilité. Elle incarne ainsi la volonté du Groupe de s'engager en faveur d'initiatives utiles à la collectivité. Par son action et son rayonnement, la Fondation cherche à créer ou renforcer les passerelles entre le monde associatif, les ONG et l'entreprise pour, ensemble, faire bouger le monde.

Contacts :

M. Hugues DUFOUR

Délégué Général

M. Patrick RENÉ

Adjoint

Tél. : 01 40 66 33 66 ou 01 40 66 45 78

fondation@mpsa.com

Fondation RTE

1, terrasse Bellini - TSA 41000 - 92919 La Défense cedex

www.fondation.rte-france.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Créée en 2008 sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation RTE a vocation à contribuer à la vitalité des territoires ruraux par des projets de solidarité qui permettent de lutter contre l'exclusion, développer du lien social et préserver l'environnement. Elle intervient sur l'hexagone avec une dotation d'un million d'euros par an.

Une soixantaine de projets d'intérêt général /an bénéficie ainsi de son soutien.

Ces initiatives citoyennes, respectueuses des hommes et des territoires, sont portées par des acteurs qui font bouger les lignes, décroissent et ouvrent d'autres voies. Ces projets renforcent les solidarités locales et la coopération, produisent de la richesse collective, valorisent le territoire et ses ressources, créent des emplois... dans des domaines très variés.

Au delà du soutien financier, la Fondation RTE cherche à tisser des liens avec les structures soutenues. Cela se concrétise par le dispositif de parrainage qui donne la possibilité à des salariés de l'entreprise de s'impliquer bénévolement pour accompagner les projets.

Contact :

M^{me} Frédérique RIMBAUD

Déléguée générale

Tél. : 01 41 02 23 13

rte-fondation@rte-france.com

Fondation Saur

Atlantis - 1, avenue Eugène Freyssinet - 78064 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex

www.saur.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Leader historique de la gestion déléguée de services, Saur accompagne les collectivités et les industriels dans leurs enjeux environnementaux, économiques et sociaux en s'appuyant sur une palette de métiers très large (eau, propreté, ingénierie, travaux, loisirs, énergie, funéraire).

Créée en 2007, sa fondation a pour objet « la réalisation, à but non lucratif, de projets d'intérêt général liés au développement durable et notamment dans les domaines du lien social, des œuvres humanitaires, de l'insertion professionnelle et de la préservation de l'environnement ». Elle s'appuie sur un programme de financement annuel de 136 000 € par an sur cinq ans.

Les projets soutenus par la fondation Saur sont obligatoirement parrainés par l'un des 10 000 collaborateurs du groupe en France, le parrain étant le vrai relais de Saur auprès de l'association. Les projets sont examinés par un « comité d'évaluation » composé de collaborateurs du Groupe, sélectionnés pour leur expertise ou/et leur motivation.

« L'entreprise ne peut vivre dans une bulle et ignorer les aspirations du monde qui l'entoure, même lorsqu'elles ne sont pas directement liées à ses activités et aux territoires qu'elle dessert. Au travers de la fondation, nous voulons également montrer par l'exemple que le groupe Saur a plus que de l'argent à donner : le savoir-faire et l'envie de ses collaborateurs » - Joël Séché, Président du conseil d'administration de la Fondation Saur et Président exécutif du groupe saur.

Contact :

M. Laurent MAILLARD

Délégué général

Tél. : 01 30 60 86 43

fondation@saur.fr

Fondation Schneider Electric
sous égide de la Fondation de France
35, rue Joseph Monier – 92500 Rueil Malmaison
www.fondation.schneider-electric.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Créée en 1998, sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Schneider Electric a pour mission de s'engager sur des projets concrets et pérennes qui privilégient la formation et l'insertion professionnelles des jeunes principalement dans les métiers de l'énergie en incitant les salariés à y participer. L'objectif de la Fondation est de soutenir les projets collectifs et associatifs tournés vers les plus défavorisés et pour lesquels le fossé avec la société se creuse. Elle favorise les projets proches de ses sites dans le monde entier, qui permettent la participation des salariés dans la durée.

La Fondation participe également à l'engagement du Groupe dans le développement durable. Elle contribue notamment au programme d'accès à l'énergie, BipBop (pour Business, Innovation and People at the Base Of the Pyramid) initié en 2008. La Fondation soutient les programmes de formation de ce programme menée en priorité dans les pays en voie de développement notamment en Afrique du Sud, en Chine, au Brésil, en Russie, en Inde, en Haïti mais aussi au Chili, au Cameroun, au Liban.

Chiffres clés 2011

13 ans d'existence ; Un réseau de 120 délégués dans 70 pays ; 28 000 collaborateurs impliqués ; 10906 jeunes formés en trois ans (2009/2011)

Chiffres clés

12 ans d'existence ; +5000 jeunes formés en 2010 ; Un réseau de 100 délégués ; Des projets dans plus de 50 pays

Contact :

M. Gilles VERMOT DESROCHES

Délégué général de la Fondation

Tél. : 01 41 29 88 70

FR-fondation@schneider-electric.com

Fondation Simply « Le goût du partage »

94, rue Albert Calmette - 78350 Jouy en Josas

www.fondationsimply.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Créée en 2009, la Fondation d'entreprise Simply « Le goût du partage » soutient des projets de solidarité et d'insertion sociale en lien avec l'alimentation, dans l'environnement de ses magasins.

Près de 100 projets locaux ont été soutenus depuis la création de la fondation : santé et alimentation, lien social, aide alimentaire, accès à l'emploi dans le domaine de l'alimentation...

Le partage de compétences est au cœur de l'engagement de la Fondation qui s'exprime aussi à travers le soutien financier et le don de matériel.

Chaque projet est soutenu par un parrain local ; les équipes Simply Market des magasins et des entrepôts sont toujours impliquées dans le partenariat.

Contacts :

M^{me} Béatrice JAVARY

Déléguée générale

M^{me} Valérie DUTERTRE

Chargée de mission

Tél. : 01 30 67 27 63

contact@fondation-simply.org

Fondation Total

TOTAL S.A.

Fondation Total, Programmes Environnement/Biodiversité

Tour Coupole – Bureau 39G77

2, place Jean Millier - La Défense 6 - 92400 Courbevoie

www.fondation.total.com

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation d'entreprise Total, créée en 1992 au lendemain du Sommet de la Terre de Rio, était consacrée pendant 16 ans à l'environnement, et plus particulièrement à la biodiversité marine. En 2008, son engagement s'est élargi aux deux autres domaines du mécénat de Total, la solidarité et la culture.

En matière de culture, la Fondation contribue au dialogue des cultures et au rayonnement de la culture française. Elle accompagne les grandes institutions culturelles (Musée du Louvre, Musée du Quai Branly, IMA) en soutenant régulièrement des expositions. Partenaire de la Fondation du Patrimoine, elle soutient également la restauration du patrimoine industriel et artisanal et la réhabilitation d'édifices anciens situés dans les régions d'implantation du Groupe en France.

En matière de solidarité et de santé, les actions de la Fondation s'articulent autour de deux axes : la solidarité en France et la santé à l'international. La Fondation s'attache à identifier et à promouvoir des actions innovantes visant à faciliter l'accès des jeunes à l'emploi en France. Hors de France, en partenariat avec l'Institut Pasteur depuis 2005, la Fondation soutient des programmes de recherche biomédicale et d'actions de terrain portant sur la lutte contre les grandes pandémies dans les pays en voie de développement dans lesquels Total est présent.

Dans le domaine de l'environnement, et plus spécifiquement de la Biodiversité Marine, le mécénat de la Fondation porte sur les recherches visant à une meilleure connaissance des espèces et des écosystèmes marins et côtiers, mais aussi des enjeux liés à leur préservation. Elle soutient également la réhabilitation d'écosystèmes fragiles. Enfin, dans tous les projets qu'elle soutient la Fondation intègre un volet consacré à la diffusion des connaissances par des opérations de sensibilisation, d'éducation et de communication.

Contact :

M^{me} Laure FOURNIER

Tél. : 01 47 44 47 24

laure.fournier@total.com

Fondation Veolia Environnement

6, esplanade Charles de Gaulle - 92751 Nanterre cedex

www.fondation.veolia.com

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation Veolia Environnement soutient, en France et à l'étranger, des projets d'intérêt général concourant au développement durable. Ses domaines d'intervention prioritaires sont l'urgence humanitaire et l'aide au développement, le lien social et l'accompagnement vers l'emploi, et la protection de l'environnement et de la biodiversité. Son originalité est de faire accompagner chaque projet par un parrain, collaborateur du Groupe, et d'encourager le mécénat de compétences, apportant ainsi à ses partenaires, associations et institutions, les savoir-faire de collaborateurs volontaires. Depuis sa création en 2004, la Fondation Veolia Environnement a aidé plus de 1000 projets en France et à l'international, et mené près de 150 missions de compétences.

Contact :

fondation.ve@veolia.com

Gaec Pépinières Defontaine

rue Saint Mard sur le Mont - 51330 Noirlieu

www.pepinieres-defontaine.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Pour la première fois, les pépinières Defontaine ont signé une convention de mécénat. C'est un vrai challenge pour une entreprise moyenne. C'est aussi une démarche forte pour un mécénat de proximité, loin d'être connu du grand public. En étant mécène d'un projet proche de l'entreprise mécénée, c'est une vitrine grandeur nature qui va se créer, dans un intérêt gagnant-gagnant incontestable : mettre des végétaux à disposition d'un projet d'ampleur national pour montrer à un large public les compétences d'une entreprise locale, aux emplois non délocalisables et respectant l'environnement.

Contact :

M. Gilles OUDINET

Co-gérant

Tél. : 03.26.60.01.25

pepinieres.defontaine@wanadoo.fr

Gaz Électricité de Grenoble (GEG)

8, place Robert Schuman - BP 183 - 38042 Grenoble cedex 9

www.geg.fr

Fournisseur et distributeur de gaz naturel et d'électricité.

Producteur d'énergies renouvelables et propres.

plus de 100 ans d'existence

Orientations générales en matière de mécénat :

Les actions de mécénat menées par Gaz Électricité de Grenoble sont issues de ses valeurs et d'une volonté d'affirmer sa responsabilité sociétale et son implication dans la vie grenobloise, plus précisément dans les domaines de la solidarité, du sport et de la culture.

Partenaire de l'art et de la culture :

- mécénat financier du Musée de Grenoble pour l'exposition « Chagall » (2011)
- mécénat financier du Musée départemental de la Houille Blanche (Villard Bonnot - Isère). Préservation et valorisation du patrimoine industriel Aristide Berges et hydroélectricité (2011)
- mécénat financier du Centre d'arts Spacejunk (arts urbains/Grenoble - 2011)
- mécénat financier de la Maison de la Culture de Grenoble (MC2) depuis 2008
- mécénat financier des associations culturelles locales, spectacles ou festivals en Isère (Musique, théâtre, cinéma, arts des rues) selon les projets culturels
- mécénat financier de plus de 30 artistes internationaux investis dans le projet artistique « Berges 2000 ». Valorisation du patrimoine urbain par une fresque lumineuse sur les berges de l'Isère à Grenoble en lien avec Laboratoire Sculpture Urbaine (2000 à 2009).

Partenaire d'actions « solidarité et développement durable » au plan national et international :

- mécénat financier de l'association FÉEDA (Formation et Éducation à l'Environnement et au Développement Approprié). Sensibilisation à l'environnement et à la maîtrise de l'énergie dans les quartiers de Grenoble (2011)
- mécénat financier de l'ONG GERES (Groupe Énergies Renouvelables Environnement et Solidarités) sur le programme CO2 Solidaire « 1000 maisons architecture solaire » en Himalaya indien (depuis 2007).
- soutien financier complémentaire à la compensation volontaire des émissions locales de gaz à effet de serre des clients de GEG (abondement des dons depuis 2007)
- mécénat financier de l'Association Énergies sans Frontières pour des actions de reconstruction.
- mécénat financier de l'Association « Aidons les Enfants du Tamil Nadu - Inde » pour des actions liées à la scolarisation et à la santé (depuis 2009).

Partenaire du sport et des événements sportifs :

- mécénat financier de l'association « Sport dans la Ville » ; développement du sport auprès des jeunes des quartiers de Grenoble (2011)
- GEG soutient aussi financièrement les grands clubs sportifs de Grenoble (GF38, Grenoble Basket 38 et FC Grenoble Rugby) et les 8 clubs de football de quartiers Grenoble (64 équipes).

Contact :

M^{me} Hélène SCHNEIDER

Responsable produit Marketing & actions solidarité et développement durable, Direction Commerciale

Tél. : 04 76 84 39 19

h.schneider@geg.fr

GMF-Assurances

76, rue de Prony - 75017 Paris

www.gmf.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

GMF est partenaire des Parcs nationaux de France depuis 2008 sous le Thème « La Nature en Partage ». L'objectif de ce mécénat est de faciliter l'accès pour tous à la nature (personnes en situation de handicap, familles...).

Contact :

M^{me} Françoise SEUROT-MATHON

Tél. : 01 47 54 13 96

fseurot-mathon@gmf.fr

Groupe Socoda

31, rue de Mogador - 75311 Paris cedex 09

www.socoda.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Groupe Socoda, premier réseau français de distributeurs indépendants dans les secteurs du Bâtiment et de l'Industrie :

« *Etre n° 1, c'est être responsable* » proclame Philippe de Beco, Président du Directoire de Groupe Socoda, qui a initié la stratégie de développement durable du groupement. Celle-ci consiste, depuis 2004, à engager et soutenir différentes initiatives, dont le mécénat, pour « imposer un nouveau modèle économique plus raisonné, plus responsable et parfaitement en phase avec les défis environnementaux actuels ».

Dès 1999, Groupe Socoda s'est engagé dans le mécénat afin de soutenir les initiatives de Fondations et Associations à but non-lucratif pour le développement durable et la responsabilité sociale (domaine médical, humanitaire ou encore culturel).

En 1999, la Fondation « Mécénat Chirurgie Cardiaque – Enfants du Monde », dont Catherine Chabaud, première femme à avoir effectué le tour du monde en solitaire, était la marraine, permet à des enfants atteints de graves maladies cardiaques et venant de pays défavorisés de se faire opérer en France, lorsque c'est impossible chez eux, faute de moyens techniques ou financiers.

Actuellement, Groupe Socoda est membre fondateur de la « Maud Fontenoy Fondation » en faveur de la protection du littoral et de l'aide aux enfants malades.

La Fondation a donc bâti chacune de ses aventures sur ces 2 piliers :

- La transmission de valeurs aux plus jeunes
- Le combat pour la protection de la planète.

Des centaines de classes de la Métropole et des DOM TOM ont pu ainsi suivre ses challenges et travailler sur un projet pédagogique complet. Les enfants ont appris le goût de l'effort, la persévérance, le rêve mais aussi la capacité à tous de devenir de meilleurs éco-citoyens.

Contact :

M. Philippe de BECO

Tél. : 01 44 83 67 50

p.debeco@socoda.com

GRT Gaz

2, rue Curnonsky - 75017 Paris

www.grtgaz.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Les actions de mécénat et de partenariat conduites par GRTgaz ont pour but de soutenir la responsabilité sociétale de l'entreprise et de favoriser son insertion et son ancrage dans les territoires où elle exerce ses activités. En tant que gestionnaire responsable des espaces naturels qu'il emprunte pour exploiter ses ouvrages, GRTgaz travaille aux côtés des meilleurs experts pour améliorer ses pratiques dans le respect des principes du développement durable.

Les principaux axes retenus à ce jour par GRTgaz sont la préservation et le développement de la biodiversité d'une part et la protection du patrimoine culturel d'autre part.

Contacts :

M. Christophe FEUILLET

Chef du Pôle Communication

Tél. : 01 47 54 23 68

christophe.feuillet@grtgaz.com

M. Jean-Michel THOUVIGNON

Directeur de projet ; Mission Grands Projets

Tél. : 01 47 54 24 21

jean-michel.thouvignon@grtgaz.com

Guerlain

125, rue du Président Wilson - 92300 Levallois-Perret

www.guerlain.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Dans le cadre de sa démarche Développement Durable, Guerlain s'engage à protéger et préserver la biodiversité en mettant en place une politique de mécénat Développement Durable : créer une démarche en cohérence avec l'engagement de la Maison autour des matières premières naturelles utilisées, afin de créer des filières durables, d'un point de vue environnemental, social et économique.

A ce jour, trois partenariats Développement Durable ont été mis en place :

Le premier mécénat Développement Durable a été mis en place en 2008 et a été renouvelé pour 10 ans par la signature d'une convention en 2011 avec le Tianzi Biodiversity Research & Development Centre, réserve exploratoire d'orchidées située dans la province du Yunan en Chine avec des objectifs multiples : reforestation de 3 hectares par an de forêt sur le concept du «Rainforestation farming», réintroduction et protection d'espèces d'orchidées, protection de la flore et de la faune protégée, contribution au développement d'une économie locale, principalement en terme d'emploi.

Le second, créé en 2010, avec l'Association Conservatoire de l'Abeille Noire Bretonne, est un mécénat environnemental (convention signée en février 2011) dont l'objectif est de participer à la protection, sauvegarde et développement de l'abeille noire bretonne et de la biodiversité sur l'île d'Ouessant. Aujourd'hui, les aspects sociaux et économiques de ce partenariat nous semblent évidents. Ainsi, l'objectif de Guerlain est donc de formaliser les actions déjà mises en place (emploi d'un technicien apicole salarié, pérennisation de la production du miel d'Ouessant exclusivement vendu sur l'île, actions de communication et de sensibilisation, aide et support pour une protection juridique de l'association, de l'abeille et de son miel) au travers d'une convention de mécénat Développement Durable.

Le dernier projet de ce type (convention en cours de rédaction) a été mis en place en Inde, dans un village reculé de la région de Coimbatore, dans le cadre de la création d'une plantation durable de vetiver.

Contacts :

M^{me} Sandrine SOMMER

Directrice Développement Durable

Tél. : 01 41 27 33 33

ssommer@guerlain.fr

M^{me} Marion OUDIN

Chef de projet Développement Durable

Tél. : 01 41 27 32 90

moudin@guerlain.fr

Holcim France – Usine de Dannes

route d'Étaples - BP 1 - 62187 Dannes

www.holcim.com

Orientations générales en matière de mécénat :

- Conforter notre ancrage local et régional
- Valoriser nos actions environnementales en contribuant au développement social et économique
- S'engager dans la durée sur des actions concrètes.

Contact :

M. Jacques ANDRES

Tél. : 03 87 23 37 00

jacques.andres@holcim.com

HSBC France

Immeuble Ile-de-France - 4, place de la Pyramide - La Défense 9

92800 Paris La Défense

www.hsbc.fr/1/2/mecenas

Orientations générales en matière de mécénat :

La politique de mécénat de HSBC France s'attache à soutenir deux domaines principaux : l'éducation et l'environnement.

Education

Créé fin 2005, la Fondation HSBC pour l'Education, sous l'égide de la Fondation de France, soutient les initiatives des associations ou d'institutions qui facilitent l'accès à l'éducation de jeunes en milieux défavorisés par la culture. Une douzaine de nouvelles initiatives est soutenue chaque année, pendant une durée de 1 à 3 ans. Les cinq appels à projets de 2006 à 2011 ont permis à 85 associations et plus de 10 000 enfants de bénéficier de notre soutien.

Au niveau mondial le Groupe a créé, en partenariat avec SOS villages d'enfants en 2007, le programme Future First destiné aux enfants en situation en grande précarité, afin d'améliorer leurs conditions de vie et à les aider dans la construction de leur avenir. Le programme a été renouvelé en 2011 pour une durée de 5 ans pour un montant de quinze millions de dollars.

L'ensemble des associations que nous soutenons propose des missions de bénévolat variées comme la recherche de fonds, le tutorat, l'accompagnement à des sorties, de l'aide dans les tâches administratives ou encore la participation à des jurys.

Chez HSBC, partager notre expérience est une priorité. C'est pourquoi nous sommes fiers de soutenir plusieurs programmes de parrainage et de découverte des métiers de la banque en faveur de la jeune génération. Ces projets incluent les stages professionnels de 3^{ème}, le tutorat Télémaque, le financement des Internats d'excellence et de la Fondation Jeannine Manuel, le parrainage Science Po et le coaching avec Energies Jeunes.

Environnement

HSBC France axe son programme de mécénat environnement autour de 3 objectifs qui définissent son action :

- Eduquer le jeune public à la protection de l'environnement

Par cet objectif, le Groupe poursuit son engagement historique en matière d'éducation et d'environnement. Ce pourquoi cet axe est fondamental puisqu'il allie les 2 thèmes de son engagement philanthropique.

Par son action, il s'agira donc d'encourager le jeune public à mettre en place des initiatives locales au sein de leurs écoles et de le sensibiliser, dès le plus jeune âge, au respect de l'environnement et à la sauvegarde de la biodiversité.

- Participer à des actions écologiques de terrain

HSBC agit pour la protection de l'environnement et a pour volonté à la fois de sensibiliser ses collaborateurs aux enjeux du développement durable mais également de leur donner la possibilité d'agir concrètement sur le terrain par le biais d'actions écologiques telles que la participation à un chantier nature organisé par l'ONF.

- Soutenir des recherches sur l'impact du changement climatique sur les métiers de la finance

Le changement climatique est le plus grand défi environnemental auquel nous devons faire face. Il est donc impératif d'anticiper les bouleversements économiques qu'il provoquera. Pour cela HSBC France a choisi de financer des recherches directement liées aux métiers de la finance afin de pouvoir adapter son activité à l'impact du changement climatique.

Contact :

M^{me} Séverine COUTEL

Coordinatrice mécénat

Tél. : 01 40 70 26 59

severine.coutel@hsbc.fr

Lafarge

5, boulevard Louis Loucheur – 92214 Saint-Cloud cedex

www.lafarge-france.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Lafarge s'entoure depuis de nombreuses années d'experts scientifiques et d'associations environnementales pour réhabiliter ses carrières en maîtrisant les impacts de l'exploitation sur l'environnement et en mettant en œuvre des plans de réaménagement concerté avec les riverains et les associations. Il n'y a pas de politique de mécénat à proprement parlé mais des politiques de partenariats nationales ou locales.

Contact :

M. Arnaud COLSON

Directeur des Affaires Publiques et du Développement durable Granulats et Bétons

Tél. : 01 49 11 40 40

arnaud.colson@lafarge.com

L'Occitane en Provence

ZI Saint Maurice - 04100 Manosque

www.loccitane.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

L'histoire commence en Provence, en 1976, quand Olivier Baussan crée L'Occitane.

Il s'inspire des cultures de Méditerranée pour créer des soins et parfums naturels et authentiques, efficaces et gourmands. Depuis sa création, L'Occitane cultive des valeurs simples : l'authenticité, le respect, la sensorialité et l'amélioration continue. Chacun de nos gestes, chacun de nos choix est guidé par la double volonté de préserver et de transmettre. C'est ainsi que notre marque existe et qu'elle trouve son sens.

L'Occitane a développé ses produits dans le respect des hommes et de l'environnement. Nos collections s'appuient sur les principes de l'aromathérapie et de la phytothérapie. Chaque gamme est créée autour d'un végétal ayant des vertus exceptionnelles : L'immortelle de Corse, l'angélique de la Drôme, la lavande de Haute Provence, l'amande du plateau de Valensole...

Nous travaillons en étroite collaboration avec des producteurs locaux et nous nous attachons à sourcer nos matières premières dans le bassin méditerranéen.

Le mécénat local : L'Occitane est très attachée à la préservation et la transmission des connaissances et des savoir faire de la nature.

Dans le cadre du mécénat, nous soutenons des initiatives tendant à relancer, préserver ou transmettre les savoirs et usages des plantes en région PACA. Les projets doivent s'inscrire dans un esprit de développement durable ou être en lien avec la promotion de la région.

Un comité de sélection se réunit une fois par an pour voter les projets.

La Fondation L'Occitane a deux champs d'action : le soutien aux déficients visuels et l'émancipation économique des femmes.

Pour plus de renseignement sur la Fondation :

www.foundation.loccitane.com

Contact :

Service Communication Provence

Tél. : 04 92 70 19 00

accueil@loccitane.fr

Logica France

17, place des Reflets - 92097 La Défense cedex

www.logica.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Mécénat de compétences uniquement.

Au cas par cas, en fonction des disponibilités en compétences dans l'entreprise et de l'intérêt technologique et du caractère innovant du projet.

Contact :

M. Fabrice LOSSON

Directeur du recrutement et de la responsabilité d'entreprise

Tél. : 01 57 87 44 62

fabrice.losson@logica.com

MAAF

Chaban de Chauray – 79036 Niort cedex 9

www.maaf.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

- Engagement pour mettre en place des actions de préservation de sauvegarde des dauphins dans le cadre de l'opération Save Your Logo et en partenariat avec le Fonds de Dotation pour la Biodiversité, le dauphin étant l'emblème porté dans le logo de MAAF.
- Engagement de par son métier d'assureur mutualiste automobile dans la mise en place d'actions significatives en faveur des polytraumatisés crâniens accidentés de la route. L'action la plus significative est la « maison des quatre » consistant à mutualiser l'hébergement et les soins pour les personnes devenues handicapées ceci afin de faciliter le plus possible leur réinsertion dans les meilleures conditions.
- Dans le domaine des polytraumatisés crâniens, MAAF et sa Fondation font des appels à projets pour soutenir des initiatives innovantes d'intérêt général. La Fondation MAAF a été créée en 1998.

Contact :

M. Yannick PICARD

Directeur Département Développement Durable/RSE

Tél. : 05 49 34 49 11

yannick.picard@maaf.fr

Patagonia Europe

23, rue du Pré Faucon - 74940 Annecy-le-Vieux

www.patagonia.com/eu/frFR/home

Orientations générales en matière de mécénat :

La politique de mécénat de Patagonia s'appuie sur un engagement financier à hauteur d'au moins 1% du chiffre d'affaires dédié à des projets de protection de l'environnement, soit à ce jour 4 à 5 millions de dollars reversés annuellement à des associations de protection de l'environnement (environ 400 par an) caractérisées par le profil « David contre Goliath ».

Depuis le début du programme, 47.5 millions d'Euros ont été versés à des associations dans le monde. Ce montant correspond à la taxe verte que le fondateur de Patagonia, Yvon Chouinard, a décidé de s'imposer.

Contact :

M^{me} Isabelle SUSINI

Responsable Environnement et RSE

Tél. : 04 50 88 44 57

isabelle.susini@patagonia.com

Pigmento

9, rue du colonel Polidori - Pont de l'Arc - 13090 Aix-en-Provence

www.pigmento.book.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Mécénat de compétences pour la rédaction, la mise en page, les prises de vue photographiques de supports de communication print ou online et la réalisation de supports audiovisuels en lien avec des projets de développement durable des territoires. Information, sensibilisation, promotion territoriale...

Contact :

M^{me} Lydie AKKIOUI

Tél. : 04 42 64 14 22

pigmento@orange.fr

Pocheco

13, rue des roloirs – 59510 Forest sur Marque

www.pocheco.com

Orientations générales en matière de mécénat :

L'entreprise Pocheco (fabricant d'enveloppes) cherchait depuis plusieurs années à agir localement pour améliorer la situation environnementale. En 2009, Emmanuel Druon, président de Pocheco a créé Pocheco Canopée Reforestation avec l'appui de l'équipe Pocheco et la coordination de Louise Bellet, aujourd'hui membres fondateurs. La première année, Pocheco a soutenu la totalité des besoins de l'association par du mécénat financier, de compétence et de matériel. Aujourd'hui, l'association a trouvé d'autres mécènes qui permettent son fonctionnement de manière indépendante.

Le papier utilisé par l'entreprise pour fabriquer ses produits provient exclusivement de forêts gérées dans le respect de la biodiversité des espèces et où chaque arbre coupé donne lieu à la replantation de trois jeunes pousses. Pocheco a choisi de créer l'association par passion pour les arbres et non pas par souci de compensation des arbres utilisés pour son activité principale.

Contact :

M^{me} Elizabeth DINSDALE

Tél. : 03 20 61 90 90

elizabeth.dinsdale@pocheco.com

Procter & Gamble France

163, quai Aulagnier - 92665 Asnières-sur-Seine cedex

www.fr.pg.com

Orientations générales en matière de mécénat :

P&G France est engagé de longue date en faveur du mécénat. Ses engagements les plus anciens sont la « Fondation P&G pour la protection du littoral » en partenariat avec le Conservatoire du littoral depuis 1992 (mécénat environnemental) et l'opération « SOS Enfance Mal Logée » menée en partenariat avec la Fondation de France depuis 2001 (mécénat social en faveur des enfants souffrant du mal logement en France). D'autres partenariats importants noués avec les marques du groupe sont à noter, notamment le partenariat Pampers/Unicef depuis 2006 (dans le but financer les campagnes de vaccination contre le tétanos des mères et des nourrissons) ou le partenariat Duracell/Fondation Nicolas Hulot signé en 2009 (mécénat environnemental). P&G France fait aussi du mécénat de produits avec des associations comme Dons Solidaires ou l'Agence du Don en Nature, et du mécénat de compétences (mise en place d'un « Programme de Solidarité » permettant aux salariés de faire du bénévolat sur leur temps de travail).

Nos partenariats avec la Fondation de France, l'Unicef ou encore les Restos du Cœur s'inscrivent dans le cadre du programme mondial d'aide à l'enfance en difficulté à « Vivre, Apprendre et s'Épanouir », chaque filiale ayant la liberté de choisir ses propres partenariats.

Contact :

M^{me} Ségolène MOREAU

Responsable communication institutionnelle et mécénat

Tél. : 01 40 88 54 51

moreau.se@pg.com

Pullman France

2, avenue du Lac - 91021 Évry cedex

www.pullmanhotels.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Depuis 2009 les hôtels Pullman de France se mobilisent en faveur de la protection des abeilles. Après avoir soutenu des ruches auprès d'un apiculteur dans le Morvan en 2009, Pullman France a fait un don de 100 000€ pour la recherche apicole en 2010. Certains hôtels ont installé des ruches sur leur toit.

Le miel a été mis à l'honneur dans les restaurants des hôtels Pullman de France (1€ de chaque plat à base de miel est reversé à la protection des abeilles) ; des pauses innovantes à base de miel et des cadeaux ont été développés et proposés aux clients tels que un trio de miel français en coffret Pullman ou une peluche pour les enfants nommée Barbee. En 2011, année internationale des forêts, décrétée par l'ONU, Pullman France a prévu le mécénat d'un Hôtel pour Abeilles Sauvages.

Contact :

M^{me} Barbara de MANINCOR

Tél. : 01 61 61 23 05

barbara.demanincor@accor.com

SFR

Tour Séquoia - 1, place Carpeaux - 92915 La Défense cedex

www.sfr.fr

www.sfr.com/nos-engagements

Orientations générales en matière de mécénat :

SFR s'engage à renforcer l'égalité des chances dans l'entreprise et dans la société, réduire l'impact environnemental de ses activités et permettre au plus grand nombre d'accéder aux promesses du numérique, pour un monde plus vert, plus sûr et plus solidaire. La démarche de responsabilité sociale de SFR est pleinement intégrée à sa stratégie et repose sur la mobilisation des collaborateurs, notamment à travers sa Fondation.

En tant qu'acteur du numérique, SFR se reconnaît une responsabilité supplémentaire, celle de contribuer au changement apporté par le numérique dans la vie de chacun et faire du numérique une chance pour tous. SFR agit en ce sens chaque jour, en créant ou recréant du lien social, en imaginant de nouvelles formes d'entraide et de solidarité, en agissant contre l'exclusion et pour l'environnement. Des actions concrètes au service d'une conviction : « Faire du numérique une chance ».

La Fondation SFR œuvre ainsi pour l'égalité des chances par deux moyens : le mécénat financier et le mécénat de compétences. Agissant au plus près du terrain, elle soutient chaque année, à travers la France, plus d'une centaine de projets associatifs parrainés par des collaborateurs de l'entreprise, qui visent :

La mobilité sociale et culturelle

- En facilitant la découverte de l'entreprise, l'accès aux études supérieures et à l'emploi pour les personnes issues de milieux modestes
- En aidant à l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées
- En permettant la réinsertion de personnes déscolarisées ou désocialisées.

*La mise en œuvre de nouvelles technologies contribuant à rétablir l'égalité des chances
L'intervention au plus près des personnes en situation de fragilité.*

Contact :

M^{me} Catherine MOULIN

Directrice Santé & Environnement

Tél. : 01 71 08 22 29

catherine.moulin@sfr.com

SITA Espérance, filiale de SITA France en Guadeloupe

40, rue Joseph Cugnot - ZI Jarry - 97122 Guadeloupe

www.sita.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Avec plus de 700 unités de traitement de déchets, dont 89 Installations de Stockage des Déchets (ISD) en exploitation et 136 sites fermés, SITA France gère un espace foncier conséquent et sa responsabilité en matière de préservation de la biodiversité est donc considérable.

En tant qu'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), les Installations de Stockage des Déchets sont systématiquement soumises à une étude d'impact qui détermine les enjeux en matière de préservation de la biodiversité dite « banale » en l'absence d'obligation réglementaire ou « remarquable » en cas de réglementation spécifique.

Un engagement sur toutes les unités de traitement des déchets

Depuis près de 5 ans, SITA France a entrepris une démarche volontariste en matière de préservation de la biodiversité et l'a formalisée dans sa feuille de route de Développement Durable. En 2012, toutes les unités de traitement de déchets devront avoir développé leur propre plan de préservation de la biodiversité.

Contact :

M^{me} Cindy LOQUES

Tél. : 05 90 57 10 60

cindy.loques@sita.fr

Société des Eaux de Volvic

rue des Sources - 63530 Volvic

www.volvic.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Le mécénat de compétences entrepris avec la LPO Auvergne autour de la protection du Milan Royal, s'inscrit dans le cadre de la politique de développement durable de Volvic. Parce que le monde est constitué de multiples interactions, la société des eaux de Volvic est soucieuse de préserver à la fois son écosystème naturel comme social. A ce titre, le mécénat de compétences est une pratique innovante qui permet de protéger la nature et tout en impliquant nos salariés et sensibiliser l'ensemble de l'entreprise à la protection de l'environnement. Ce type de mécénat un véritable échange entre deux mondes : Volvic a permis à la LPO d'acquérir des outils tels que la gestion de projets transférables à d'autres domaines et la LPO a permis à Volvic d'améliorer la connaissance biologique du site qui donne naissance à la pureté de son eau minérale naturelle. Ce type de partenariat est en parfaite adéquation avec les valeurs portées par la marque et ses autres ambitions environnementales visant à réduire drastiquement son empreinte carbone tout en préservant cette ressource naturelle d'exception.

Contact :

M^{me} Jocelyne STEVANI

Directeur des relations institutionnelles

Tél. : 01 56 34 30 00

jocelyne.Stevani@danone.com

TIGF

49, avenue Dufau - BP 522 - 64010 Pau Cedex

www.tigf.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Dans le cadre de sa politique de développement durable, TIGF apporte son soutien à des projets de mécénat sur des thèmes en relation avec :

- La solidarité (éducation-jeunesse, santé, social, humanitaire, handicap)
- L'environnement
- Le développement économique local
- La culture et le patrimoine

TIGF privilégie les projets qui concernent la zone géographique de ses activités et dont les actions s'inscrivent dans la durée. Elle soutient des projets innovants, comportant un aspect recherche ou à vocation d'information, de sensibilisation et d'amélioration des connaissances.

TIGF s'attache à accompagner les projets sur lesquels elle s'engage et à participer à leur suivi auprès des autres acteurs : associations, gestionnaires d'espaces naturels, administrations, société civile, instituts de recherche...

Contact :

M. Jean-Michel GUEMENE

Responsable Environnement et Développement Durable

Tél. : 05 59 13 38 67

jean-michel.guemene@tigf.fr

TNT Express France

58, avenue Leclerc - 69007 Lyon

www.tnt.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Partenariat solidaire avec Les Restos du Cœur incluant : un mécénat de transport, un transfert de compétences en logistique et une collecte de vivres et de fonds.

Contact :

M. Antoine RESK DIOMANDE

Tél. : 04 72 80 78 74

antoine.azar.resk.diomande@tnt.fr

Transavia France

18, avenue Louis Blériot - 91781 Wissous cedex

www.solidair-transavia.com

Orientations générales en matière de mécénat :

En partenariat avec l'association des petits débrouillards, l'opération consiste à soutenir des projets conçus autour des enjeux environnementaux, de la conservation de la biodiversité, de la promotion des initiatives économiques durables, socialement responsables, humainement soutenables. Ces projets traiteront des sujets suivants : environnement (littoral, faune, flore, eau), soutenabilité, développement économique local et durable, renforcement des capacités d'initiative des habitants. Une attention particulière sera portée aux projets traitant de l'ornithologie.

Ils concerneront les pays suivants : Maroc, Tunisie, Égypte et Turquie.

Contact :

M^{me} Hélène ABRAHAM, Vice-Président commercial

Tél. : 01 56 30 70 00

helene.abraham@fr.transavia.com

Végéplast SAS

ZI Bazet Ouest - 65460 Bazet

www.vegeplast.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Les initiatives du mécénat d'entreprise s'inscrivent dans la politique de développement durable de Végéplast.

Ce partenariat est en adéquation avec les valeurs de l'entreprise et ses ambitions environnementales visant à proposer des emballages en plastique biodégradable compostable qui sont une réelle solution pour l'élimination des déchets.

Contact :

M^{me} Nadia IBORRA

Tél. : 05 62 54 43 19

ni@vegeplast.com

WESCO

route de Cholet - CS 80184 - 79141 Cerizay cedex

www.wesco-group.com

Orientations générales en matière de mécénat :

La sensibilisation des enfants aux enjeux du développement durable

Contact :

M^{me} Stéphanie VIGNERON

Tél. : 05 49 80 71 49

svigneron@wesco.fr

Contact au ministère

Correspondants mécénat
des services déconcentrés
(DEAL, DREAL,
DRIEA, DRIEE)

Correspondants mécénat
dans les établissements
publics

Correspondants mécénat
dans les entreprises et
fondations d'entreprise



**Correspondants
mécénat dans
les associations,
fédérations,
fondations, ONG**

Correspondants mécénat
dans les fonds
de dotation

Correspondants mécénat
dans les institutions et
organismes professionnels

Correspondants mécénat
dans les autres ministères,
les collectivités et
groupements

Acroporis

3, rue des Esselles - 77710 Chevry en Sereine

www.acroporis.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Acroporis est une association française loi 1901 créée en 2004 dans le but d'œuvrer à la conservation des récifs coralliens en accompagnant les sociétés et économies riveraines dans un processus de transformation cohérent avec une logique globale de développement durable.

Elle contribue également à la sensibilisation du grand public aux problématiques de protection des récifs coralliens et du milieu marin en général, et en particulier propose des activités d'éducation à l'environnement destinées à la jeunesse, dans le cadre scolaire et sur les temps de loisirs.

Acroporis recherche des soutiens financiers, matériels et techniques afin de développer ses projets et programmes de conservation des récifs coralliens et sensibilisation à la problématique milieu marin. Ces partenariats peuvent être ponctuels ou récurrents et s'inscrivent dans une dynamique participative d'intérêt collectif.

Le logo des structures qui nous soutiennent matériellement, techniquement et financièrement sera présent sur nos supports de communication tels que sur le site internet Acroporis (www.acroporis.org) ainsi que sur les affiches de présentation de l'association Acroporis au sein des Aquariums en France (l'Aquarium Sealife, l'Aquarium Porte Dorée, l'Aquarium Mare Nostrum de Montpellier...) ainsi que sur nos supports de sensibilisation et de communication sur le terrain en Indonésie (affiches : panneaux d'information et poster de sensibilisation).

Acroporis participe également à de nombreuses manifestations où l'on valorise nos actions sur le terrain et nos partenaires : Festival Mondial de l'Image Sous-Marine, Journée Mondiale de l'Océan, Mer en Fête, Journée de la Biodiversité et cycle de conférences (Universités). Le logo des structures qui nous soutiennent et le partenariat apparaîtront sur l'ensemble de nos supports de communication (affiches, posters, rapports, photos).

Contact :

M^{me} Fanny BOUYGES

Directrice développement partenariat

Tél. : 06 66 50 46 48

fanny.bouyges@acroporis.org

Action Carbone – Fondation GoodPlanet

1, carrefour de Longchamp - Domaine de Longchamp - 75116 Paris

www.actioncarbone.org – www.goodplanet.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Votre générosité est essentielle à nos activités !

Programme de la fondation GoodPlanet, Action Carbone propose depuis 2006 aux entreprises, collectivités et particuliers de Calculer, Réduire et Compenser leurs émissions de CO2.

Action Carbone accompagne ainsi les professionnels dans leur démarche d'évaluation et de réduction d'impact via la méthode Bilan Carbone® de l'ADEME et met à disposition du grand public des calculateurs CO2 (transports, énergie, etc.) sur son site Internet www.actioncarbone.org

Par ailleurs, Action Carbone développe des projets de lutte contre le changement climatique portés par des ONG dans les pays du Sud, non seulement via le mécanisme de compensation carbone stricto sensu (projets d'énergies renouvelables, efficacité énergétique, valorisation des déchets) mais aussi via du mécénat environnemental (projets forestiers et agro-forestiers).

Pourquoi soutenir Action Carbone ?

Action Carbone et plus largement la fondation GoodPlanet se sont développés grâce aux soutiens de milliers de donateurs et partenaires. Nous n'aurions pas pu mettre en œuvre nos différents projets sans leur générosité et leur fidélité. En soutenant financièrement Action Carbone :

- Vous vous engagez dans une démarche responsable et solidaire de réduction d'empreinte carbone et de lutte contre le changement climatique
- Vous soutenez directement le développement de projets de développement propre et d'accès à l'énergie dans les pays en développement
- Vous mobilisez et impliquez vos employés dans une démarche citoyenne et environnementale forte.

Comment soutenir Action Carbone ?

- Devenez partenaire Compensation Carbone :

Soutenez Action Carbone en ligne (www.actioncarbone.org) ou engagez votre structure dans un partenariat avec la fondation. Soutenez nos projets de compensation carbone (énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion durable des déchets).

- Devenez donateur Alternative Carbone :

Faites un don en ligne (www.actioncarbone.org) ou engagez votre structure avec la fondation en signant une convention de mécénat. Soutenez nos projets d'alternative carbone (projets forestiers et agro forestiers).

Contact :

M. Matthieu TIBERGHEN

Responsable du programme Action Carbone

Tél. : 01 48 42 76 05

matthieu@goodplanet.org

Agence du Don en Nature

14, boulevard de Douaumont - 75017 PARIS

www.adnfrance.org

Orientations générales en matière de mécénat :

L'Agence du Don en Nature est une association de loi 1901, reconnue d'intérêt général. Elle collecte les produits neufs non-alimentaires invendus, et les redonne aux plus démunis.

Fort de son savoir faire logistique et de son réseau de 330 associations, l'Agence du Don en Nature permet aux entreprises mécènes de devenir des acteurs de premier plan dans la lutte contre l'exclusion. Les entreprises partenaires s'investissent à travers trois types de partenariats : dons de produits neufs non-alimentaires, dons de compétences, dons financiers.

Contact :

M^{me} Stéphanie GOUJON

Tél. : 01 80 48 90 50

Stephanie.goujon@adnfrance.org

Agrisud International

48, rue de la Sablière - 33500 Libourne

www.agrisud.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Agrisud a pour objet de lutter contre la pauvreté par la création de très petites entreprises, bien ancrées sur les marchés locaux.

La démarche est économique et les entreprises y sont sensibles, ce qui permet de nouer des partenariats fondés sur différentes formes de mécénat : du mécénat financier pur (besoins structurels ou de cofinancement de projets), jusqu'à des formes beaucoup plus intégrées sur le mode «social business».

Agrisud bénéficie d'une bonne connaissance des problématiques et des populations locales ; elle a expérimenté des systèmes innovants qui peuvent être repris par des entreprises cherchant à créer de la valeur économique, sociale et environnementale durable. Une relation de mécénat permet d'intégrer les métiers de l'Ong dans la chaîne de création de valeur de l'entreprise. L'ancrage territorial de l'entreprise s'en trouve favorisé, de meilleures relations sont nouées avec les communautés locales pour faciliter une dynamique d'achats responsables ou pour diffuser des biens et services.

Contact :

M. Yvonnick HUET

Tél. : 06 71 63 14 31

yhuet@agrisud.org

A.N.D.E.S. (Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires)

7, rue de Domrémy - 75013 Paris

www.epiceries-solidaires.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Convaincue que la résolution des inégalités passe par un renforcement des liens entre les acteurs sociaux et économiques, l'A.N.D.E.S. développe de nombreux partenariats avec des entreprises et des fondations, en faveur d'une alimentation saine et accessible au plus grand nombre et de l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de précarité : mécénat de compétences, partenariats financiers, opérations partage, passerelles vers l'emploi...

Contact :

M^{me} Agathe COUSIN

Responsable des Partenariats et de la Communication

Tél. : 01 71 19 94 29

agathe.cousin@epiceries-solidaires.org

AREMA

3, avenue du Pays d'Auge - BP 31 - 80016 Amiens cedex 1

www.maison-insertion-services.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Soutien aux actions locales en faveur de la préservation des espaces naturels et humides, aide au développement des initiatives favorables à la loi sur l'eau.

Contact :

M. Jean-Luc FAUVET

Directeur

Tél. : 03 22 33 27 90

arema80@wanadoo.fr

ARIENA - Association régionale d'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace

6, route de Bergheim - 67600 Selestat

www.ariena.org*Orientations générales en matière de mécénat :*

Née d'une volonté régionale regroupant les associations, les collectivités et les administrations, l'Ariena a pour objet de contribuer à l'éducation de citoyens conscients et responsables à l'égard de la nature et de l'environnement.

Coordinatrice d'un réseau de 50 structures d'éducation à la nature et à l'environnement sur l'ensemble du territoire alsacien, l'Ariena veille à la cohérence et à la concertation régionale en matière d'éducation à la nature et à l'environnement. Centre de ressources et espace de formation, l'Ariena accompagne ses membres et ses partenaires dans la mise en place de projets pour l'éducation à la nature et à l'environnement.

Sensibiliser des salariés sur leur lieu de travail pour qu'ils fassent aussi évoluer leurs comportements chez eux. Depuis 2004, l'Ariena et son réseau construisent des partenariats avec les entreprises alsaciennes qui font le choix responsable d'intégrer l'ensemble de leurs salariés dans l'élaboration et dans la mise en oeuvre des projets. En sensibilisant les salariés sur leur lieu de travail, les associations encouragent chacun à être relais et démultiplicateur d'actions de préservation de l'environnement en dehors de l'entreprise.

Des associations d'éducation à la nature et à l'environnement qui contribuent à la préservation de la biodiversité par la réalisation de projets d'éducation à l'environnement adaptés à tous les publics, quels que soient leur âge, leur milieu social, leur origine géographique.

Des entreprises qui souhaitent assumer aujourd'hui une responsabilité sociale et environnementale qui ne s'arrête pas aux portes de leurs bureaux ou de leurs sites de production.

Une action concrète en faveur de la nature, entre une association animée par un projet d'intérêt général (sensibilisation d'un large public, conception d'outils et de dispositifs pédagogiques, actions de préservation du patrimoine naturel, ...) et une entreprise souhaitant y apporter sa contribution.

Un mécénat d'engagement Au-delà de la seule contribution financière, il s'agit de mobiliser et d'impliquer les salariés, d'interpeller chacun pour faire évoluer les comportements dans et en dehors de l'entreprise.

Un partenariat d'utilité publique Les associations d'éducation à la nature et à l'environnement et les entreprises engagées apportent une contribution nouvelle aux politiques publiques menées par l'État et les collectivités territoriales.

*Contacts :***M. Philippe LUDWIG**

Tél. : 03 88 58 38 44

philippe.ludwig@ariena.org**M^{me} Hélène BASTIAN**

Tél. : 03 88 58 38 44

helene.bastian@ariena.org

Association Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)

45, bis avenue de la Belle Gabrielle - 94736 Nogent sur Marne cedex

www.avsf.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Association reconnue d'utilité publique, AVSF met en œuvre avec ses partenaires locaux, depuis plus de 30 ans, des actions durables et concrètes qui répondent à des enjeux alimentaires, économiques, environnementaux et sociaux au bénéfice des communautés rurales d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

Soutien financier, logistique ou humain, toutes les formes de mécénat peuvent être étudiées car nous sommes convaincus que la conjugaison de compétences respectives et complémentaires peut permettre de relever les défis sociaux actuels. L'un de nos objectifs est d'associer davantage de mécènes à des projets « innovants » qui nécessitent un changement d'échelle, garant de la création d'emplois durables et de revenus stables pour les familles (comme par exemple les activités de biogaz en Afrique, l'insertion professionnelle des jeunes ruraux en Haïti, le développement de la filière de duvet de yak en Mongolie ou encore de litchis à Madagascar etc.).

Le mécénat représente aussi pour AVSF une forme de partenariat et une source de financement indispensable qui contribuent à développer son autonomie financière, lui permettant ainsi une plus grande indépendance d'action dans certains pays.

Les orientations en matière de mécénat s'articulent autour de 4 axes majeurs d'intervention :

- Lutte contre la faim et la malnutrition infantile
- Préservation et gestion durable des ressources naturelles (eau, sol, forêts et pâturages)
- Développement économique des territoires : transformation, commercialisation et valorisation des produits agricoles et d'élevage sur les marchés locaux et les marchés du commerce équitable (filiales cacao, café, litchis, mangues, sésame et produits laitiers)
- Création de services de santé animale : formation à la vaccination des volailles, des cheptels et aux soins de base vétérinaires, création de pharmacies vétérinaires.

Contact :

M^{me} Isabelle BARNAUD

Partenariats Entreprises et Fondations

Tél. : 01.43.94.72.12

i.barnaud@avsf.org

Association du Flocon à la Vague

20, chemin du pigeonier de la Cépière - 31081 Toulouse

www.dufloconalavague.org/

Orientations générales en matière de mécénat :

Protection de l'eau : sensibilisation, éducation, management de l'eau.

Mots clés: Environnement, eau, cycle de l'eau, empreinte H2O, sports, champions, Bilan H2O, Save Water.

Fondée en 2009 et parrainée par Bixente Lizarazu et Mathieu Crepel, du Flocon à la Vague sensibilise et éduque les jeunes générations, le public, les entreprises et les collectivités locales à la protection de l'eau.

Depuis Quatre ans, l'Association organise un rendez-vous sportif et pédagogique, avec ses ambassadeurs (Luc Alphand, Bixente Lizarazu, Mathieu Crépel, Tony Estanguet, Stéphanie barnex ou Sam Davies...) l'Odyssée du Flocon à la Vague

Pour 2012, cinq étapes sportives de Mars à Septembre permettront à des entreprises, collectivités... d'être représentées par équipes et d'affronter nos champions lors des phases finales.

Retrouvez les grandes villes étapes de l'édition 2012, sur notre site web : <http://www.dufloconalavague.org>

Ces rendez-vous mobilisent des grands Champions, des ONG, enfants, entreprises partenaires, collectivités locales, médias et le grand public.

Nous avons développés des outils Innovant autour du respect de l'eau, qui vous permettent :

- De calculer votre Empreinte Individuelle sur l'eau
- De Réaliser le Bilan H2O de votre structure ou événement
- De rentrer dans une démarche de «Management Environnemental de l'eau, « Save Water » (Sensibilisation/ Formation/Incentive sportive autour de l'eau/Communication autour de vos engagements).

Objectifs :

- L'Eau d'ICI : Informer et sensibiliser sur le cycle local de l'eau et proposer des solutions Économiques pour un meilleur usage de la ressource
- L'Eau D'Ailleurs : Se mettre au service d'un meilleur partage de l'eau avec les pays les plus défavorisés
- L'Eau de Demain : Créer un lien « transgénérationnel » entre parents et enfants autour des valeurs de l'eau d'aujourd'hui et de demain.

Contact :

M. Renaud HERMEN

Coordinateur Général

Tél. : 06 03 25 29 94

renaud.hermen@dufloconalavague.org

Association « La Voûte Nubienne »

7, rue Jean Jaures - 34190 Ganges

www.lavoutenubienne.org

Orientations générales en matière de mécénat

Depuis 2000, l'association permet de transmettre un savoir-faire ancestral, de générer des emplois pérennes et de stimuler l'entrepreneuriat par le biais d'une technique de construction 100 % en terre crue héritée de l'Égypte ancienne. Cette technique permet de rendre accessible au plus grand nombre un habitat décent et durable dans les pays du sahel : Burkina Faso, Mali, Sénégal...

Les valeurs portées par l'association « La Voûte Nubienne » sont largement partagées aussi bien par les PME que par les grandes entreprises dont le savoir-faire et l'entrepreneuriat sont au cœur du métier.

Avec une croissance moyenne de 34 % par an depuis 2000, 260 maçons formés, et plus de 1600 Voûtes construites, le caractère innovant de la technique et de son déploiement intéresse les entreprises qui sont demandeuses de pouvoir échanger ou contribuer au déploiement du programme.

Dans le cadre du mécénat, l'association « la Voûte Nubienne » est intéressée par :

- Du mécénat financier permettant de poursuivre le déploiement régional des équipes en Afrique de l'ouest
- Du mécénat de compétences en terme de formation en management, comptabilité et logistique afin de former les futurs cadres locaux de notre programme
- Du mécénat de compétence technique dans le cadre de notre volet recherche et développement pour l'amélioration des enduits, des constructions de bâtiments complexes, ou de tests de matériaux
- Des partenariats dans le cadre de projets de construction de bâtiments, en Afrique de l'ouest (lotissements, écoles, stockage, case de santé ...).

Afin d'impliquer un maximum de collaborateurs dans cette aventure, nous pouvons animer des ateliers/conférence de présentation de l'association auprès des salariés de l'entreprise, permettant un échange constructif autour de la thématique de l'habitat en terre et de son déploiement à grande échelle.

Nous nous ferons une joie de vous rencontrer pour étudier toute offre de mécénat.

Contact :

M. Antoine HORELLOU

Tél. : +33 06 98 21 70 00

contact@lavoutenubienne.org

Association MedPAN – Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée

2, avenue Alexis Godillot - 83400 Hyères

www.medpan.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Depuis 1990, le réseau MedPAN s'attache à fédérer les gestionnaires d'aires marines protégées (AMP) en Méditerranée et à les soutenir dans leurs activités de gestion. Devenue association loi 1901 fin 2008 et dotée d'un secrétariat permanent depuis peu, MedPAN a pour objet de promouvoir la création, la pérennisation et le fonctionnement d'un réseau méditerranéen d'aires marines protégées.

L'association a élaboré sa stratégie d'action 2010-2012 qui porte sur les axes suivants :

L'analyse du réseau des AMP (répertoire des AMP, rapport sur la situation des AMP), l'appui à la gestion des AMP (développement de projets de terrain, missions d'expertise technique), la formation des gestionnaires d'AMP (service d'appui, outils méthodologiques, réunions d'échanges d'expérience), la coordination régionale et la représentation du réseau, communication et éducation (site web, newsletter...), un centre de ressources.

En 2010, le réseau rassemble plus de 19 organismes de gestion d'AMPs et 9 partenaires désireux de contribuer à la création et au renforcement du réseau dont le WWF, l'UICN, le CAR/ASP, l'Agence des Aires Marines Protégées, le Conservatoire du Littoral.

Les actions du réseau s'inscrivent dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique (Rio de Janeiro, 1992), de la Convention de Barcelone et de son protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées et la Diversité Biologique en Méditerranée (1995) et des politiques européennes (Directive Habitats, Directive Marine...).

Contact :

M^{me} Marie ROMANI

Secrétaire exécutif

Tél. : 04 94 27 57 72 - 06 81 75 61 78

marie.romani@medpan.org

Association Pôle Nord 2012

48, rue de l'Église - 75015 Paris

www.polenord2012.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

L'association Pôle Nord 2012 a pour objet :

de mener des expéditions de sensibilisation à caractère scientifique ;

de promouvoir auprès du public l'aventure et la connaissance scientifique ;

de sensibiliser le public à l'importance et à la fragilité des milieux polaires et à lui permettre par ce biais d'aborder le phénomène des changements climatiques et autres enjeux environnementaux ;

de concourir à la réalisation d'études scientifiques.

Elle est en charge d'organiser l'expédition polaire Pôle Nord 2012.

Elle est à la recherche de partenaires mécènes qui souhaitent s'investir en participant au financement des programmes scientifiques et pédagogiques de cette expédition.

Contact :

M. Julien CABON

Médias, mécénat, relations publiques

Tél. : 06 32 73 08 33

polenord2012@gmail.com

Association Pour les Enfants du Pays de Beleyme

Le Bourg - 24140 Montagnac la Crempse

www.assobeleyme.org/

www.beleymenature.org/

Orientations générales en matière de mécénat

Nous recherchons des mécènes qui souhaitent :

- Faire confiance à une association experte en éducation à l'environnement
- Soutenir des projets originaux
- Mettre en valeur les préoccupations environnementales de leur entreprise
- Des prestations possibles pour le personnel de l'entreprise.

L'objectif est de définir ensemble les modalités de suivi du projet et la manière dont l'entreprise souhaite s'y associer (soutien financier ou en nature).

Quelques exemples de partenariats déjà mis en place :

Fondation Cassous

- 2012, projet « Les Conférences Extraordinaires de Beleyme » (action en cours).

Fondation Nature et Découvertes

- 2011, action de restauration et de valorisation d'un milieu naturel d'intérêt écologique élevé (forêt alluviale) (action en cours)
- 2010, chantiers de réhabilitation de mares en Périgord central
- 2009, projet « Ensemble piégeons le frelon asiatique ».

Fondation de France

- 2009/2010, « Enfants en scène » : action envers des familles d'un territoire rural pour l'accès à des activités culturelles.

Contact :

M. Bruno DALLONGEVILLE

Directeur

Tél. : 05 53 80 18 19

pays.de.beleyme@hotmail.fr

Association « Tartavel et Verdon »

Mairie - 04500 Quinson

www.tartaveletverdon.com/

Orientations générales en matière de mécénat :

Éducation au développement durable

Contact :

M^{me} Nathalie JUMAS

Tél. : 06 81 38 68 04

nathalie@tartaveletverdon.com

Bee my Friend

11, rue Anatole de la Forge - 75017 Paris

www.beemyfriend.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Bee my Friend concentre son activité sur les opérations de communication en faveur de la cause des abeilles et sur la recherche de financements pour les programmes de recherche apicole.

Le mécénat est la forme privilégiée pour les fonds à collecter auprès des entreprises.

Contact :

M. Étienne ROSENSTIEHL

Tél. : 04 37 37 86 89 - 06 80 67 32 75

etienne.rosenstiehl@beemyfriend.org

Cité internationale universitaire de Paris

17, boulevard Jourdan - 75014 Paris

www.ciup.fr/fr/nous_soutenir/un_nouvel_elan

Orientations générales en matière de mécénat :

Depuis 1925, la Cité internationale universitaire de Paris, fondation privée, poursuit l'ambition visionnaire de ses fondateurs : accueillir à Paris, sur un environnement urbain et naturel d'exception qui leur est dédié, plus de 10 000 étudiants, chercheurs, sportifs et artistes du plus haut niveau par an, venus du monde entier. Institution unique en son genre, elle promeut par ce brassage des cultures les valeurs de paix et de respect des différences, plus actuelles que jamais. Le développement durable est ainsi au cœur de sa stratégie de la Cité internationale depuis ses origines.

Afin de poursuivre ses missions avec le rayonnement qui a fait la fierté de ses premiers grands mécènes, entrepreneurs tels que David-Weill, Rockefeller ou Deutsch de la Meurthe qui ont permis sa création, mais aussi des générations de résidents qui l'ont fréquentée, la Cité internationale universitaire de Paris lance une campagne majeure de collecte de fonds qui a vocation à financer un important programme prévu de 2010 à 2014 et décliné en quatre volets :

- L'aménagement d'un excellent cadre de vie
- La promotion de la diversité de ses résidents et visiteurs
- La restauration de son patrimoine architectural, dans le respect des préconisations de développement durable
- Le développement du rayonnement intellectuel et culturel.

L'évolution du parc de la Cité internationale en un véritable « éco-parc », site vert pilote à Paris, constitue un projet majeur de cette campagne. Un programme complet d'études et d'actions est prévu comprenant une gestion différenciée des espaces verts du parc, un ensemble de diagnostics et d'inventaires du parc et de ses bâtiments et la mise en place d'actions concrètes de développement de la biodiversité et de pédagogie auprès du grand public dès 2011 : création d'un jardin-potager et d'une mare partagés, actions de sensibilisation à l'apiculture urbaine, parcours-découverte dans l'arboretum, mise en place d'un observatoire de la biodiversité.

Contact :

M^{me} Lucie CONSTANT

Responsable du mécénat

Tél. : 01 43 13 67 20

mecenat@ciup.fr

Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine

Maison de la Nature et de l'Environnement de Pau – Domaine de Sers

Route de Bordeaux - 64 000 Pau

www.cen-aquitaine.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Types de mécénat recherché

- Soutien à acquisitions foncières d'espaces naturels remarquables
- Soutien à programmes de conservation espèces ou habitats
- Soutien à investissements sur sites naturels gérés (opérations de restauration de milieux, aménagement de découverte pédagogique des espaces naturels, ...)
- Actions de communication : coordination d'opérations de sensibilisation, diffusion de livrets-guides ou expositions, ...

Exemples de projets soutenus

- Coordination Journées Mondiales des Zones Humides 2012 en Aquitaine en partenariat avec la Dreal Aquitaine. Projet soutenu par Total Infrastructure Gaz de France (TIGF)/Lyonnaise des Eaux- 2011
- Aménagement d'un sentier de découverte d'une Zone Humide avec accès personnes à mobilité réduite – Projet Soutenu par la Fondation Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou -Charente - 2008.

Contact :

M. Hervé CODHANT

Directeur

Tél. : 05 59 32 79 57

h.codhant@cen-aquitaine.fr

Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais

152, boulevard de Paris - 62190 Lillers

www.conservatoiresitesnpc.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Le développement du mécénat vise principalement la mise en oeuvre de projets de protection du patrimoine naturel régional tout en favorisant l'appropriation des enjeux par le monde l'entreprise. En outre, le Conservatoire recherche à développer des actions avec les entreprises locales qui peuvent s'investir dans des projets concernant leur territoire d'implantation.

Contact :

M. Vincent SANTUNE

Tél. : 03 21 54 75 00

vincent.santune@espaces-naturels.fr

CREAQ

3-5, rue de Tauzia - 33800 Bordeaux

www.creaq.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Développement des relations avec des entreprises appuyant notre objet social, soutien financier complémentaire à nos activités, fourniture de matériel (kits hydroéconomiques, chocolat...).

Contact :

M^{me} Gwenaëlle CAOUSSIN

Coordinatrice des actions grand public et conseillère Info Eau

Tél. : 05 57 95 97 04

gwenaëlle.caoussin@creaq.org

Cultures Nomades Production

60, rue de Chartrouse - 13200 Arles

www.culturesnomades.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Laboratoire dédié à la création contemporaine, à la promotion de la diversité culturelle et à l'environnement de nos publics, In Situ est un projet qui croise plusieurs axes du développement durable : environnement, lien social et accès à la culture.

Soutenue par les collectivités territoriales et le Parc naturel régional de Camargue dans lequel elle est implantée, aidée matériellement par des partenaires comme le Domaine de l'Isle Saint Pierre, le Musée des Arômes et du Parfum de Graveson ou encore le Domaine de Beaujeu (production bio), Cultures Nomades Production n'est pas seulement à la recherche de mécènes, mais a la volonté de créer des partenariats durables, mettant en place des échanges entre les collaborateurs de vos sociétés et ceux de l'association.

Participez à la revalorisation de l'environnement auprès du public et à la création d'un lien social entre les habitants par le biais artistique !

Contact :

M^{me} Oriane de LA TAILLE

Chargée de développement

Tél. : 04 90 49 89 10

cnp@hotmail.fr

Dons Solidaires

13, rue de Temara - 78100 Saint-Germain-en-Laye

www.donsolidaires.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Dons Solidaires a pour mission de promouvoir le mécénat de produits en France, dans le respect des valeurs de développement durable et de solidarité.

Dons Solidaires collecte auprès des entreprises les produits non alimentaires neufs qu'elles ne peuvent plus commercialiser (nouvel emballage, promotions, etc.) pour les distribuer à un réseau d'associations caritatives, dont l'action touche plus de 200 000 personnes défavorisées. Il s'agit notamment de produits d'entretien et d'hygiène, de jouets, fournitures scolaires, vêtements et petit électroménager.

Dons Solidaires agit sur les trois piliers du développement durable :

- La solidarité. En collectant ces produits neufs, pour les mettre à la disposition de personnes défavorisées, Dons Solidaires lutte contre la précarité et l'exclusion
- L'environnement. En sauvant des produits neufs de la destruction, notre action a un impact positif sur l'environnement. De plus, nos livraisons aux associations caritatives sont faites sans émission carbone supplémentaire.
- L'économie. En remettant les produits dans le cycle de consommation pour répondre aux besoins avérés des personnes défavorisées, Dons Solidaires restitue leur valeur économique à ces marchandises.

La devise de Dons Solidaires : donner plutôt que détruire, valoriser plutôt que gaspiller.

Contact :

M. Paul BOURDU

Président

Tél. : 01 39 16 86 97

paul.bourdu@donsolidaires.fr

EMA (Association Enfance Maghreb Avenir)

Siège France : 1, rue Jonquoy - 75014 Paris

www.association-ema.com

Orientations générales en matière de mécénat :

L'association EMA intervient dans les écoles de bidonvilles de Casablanca en deux étapes :

Les infrastructures :

- Construction des sanitaires
- Construction des fosses septiques « selon les données de la Banque mondiale »
- Adduction de l'eau et de l'électricité
- Construction des salles de classes.

L'accompagnement :

- Sensibilisation à l'hygiène et l'environnement
- Alphabétisation des adultes
- Activités extra scolaire « atelier de lecture distribution des livres camp de vacances ».

Contact :

M^{me} Najate LIMET

Fondatrice et Présidente

Tél. : 00 212 6 15 48 79 61 Maroc

Tél. : 00 33 6 42 33 59 46 France

najate.limet@association-ema.com

najatelimet@hotmail.fr

Espaces

45 bis, route des Gardes - 92190 Meudon

www.association-espaces.org

Orientations générales en matière de mécénat :

L'objet de l'association est de développer de nouvelles pratiques de gestion de l'environnement en milieu urbain, notamment en matière de mise en valeur des espaces naturels, des collectes de déchets, de modes de déplacements doux, de travail sur la mémoire des lieux, d'information et de sensibilisation des habitants. Les activités de l'association Espaces sont menées grâce à des chantiers d'insertion, bénéficiant à des salariés en situation d'exclusion sociale et professionnelle.

Créée en 1994, l'association Espaces mène aujourd'hui 14 chantiers d'insertion dans les départements suivant : Hauts de Seine, Paris et Yvelines. Sur l'année 2011, 239 salariés en insertion ont été accueillis.

Pour l'ensemble de ces actions, l'association Espaces a recours à des partenaires privés et publics. Pour chaque contrat de mécénat établi, Espaces veille à mettre en avant son partenaire à travers les divers outils de communication (papier, internet, événements). L'association participe également à des événements lui permettant de mettre en avant ses divers partenaires. Certains partenariats privés donnent également lieu à des échanges techniques ou des aides en nature.

En 2011, l'association Espaces a été reconnue :

- « Prix spécial » du jury dans la catégorie école au concours des paysagistes organisé dans le cadre de la manifestation Jardins en Seine à Suresnes en mai, pour un jardin créé par l'équipe chantier
- « Coup de chapeau » du jury lors de la 2^e édition des trophées EDF DiversiTerre, pour son action « le Jardin solidaire de Clamart : lieu de découverte et de sociabilisation à destination des enfants et des jeunes »
- Espaces a été nommée au Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) d'Île-de-France en avril
- Espaces a été nommé au comité d'élaboration du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) d'Île-de-France (Trame verte et bleue).

Contact :

M^{me} Mathilde BERODY

Responsable développement

Tél. : 01 55 64 13 40

mathilde.berody@association-espaces.org

Familles Rurales - fédération nationale

7, cité d'Antin - 75009 Paris

www.famillesrurales.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Familles Rurales est le premier Mouvement familial en France. Composé de 2500 associations locales réparties sur 10 000 communes françaises, il regroupe 180000 familles adhérentes. 45000 bénévoles et 20000 salariés animent le réseau. Reconnu d'utilité publique et agréé comme association de consommateurs, il a été créé pour répondre aux besoins des familles, défendre leurs intérêts, accompagner les parents dans leur mission d'éducation et participer à l'animation des territoires ruraux. Au fur et à mesure, les actions et services proposés se sont également étendus aux familles semi-urbaines et urbaines. Le Mouvement ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Les principales actions menées depuis plus de 60 ans concernent les domaines suivants : l'accueil de la petite enfance, les loisirs pour enfants, les actions en direction des jeunes, la parentalité, les aînés, la consommation, la prévention routière, l'éducation, la santé, le développement durable, les services à la personne, la culture et les loisirs, l'animation des territoires ruraux et les Relais Familles.

Dans le cadre de son engagement pour le développement durable et la protection de l'environnement, Familles Rurales réalise un projet d'Agenda 21 des Familles ayant pour objectif de permettre à un maximum de familles de modifier de façon pérenne certains de leurs comportements quotidiens, dans tous les domaines du développement durable, grâce à un outil pratique accompagnant leur démarche de changement.

Pour mener à bien ce projet, nous avons besoin du soutien d'un maximum de partenaires privés.

Contact :

M^{me} Delphine LABBOUZ

Chargée de mission environnement

Tél. : 01 44 91 88 88

delphine.labbouz@famillesrurales.org

Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

6, rue Jeanne d'Arc - 45000 Orléans

www.reseau-cen.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Les Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif engagées depuis 35 à préserver notre patrimoine naturel et paysager. Le premier Conservatoire a vu le jour en 1976 en Alsace puis le mouvement s'est poursuivi durant les années 80 dans la quasi totalité des régions françaises. La Fédération des Conservatoires a été créée en 1988.

Aujourd'hui reconnus par la loi grâce à un agrément spécifique (article L.414-11 du Code de l'environnement), les 21 Conservatoires régionaux et 8 départementaux gèrent par voie foncière, contractuelle ou réglementaire près de 2400 sites naturels couvrant 132 000 hectares en France métropolitaine et à la Réunion. Le réseau des Conservatoires, ce sont 700 professionnels et 8 500 bénévoles rassemblés autour d'un projet : connaître, protéger, gérer et valoriser les milieux naturels par une approche concertée, une expertise reconnue et un fort ancrage territorial.

Au cœur des enjeux de la préservation de la diversité biologique, les Conservatoires se sont donnés pour mission de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés dans la voie de la protection du patrimoine naturel et paysager, pour un développement humain harmonieux et durable. Le monde de l'entreprise y tient toute sa place et peut devenir partenaire de projets concrets sur l'ensemble du réseau, à un niveau local et/ou national.

M. Hervé CHOUTEAU

Chargé de mission « Communication & Partenariats »

Tél. : 02 38 24 55 07

herve.chouteau@reseau-cen.org

Fédération des parcs naturels régionaux de France

9, rue Christiani - 75018 Paris

www.parcs-naturels-regionaux.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Structures autonomes, les Parcs naturels régionaux sont regroupés au sein de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Lieu d'échange, outil de réflexion et d'animation, la Fédération représente les intérêts des Parcs auprès des pouvoirs publics. La Fédération a pour rôle de préserver et renforcer l'identité des Parcs. Elle participe à l'élaboration des politiques de protection de l'environnement en France et à l'étranger. Enfin, la Fédération est source d'information du public.

Contact :

M. Pierre WEICK

Directeur

Tél. : 01 44 90 86 27

pweick@parcs-naturels-regionaux.fr

Fondation du patrimoine

23-25, rue Charles Fourier - 75013 Paris

www.fondation-patrimoine.com

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation du Patrimoine est à même de subventionner des travaux de réhabilitation, d'entretien ou de mise en valeur du patrimoine naturel projetés par les gestionnaires d'espaces naturels protégés. Elle réserve ses interventions aux associations, fondations ou collectivités territoriales agissant dans le cadre de Parcs Naturels, de Réserves Naturelles, de sites classés ou d'espaces Natura 2000.

La Fondation du Patrimoine entretient de ce fait des relations régulières avec les principales fédérations de gestionnaires d'espaces naturels. Elle est informée de nombreux projets susceptibles d'intéresser également d'autres mécènes, entreprises, fondations d'entreprises ou personnes privées. Des conventions de partenariat sont alors établies et adaptées à chaque projet soutenu.

Contact :

M. Patrick MASURE

Délégué au Patrimoine Naturel

patrick.masure@fondation-patrimoine.com

Fondation Énergies pour le Monde

146, rue de l'université - 75007 Paris

www.energies-renouvelables.org

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation Énergies pour le Monde s'est donné pour but de faciliter l'accès à l'électricité à ceux qui en sont privés en faisant appel aux sources d'énergies locales et renouvelables, dans un esprit de partenariat étroit avec les populations et leurs représentants.

Ses actions contribuent au développement local, social et économique.

Elle est active en Afrique sub-saharienne, à Madagascar, au Cambodge et au Laos.

Reconnue d'utilité publique, elle fait appel à des partenaires financiers publics et privés, d'entreprises et est habilitée à recevoir des dons.

Contacts :

M. Yves MAIGNE

M. Nicolas GUICHARD

Tél. : 01 44 18 00 80

energiespourlemonde@energies-renouvelables.org

Fondation GoodPlanet

1, carrefour de Longchamp - Domaine de Longchamp - 75116 Paris

www.goodplanet.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Votre générosité est essentielle à nos activités.

GoodPlanet se donne pour mission de mettre l'écologie au cœur des consciences. Elle œuvre à la sensibilisation et l'éducation du public à l'environnement. En soutenant financièrement GoodPlanet vous vous associez à notre engagement pour promouvoir un mode de vie plus respectueux de la planète et de ses habitants.

La Fondation GoodPlanet s'est développée grâce au soutien de ses donateurs. Nous n'aurions pas pu mettre en œuvre nos différents projets sans la générosité et la fidélité de nos mécènes.

Pourquoi soutenir GoodPlanet ?

En soutenant financièrement GoodPlanet :

- Vous vous associez à notre engagement pour promouvoir un mode de vie plus respectueux de la planète et de ses habitants
- Vous donnez un contenu supplémentaire à vos démarches de Responsabilité Sociale et Environnementale
- Vous pouvez mobiliser vos employés autour d'une démarche citoyenne
- Vous bénéficiez de réductions d'impôts. Les entreprises mécènes bénéficient d'une réduction d'impôts de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% du Chiffre d'affaire HT.

Comment soutenir GoodPlanet ?

Vous pouvez soutenir la fondation GoodPlanet de trois façons :

- Devenez donateur bienfaiteur : signez une convention avec la Fondation pour un engagement de 3 ans minimum, et soutenez l'ensemble des activités de la fondation
- Devenez donateur programme : apportez un don dédié à un programme spécifique de la Fondation
- Devenez mécène de moyen et de compétence : mettez des moyens et du personnel à disposition de la fondation.

Contact :

M. Médéric JACOTTIN

Responsable des Relations Extérieures

Tél. : 01 48 42 76 03

mederic@goodplanet.org

Fondation Lemarchand pour l'Équilibre entre les Hommes et la Terre

2, avenue de l'Europe - 78117 Toussus-Le-Noble

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation Lemarchand pour l'Équilibre entre les Hommes et la Terre a pour objet essentiel de rééquilibrer les relations entre l'Homme et la terre en soutenant des projets de communautés humaines en France et dans les pays du Sud (Sahel Madagascar, Amérique latine notamment) favorisant :

- Le maintien et le développement de modes de vie écologiques : soutien à l'agrobiologie et à ses acteurs, sauvegarde de zones rurales délaissées, artisanat naturel..., et pour le Sud les projets d'agriculture, de fournitures d'énergie, de transferts technologiques...
- Une meilleure prise en compte de la nature dans les modes de vie humains - alimentation, santé, bien-être...
- La solidarité sociale intergénérationnelle avec les groupements fragilisés (par la maladie, le handicap ou l'exclusion) : jardins partagés dans les villes, les maisons de retraite, les hôpitaux, les écoles ; les jardins d'insertion, les jardins thérapeutiques...
- L'utilisation raisonnable de la nature (en montagne, mer, forêt) par les activités humaines (escalade, surf, randonnée, vigies)
- L'initiative entrepreneuriale sociale et écologique
- Le dialogue entre les acteurs du monde de la nature et la société civile, l'initiation de réseaux de fondations agissant pour le même objet, le lobbying, la médiation.

Contact :

M. Jean-Baptiste DUMOND

Délégué général

Tél. : 01 39 56 75 22

jbdumond@nature-et-decouvertes.com

Fondation Nature et Découvertes

1, avenue de l'Europe - 78117 Toussus-Le-Noble

www.fondation-natureetdecouvertes.com

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation Natures & Découvertes, est un acteur expérimenté né en 1994 de la volonté de Nature & Découvertes de s'engager sur le terrain avec les associations qui agissent pour la protection de la nature en France métropolitaine, en Outre-mer et en Afrique francophone. Elle reçoit 10% des bénéfices nets de l'entreprise Nature & Découvertes et jouit de la double expertise de son comité de spécialistes et des experts de Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) dont elle est membre depuis le 15 février 2005, en tant qu'Organisation Non Gouvernementale. Ce comité décide des appels à projets lancés régulièrement par la Fondation Nature & Découvertes en direction des associations candidates.

A ce jour, la Fondation Nature & Découvertes a financé plus de 1200 projets associatifs pour un montant supérieur à 7 M€ ce qui en fait le partenaire privilégié des associations de protection de la nature en France.

Depuis avril 2008, la Fondation Nature & Découvertes reçoit annuellement 1€ par adhérent à son club, soit environ 350 000 € supplémentaires en 2009, de la part de l'entreprise. Cet argent sert à financer des projets « coup de main » (dotations limitées à 3000 €) tout au long de l'année en complément des 2 comités semestriels initiaux.

Contact :

M. David SEVE

Directeur

Tél. : 01 39 56 70 22

dseve@nature-et-decouvertes.com

Fondation pour la Nature et l'Homme créée par Nicolas Hulot

6, rue de l'Est - 92100 Boulogne-Billancourt

www.fnh.org

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation pour la Nature et l'Homme a toujours eu une volonté d'ouverture et de dialogue avec l'ensemble des parties prenantes. Elle a historiquement travaillé avec les entreprises et fonctionne en grande partie grâce au soutien de mécènes sensibles à sa mission et désireux d'apporter une part de réponse aux enjeux écologiques et climatiques.

La Fondation est convaincue que la nécessaire transition écologique de nos sociétés ne pourra se faire qu'avec l'ensemble des acteurs de la société, en dialoguant et en responsabilisant. Créer des passerelles plutôt que des fossés tel a toujours été la philosophie de la Fondation. Citoyens, décideurs politiques, acteurs économiques : chacun a une part de responsabilité et détient une part de solution. La collaboration et le dialogue avec les entreprises revêtent donc un caractère essentiel dans les orientations stratégiques de la Fondation. Cette stratégie repose sur une réflexion partagée, la mise en réseau et la démultiplication de bonnes pratiques.

La Fondation propose aux entreprises de soutenir financièrement ses actions selon différentes modalités :

- Le Partenaire Fondateur soutient l'ensemble des actions et développe des projets co-construits avec la Fondation
- Le Partenaire Thématique s'associe à une des trois grandes thématiques de travail de la Fondation : Alimentation responsable, Biodiversité et territoires, Climat et énergie
- Le Collège des PME permet à des petites entreprises de contribuer aux actions de la Fondation en général, via un soutien financier adapté
- Le Partenaire Projet oriente son soutien vers une initiative spécifique (ex. les bourses du programme Solidarité Sud).

La Fondation développe pareillement le mécénat de compétences qui a pour objet de renforcer un programme ou un métier de la Fondation et de lui permettre de grandir et de gagner en autonomie. Les types de missions peuvent être par exemple le pilotage de projet, le développement informatique, la communication presse et web ou encore le montage de dossier pour un financement européen.

La mise en place d'un club des partenaires, regroupant tous les types de mécénat, favorise, via un cadre formalisé, les échanges entre la Fondation et les partenaires mécènes.

Contact :

M. Grégory POINSENET

Tél. : 01 41 22 10 45 - 06 66 69 20 35

g.poinsenet@fnh.org

Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité

195, rue Saint-Jacques - 75005 Paris

www.fondationbiodiversite.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Lancée officiellement par les ministres de l'Écologie et de la Recherche en février 2008 comme outil du Grenelle de l'environnement, la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) unit l'ensemble des porteurs d'enjeux autour d'un but : relever les défis de la biodiversité. La FRB favorise le développement, le soutien, l'animation et la valorisation des activités de recherche sur la biodiversité et promeut des activités associées de formation, de sensibilisation et de diffusion des résultats.

La FRB constitue chaque année un portefeuille de projets éligibles au partenariat : projets de recherche, conférences et séminaires, constitution de réseaux d'acteurs... Ces projets, définis par l'équipe de la FRB en étroite collaboration avec le Conseil Scientifique et le Conseil d'Orientation Stratégique, reflètent les priorités de la société française sur les questions de biodiversité et sont pour les entreprises une opportunité unique de se positionner sur des enjeux majeurs en tant qu'acteurs responsables de la société civile. Le partenariat est ouvert à toute entreprise qui souhaite s'investir durablement auprès de la FRB et s'engage à respecter les principes contenus dans la charte FRB d'éthique du partenariat.

Contact :

M^{me} Cécile ADDA

Responsable du pôle communication, diffusion et partenariats

Tél. : 01 80 05 89 20

cecile.adda@fondationbiodiversite.fr

Fondation Yves Rocher – Institut de France

3, allée de Grenelle - 92444 Issy Les Moulineaux cedex

www.fondation-yves-rocher.org

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation Yves Rocher – Institut de France a vu le jour à l'initiative de Jacques Rocher, fils d'Yves Rocher, le créateur de la Cosmétique Végétale®.

La Fondation Yves Rocher contribue à la conduite d'actions locales et globales de conservation de la nature, de solidarité et d'éducation à l'environnement dans plus de 50 pays.

Créée en 1991 et placée sous l'égide de l'Institut de France en 2001, la Fondation Yves Rocher œuvre pour un « monde plus vert » au travers de 2 actions phares :

- Le Prix « Terre de Femmes » : À ce jour, ce sont 200 femmes éco-citoyennes qui ont été récompensées pour leurs actions de protection et de valorisation du monde végétal dans plus de 50 pays du monde.
- L'opération « Plantons pour la Planète » : Depuis mars 2007, la Fondation Yves Rocher s'engage auprès du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) à planter 50 millions d'arbres à travers des ONG spécialistes de la reforestation au Brésil, en Inde, à Madagascar, en France, en Éthiopie...

Contact :

M. Claude FROMAGEOT

directeur

Tél. : 01 41 08 58 01

claude.fromageot@yrnet.com

GERES (Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités)

2, cours Foch - 13400 Aubagne

www.geres.eu

Orientations générales en matière de mécénat :

Créée en 1976, à la suite du 1er choc pétrolier, le GERES - Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités - est une association à but non lucratif, dont les actions visent à améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres par la mise en œuvre de projets qui réduisent la précarité énergétique, préservent l'environnement et limitent les changements climatiques et leurs conséquences. L'association déploie une ingénierie de développement et une expertise technique spécifique menées en partenariat avec les communautés et les acteurs locaux.

Techniques d'efficacité énergétique, extension de services énergétiques favorisant le développement économique local, développement de filières énergies renouvelables ou de valorisation des déchets sont au centre de son activité.

Aujourd'hui plus de 185 collaborateurs conduisent près de 40 projets de développement durable innovants, en France et dans 12 pays du Sud.

4 volets afin de soutenir le GERES :

- Les projets : toute entreprise qui développe et promeut une politique responsable, en accord avec les valeurs de l'association et qui souhaite s'impliquer encore plus pour un développement durable, peut collaborer avec le GERES en devenant partenaire d'un ou plusieurs projets menés sur le terrain (via du mécénat financier ou mécénat de compétences)
- Le fonctionnement : le partenaire peut participer aux frais de fonctionnement du GERES contribuant à soutenir notre action
- Les événements : le partenaire soutient la participation du GERES aux événements internationaux ou nationaux
- La compensation carbone volontaire avec CO2Solidaire : La prise en compte des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le climat devient un axe déterminant des stratégies d'entreprise en matière de développement durable. Une action de réduction des émissions de GES à la source constitue donc l'étape prioritaire. Afin de poursuivre les efforts de l'entreprise en faveur du climat, elle peut compenser les émissions résiduelles en cofinçant un projet du GERES via son compensateur CO2 Solidaire. Pour plus d'informations : www.co2solidaire.org

Contact :

M. Antoine MARTIN-CHAVE

Service Communication/Recherche de Fonds du GERES

Tél. : 04 42 18 55 88

a.martin-chave@gres.eu

GRAINE Île-de-France – Groupement Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement

17, rue Capron - 75018 Paris

www.graine-idf.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Le Graine Île-de-France est un réseau associatif d'éducation à l'environnement, né en 1985 et dont la mission est de permettre la mutualisation des outils et l'échange de pratiques entre acteurs de l'éducation à l'environnement. Il regroupe 45 individuels et 94 structures oeuvrant sur le terrain pour informer, sensibiliser, former et éduquer les publics aux enjeux environnementaux.

Ces structures disposent de statuts variés : collectivités (mairies, intercommunalités, conseils généraux), établissements publics (services du Ministère de l'agriculture, réserves naturelles, parcs naturels), entreprises (auto-entrepreneur, PME) et associations.

Le Graine Île-de-France :

- Informe et fédère les acteurs régionaux
- Offre un lieu d'échanges, de réflexions et de rencontres
- Est le relais emploi de l'éducation à l'environnement
- Met à disposition de tous les publics de l'information et de la ressource
- Forme en éducation à l'environnement
- Anime des commissions thématiques
- Produit des outils pédagogiques
- Monte des projets pédagogiques
- S'implique au niveau national et participe aux travaux inter-régionaux.

Le GRAINE Île-de-France accompagne les entreprises dans leur démarche de sensibilisation de leurs salariés ou du grand public. Il apporte son savoir-faire et son expertise pédagogique aux entreprises avec lesquelles il définit le projet collaboratif.

Le GRAINE Île-de-France est régulièrement à la recherche de nouveaux partenaires pour développer des actions de sensibilisation de tous les publics à l'environnement. Les partenariats peuvent prendre différentes formes :

- Soutien matériel : mise à disposition de locaux pour accueillir un événement ; prise en charge de l'édition et l'envoi de nos supports (outils pédagogiques, catalogue de formations, bulletin d'information régional etc.)
- Mécénat de compétences : graphisme, relations presse, questions juridiques
- Contribution financière : facilitant le recours à des prestataires types conférenciers, formateurs, animateurs/éducateurs.

Contacts :

M. Florent RAULIN

florent.raulin@graine-idf.org

M^{lle} Floriane DESILLE

floriane.desille@graine-idf.org

Tél. : 01 45 22 16 33

Groupe de Recherche en Agriculture Biologique (GRAB)

Site Agroparc – BP 1222 – 84911 Avignon cedex 9

www.grab.fr/www.grab.fr/innovabio

Orientations générales en matière de mécénat :

Le GRAB a été créé en 1979, pour contribuer au développement de l'Agriculture biologique, en fournissant aux agriculteurs les moyens techniques de progresser dans leurs pratiques. Fort de 10 ingénieurs de terrain, le GRAB travaille avec de nombreux partenaires techniques et scientifiques, et directement chez les producteurs de fruits, légumes, et raisins biologiques, pour une parfaite adéquation des travaux avec la réalité de la production et de ses aléas.

Les contextes et contraintes socio-environnementales évoluant fortement ces dernières années, il apparaît essentiel d'adapter la recherche à la demande sociétale, c'est pourquoi nous faisons évoluer nos projets de recherche vers des travaux plus intégratifs et systémiques, qui requièrent une approche de long terme, et des compétences étendues.

Nous développons ainsi un projet ambitieux de ferme agroécologique, sur Avignon, dont l'objectif est de montrer les marges de progrès possibles dans la conception des itinéraires techniques et la réduction des intrants, sources de pollution et freins à la compétitivité.

Ce projet nécessite un partenariat multidisciplinaire et une réalisation progressive sur le long terme. Ses objectifs primaires, à la fois scientifiques, pédagogiques, économiques et environnementaux, en font un projet remarquable dans le contexte agricole actuel.

Contact :

M. Vianney LE PICHON

Directeur

Tél. : 04 90 84 01 70

direction@grab.fr

Indibio, Institut pour la diversité biologique Jérôme Pasteur

11, rue Bayen - 75017 Paris

www.indibio.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Indibio, l'Institut pour la diversité biologique, a été créé par l'exploratrice et écrivain Jérôme Pasteur pour prolonger les engagements qui sont les siens depuis plus de 20 ans. Indibio agit « ici et là bas », en France et dans le monde, pour la préservation de l'environnement, de la biodiversité et des peuples autochtones.

Nos actions sont principalement axées sur 3 domaines :

- La préservation des espaces naturels en France (programme Biodiversiterre)
contribution à la « trame verte » inscrite dans le Grenelle de l'environnement
création de fermes exemplaires en agriculture biologique
- La préservation de la forêt amazonienne et des peuples autochtones (programme Chaveta)
- La sensibilisation et l'information du grand public et des entreprises
recherche et publications
création de la Maison de la biodiversité
films, programmes TV, conférences, programmes pédagogiques.

Nous proposons aux entreprises et mécènes de s'associer financièrement à l'un ou plusieurs de ces programmes.

Contact :

M. Gilles VANDERPOOTEN

Responsable de la communication et des partenariats

Tél. : 06 84 03 63 08

gilles@indibio.org

Institut Océanographique Paul Ricard

Île des Embiez - 83140 Six-Fours-les-Plages

www.institut-paul-ricard.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Mécénat privé et public sur la recherche en biologie marine, sensibilisation du grand public et pédagogie des scolaires.

Depuis 1966, la société Ricard SA est le mécène principal de l'Institut océanographique Paul Ricard.

Contact :

M. Éric BELLION

Tél. : 06 77 69 31 29

ebellion@gmail.com

Lestrem Nature

117, rue de la Croix Marmuse - 62136 Lestrem

www.lestrem-nature.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Association loi 1901, Agréée par le Ministère de l'Ecologie pour les départements du Nord et du pas de Calais.

Lestrem Nature a déjà bénéficié de l'aide de plusieurs fondations : Fondation de France , Fondation Nature et Découvertes, Fondation Banque Populaire, Fondation Eiffage.

Le recours au mécénat est indispensable financièrement pour la mise en place de projets spécifiques d'approfondissement de nos actions : études de fonctionnalité de corridors biologiques, concertation avec les agriculteurs.... Il nous oblige aussi à maintenir une grande rigueur dans les projets développés sur un territoire pertinent . Le mécénat est également très important dans nos rapports avec les différents acteurs du territoire: les aides obtenues ont renforcé notre crédibilité et les communes font maintenant appel à nos services pour de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Contact :

M. Jean-Louis WATTEZ

Président

Tél. : 03 21 26 14 69

lestrem-nature@wanadoo.fr

Les Plus Belles Baies du Monde

Maison du Tourisme - Quai Tabarly - 56000 Vannes

www.world-bays.com

Orientations générales en matière de mécénat :

- Soutien biodiversité dans les baies membres
- Réflexion et échange de bonnes pratiques en matière de gestion environnementale et Éco tourisme
- Création de maisons de la baie pour l'éducation à l'environnement : vulgarisation scientifique et sensibilisation des publics, pour les baies de Diego Suarez (Madagascar), Siné Saloum (Sénégal), Mindelo (Cap-Vert), Pemba Mozambique), Puerto Galera (Philippines), Halong (Vietnam) et Péninsule Valdes (Argentine).

Contacts :

M. Bruno BODARD

Manager

Tél. : 06 12 58 27 64

world-bays@world-bays.com

M. Stéphane TAUPIN

Chargé du mécénat et partenariats

Tél. : 06 60 96 29 30

stephane.taupin@world-bays.com

Les Restaurants du Cœur

8, rue d'Athènes - 75009 Paris

www.restosducoeur.org/

Orientations générales en matière de mécénat :

Nous avons plusieurs formes de partenariats avec les entreprises :

- Mécénat financier
- Mécénat en nature
- Mécénat de compétences
- Opération « produits partage »
- Mise à disposition de salariés
- Un soutien à dons (sous plusieurs formes).

Pour chaque type de partenariat, un aval de la communication de Restaurants du Cœur est indispensable.

Par ailleurs, l'utilisation du logo « Restaurants du Cœur » est très réglementé.

Certains secteurs sont exclus. Outre leur soutien sous diverses formes, il est par ailleurs demandé aux partenaires de contribuer à des projets d'insertion économique.

Contact :

M. Claude LEVY

Tél. : 01 53 32 23 32

c.levy@restosducoeur.org

LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)

Fonderies Royales - 8, rue du Docteur Pujos - BP 90263 - 17305 Rochefort cedex
 Pôle Communication et Partenariat LPO France - 2, rue Mouton Duvernet - 75014 Paris
www.lpo.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) agit au quotidien pour la sauvegarde de la biodiversité, à partir de sa vocation de protection des oiseaux.

L'entreprise constitue un partenaire naturel et indispensable de la LPO pour autant qu'elle inscrive son action dans une démarche fondée sur des valeurs cohérentes et complémentaires de l'association, tant vis-à-vis du domaine de ses activités que sur le plan environnemental et social. La LPO sélectionne attentivement ses partenaires par respect pour ses 45 000 adhérents et en accord avec ses convictions. La communication autour du partenariat s'établit en fonction du niveau de transfert d'expertises et d'engagements passé avec l'entreprise.

Les partenariats se composent d'une part, des mécénats (dons pour des missions d'intérêt général de l'association) et d'autre part, des activités de parrainage (programme d'actions communes à partir des expertises de l'association).

La présence de la LPO sur 72 départements permet de mener de telles actions concrètes avec les correspondants des entreprises au niveau régional et de devenir le partenaire biodiversité de la politique développement durable de l'entreprise. Au total le financement de la part des fondations et des entreprises représente un résultat de l'ordre de 700 000€.

Contact :

M. Thierry DUTERTRE

Directeur du Pôle Communication et Partenariat
 Tél. : 01 42 73 56 12/06 30 52 70 62
thierry.dutertre@lpo.fr

LPO PACA

6, avenue Jean Jaurès - 83400 Hyères-les-Palmiers
<http://paca.lpo.fr/>

Orientations générales en matière de mécénat :

La LPO PACA met son savoir-faire en matière de connaissances naturalistes et de promotion de la nature au service d'une gestion écologique du territoire pour les générations futures. Grâce à ses membres, qui participent à la vie de l'association, la LPO PACA entend relever ce défi. Jusqu'ici, la LPO PACA s'est appuyée sur le concours de fonds publics et sur un niveau d'investissement important de ses acteurs bénévoles et salariés. Compte tenu des nouveaux besoins en termes de ressources financières pour assurer la continuité de ses missions, la LPO PACA doit trouver des solutions de diversification de ses fonds.

Contact :

M. Benjamin KABOUCHE

Tél. : 04 94 12 79 52
benjamin.kabouche@lpo.fr

Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (of-FEEE)

115, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris

www.f3e.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Nos actions sont pour la plupart conduites en totale gratuité pour ceux qui y participent ou en contrepartie d'une contribution financière qui vise la juste couverture de nos frais. La vocation non lucrative de la FEEE est rendue possible grâce au soutien financier de partenaires qui s'engagent à nos côtés. Un partenariat peut être noué sur un projet existant ou pour la construction d'une action nouvelle.

La FEEE est éligible au mécénat, ce qui lui permet de bénéficier de dons en provenance des entreprises ou des particuliers. Ces dons sont déductibles des impôts à hauteur de 60 % pour les entreprises et de 66% pour les particuliers (dans la limite d'un plafond de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes pour les entreprises et de 20% du revenu imposable pour les particuliers)

Contact :

M^{me} Sabine TIPA

Tél. : 01 45 49 40 50

info@f3e.org

OPIE (Office pour les Insectes et leur Environnement)

Chemin rural n°7 - BP 30 - 78041 Guyancourt cedex

www.insectes.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Depuis plus de 40 ans, l'Opie occupe une place privilégiée au carrefour de l'ensemble des activités entomologiques en France. Ses principales missions visent à encourager la pratique de l'entomologie et à développer les études sur les insectes et leur écologie pour parvenir à une meilleure connaissance et prise en compte du monde des insectes auprès du grand public comme des politiques.

A travers ses principaux domaines d'actions que sont l'étude, la conservation des espèces, l'éducation à l'environnement et la divulgation d'une culture entomologique, l'Opie a su développer des programmes d'envergure nationale dédiés à la conservation des insectes et de leurs milieux. Ainsi, il est aujourd'hui en charge, par délégation du ministère de l'Écologie, des premiers Plans Nationaux d'Actions consacrés à la sauvegarde de certains groupes d'insectes menacés.

En termes de sciences participatives les programmes SPIPOLL (Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs) et En quête d'insecte connaissent un réel succès à la fois auprès du public et en terme de données récoltées.

Sur tous les terrains, l'Opie porte encore des programmes scientifiques consacrés aux pollinisateurs sauvages et aux insectes aquatiques (www.opie-benthos.fr).

Sensibilisation, éducation à l'environnement et formation professionnelle sont pratiquées au quotidien et, de fait, prennent une place importante dans les activités de l'Opie : animations destinées au jeune public, promotion des élevages d'insectes à but pédagogique, conseils et formations destinés aux amateurs comme aux professionnels.

Par ailleurs, l'Opie s'attache à développer des supports de diffusions des connaissances notamment à travers la revue trimestrielle Insectes dont les pages se veulent accessibles à tous.

Dans un souci de développement et de continuité, un nouveau bâtiment accueillera bientôt l'association nationale. Avec cette nouvelle Maison des Insectes en préfiguration, l'Opie a pour ambition de créer un pôle ressource incontournable en termes d'expertise scientifique, de formation professionnelle et d'éducation à l'environnement entièrement voué à la thématique de l'insecte.

Devenir partenaire de l'Opie pour soutenir l'association dans son orientation générale ou ses programmes d'études et d'éducation, c'est faire partie d'un réseau unique en son genre, dédié à la promotion du monde des insectes et à la sauvegarde de la biodiversité entomologique.

Contact :

M. Samuel JOLIVET

Directeur

Tél. : 01 30 44 13 43

samuel.jolivet@insectes.org

Planète Mer

14, avenue de Messine - 75008 Paris

www.planetemer.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Créée en 2006, Planète Mer est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, qui a pour objet la préservation de la vie marine et des activités humaines qui en dépendent. Planète Mer veut agir concrètement pour l'amélioration des connaissances, la protection des espèces et des milieux, la gestion des ressources exploitables. C'est pourquoi elle privilégie l'indispensable alliance entre protection des grands équilibres naturels et développement, redéploiement ou redéfinition des activités économiques, sociales et culturelles.

L'association souhaite avant tout :

- Placer l'Homme au cœur de tous ses programmes, afin qu'il soit le socle et l'allié de la protection de l'environnement marin. Lui seul est en mesure d'apporter ses propres remèdes et mieux encore d'anticiper ses propres impacts
- Dépasser les clivages et les conflits : Scientifiques, gestionnaires d'espaces protégés, exploitants, décideurs politiques, entreprises ou simples citoyens ; parce qu'ils sont tous concernés, ils seront tous impliqués
- Innover, tester, évaluer et proposer de nouveaux modèles, de nouvelles voies pour la sauvegarde du monde marin, en menant des réflexions prospectives permanentes.

Considérant l'important territoire maritime français, non seulement en métropole mais aussi outremer, l'association privilégie les projets de cet espace géographique mais veut également intervenir en développant des synergies et des actions à l'international. Planète Mer a bâti trois programmes phares autour des problématiques de la pêche, de la restauration des milieux et de la protection de la biodiversité. Ils sont mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire :

- Programme pêche responsable : Pêcheurs d'Avenir
- Programme restauration des milieux : Mangroves forever
- Programme sensibilisation et biodiversité : BioLit, programme citoyen de science participative.

Pour asseoir la rigueur et la pertinence de ses programmes, elle noue des partenariats avec des institutions qui font autorité dans leur domaine : le ministère de l'Écologie, le MNHN, Nausicaà et les partenaires du Réseau Océan Mondial, l'Agence de l'Eau RMC, l'AGLIA (Association du Grand Littoral Atlantique). Depuis son origine, Planète Mer est soutenue par des philanthropes, des entreprises (Horus Finance) et des fondations (Lounsbery Foundation). Le changement ne pouvant venir que dans l'union de forces multiples et complémentaires, Planète Mer a lancé une démarche de recherche de partenaires qui partagent ses valeurs et ses motivations. Il peut s'agir de partenariat stratégique inscrit dans la durée et/ou de compétence (mise à disposition de collaborateurs, expertise en montage de projet, appui technique et technologique, don de matériel, etc.).

Contact :

M. Laurent DEBAS

Directeur général

Tél. : 06 14 35 72 61

laurent.debas@planetemer.org

Réseau des Grands Sites de France

9, rue Moncey - 75009 Paris

www.grandsitedefrance.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Le Réseau des Grands Sites de France, association loi 1901, a été créé en l'an 2000 à l'initiative de collectivités locales gestionnaires de Grands Sites et grâce au soutien du ministère du Développement durable.

La Pointe du Raz, le Pont du Gard, les Gorges du Verdon, le Puy de Dôme... voici quelques-uns des Grands Sites, paysages les plus connus et les plus emblématiques de notre pays.. Ils accueillent annuellement près de 27 millions de visiteurs et sont des lieux privilégiés d'initiation à la nature et à l'éco-responsabilité.

L'action des gestionnaires de Grands Sites s'inscrit dans les principes du développement durable : protéger et restaurer ces sites fragiles en respectant « l'esprit des lieux », accueillir le public en favorisant un tourisme responsable, générer des retombées économiques pour les territoires proches.

Être partenaire du Réseau des Grands Sites de France c'est avoir une action tant nationale que locale au service de la protection et de l'ouverture au public d'un patrimoine qui touche personnellement chacun d'entre nous ; c'est s'associer à une réflexion contemporaine qui trouve sa traduction dans les multiples actions menées sur le terrain pour préserver et valoriser des lieux mythiques mais également vivants.

Contact :

M^{me} Anne VOURC'H

Directrice

Tél. : 01 48 74 39 29

annevouch@grandsitedefrance.com

Réseau École et Nature

474, allée Henri II de Montmorency - 34000 Montpellier

www.reseaucoleetnature.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Le réseau de l'éducation à l'environnement a commencé à se constituer dans les années 70. La date des premières rencontres École et Nature (1983) marque le début d'une dynamique sociale de dimension nationale reposant sur l'action, la diversité, le dialogue, l'aptitude au « faire ensemble ». Impliquant l'ensemble des réseaux territoriaux d'EEDD (GRAINE...), le REN s'est donné pour finalité de développer l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) ceci en donnant de la vitalité au tissu constitué par les acteurs quelque soit leur origine, associations, services de l'État, collectivités, entreprises....

Quatre chemins sont privilégiés :

- La mise en relation des acteurs, par l'organisation de rencontres, la circulation de l'information
- La mise au point d'ouvrages, d'outils et de dispositifs pédagogiques « par des acteurs de terrain, pour des acteurs de terrain » (Rouletaboule, Ricochets...)
- La représentation des acteurs auprès des pouvoirs publics
- L'innovation. On compte environ 1000 personnes morales membres et autant de personnes physiques en consolidant l'ensemble des adhérents des réseaux territoriaux se reconnaissant du REN.

Le REN pratique le partenariat avec le secteur privé depuis 1993. Un ouvrage est consacré au sujet <http://reseaucoleetnature.org/fiche-ressource/associations-et-entreprises-regards-crois-s-sur-le-partenariat-29-07-2010.html>

Contact :

M. Roland GÉRARD

Tél. : 04 67 06 18 70

roland.gerard@ecole-et-nature.org

Réserves Naturelles de France

6 bis, rue de la Gouge - BP 100 - 21803 Quetigny cedex

www.reserves-naturelles.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Un réseau national, un sens commun : Réserves Naturelles de France (RNF), association loi 1901, rassemble les organismes gestionnaires des réserves naturelles, les professionnels et les bénévoles en charge de la protection et de la gestion de ces espaces, des experts et organismes de la protection de la nature ainsi que les autorités de classement des réserves naturelles

Les réserves naturelles, « cœurs de nature » : Les réserves naturelles sont des territoires où les éléments les plus remarquables du patrimoine naturel français sont protégés par une réglementation adaptée et une gestion locale pérenne. Abrisant des espèces et des milieux rares, elles font partie des « cœurs de nature » du pays, des sommets alpins aux forêts tropicales guyanaises, des espaces périurbains aux confins d'îles inhabitées dans les terres australes. 250 sites et près de 3 millions d'hectares. Chaque Français vit à moins de 30 km d'une ou plusieurs réserves naturelles !

Vous, chefs d'entreprises et responsables de fondations, pouvez aujourd'hui connecter votre réseau à celui des réserves naturelles de France, suivant l'orientation de votre choix. Si vous vous sentez en phase avec le développement durable et que vous portez avec fierté des valeurs fortes, si vous croyez qu'il est urgent que chacun fasse un geste en faveur de la biodiversité, y compris les entreprises, et que vous connaissez l'importance du temps, vous trouverez chez RNF et dans son réseau des projets dans lesquels vous investir.

Contact :

M. Jean-Philippe GRILLET

Directeur

Tél. : 03 80 48 91 00

jph.grillet-rnf@espaces-naturels.fr

Rivages de France

1 bis, rue Pémagnie - 14000 Caen

www.rivagesdefrance.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Créée en 1990, Rivages de France est une association nationale qui rassemble les acteurs impliqués dans la protection et le devenir des espaces naturels littoraux et lacustres : collectivités territoriales, associations nationales et régionales, établissements publics, mais encore les personnes physiques proches du terrain comme les gardes du littoral ou les agriculteurs. Tous ces acteurs trouvent auprès de Rivages de France un outil d'appui technique et méthodologique ainsi qu'un lieu de réflexion et d'échanges d'expériences.

Rivages de France publie régulièrement des informations sur le mécénat dans sa lettre d'information électronique mensuelle, diffusée à plus de 1 500 destinataires intéressés par l'actualité des espaces naturels littoraux (collectivités, parlementaires, associations, chercheurs...).

En partenariat avec le Conservatoire du littoral, Rivages de France travaille actuellement avec deux partenaires privés, Veolia Environnement, sur le thème des zones humides, et la fondation Procter et Gamble, pour l'édition d'un guide d'accueil des personnes handicapées dans les espaces naturels littoraux.

Contact :

M^{me} Caroline PETIT

Directrice

Tél. : 01 44 24 00 81

c.petit@rivagesdefrance.org

Roucheux Développement

Le Roucheux - 37530 Montreuil en Touraine

www.roucheuxdeveloppement.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Roucheux Développement développe une stratégie de mécénat afin d'obtenir des aides financières qui lui permettent de mettre en place des projets solidaires.

Les différents projets proposés au mécénat par Roucheux Développement sont la création de logements sociaux sains et à charges maîtrisées ou encore la formation de personnes demandeuses d'emploi ou inscrites dans un parcours d'insertion à l'éco-construction et au maraîchage biologique. L'ensemble de ces projets sont concrets et répondent à des problématiques telles que la précarité du logement pour les personnes à faible revenu et la formation à des métiers d'avenir permettant un retour à l'emploi de personnes en marge du travail.

Contact :

M^{me} Elise MAUTOUCHET

02 47 23 27 81

roucheux.developpement@gmail.com

Scouts et Guides de France

65, rue de la Glacière - 75013 Paris

www.sgdfr.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

L'association des Scouts et Guides de France a pour but de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes et à leur engagement dans la vie social selon les buts, les principes et les méthodes du scoutisme. Elle est ouverte à toutes et à tous sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Les Scouts et Guides de France aident des filles et des garçons à devenir des citoyens engagés dans la société, respectueux de leur environnement et désireux de se mettre au service des autres.

Depuis plus de 100 ans, les Scouts et Guides de France font de la nature non seulement un terrain d'activités, mais également un partenaire éducatif vers le savoir vivre, la simplicité, la sobriété et le vivre ensemble.

Les Scouts et Guides de France forment une association nationale répartie en 893 groupes présents sur toute la France et DOM/TOM. Aujourd'hui, l'association compte plus de 67 400 adhérents.

Les Scouts et Guides de France recherchent des partenaires pour développer les projets portés par les 16 500 bénévoles de l'association.

Les Scouts et Guides de France désirent développer un cercle de mécènes variés. Nous croyons en la diversité, nous croyons que dialoguer avec des différences renforce le lien social.

Les Scouts et Guides de France sont attentifs à rechercher des partenariats avec des entreprises faisant preuve d'un engagement avéré dans le champ de la responsabilité sociale et environnementale et partageant les valeurs définies dans le projet éducatif des Scouts et Guides de France.

Quand cela est possible, le parrainage des projets par des bénévoles Scouts et Guides de France salariés de l'entreprise est mis en place.

Nous souhaitons être créatifs et instaurer un réel dialogue avec les entreprises pour un partenariat à notre image, respectant les enjeux des porteurs de projet et les moyens pédagogiques propres aux Scouts et Guides de France.

Le service mécénat des Scouts et Guides de France s'engage à :

- Une transparence vis-à-vis des entreprises
- Une démarche de partenariat pérenne
- Un dialogue avec les entreprises : être créatif ensemble pour construire un projet commun dans une perspective citoyenne.

Pour chaque partenariat, une convention est établie, des contreparties seront précisées.

Les Scouts et Guides de France sont une association d'intérêt général habilitée à recevoir des dons financiers, matériels et de compétences et à émettre des reçus fiscaux.

Contact :

M^{me} Anaïs CATTIER

Tél. : 01 44 52 37 07

mecanat@sgdfr.fr

Séminaire Robert Auzelle

Siège social : S.R.A. Arche de la Défense - 92055 La Défense cedex

www.arturbain.fr

Président Fondateur : Robert-Max ANTONI, Inspecteur Général de l'Équipement (H)

Orientations générales en matière de mécénat :

Promouvoir l'Art Urbain par la mise en œuvre d'actions pédagogiques et culturelles avec la participation des membres : personnes physiques, étudiants, enseignants, professionnels et élus, ainsi que des personnes morales : sociétés, associations et organismes publics et privés concernés par la qualité du cadre de vie.

Actions à soutenir :

- Concours international arturbain.fr (bourses de voyages pour les équipes lauréates enseignants et étudiants)
- Prix National arturbain.fr (Participation à la médiation)
- Bourses à de jeunes talents de l'Art urbain (étudiants en Master sur projet de fin d'études noté 15 et au delà)
- Vocabulaire français de l'Art urbain (conférences pour présenter celui-ci et initier les acteurs et utilisateurs à un langage commun)
- Journées de e-sensibilisation et modules de e-formation à l'Art Urbain.

Modalités de participation :

Chaque projet fera l'objet d'une convention telle que préconisée par la mission de mécénat d'entreprise du ministère chargé de l'écologie, à hauteur de 15 000 € annuels sur une période de trois ans.

Rappel : Nos actions bénéficient des dispositions de l'article 238 bis du CGI qui permet une réduction d'impôts de 60% du don.

Contact :

M^{me} Françoise ORIOL

Consultante mécénat

Tél. : 01 30 22 14 54 - 06 83 25 01 84

francoiseoriol@wanadoo.fr

SEPANLOG (Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature en Lot-et-Garonne)

47, rue Anatole France - 47190 Aiguillon

Orientations générales en matière de mécénat :

Recherche de mécénat adossée à une dimension partenariale entre l'entreprise et l'association de manière à tisser des liens dépassant le cadre strict d'une aide matérielle ou logistique. L'adhésion des Personnels de l'entreprise par appropriation totale ou partielle du (des) projet(s), est recherchée de manière systématique et a donné d'excellents résultats : suivis de stages d'information, de formation, édition de plaquettes spécifiques, réunions techniques.

Notre type de démarche s'inscrit, enfin, dans les politiques initiées dans le cadre des Agendas 21 avec un pilier environnemental (biodiversité, développement durable), un pilier économique et un pilier social (ou sociétal). Il se trouve, par ailleurs, illustré par un nouveau logo représentant la Chevêche d'Athéna, compagne d'Athéna, déesse de la Sagesse et de l'Intelligence.

Contact :

M. Alain DAL MOLIN

Secrétaire général

Tél. : 05 53 79 65 95

rn.maziere.adm@orange.fr

Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL)

35, rue Duris - 75020 Paris

www.snl-union.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Votre générosité peut soutenir notre action d'insertion sociale par le logement.

Solidarités Nouvelles pour le Logement opère en Ile-de-France depuis plus de 20 ans et réunit tous ceux qui, dans leur quartier, leur ville ou leur village, veulent créer de nouvelles passerelles en plaçant l'hospitalité, l'échange et l'habitat au cœur de leur action.

L'Association vise à insérer des personnes fragiles par des logements, «passerelles» et par des rencontres, pour permettre aux accueillis de consolider leur vie sociale afin d'aboutir à un relogement pérenne, principalement dans le secteur locatif social HLM. Solidarités Nouvelles pour le Logement choisit de localiser sa production de logements passerelle de manière à offrir mixité sociale et infrastructures de services et de transports. Les personnes accueillies et les bénévoles de l'Association se rencontrent régulièrement. Les travailleurs sociaux salariés de l'Association réalisent l'accompagnement professionnel auprès des familles.

Le plus souvent, la famille accueillie est une famille monoparentale, avec un ou deux jeunes enfants.

Pourquoi soutenir Solidarités Nouvelles pour le Logement ?

- Vous vous associez à l'action de Solidarités Nouvelles pour le Logement qui place la personne au centre de son action et considère le logement comme un pré-requis
- Vous donnez un contenu supplémentaire à vos démarches de Responsabilité Sociale et Environnementale et mobilisez vos salariés autour d'une démarche citoyenne
- Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% du Chiffre d'affaire HT.

Comment soutenir Solidarités Nouvelles pour le Logement ?

- Devenez donateur : vous apportez un don dédié à un projet ou un programme de création de logement(s), en majorité des réhabilitations de biens très dégradés, ou soutenez un projet thématique (réhabilitation thermique de logements, informatique, formation...) ou signez une convention pour un programme d'activités
- Devenez mécène de moyens et de compétences : vous mettez votre compétence d'analyse, des moyens et du personnel à disposition pour les actions et les projets de l'Association.

Contact :

M. Laurence BONIFACE

Tél. : 01 75 43 42 80

l.boniface.snl@gmail.com

Tara Expéditions

12, rue Dieu - 75010 Paris

www.taraexpeditions.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Programmes de recherche scientifique d'envergure relatifs à l'impact du réchauffement climatique sur les écosystèmes marins, sensibilisation aux questions environnementales et diffusion de données scientifiques à des fins éducatives.

Contact :

M^{me} Magali PUISEUX

Tél. : 01 53 38 44 89

magali@taraexpeditions.org

Surfrider Foundation Europe

120, avenue de Verdun - 64200 Biarritz

www.surfrider.eu

Orientations générales en matière de mécénat :

Créée en 1990 à Biarritz, Surfrider Foundation Europe est une association loi 1901 ayant pour but «la défense, la sauvegarde, la mise en valeur et la gestion durable de l'océan, du littoral, des vagues et de la population qui en jouit».

Agréée d'éducation populaire, de protection de l'environnement et reconnue organisme de formation, Surfrider Foundation mène des programmes d'action à la fois sur l'environnement (qualité de l'eau et santé des usagers, déchets aquatiques, transport et infrastructures maritimes, artificialisation du littoral, protection des vagues), mais aussi sur l'éducation et la sensibilisation tous publics et scolaires. Elle a rassemblé, au cours de son existence, de réelles expertises dans les domaines de la recherche, de l'action locale, ainsi que dans la création et la diffusion d'outils pédagogiques.

Contact :

M^{me} Pénélope GIROUD

Tél. : 05 59 23 54 99

pgiroud@surfrider.eu

Unis-Cité

16, place des Abbesses - 75018 Paris

www.uniscite.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

L'association Unis-Cité, qui fait figure de pionnier sur les questions d'engagement des jeunes, est convaincue que les entreprises ont un rôle clé à jouer dans ce projet de société. Unis-Cité développe donc des relations fortes avec le secteur privé.

Considérant que les entreprises ont, en complément des pouvoirs publics, une responsabilité envers la société qui les entoure, et qu'elles sont par ailleurs source d'apprentissage important pour les jeunes volontaires en service civique, Unis-Cité développe avec elles des relations partenariales dépassant le cadre d'une simple relation financière. Unis-Cité cherche à développer une relation fondée sur les principes de réciprocité, d'information transparente et régulière, d'implication, de reconnaissance et de valorisation.

On peut distinguer différents types de partenariats :

- Les entreprises qui apportent un soutien à des missions cohérentes à leurs métiers comme EDF ou Veolia Environnement qui sont partenaires des « Médiaterre », un programme dont le but est d'amener l'écologie dans les quartiers populaires en apprenant aux familles modestes à réduire leur impact sur l'environnement tout en réduisant leurs consommations
- Les entreprises qui soutiennent l'engagement citoyen des jeunes et la promotion de la diversité
- Les entreprises qui apportent une contribution à l'insertion professionnelle des jeunes notamment par le soutien aux programmes de formation, la découverte de métiers de l'entreprise, et la promotion du service civique dans leurs processus de recrutement
- Les entreprises qui apportent leur soutien et leur expertise au développement de l'association Unis-Cité dont le but est de proposer un accès au service civique dans les 22 régions de France d'ici 2014 (AG2R).

La particularité d'Unis-Cité est d'impliquer les collaborateurs de l'entreprise dans les projets soutenus et de donner une dimension humaine au mécénat.

Contact :

M. Manuel POMAR

Responsable des Partenariats Privés

Tél. : 01 53 81 41 43

mpomar@uniscite.fr

WWF France

1, carrefour de Longchamp – Domaine de Longchamp - 75016 Paris

www.wwf.fr/partenariats-entreprises

Orientations générales en matière de mécénat :

Depuis plusieurs années, le WWF a su faire évoluer son modèle de relations avec les entreprises d'une approche de mécénat traditionnel (visant principalement à recueillir de fonds pour les programmes de conservation et sensibiliser différents publics) vers des partenariats plus impliquants pour les entreprises et pleinement en cohérence avec leurs propres démarches de responsabilité globale.

Dans ses relations avec les entreprises, les deux objectifs du WWF sont :

- Influencer durablement la mission, les valeurs et les pratiques des entreprises en allant jusqu'à interroger leurs modèles économiques pour enrayer la dégradation de l'environnement
- Engager les entreprises à contribuer au financement des actions du WWF pour la préservation des écosystèmes et des services écologiques qui y sont associés ainsi que pour la sensibilisation du public.

Le WWF est une ONG résolument tournée vers les solutions, reconnue pour son expertise technique sur le champ de la responsabilité environnementale des entreprises et pour la crédibilité de son approche collaborative avec le secteur privé. Le WWF est ainsi à la fois :

- Un militant présentant ses préoccupations aux entreprises en les alertant sur des défis environnementaux connus ou émergents
- Un partenaire des réflexions et des actions individuelles et collectives des entreprises volontaristes
- Un expert mettant à disposition sa vision stratégique, ses ressources techniques et ses méthodes pour contribuer aux démarches environnementales des entreprises
- Un pédagogue, acteur de la sensibilisation et de la diffusion des savoirs et des bonnes pratiques
- Un tiers de confiance pour les parties prenantes internes et externes des entreprises
- Un opérateur incontournable pour le mécénat d'entreprise en faveur de projets de conservation ciblés sur les zones de priorité définies conjointement avec les différents bureaux du réseau WWF à l'international.

Contact :

M. Jérôme DUPUIS

Directeur des Relations Entreprises

Tél. : 01 55 25 84 84

fr.contactentreprises@wwf.fr

Contact au ministère

Correspondants mécénat
des services déconcentrés
(DEAL, DREAL,
DRIEA, DRIEE)

Correspondants mécénat
dans les établissements
publics

Correspondants mécénat
dans les entreprises et
fondations d'entreprise



Correspondants mécénat
dans les associations,
fédérations, fondations,
ONG

**Correspondants
mécénat dans
les fonds
de dotation**

Correspondants mécénat
dans les institutions et
organismes professionnels

Correspondants mécénat
dans les autres ministères,
les collectivités et
groupements

Fonds de dotation

Fonds Bleu

place Créole La Marina - 97190 Gosier

www.fondsbleu.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Le fonds vise à soutenir et à conduire toute mission d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel. Il s'engage à participer à la connaissance et à la protection de la biodiversité marine et terrestre aux Antilles Françaises et en Guyane en initiant ou soutenant des initiatives relatives à l'étude et à la conservation de la flore et de la faune.

Le Fonds Bleu finance des projets proposés par des associations loi 1901 concernant :

- La protection de la nature : Étude, inventaire, réintroduction d'une espèce disparue ou lutte contre une espèce invasive. Aménagement, réhabilitation ou acquisition d'un site naturel, soutien aux initiatives émergentes respectueuses de la biodiversité
- L'éducation à la nature : Projets pédagogiques demandant une participation active des enfants dans la réalisation d'outils complémentaires de ceux déjà existants et qui permettent de découvrir et de mieux connaître la nature
- La sensibilisation des publics : Campagne de sensibilisation à la biodiversité pour le grand public ou à destination d'un public ciblé : édition de documents écrits, réalisation de supports audiovisuels ou multimédias, organisation d'expositions...

Des mécènes locaux qui financent des associations locales pour mener des actions locales.

Contact :

M. Philippe GODOC

Tél. : 05 90 90 92 38 – 06 90 55 76 59

p.godoc@gmail.com

Fonds Biome,

1, carrefour de Longchamp - 75016 Paris

www.fondsbiome.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Créé en 2010 sous égide de la Fondation WWF France, le Fonds Biome (Biodiversité en Outre-Mer) est un outil inédit et atypique d'investissement « vert » dédié aux programmes de préservation et de valorisation du patrimoine naturel des territoires ultramarins français.

Son ambition est de créer et faire vivre un réseau innovant, compétent et efficace d'associations et de financeurs locaux afin de sauver un héritage environnemental unique et d'assurer un avenir durable aux régions d'outre-mer.

Le Fonds Biome agit à deux niveaux :

- Sélection pour les mécènes des programmes de conservation de la nature sérieux et à fort impacts
- Soutien de capacité des porteurs de projet dans la structuration de leur association afin d'assurer ainsi leur pérennité.

Exemples de projets actuellement en recherche de financements :

Guadeloupe

Amélioration des connaissances sur les tortues marines de l'archipel guadeloupéen : suivi satellite tortues vertes en ponte et en alimentation. Ce projet s'inscrit dans un programme de restauration des tortues marines aux Antilles Françaises et est co-financé par l'Office National de la Chasse et la Faune Sauvage.

Réunion

Etude du lien de cause à effet entre les produits solaires et l'état de santé de l'écosystème récifal d'une station balnéaire de la Réunion, en partenariat avec l'université de la Réunion, l'institut de recherche pour le développement (IRD) ...

TAAF

Etude de la population du dauphin de Commerson afin de déterminer s'il s'agit d'une nouvelle espèce de cétacé. Projet porté par la réserve naturelle des Terres Australes Françaises

Polynésie

Etude, comparaison et suivi de différentes méthodes de lutte contre deux espèces végétales envahissantes de l'île de Raiatea, le *Chrysobalanus iccaco* et le *Rhodomirtus tomentosa* afin de protéger une fleur endémique, la Tiare Apetahi, dont il ne reste qu'une cinquantaine de plants.

Contact :

M^{me} Roxane ROGER-DENEUVILLE

Coordinatrice du Fonds

Tél. : 01 55 25 84 86

Courriel rroger@wwf.fr

Fonds de dotation pour la Biodiversité

33, rue du Faubourg Saint Antoine – 75011 Paris

www.fdbiodiversite.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Utiliser les dons reçus pour mener des actions de préservation d'espèces animales et végétales, et pour sensibiliser le plus grand nombre sur la biodiversité.

Accompagner les mécènes dans les programmes dédiés et développer le faire savoir.

Faire prendre conscience des enjeux de la biodiversité par un apport d'expertise à dominante scientifique et la mise à disposition d'outils de communication.

En résumé, le Fonds de dotation pour la Biodiversité développe une politique de mécénat fondée sur des programmes d'intérêt général et personnalisés pour mieux impliquer les mécènes.

Contact :

M^{me} Emmanuelle BRAME

Tél. : 06 62 77 14 58

eb@fdbiodiversite.org

Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels

6, rue Jeanne d'Arc – 45000 Orléans

www.enf-conservatoires.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Agir pour protéger durablement le patrimoine naturel et la biodiversité.

Soutenez les Conservatoires d'espaces naturels par vos dons ou vos legs.

Grand réseau de gestionnaires d'espaces naturels initié depuis 35 ans en France et Outre-mer, les Conservatoires d'espaces naturels disposent d'un savoir-faire important et reconnu au service de la protection de la biodiversité par la préservation d'un réseau de près de 2 400 sites naturels.

Ils ont créé en juillet- 2011 le Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels afin de disposer d'un outil juridique adapté pour sécuriser le foncier ainsi que recevoir des dons et legs.

Les donateurs intéressés peuvent se rapprocher du Fonds de dotation afin d'étudier leur volonté :

- S'il s'agit d'un terrain d'intérêt écologique, il est versé à la partie inaliénable du capital du Fonds de dotation, bénéficiant ainsi d'une préservation à long terme (garantie au niveau juridique). La gestion et le suivi des terrains sont confiés au Conservatoire d'espaces naturels local
- S'il s'agit d'un bien d'une valeur mobilière ou immobilière, les moyens mobilisés permettront de financer des projets de préservation de la biodiversité par le réseau des Conservatoires.

Quelques exemples :

- Donner ou léguer un terrain en gardant ou non l'usufruit pour une période déterminée
- Léguer un patrimoine immobilier ou une oeuvre d'art dont la valorisation soutiendra l'action des Conservatoires.

Les dons effectués (particuliers ou entreprises) au profit du Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels ouvrent droit au régime fiscal du mécénat prévu aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts (CGI). L'article 200 du CGI dispose que les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % pour les dons et versements, pris dans la limite de 20 % du revenu imposable. Le g du 1 de l'article 238 bis du CGI ajoute que les entreprises peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant des versements (pris dans la limite de 5 pour mille de leur chiffre d'affaire) qu'elles effectuent au profit du Fonds de dotation.

Pour en savoir plus, contactez-nous.

Contact :

M. Hervé CHOUTEAU

Tél. : 02 38 24 55 07

herve.chouteau@enf-conservatoires.org

Fonds de dotation Itancia

1177, route de Toulon - 83400 Hyères

www.fonddedotationitancia.com

Orientations générales en matière de mécénat :

L'objet du Fonds de dotation Itancia est la Protection de la Nature.

Le Fonds se propose de soutenir financièrement des porteurs de projet concrets et de terrain en France métropolitaine, DOM-TOM et continent africain.

Contact :

M^{me} Valérie MAQUET-VERGELONI

Directrice

Tél. : 04 94 27 89 19

contact@fonddedotationitancia.com

Contact au ministère	Correspondants mécénat des services déconcentrés (DEAL, DREAL, DRIEA, DRIEE)	Correspondants mécénat dans les établissements publics	Correspondants mécénat dans les entreprises et fondations d'entreprise	
----------------------	--	--	--	--



Correspondants mécénat
dans les associations,
fédérations, fondations,
ONG

Correspondants mécénat
dans les fonds
de dotation

**Correspondants
mécénat dans
les institutions
et organismes
professionnels**

Correspondants mécénat
dans les autres ministères,
les collectivités et
groupements

ADMICAL

6, boulevard Saint-Denis - 75010 Paris

www.admical.org

Orientations générales en matière de mécénat :

ADMICAL, association pour le développement du mécénat industriel et commercial, fondée en 1979, a pour vocation de promouvoir le mécénat d'entreprise. Ses travaux sont à l'origine de la loi du 1er août 2003 qui favorise le développement du mécénat.

ADMICAL est un observatoire et un centre d'information sur le mécénat. Elle organise les Assises et les Oscar du mécénat et publie des ouvrages destinés aux praticiens du mécénat ou à ceux qui veulent le devenir : le Répertoire du mécénat, Le mécénat valeur actuelle, le revue Entreprises & mécénat...

ADMICAL est un organisme de référence en matière de formation au mécénat, à destination des porteurs de projet, pour leur permettre de professionnaliser leur recherche de fonds, mais aussi à destination des entreprises.

ADMICAL anime un réseau de 170 entreprises de toutes tailles et secteurs économiques qui interviennent dans tous les domaines de l'intérêt général : solidarité, culture, environnement, recherche et sport. Elle accompagne ses adhérents dans la gestion et l'évolution de leur politique de mécénat sur le plan stratégique, juridique et fiscal.

Contact :

M^{me} Bénédicte MENANTEAU

Déléguée générale

Tél. : 01 42 55 20 01

contact@admical.org

Centre Français des Fonds et Fondations

40, avenue Hoche - 75008 Paris

<http://www.centre-francais-fondations.org/>

Orientations générales en matière de mécénat :

Créé* en 2002, le Centre Français des Fonds et Fondations a vocation à regrouper tous fonds de dotation ou fondations, quels qu'en soient le statut juridique, le mode opératoire, les moyens, les fondateurs ou la mission d'intérêt général. Le Centre Français compte plus de 200 membres adhérents et associés. L'ensemble de ses membres représente 60% du montant total des dépenses du secteur. Le Centre Français des Fonds et Fondations a l'ambition de rassembler tous fonds et fondations. Il contribue à l'expression, à la représentation et à la promotion d'un secteur philanthropique dynamique, innovant et reconnu, engagé au service des causes d'intérêt général.

Ses missions :

- Fédérer les fonds et fondations dans toutes leurs diversités pour favoriser l'échange, l'innovation et le plaidoyer au service de l'Intérêt général
- Etre le pôle privilégié de tous ceux qui créent, développent et animent une fondation ou un fonds de dotation
- Etre le partenaire naturel de tous ceux qui sont attachés à connaître et développer l'initiative philanthropique en France
- Etre la voix des fonds et fondations en France, et la voix du secteur français en Europe et dans le monde.

Le Centre Français des Fonds et Fondations anime des groupes de travail (environnement ; culture ; handicap ; enseignement supérieur et recherche), des cercles (fondations familiales, fondation sanitaires et sociales, fondations territoriales et fondations abritantes) et mène des programmes transversaux (gestion patrimoniale ; développement durable ; coûts de fonctionnement - Application du CER). Les travaux et réunions du CFF sont ouverts à toutes les fondations intéressées par les thématiques abordées.

* Créé à l'initiative des : Fondation d'Auteuil, Fondation BNP Paribas, Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, Fondation de France, Fondation Hippocrène, Fondation Recherche Médicale, Institut Pasteur.

Contacts :

M^{me} Béatrice DE DURFORT, Déléguée générale

M^{me} Isabelle D'URSEL, Chargée de Mission

Tél. : 01 44 21 87 42

isabelle.dursel@centre-francais-fondations.org

CCI France

46, avenue de la Grande Armée - CS 50071 - 75858 Paris cedex 17

www.cci.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

L'ACFCI est la tête de réseau des CCI territoriales et régionales qui travaillent au service direct des entreprises.

L'ACFCI coordonne, valorise et fait connaître les bonnes pratiques des CCI en matière de promotion du mécénat, notamment environnemental, auprès des entreprises et particulièrement des PME. Elles font connaître le dispositif de la loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations et travaillent à rapprocher entreprises et porteurs de projet.

L'ACFCI collabore avec le WWF France pour promouvoir le mécénat environnemental auprès des PME dans le cadre du dispositif de management environnemental « EnVol » et du projet de « Club PME » du WWF France.

Contacts :

M^{me} Béatrice GENOUX

Chargée de mission - Direction de la Communication

Tél. : 01 40 69 38 06

b.genoux@ccifrance.fr

M. Jan-Erik STARLANDER

Chargé de mission - Direction de la Prospective et du Développement Durable

Tél. : 01 40 69 39 05

je.starlander@ccifrance.fr

Entreprises pour l'Environnement

50, rue de la Chaussée d'Antin – 75009 Paris

www.epe-asso.org

Orientations générales en matière de mécénat :

EpE est une association de grandes entreprises qui considèrent l'environnement comme source de progrès et d'opportunités, et travaillent ensemble à mieux l'intégrer dans leur stratégie et leur gestion courante.

Quoique ne pouvant être elle-même un mécène, EpE peut servir de relais vers ses membres dans le cas de projets environnementaux transverses ou emblématiques.

Contact :

M^{me} Claire TUTENUIT

Délégué général

Tél. : 01 49 70 98 53

ctutenuit@epe-asso.org

Groupe AFNOR

11, rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis

www.afnor.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Opérateur international de services, le Groupe AFNOR est organisé autour de 4 domaines de compétences : normalisation, certification, éditions et formation.

En relation avec le Grenelle de l'Environnement, les sujets de développement sont les suivants : management environnemental (ISO 14001), affichage environnemental et eco-conception des produits, ecolabels, management de l'énergie (ISO 50001) ..., développement durable, responsabilité sociétale des organisations (ISO 26000).

Des ateliers de sensibilisation des entreprises et des collectivités territoriales ainsi que des actions collectives sont menées en région par le Groupe AFNOR autour de ces thématiques avec, par exemple sur l'Aquitaine, la promotion du dispositif « mécénat d'entreprise » proposé par le MEDDE et relayé par la DREAL Aquitaine.

Contact :

M. Stéphane MATHIEU

Délégué Aquitaine et Directeur du Réseau Régional du Groupe AFNOR

Tél. : 01 41 62 80 00

stephane.mathieu@afnor.org

IMS-Entreprendre pour la Cité

141, avenue de Clichy - 75017 Paris

www.imsentreprendre.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Créée en 1986, IMS-Entreprendre pour la Cité est une association qui regroupe 230 entreprises engagées dans des démarches de Responsabilité Sociétale (RSE). Centre d'échanges, d'innovation et d'expertise, notre mission est d'accompagner l'engagement sociétal des entreprises, notamment dans les domaines de l'accès à l'emploi et la diversité, de l'égalité des chances dans l'éducation, des partenariats solidaires et du développement de business inclusifs.

L'équipe mécénat et solidarités aide les entreprises à construire et optimiser leur politique de mécénat définir des thématiques d'intervention, trouver un partenaire associatif, créer une fondation, impliquer ses salariés, évaluer ses partenariats... Elle leur propose pour cela des groupes de travail, des publications, des formations et un accompagnement personnalisé.

L'IMS a également créé www.mecenova.org, site de rencontre gratuit entre entreprises et associations visant à faciliter et développer les partenariats solidaires partout en France. Il propose une base de données d'entreprises/ fondations d'entreprises et d'associations ainsi qu'un centre de ressources sur le sujet (publications, actualités, exemple de partenariats innovants, etc.).

En matière d'implication des collaborateurs dans des actions solidaires, l'IMS a lancé en 2011 les premiers Trophées Mecenova, pour récompenser les entreprises les plus engagées sur ce sujet. IMS organise également depuis juin 2011 les Défis Mecenova, une semaine durant laquelle les entreprises et leurs salariés se mobilisent auprès d'associations, partout en France.

Contact

M^{me} Géraldine GUILLUY

Coordinatrice mécénat & solidarités

Tél. : 01 43 87 87 62

guilluy@imsentreprendre.com

Contact au ministère	Correspondants mécénat des services déconcentrés (DEAL, DREAL, DRIEA, DRIEE)	Correspondants mécénat dans les établissements publics	Correspondants mécénat dans les entreprises et fondations d'entreprise	
----------------------	--	--	--	--



Correspondants mécénat
dans les associations,
fédérations, fondations,
ONG

Correspondants mécénat
dans les fonds
de dotation

Correspondants mécénat
dans les institutions et
organismes professionnels

**Correspondants
mécénat dans les
autres ministères,
les collectivités et
groupements**

Autres ministères, collectivités et groupements

Ministère de la Culture et de la Communication

3, rue de Valois - 75001 Paris

www.mecenat.culture.gouv.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Créée en 2003, la mission du mécénat du ministère de la Culture et de la Communication

- Coordonne et professionnalise l'action du ministère et des acteurs culturels en matière de mécénat
- Diffuse les nouvelles dispositions législatives et réglementaires auprès de ses partenaires
- Propose des évolutions de la loi dans le cadre de l'harmonisation européenne des législations
- Développe et anime le « cercle des mécènes et donateurs » du ministère
- Suscite et aide à la création de fondations.

Dans ce cadre, elle a mis en place et anime un réseau de « correspondants mécénat » dans les directions et établissements du ministère de la Culture et de la Communication. Elle s'emploie à faire fructifier les accords passés par le ministère pour le développement du mécénat culturel des entreprises et des particuliers avec différentes instances professionnelles : charte signée en 2005 et en 2010 avec l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), protocole national signé en 2005 et en 2010 avec le Conseil supérieur du notariat, protocole national signé en 2006 et en 2010 avec le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, protocole d'accord signé en 2011 avec le MEDEF, etc.

A travers ses programmes de rencontres (les « Jeudis du mécénat » ouverts au public sur inscription et les « Ateliers du mécénat » destinés aux correspondants), la mission du mécénat poursuit un travail d'information et de formation en faisant appel au témoignage de professionnels d'entreprises mécènes et de porteurs de projet, en France et à l'étranger. Les rencontres internationales organisées en 2006 et 2010 ont rassemblé chacune plus d'une centaine de représentants d'organismes culturels et d'entreprises français et étrangers, permis un très riche partage d'expériences et contribué à l'émergence d'un réseau international.

La mission est à l'écoute des acteurs culturels, des entreprises, des professionnels et des particuliers pour toutes questions relatives au mécénat.

Enfin, la mission est associée à la recherche de mécènes – entreprises et particuliers – pour le financement de certains projets du ministère et de ses établissements.

Contact :

M. Robert FOHR

Chef de la mission

Tél. : 01 40 15 79 15 ou 83 97

mission-mecenat@culture.gouv.fr

Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty - 13200 Arles

www.parc-camargue.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Soutenir les actions dans les différents domaines d'intervention du Parc naturel régional de Camargue, notamment :

- Les actions de protection et de gestion des richesses naturelles culturelles et des paysages
- Les actions de mise en valeur et d'animation du patrimoine culturel
- Les actions de soutien et de valorisation des activités économiques et sociales
- Les actions d'accueil, de sensibilisation et d'information du public.

Contact :

M. Didier OLIVRY

Directeur général

Tél. : 04 90 97 10 40

direction@parc-camargue.fr

Parc naturel régional des Landes de Gascogne

33, route de Bayonne - 33830 Belin-Beliet

www.parc-landes-de-gascogne.fr/

Orientations générales en matière de mécénat :

Depuis 1970, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne intervient au cœur des Landes de Gascogne sur un territoire forestier de plus de 300 000ha. Dans le cadre de ses missions de préservation des patrimoine (naturel, culturel et paysager), d'éducation à l'environnement et de développement local, le mécénat d'entreprise a d'abord contribué à la constitution de collections muséographiques et à la politique d'édition et de diffusion des connaissances scientifiques (ouvrages, colloques). Il vient maintenant accompagner des initiatives dans le domaine du patrimoine naturel sur des expériences de gestion des milieux.

Dans la stratégie de mission et de projet qui fait le quotidien des Parcs naturels régionaux, le mécénat trouve toute sa place pour le soutien d'opérations originales, innovantes qui se démarquent des financements classiques.

Contact :

M. François BILLY

Chargé de mission patrimoine naturel

Tél. : 05 57 71 99 99

f.billy@parc-landes-de-gascogne.fr

Roseaie du Val-de-Marne

rue Albert Watel - 94240 L'Haÿ-les-Roses

www.roseaieduvaldemarne.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Un patrimoine naturel unique !

Premier jardin entièrement dédié aux roses, la Roseaie du Val-de-Marne met en scène le rosier dans toute sa diversité pour réinterpréter le jardin à la française

13 jardins de collections !

Conservatoire unique au monde de roses de l'Asie à l'Amérique, de l'Antiquité à nos jours, avec près de 3200 variétés présentées au public.

Jardin inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques – Labellisé Jardin remarquable.

Dans le cadre de son développement, la Roseaie du Val-de-Marne initie différents projets. Certains d'entre eux peuvent induire ou ont déjà induit un partenariat financier privé complémentaire aux financements publics. C'est pourquoi le Conseil général du Val-de-Marne fait appel au mécénat d'entreprises pour continuer de préserver et mettre en valeur son site exceptionnel.

Les projets de la Roseaie s'étendent sur plusieurs axes : la culture, l'environnement, la recherche, ou la solidarité. Il s'agit d'un jardin qui traverse le temps, une valeur sûre qui rayonne à l'échelle internationale, mais aussi d'une responsabilité importante : la conservation d'un patrimoine végétal unique à transmettre aux générations futures.

La Roseaie du Val-de-Marne se présente donc comme un projet de mécénat croisé de qualité.

Contacts :

M^{me} Chantal POURRAT

chantal.pourrat@cg94.fr

M^{me} Caroline POTEZ-DELPUECH

Tél. : 0 43 99 82 41 et/ou 01 43 99 80 84

caroline.potez-delpuech@cg94.fr

Terres australes et antarctiques françaises (Taaf)

rue Gabriel Dejean - 97410 Saint-Pierre cedex la Réunion (siège)

34, boulevard Sébastopol - 75004 Paris

www.taaf.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Les Terres australes et antarctiques françaises, collectivité française d’Outre-mer, sont formées par la terre Adélie en Antarctique, les archipels Kerguelen, Crozet, les îles Saint-Paul et Amsterdam pour la partie subantarctique et les îles Éparses situées dans le canal du Mozambique pour Glorieuses, Juan de Nova, Bassas da India, Europa, et au nord de la Réunion pour Tromelin.

Peu d’endroits du globe abritent encore des populations animales si abondantes : manchots, albatros, éléphants de mer, etc. dans la zone australe ; tortues marines, sternes, frégates, récifs coralliens, etc. dans les îles Éparses sont des exemples emblématiques de la faune des Taaf. Certaines des espèces sont cependant en danger d’extinction : c’est le cas de l’albatros d’Amsterdam dont il ne reste que 25 à 30 couples reproducteurs mais aussi des tortues marines ou des requins.

La volonté de protéger ces territoires est forte ; c’est pourquoi, depuis 2006, les îles australes sont classées Réserve Naturelle Nationale. Avec plus de 2.2 millions d’hectares, elles forment la plus grande Réserve Naturelle de France. C’est également le plus grand site Ramsar relevant d’un pays européen, ce qui atteste de l’importance de ses zones humides. Ce patrimoine naturel remarquable représente, pour les nombreux scientifiques qui y séjournent, un laboratoire à ciel ouvert, notamment sur les thématiques du changement climatique et de la biodiversité.

Europa, Bassas da India, Glorieuses et Tromelin bénéficient d’une protection fondée sur un arrêté préfectoral de 1975. Actuellement, les Taaf mènent en collaboration étroite avec l’agence des Aires Marines Protégées une étude visant à renforcer le statut de protection de ces îles.

Les Taaf sont également la porte d’entrée française au continent Antarctique ; une région administrée selon les principes du Traité sur l’Antarctique, signé à Washington le 1^{er} décembre 1959. L’administration des Taaf est la seule compétente, en France, pour instruire les demandes d’activité sur l’ensemble du continent.

Seules quelques activités économiques compatibles avec les finalités du Territoire, se déroulent dans les Taaf ; ce sont les pêcheries gérées durablement grâce à un partenariat dynamique entre l’administration, les scientifiques et les pêcheurs ainsi que le tourisme qui reste limité et strictement encadré. Les Taaf s’ouvrent aux fondations et aux entreprises qui souhaitent s’investir à leur côté pour soutenir des actions concrètes permettant d’agir, ponctuellement ou sur le long terme, sur la protection des écosystèmes naturels encore quasi vierges et la recherche fondamentale tout en limitant au maximum l’impact de l’Homme.

Contact :

M. Cédric MARTEAU

Directeur de la Conservation du Patrimoine Naturel

Tél. : 02 62 96 78 68

cedric.marteau@taaf.fr

1% for the Planet

Représenté en France par : [cékoms] - 167, avenue Maurice Faure - 26000 Valence

www.onepercentfortheplanet.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Qu'est-ce que le Club 1% for the Planet ?

Co-fondé en 2002 aux USA par Yvon Chouinard, fondateur et propriétaire de Patagonia, 1% for the Planet est un réseau mondial qui existe pour développer et encourager des entreprises à s'engager financièrement dans la préservation des ressources de la planète.

Les entreprises membres du 1% FTP reversent 1% de leur chiffre d'affaires à des associations de protection de l'environnement, agréées 1% FTP.

Les fonds sont directement reversés par les entreprises membres aux associations de leur choix ; 1% FTP certifie annuellement les donations de chaque membre.

1 500 entreprises dans 44 pays (dont 130 en France) sont aujourd'hui membres du 1% FTP.

Comment devenir entreprise membre du 1% for the Planet ?

Il suffit de remplir un questionnaire d'adhésion. Lorsque cette dernière est validée, l'entreprise peut alors utiliser le logo 1% FOR THE PLANET MEMBRE sur ses produits, outils de communication... pour indiquer clairement son engagement en faveur des causes environnementales.

Comment devenir association agréée du 1% for the Planet ?

Pour être agréée 1% FTP, l'association doit remplir une demande d'agrément.

Contacts :

M. Jacques FATH

jacques@onepercentfortheplanet.org

M^{me} Sonia FOUGEIROL

Tél. : 06 09 26 63 45/04 75 83 52 57 et 06 71 01 45 12


sonia@onepercentfortheplanet.org



Crédits photos Trophées :

Arnaud BUISSOU - MEDDE

Conception et Impression :

MEDDE/SG/SPSSI/ATL2 - imprimé sur du papier certifié ecolabel européen 

**Commissariat général
au Développement durable
Délégation au Développement durable**

3, place de Fontenoy
75007 PARIS
Tel. : +33 (0)1.40.81.21.22

